

2m11.2854.5

Université de Montréal

L'agencement culturel des pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes montréalais

Par

Barbara Fournier

Département d'anthropologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc)

Août, 2000

©Barbara Fournier, 2000



2023-2024

Université de Montréal

L'apport culturel des pratiques événementielles, sportives et cérémonielles des

collèges mixtes montréalais

EN
4

U54

2001

n. 009

Membre présentée à la Faculté des arts et des sciences

en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise en sciences (M.Sc.)

2001

Barbier, Estelle, 2001



Page d'identification du jury

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'agencement culturel des pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes montréalais

Présenté par :

Barbara Fournier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Président :	Gilles Bibeau Département d'anthropologie Université de Montréal
Directrice :	Deirdre Meintel Département d'anthropologie Université de Montréal
Codirectrice :	Marguerite Cagnet Chercheure boursière du CQRS
Membre du jury :	Marie Nathalie LeBlanc Département d'anthropologie Université Concordia

Mémoire accepté le :

Sommaire

Le thème de ce mémoire de maîtrise est le mariage mixte montréalais. Les couples mixtes présentent une forme de relations interethniques particulièrement intime et constituent en cela une sorte «d'unité de base» de groupes sociaux plus larges. Ils nous permettent d'explorer les modalités d'agencement culturel lors des pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles qui rythment la vie des individus.

Quatre objectifs ont été fixés dans le cadre de ce projet :

- 1) Décrire les pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles mises en oeuvre par les couples mixtes;
- 2) Explorer les modèles d'agencement culturel propres aux pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes;
- 3) Replacer les résultats des agencements culturels des couples mixtes dans un contexte plus large en identifiant le déterminisme de certains facteurs sociaux, tels que la dynamique majoritaire/minoritaire des groupes ethniques, le rapport de genre et de la participation des réseaux de parenté;
- 4) Identifier d'autres facteurs pertinents comme, par exemple, celui de la spécificité sociale, démographique, linguistique et politique du terrain montréalais. Dégager l'impact de l'évolution des rapports sociaux au fur et à mesure des générations.

Nous proposons pour hypothèse que les couples mixtes adoptent des modèles d'agencement culturel précis (continuité, incorporation, mélange créatif et invention) qui varient selon les pratiques (événementielles, quotidiennes et cérémonielles) et aussi en fonction de plusieurs facteurs sociaux; par exemple la présence de l'un ou l'autre des réseaux de parenté.

Cette étude qualitative est basée sur un corpus de données recueillies lors de trente entrevues au domicile de dix couples mixtes montréalais. Nous avons divisé en trois catégories les pratiques répertoriées chez les couples mixtes : les pratiques événementielles, les pratiques quotidiennes et les pratiques cérémonielles. Chacune des pratiques analysées rend compte des modalités selon lesquelles les conjoints de l'échantillon ont négocié leur culture. L'influence des trois principaux facteurs explicatifs ont été mises en lien avec l'orientation de leur choix.

L'analyse des pratiques en terme d'agencement culturel déterminé par des facteurs sociaux s'est révélée des plus fructueuses. Les résultats donnent à voir de la richesse et la complexité des interrelations lorsqu'il s'agit de négocier la mise en scène d'une pratique. Toutes les pratiques d'un couple mixte ne suivent pas nécessairement un seul et unique modèle d'agencement culturel et ne sont pas non plus influencées par un seul facteur. Les tendances observées et analysées montrent une variété de modalités où les différents modèles d'agencement culturel s'entrecroisent et les facteurs sociaux interfèrent.

Dans l'analyse de l'ensemble des pratiques des couples mixtes, nous concluons que la négociation des conjoints se fait majoritairement selon le modèle de l'*incorporation*. Les autres modèles ne sont toutefois pas exclus. Aucun couple ne peut être «rangé» sous un seul modèle et ce sont davantage les types de pratiques avec les enjeux sociaux qu'elles impliquent qui détermineront le choix de l'agencement par le couple. Selon les pratiques, le rapport de genre, la dynamique majoritaire/minoritaire ou l'influence de la parenté viendront jouer un rôle spécifique soit seuls soit de façon conjuguée. Mais à eux seuls ces trois facteurs ne sont pas suffisants à rendre compte de la variation. Nous avons identifié d'autres facteurs tels que la spécificité du contexte sociologique montréalais où la dynamique des générations, facteurs qui constituent autant de nouvelles pistes pour de futures recherches.

Table des matières

Sommaire	p. iii
Tables des matières	p. v
Liste des tableaux	p. viii
Dédicace	p. ix
Remerciements	p. x
Avant-propos	p. xii
Introduction	p.1
1. La mixité, phénomène contemporain ou ancien ?	p.2
2. Les trois niveaux de la mixité : de la définition à la catégorisation et à l'identité	p.5
2.1 La littérature à propos de la notion de mixité	p.5
2.1.1 La terminologie	p.5
2.2 La catégorisation de la mixité	p.8
2.2.1 Une vision positive	p.9
2.2.2 Des visions négatives	p.9
2.2.3 L'effet pervers de la stigmatisation	p.11
2.3 S'identifier par rapport à la mixité	p.11
3. La question de recherche	p.12
Partie I : La contextualisation de la recherche	p.15
Chapitre 1. La modélisation des relations interethniques	p.16
1.1 Les relations interethniques : un champ de recherche multidimensionnel	p.16
1.2 Le couple mixte comme unité de base des relations interethniques	p.20
1.3 La relation interethnique des couples mixtes : de multiples modèles	p.20
1.4 Les pratiques	p.29
1.4.1 Les pratiques quotidiennes	p.30
1.4.2 Les couples mixtes et leurs pratiques	p.34
1.5 Le réseau de parenté	p.37
Conclusion	p.40
Chapitre 2. La recherche au cœur des unions mixtes	p.42
2.1 La description des étapes	p.42
2.1.1 La situation de la recherche	p.42
2.1.1.1 L'originalité de la question de recherche	p.42
2.1.1.2 Une recherche exploratoire	p.43
2.1.1.3 Les objectifs et le cadre de l'analyse	p.44
2.1.2 Le choix du site du terrain	p.47
2.1.3 Définir les critères de sélection des participants	p.48
2.1.4 Le passage de la théorie à la pratique : la recherche	

de participants	p.49
2.1.4.1 Le recrutement des informatrices et des informateurs	p.49
2.1.4.2 La technique de recrutement	p.50
2.1.5 L'aventure des séances d'entrevues	p.51
2.1.5.1 Le type d'entrevue	p.51
2.1.5.1.1 Le schéma d'entrevue	p.52
2.1.5.2 La relation chercheure/informateur	p.53
2.1.6 La transcription	p.54
2.1.7 La codification des données	p.55
2.1.8 La pré-analyse et la grille d'analyse	p.55
Chapitre 3. La présentation des informatrices et des informateurs :	
La singularité des rencontres	p.57
3.1 Les données socio-démographiques	p.57
3.2 La présentation de chacun des couples	p.59
Partie II : Les pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes	p.66
Introduction de l'analyse descriptive	p.67
Chapitre 4. Les événements clés dans l'histoire des couples	p.71
4.1 La première rencontre	p.72
4.2 La période de fréquentation	p.74
4.3 Les présentations aux familles	p.76
4.4 Les fiançailles	p.78
4.5 Le mariage	p.79
4.6 La cohabitation	p.82
4.7 La procréation	p.85
Conclusion	p.86
Chapitre 5. La vie conjugale au quotidien	p.88
5.1 La langue	p.88
5.2 Les repas	p.93
5.3 La formation académique et les loisirs	p.95
5.4 La religion	p.97
5.5 La gestion du budget familial	p.98
5.6 Les enfants	p.99
5.7 L'entretien domestique	p.100
Conclusion	p.101
Chapitre 6. Les pratiques cérémonielles de la vie conjugale	p.102
6.1 L'analyse descriptive des rites de passage et des fêtes les entourant	p.102
6.1.1 La naissance	p.102
6.1.2 Les anniversaires de naissance	p.107
6.1.3 Le mariage	p.110
6.1.4 Les anniversaires de mariage	p.112
6.1.5 Le décès	p.113
6.2 L'analyse descriptive des rites sociaux collectifs	p.115
6.2.1 Noël	p.115
6.2.2 Le Jour de l'An	p.120
6.2.3 Pâques	p.121

6.2.4	L'Action de Grâce	p.122
6.2.5	La fêtes des mères et des pères	p.123
6.2.6	Les réunions familiales	p.124
6.2.7	L'Halloween	p.126
6.2.8	Les autres fêtes	p.127
	Conclusion	p.129
Partie III : L'analyse des résultats de la recherche		p.131
Chapitre 7. La flexibilité de l'agencement culturel des couples mixtes		p.132
	Introduction	p.132
7.1	À telle pratique, tel modèle	p.133
7.1.1	Le modèle de la <i>continuité</i> et ses pratiques	p.135
7.1.2	Le modèle de l' <i>incorporation</i> et ses pratiques	p.136
7.1.3	Le modèle du <i>mélange créatif</i> et ses pratiques	p.140
7.1.4	Le modèle de l' <i>invention</i> et ses pratiques	p.142
7.2	L'apport de l'analyse des trois facteurs explicatifs	p.144
7.2.1	La <i>dynamique majoritaire/minoritaire</i> au sein des pratiques du couple mixte	p.144
7.2.2	Le <i>rapport de genre</i> et ses implications au sein des couples mixtes	p.147
7.2.3	La participation du <i>réseau de parenté</i>	p.150
7.3	Les nouveaux facteurs explicatifs	p.155
7.3.1	La deuxième et la troisième génération	p.155
7.3.2	L'implication au préalable dans la mixité sociale	p.156
7.3.3	L'évolution du rapport de genre de la société québécoise	p.156
7.3.4	Le contexte sociopolitique du terrain montréalais	p.157
Conclusion		p.159
Bibliographie		p.167
Annexes		p. xiv

Liste des tableaux

Tableau I :	Le schéma de l'analyse	p.46
Tableau II :	La synthèse des critères d'inclusion et des données socio-démographiques	p.58
Tableau III :	Les modèles d'agencement culturel selon chacun des conjoints en fonction de chacune des pratiques	p.68
Tableau IV :	Les modèles d'agencement culturel majoritairement adoptés pour les différents types de pratiques	p.134

À Gabrielle Levesque et à Éric Bolduc

Ma gratitude

La maîtrise... quelle épreuve s'il en est une dans la vie d'une étudiante ! Ce travail de longue haleine, je n'hésiterais pas à le comparer à un marathon au bout de soi-même. C'est qu'il ne suffit pas, pour le mener à bon port, d'être un rat de bibliothèque, encore faut-il être entouré de gens chaleureux et dévoués malgré leur horaire surchargé. J'ai su, pour ma part, connaître ces bonnes gens et à la bonne heure. Ils m'ont accueillie tant dans les euphories que les râles qui jalonnèrent incessamment mes travaux.

Dans le panthéon de ma gratitude, je situe d'abord, très haut, ces couples qui daignèrent me recevoir dans leur chez-soi. À vous, foyers mixtes, je dis ma gratitude ! Sans vous, probablement me fussé-je ensablée dans l'abstraction la plus sottise.

Je place ensuite, comme une divinité d'égale grandeur, mais régnant sur un autre champ de l'existence, celle de mes parents dont ma mère, Gabrielle Lévesque. Je sais trop que son épreuve ne connaît point de commune mesure avec la mienne, qui est de pousser aussi près qu'il me soit permis du monticule scientifique mon humble «Pierre de Vérité». Or comment, dès lors, penser remercier celle qui, dans ces conditions mêmes, a su encore élever le don de soi au rang de seconde nature ? Mère très chère, je ne pourrai tant te remercier d'avoir toujours cru en moi.

Le dénommé Éric Bolduc en est un autre qu'il me faut ensevelir de mes laudations. Toi, mon meilleur ami, grand merci de ton dévouement, de ton écoute, de ta si longue aménité surtout. Tu m'as corrigée et l'on saura assez, là où cela compte, l'importance chez moi de telle étape pour jauger de ton rôle.

Côté parenté, je voudrais évoquer Marie-Josée Osmann, femme dont le professionnalisme m'a paru receler quelque chose d'inhumain tant il fut blanc d'errements. Toi aussi, tu as lu et raturé mon ardent mémoire. Tu en as amélioré l'argumentation, qui en est la rhétorique autrement dite.

J'ajouterais à ce panthéon, ceux que j'en tiendrais pour les divinités locales, c'est-à-dire que j'adore en un lieu ou un autre de mon cœur, et que je nommerai pêle-mêle. Citons tous mes amis, y compris Annick Féraud, ma parenté, dont Louise Fournier, mes collègues de maîtrise et enfin, ces collègues du Ceetum, lesquels m'ont soutenue, encouragée et motivée intarissablement.

À un autre degré, il y a ma directrice de maîtrise, Deirdre Meintel, qui a généreusement su m'obtenir de fort bonnes situations dans les meilleurs cénacles de l'anthropologie moderne. Elle sut m'introduire à la fois aux lieux qu'aux personnes les peuplant. Je pense surtout, humainement parlant, à ma codirectrice, Marguerite Cognet, dame d'excellence. Elle s'est investie au-delà de toutes attentes.

Pour clore, j'irai de laudations globales. Car, certes, s'il est vrai que ce que vous faites pour moi, gens que je viens de nommer, est immense, ne l'est-il pas moins de croire à une grandeur d'âme en soi en ce qui vous concerne ? Ah ! C'est grand honneur pour moi que de mener parmi vous cette aventure de la vie.

Avant-propos

L'expérience de l'apprenti-chercheure

Les quelques deux cents pages de ce mémoire dévoilent une partie de l'expérience concrète de l'apprenti-chercheure dans cette aventure qu'est la maîtrise. Les résultats de recherche, bien que l'aboutissement d'un travail acharné, ne sont me semble-t-il qu'une infime partie d'un long processus. C'est pourquoi, il me paraît important de tenir compte non seulement de la méthode et des techniques déployées dans le cadre de cette recherche, mais aussi des embûches qui ont dû être surmontées et qui ont fréquemment modifié l'orientation du projet ainsi que son rythme. Et ceci est d'autant plus vrai que la vie nous impose aussi certains problèmes comme cela a été le cas lors de cette dernière année.

Ce mémoire tel que présenté dans sa forme actuelle n'est pas le résultat d'un processus qui aurait suivi une logique claire et immuable dès les premiers jours de sa conception. En fait, c'est le mélange de méthodes scientifiques, de spontanéité et d'intuition. L'intuition ou la notion de "synchronicité", s'inscrit inévitablement dans la recherche de type qualitative (Deslauriers, 1991). La recherche n'est jamais complètement rationnelle. À tout moment il faut prendre des décisions, choisir un sujet au détriment d'un autre, se limiter à un seul angle d'analyse, etc. Alors, il faut apprendre à faire confiance à ces choix, ces essais guidés par l'intuition qui font partie de la formation de la future chercheure.

En ce qui concerne le temps consacré à la réalisation du projet de maîtrise, il s'est avéré régulier avec des périodes de discontinuité. Comme nous le constaterons dans le chapitre méthodologique, chaque nouvelle étape amène de nouveaux obstacles, en particulier lors des périodes de transition. Je n'ai pas toujours su comment les surmonter de manière efficace et parfois, les circonstances ont été simplement inopportunes. En ce sens, l'ouvrage *Ethnography : Principles in Practice* rend vraiment compte de la réalité de la tâche lorsqu'il est cité: « Allow plenty of time for your writing, and then at least double it – it takes longer than you think » (Hammersley et Atkinson, 1983 : 208). C'est pourquoi la passion pour son sujet, le goût du défi et une attitude positive sont d'une importance cruciale. Elles fournissent les doses nécessaires à la motivation, toujours prête à s'évanouir devant les embûches.

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées lors du terrain (ou plutôt lors du recrutement des informatrices et des informateurs), je considère l'expérience du terrain comme la plus enrichissante et intense de tout le processus de recherche. Toutes les autres étapes se déroulent et s'élaborent en solo. En d'autres mots, toute la recherche (mise à part la partie du terrain) se construit par les capacités cognitives de la chercheuse sans confrontation externe. Le terrain représente tout le côté social, humain et concret de la recherche. De plus, mentionnons que les discussions avec les informatrices et les informateurs lors des entrevues ne durent pas seulement quelques heures pour la chercheuse. En effet, la chercheuse les revivra sans cesse pendant tout le restant du processus de recherche qui s'échelonne sur encore deux autres années à la suite du terrain.

Introduction

Ce mémoire de maîtrise porte sur les réalités du quotidien de couples mixtes montréalais. La mixité de ces couples les amène à mettre en scène des interactions qui leur sont propres. Ces interactions permanentes se produisent entre deux individus issus de cultures différentes.

Les couples mixtes nous paraissent être une forme extrême de relations interethniques, soit une sorte «d'unité de base» issu de groupes sociaux plus larges. Ces unités de base nous permettent d'explorer les modalités d'agencement que des individus provenant de cultures différentes mettent en scène au sein de leur relation conjugale lors de certains événements ou lors de pratiques quotidiennes. Ainsi, des modèles d'agencement culturel peuvent être repérés via des pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles qui régissent le quotidien des couples mixtes. Le rythme de vie des couples mixtes montréalais dépend, comme nous le verrons, à la fois des modèles d'agencement culturel et de certains facteurs, notamment la présence du réseau de parenté. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous interrogerons sur les interactions possibles entre les modèles et les facteurs de même que sur leurs influences sur la vie de ces couples.

Ainsi, nous répondrons aux quatre objectifs suivants :

- 1) Décrire les pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles mises en oeuvre par les couples mixtes.
- 2) Explorer les modèles d'agencement culturel propres aux pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes.
- 3) Replacer les résultats des agencements culturels des couples mixtes dans un contexte plus large en identifiant le déterminisme de certains facteurs sociaux, tels que la dynamique majoritaire/minoritaire des groupes ethniques, le rapport de genre et de la participation des réseaux de parenté.
- 4) Identifier d'autres facteurs pertinents comme, par exemple, celui de la spécificité sociale, démographique, linguistique et politique du terrain montréalais. Dégager l'impact de l'évolution des rapports sociaux au fur et à mesure des générations.

Des histoires de vie, recueillies auprès d'un échantillon de dix couples, se dégagent nos indicateurs. Ces indicateurs, soit vingt-sept pratiques de la vie conjugale, s'inscrivent au sein de trois dimensions d'investigation : les événements clés, les cérémonies et les pratiques

quotidiennes. Le corpus de données provient d'entrevues semi-dirigées réalisées au domicile des couples mixtes à raison de trois entrevues par couple.

La variabilité et la superposition des pratiques, qui appellent tel ou tel autre modèle, ressortiront au fur et à mesure de l'avancée de nos analyses. Les facteurs sociaux nous serviront de pistes permettant d'interpréter les choix des couples mixtes au cours de leur vie commune.

1. La mixité, phénomène contemporain ou ancien ?

L'homogamie en tant que mécanisme de sélection d'un conjoint semblable (Girard 1974), par ses règles et ses interdits, permet la survie géographique, économique et démographique. Elle permet aussi le maintien des structures sociales et culturelles ainsi que la cohésion du groupe social (Saroukhami 1968, Girard 1974, Krzywkowski et Djaoui 1974, Périgaud 1974, Barbara 1993). Comme le prétend Barbara (1991), les règles du mariage sont un enjeu préoccupant, car c'est le couple qui devient responsable de la reproduction humaine ainsi que de la reproduction de l'ordre social, notamment en Occident. Le mariage, qui semble ne concerner que deux individus, représente alors beaucoup plus. Le domaine privé devient d'intérêt public lorsqu'il s'agit de mariages mixtes (Neyrand et M'Sili 1995). Quelques chercheurs (Varro 1995, Poirier 1974) signalent que le couple mixte donne l'impression de venir perturber l'ordre social que tente de garder en place la norme de l'homogamie. En ce sens, s'attarder au caractère mixte des couples suppose que certaines pratiques, notamment les quotidiennes, diffèrent de celles des autres couples.

La littérature montre qu'un peu partout dans les sociétés, il a toujours existé quelques cas de mariages mixtes qui nous permettent de croire en un phénomène quasi universel et transhistorique. Certaines grandes religions, dont le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam, ont longtemps interdit (et certaines le font encore, dont l'Église catholique) les mariages interreligieux (Neyrand et M'Sili 1996, Barbara 1993).

L'histoire de différents pays regorge d'exemples qui confirment la résistance face aux unions mixtes. Aux États-Unis et en Afrique du Sud notamment, les unions entre Noirs et Blancs ont été prohibées par des lois juridiques (Neyrand et M'Sili 1996, Kikumura et Kitano 1973). Dans l'État de Californie, aux États-Unis, les mariages entre «caucasiens» et «asiatiques» ont été illégaux jusqu'en 1948 (Sung Lee 1990, Kikumura et Kitano 1973).

Depuis, la législation américaine n'interdit plus les mariages mixtes. Maintenant que les individus¹ sont en droit de «s'intermarier», le contrôle social semble plus subtil puisque ce sont les groupes ethniques qui privilégient les unions matrimoniales intragroupes. Ainsi, le groupe familial et social exerce un contrôle sur les individus (Barbara 1993, Kikumura et Kitano 1973) et, ce en partageant publiquement leurs attitudes favorables envers un conjoint semblable et leurs préjugés défavorables face au conjoint Autre.

Actuellement, bien que les unions mixtes demeurent marginales, certaines études statistiques tendent à démontrer la recrudescence de ces unions. Guérend (1974), qui compare les mariages mixtes des franco-allemands en France et en Allemagne, constate qu'en France, en 1968, seulement trois Français sur mille ont marié des femmes étrangères tandis que 1,5% des femmes françaises ont épousé des étrangers. L'auteur note que si les Françaises sont plus portées vers le mariage mixte que les Français, c'est simplement parce qu'il y aurait plus de possibilités; c'est dire, qu'entre autres, il y a un grand nombre d'hommes étrangers qui travaillent comme ouvriers à travers la France. Quant aux statistiques en Allemagne, en 1970, sur 445 000 mariages, 5,6% sont mixtes (3,3% de femmes allemandes épousent des étrangers alors que 2,3% des hommes allemands se marient avec des étrangères). Les données statistiques de son étude démontrent que les mariages mixtes sont le résultat de contraintes principalement économiques et politiques. Ainsi, les mariages entre Allemandes et Américains représentent en Allemagne jusqu'en 1968, les mariages mixtes les plus nombreux parmi toutes les nationalités. Ceci s'explique par la présence en grand nombre de troupes américaines en terre allemande à la suite de la deuxième guerre mondiale. Leur présence a donc accru les opportunités d'unions mixtes. Toujours à cette période et d'un point de vue davantage économique, les mariages entre Allemands et Italiennes figurent au deuxième rang des mariages mixtes en raison de la situation économique peu prospère de l'Italie (d'avant 1970) ayant poussé les Italiennes à émigrer vers l'Allemagne.

L'étude de Neyrand, sociologue, et de M'Sili, historienne, (1996) porte sur le divorce chez les couples mixtes en France. Ils constatent par la même occasion que les mariages franco-étrangers augmentent. De 1988 à 1992, le nombre de mariages mixtes² passe de 22 214 à 30 967, soit une augmentation de plus d'un quart (28,3%). En 1973, 5% des

¹ Entre autres, aux États-Unis et en Afrique du Sud.

² Les auteurs considèrent qu'un couple est mixte lorsqu'un seul des deux conjoints a la nationalité française et l'autre ne l'a pas.

mariages sont mixtes, en 1982, 6,7% le sont et, en 1991, les statistiques en dénombrent 11,8%. De plus, les chercheurs remarquent qu'en France le taux de nuptialité entre Français diminue alors que celui des mariages mixtes augmente.

Sung Lee (1990) et Kikumura et Kitano (1973), dont les études portent sur l'évolution de l'intermariage des Chinois et des Japonais de différentes générations aux États-Unis, concluent que les changements sociaux des dernières décennies sont en faveur des unions mixtes. Ces chercheurs estiment que les institutions du mariage se modifient présentement en Occident. Plusieurs éléments expliquent cette situation. D'abord, les mariages ne sont plus obligatoirement pour «la vie», ils sont davantage définis comme étant l'union entre deux individus et non entre deux familles et il n'est pas nécessaire d'avoir des enfants. Quant à l'obligation de se marier, elle n'existe plus selon les chercheurs. Par ailleurs, ils notent que l'accomplissement personnel est désormais une valeur que recherchent les individus lors de la sélection d'un conjoint. Les conjoints vont alors se choisir en fonction de leurs qualités individuelles.

La situation spécifique d'Hawaï, une société caractérisée par un fort taux de multiculturalisme, a été étudiée par le département de psychiatrie de l'Université d'Hawaï. Cette étude de McDermott (1977) donne un aperçu de ce qu'une métropole multiethnique pourrait s'attendre, c'est-à-dire la «normalité» du mariage mixte. « Today [1977], more than 50 percent of current marriage in Hawaii are intercultural, and thus they have become the statistical norm in a society which sees such combinations with relatively less preexisting prejudice than the rest of the United States » (McDermott 1977 : X).

Bien que les changements sociaux au sein de l'institution du mariage soient très répandus en Occident, les mariages mixtes s'avèrent un phénomène concernant principalement les métropoles. D'ailleurs, la majorité des immigrants de première, de deuxième ou de troisième génération demeurent dans les grands centres urbains.

Dans ce mémoire, nous étudierons particulièrement les couples issus de groupes ethniques installés depuis plusieurs décennies au Québec. Nous nous intéressons aux couples demeurant dans la grande région montréalaise, là où le caractère multiethnique et le haut taux de multiculturalisme, croyons-nous, tend à rendre plus «courant» les mariages mixtes. Notre mémoire porte essentiellement sur les pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles de ces couples d'origines ethniques différentes ou les

couples dits mixtes. Mais avant de poursuivre, il importe de préciser le concept de mixité qui est un élément fondamental de cette étude.

2. Les trois niveaux de la mixité : de la définition à la catégorisation et à l'identité

2.1 La littérature à propos de la notion de mixité

Éclaircir la notion de mixité permet de comprendre la versatilité de son concept. La mixité conjugale peut effectivement référer au sens biologique, culturel, social ou sexuel. Le contexte social et culturel dans lequel la mixité évolue apporte aussi une connotation particulière à la mixité. Il importe ici de présenter les différentes formes que l'on retrouve dans la littérature scientifique avant d'exposer ce que nous entendons dans ce mémoire par couple mixte.

2.1.1 La terminologie

La terminologie utilisée pour désigner certains types d'unions conjugales entre individus de différentes nationalités, religions ou groupes ethniques semble quelque peu confuse en raison de la polysémie de certains termes. La panmixie, l'*amalgamation* et la *miscegenation*, l'intermariage et la conversion, l'homogamie et l'endogamie, l'hétérogamie et l'exogamie ne sont que quelques-uns des vocables fréquemment utilisés pour caractériser la mixité.

La **panmixie** signifie que le choix d'un conjoint se réalise en toute liberté, sans barrière religieuse ou raciale et, au hasard dans l'ensemble de la population (Saroukhami 1968, Girard 1974). Spickard (1989) définit, quant à lui, les deux termes : *amalgamation* et *miscegenation* comme étant un mélange sexuel entre différentes races. Ceci l'amène à parler des enfants issus de ces unions mixtes. L'auteur, dont l'ouvrage s'intitule : *Mixed Blood* (1989), énumère ainsi quelques termes utilisés principalement dans le sens commun. Par exemple, «mulâtre»³ (Noir et Blanc), «métis» (colonisateur et autochtone), «hapa» (Japonais et Américain), «mischling» (Juif et non-Juif). Ces notions biologiques sont très peu utilisées en anthropologie.

³ Ce terme est originaire du mélange entre un âne et un cheval qui a donné le mulet, d'où mulâtre (Neyrand et M'Sili 1995).

Le terme **intermariage**, plus courant dans la littérature anglophone, a pris un double sens au cours des années. Dans les années 70, selon Schneider⁴ (1989) et Poirier⁵ (1974), l'intermariage signifie que lors d'un mariage entre deux confessions différentes, un des deux conjoints doit obligatoirement adopter la religion de l'autre. Maintenant, plusieurs chercheurs américains emploient la notion d'intermariage même si les conjoints mixtes maintiennent leur affiliation religieuse d'origine (sans se convertir à la religion de leur époux(se)). D'ailleurs, Spickard (1989) va jusqu'à inclure les unions libres (couples non-mariés) dans sa définition d'intermariage. Pour Poirier (1974), la terminologie doit distinguer si c'est le cas d'une conversion ou non : un mariage interreligieux avec conversion (intermariage) ou un mariage interreligieux sans conversion (mariage mixte).

Quant à l'**homogamie**, on peut la définir comme une tendance vers la similitude. Lorsqu'un individu est à la recherche d'un conjoint, il ne choisit pas quelqu'un au hasard mais plutôt quelqu'un qui lui est tout à fait semblable. Alors, le choix du conjoint (d'apparence illimitée et sans contrainte externe) se réalise sous l'emprise d'un encadrement social et culturel plus ou moins conscient vers un nombre restreint d'individus. Les critères essentiels de l'homogamie varient en fonction des chercheurs, des époques et des lieux⁶.

Il est également pertinent de faire la distinction entre les termes d'**homogamie** et d'**endogamie**. Pour sa part, Girard (1974) considère que le mariage est endogame lorsqu'il est contracté entre deux conjoints consanguins. Kalmijn (1993) ainsi que Bensimon et Lautman (1974) tentent de distinguer l'endogamie (groupe social) de l'homogamie (caractéristiques semblables). Bensimon et Lautman (1974 : 20) définissent l'endogamie comme «la règle imposant ou recommandant le choix du conjoint au sein d'un même groupe social. Épouser à l'intérieur de son groupe est (endogame) une des façons d'épouser du semblable (homogame)».

Cette distinction est aussi valable pour les notions d'**exogamie** et d'**hétérogamie**. L'exogamie est le mariage non consanguin (Girard 1974) qui se contracte à l'extérieur de son groupe (Spickard 1989). L'exogamie est en fait une des dimensions de l'hétérogamie. C'est ainsi que le mariage exogame (extérieur de son groupe d'origine) est une

⁴ Son ouvrage porte sur l'intermariage entre les chrétiens et les juifs en Amérique du Nord.

⁵ Son article traite des problèmes terminologiques associés aux mariages mixtes.

⁶ À titre d'exemple, les critères communément reconnus sont la similarité au niveau de scolarité, de la proximité géographique, de l'âge et de la religion.

manifestation de l'hétérogamie (distance entre les conjoints) (Krzywkowski et Djaoui 1974, Bensimon et Lautman 1974).

Quant à l'exogamie, selon Schneider (1989) et Varro (1995), elle résulte d'un évitement du tabou de l'inceste. Cet aspect de l'exogamie a été analysé en particulier à propos des groupes ethniques où les liens de parenté sont très forts, particulièrement au sein de la communauté juive. L'évitement du tabou de l'inceste expliquerait pourquoi les Juifs américains sont attirés par le mariage mixte.

En effet, si l'homogamie caractérise la proximité entre les conjoints, l'hétérogamie met en évidence la distance qui les distingue. En ce sens, Barbara (1991) identifie deux niveaux de distance : l'une culturelle et l'autre sociale. En ce qui concerne le niveau social, il parle de couples hétérosociaux : lorsque les conjoints partagent la même culture mais appartiennent à des classes sociales différentes. D'autres auteurs dont Schneider (1989) et Neyrand et M'Sili (1996), utilisent cet aspect de l'hypogamie ou l'hypergamie sociale pour rendre compte de l'hypothèse du mariage mixte atténué par des qualités compensatoires. Neyrand et M'Sili (1996) expliquent ce type de mariage en affirmant que certains facteurs «compensent» pour la différence. Par exemple, Schneider (1989), qui étudie les mariages mixtes des Juifs en Amérique du Nord, a remarqué que les parents acceptent mieux le mariage mixte (hétérogamie religieuse) lorsque l'autre conjoint a un statut social élevé, un fort degré de scolarité ou un revenu élevé.

Le terme **hétérogamie** tente de décrire objectivement la distance (d'âge, de classe sociale, de groupe ethnique, etc.) entre les conjoints. Par contre, les chercheurs emploient rarement ce terme préférant utiliser la notion de **mixité** qui rend compte de toute la subjectivité du phénomène. D'ailleurs, de nombreux chercheurs évoquent l'idée que l'hétérogamie caractérise les couples qui engendrent une certaine distance sociale ou culturelle, alors que les couples mixtes sont ceux qui rassemblent des caractéristiques naturelles et antagoniques (Poirier 1974). Neyrand et M'Sili (1996) précisent que la mixité est l'hétérogamie à l'extrême, là où la culture est le facteur le plus déterminant.

En ce sens, Bensimon et Lautman (1974) avancent que la distinction entre hétérogamie et mixité est une manière de catégoriser les perceptions sociales. Le couple est dit «mixte» lorsque l'environnement social est défavorable et que les distances (critères hétérogames) sont peu valorisées. Ainsi, le degré de distance justifie l'emploi de la notion de mixité (fort degré) ou d'hétérogamie (faible degré). Varro (1995) et Neyrand et M'Sili (1996) expliquent

que la mixité peut être graduée. Plus il y a de critères hétérogames entre deux conjoints, plus leur relation conjugale sera mixte. Par contre, pour qu'un couple soit considéré mixte une seule variable hétérogame est parfois nécessaire.

Par ailleurs, les critères qui déterminent la mixité doivent être contextualisés. Par exemple, en Europe, avant 1930 on parlait de mariages interraciaux; dans les années 40, de mariages interreligieux; au cours des années 50, de mariages internationaux et depuis les années 80, on aborde la question sous l'angle des mariages interethniques (Varro 1995). Dans le cadre de cette recherche, les couples mixtes étudiés peuvent être interreligieux, mais ce qui les caractérise c'est leur lien d'ascendance à des groupes ethniques différents.

Dans le cadre de la contextualisation de la mixité, Kalmijn (1993) avance que la tendance vers l'homogamie (c'est-à-dire la tendance à choisir un conjoint semblable) est constante, mais que son contenu varie dans le temps comme dans l'espace. « As far as their marriage choices are concerned, immigrant children have increasingly found sources of social belonging in their expected socio-economic status in American society rather than in their historical roots abroad » (Kalmijn 1993 : 73). La proximité par rapport aux critères, entre autres, d'âge, de religion, d'éducation et de nationalité serait d'une importance variable selon les différents groupes sociaux et selon les époques. L'étude de Richard (1991) le démontre. De plus de cette étude, il ressort que les différences culturelles, linguistiques et religieuses entre Français et Britanniques du Canada des années 1921 et 1941 semblent trop marquées, puisque très peu de mariages entre les deux groupes ont été contractés. Bref, la distance, dont le concept de mixité tente de rendre compte, est tout à fait dynamique et subit la pression du contexte socio-économique et politique.

En somme, la mixité est un concept complexe qui se caractérise par la présence d'une panoplie de termes. La revue de littérature concernant la mixité, bien que nous n'en ayons présenté qu'une partie, illustre l'étendue du phénomène et donne un aperçu des répercussions auxquelles sont confrontés les couples mixtes.

2.2 La catégorisation de la mixité

Le phénomène de la mixité est beaucoup plus ambigu que ne le laissent entendre les critères «fixes» avec lesquels on peut mesurer la distance ou la proximité entre deux conjoints. Effectivement, l'identité des conjoints autant que la perception de l'entourage,

qui est également confronté à la mixité (Poirier 1974), déterminent le caractère mixte des relations conjugales des couples. D'ailleurs, la littérature scientifique rend compte du phénomène de la catégorisation des couples mixtes. Les chercheurs montrent que les perceptions face à la mixité peuvent être positives ou négatives. Les conséquences de la catégorisation de la mixité se situent au niveau individuel ou collectif.

2.2.1 Une vision positive

D'un point de vue sociétal, quelques études affirment que le taux de mariages mixtes sert d'indicateur de l'acceptation du pluralisme culturel. Ainsi, les unions matrimoniales seraient le reflet des relations interethniques d'une société donnée⁷ (Spickard 1989). D'un point de vue individuel, le mariage mixte peut être envisagé comme une manifestation de l'ouverture d'esprit des conjoints (Neyrand et M'Sili 1996) ou une union qui stimule la curiosité et qui est remplie de défis (Schneider 1989). Du point de vue des enfants issus de couples mixtes, l'union offre l'avantage d'une double opportunité culturelle et linguistique (Neyrand et M'Sili 1996).

2.2.2 Des visions négatives

La littérature abonde de textes qui concernent les perceptions antagonistes des unions mixtes. Comme nous l'avons évoqué précédemment, la cohésion et l'ordre social sont maintenus par certains mécanismes, dont l'homogamie qui reproduit la stabilité des groupes sociaux. Étant donné qu'on définit les couples mixtes comme étant à la marge de cette norme, il n'est pas surprenant de constater la quantité de visions négatives voire néfastes répertoriées par les chercheurs.

Du point de vue de la collectivité, le mariage mixte représente, entre autres, une transgression des principes de survie et de cohésion du groupe, un phénomène anormal, un danger, une menace et une entorse à la règle commune; le mariage est aussi un bouleversement des traditions, une perte pour les femmes n'ayant pas immigré et une détérioration des croyances religieuses. (Liao et Stevens 1994, Saroukhami 1968, Varro 1995, Barbara 1993, Krzywkowski et Djaoui 1974, Bensimon et Lautman 1974, Périgaud 1974, Poirier 1974, Neyrand et M'Sili 1996, 1995, Tual 1974, Berman 1968, Schneider 1989). Face à de telles visions négatives, Neyrand et M'Sili (1995) estiment que les

⁷ Par contre, le cas de l'ex-Yougoslavie où il existe un taux élevé de mariages mixtes vient contredire l'idée d'un baromètre de l'entente interethnique au sein d'une société.

résistances envers les couples mixtes proviennent tout autant de la population d'accueil que de la part de la population immigrée. Bensimon et Lautman (1974) signalent, par ailleurs, qu'un mariage interethnique peut être perçu comme mixte dans un groupe et non-mixte dans un autre groupe ethnique, bien qu'il s'agisse du même couple. Ces constats ne font que traduire en d'autres mots la complexité et la versatilité du concept de la mixité.

D'autres études se penchent sur l'impact de la mixité sur les individus qui y sont impliqués. La mixité affaiblirait la relation conjugale jusqu'au point critique où la mixité provoquerait le divorce. Varro (1995) constate l'existence de visions stigmatisantes de la mixité. Son analyse des différentes définitions de la mixité l'amène à conclure que les mariages mixtes constituent « la rencontre de deux entités habituellement tenues pour incompatibles » (Varro 1995 : 30). Neyrand et M'Sili (1996 : 17) constatent que l'ensemble de la littérature scientifique et médiatique converge vers l'idée que « les couples mixtes divorceraient plus parce que, par définition, ils seraient plus conflictuels ». Ces chercheurs dénoncent cette idée préconçue de l'échec de facto des mariages mixtes. Cependant, l'étude statistique qu'ils ont réalisée, conclut que le taux de divorce est effectivement plus élevé chez les couples mixtes que chez les couples homogames français. Mais, Neyrand et M'Sili (1996) estiment qu'une étude qualitative expliquerait davantage et de manière plus fiable les principales raisons socioculturelles de cette situation.

Quant à Liao et Stevens (1994), ces derniers estiment que les conjoints hétérogames⁸ sont plus près de leur réseau de parenté et de leurs amis que les couples homogames. Suivant cet argument, Liao et Stevens (1994) croient que les conjoints, grandement impliqués dans leurs propres réseaux, se distanceront un de l'autre jusqu'au divorce.

«The associated cultural and value differences between spouses in heterogamous marriages may strengthen important social ties between the spouses and their respective background families to the possible detriment of the relationship between the spouses ».
(Liao et Stevens 1994 : 696)

En somme, la littérature montre que les perceptions à l'égard des couples mixtes génèrent des conséquences. Si elles sont positives, le couple mixte représente des avantages tels la curiosité, le défi et l'enrichissement personnel. Par contre, si elles sont négatives l'entourage ou la société en générale méprise le couple mixte et les conséquences mènent à la stigmatisation du couple mixte.

⁸ Les chercheurs ont tenu compte des critères de distance de religion et d'éducation.

2.2.3 L'effet pervers de la stigmatisation

La stigmatisation se définit selon le dictionnaire (Petit Robert 1995) comme le fait de « noter d'infamie, condamner définitivement et ignominieusement. Blâmer, condamner, dénoncer » («stigmatiser» p.1351). D'après la littérature, les conjoints de mariages mixtes ne se désignent pas de prime abord comme «mixtes». Varro (1995) souligne que la pression extérieure peut aller jusqu'à leur intérioriser ce stigmate. Lorsque les préjugés, les commentaires et les attitudes de l'entourage ou du milieu sont catégoriquement défavorables, ils peuvent favoriser la rupture du couple ou provoquer un repli du couple sur lui-même. Schneider (1989 : 106) évoque cet effet pervers qui « glued the couple together » que Barbara (1993) nomme l'«insularisation» romantique du couple mixte.

2.3 S'identifier par rapport à la mixité

Étant donné les multiples définitions de la mixité ainsi que les effets de la catégorisation de cette même mixité, il n'est pas surprenant de constater que l'identification face au caractère mixte des relations conjugales ne va pas de soi. Ainsi, la catégorie : «mixte» qui est accordée aux conjoints d'unions interethniques n'est pas nécessairement celle à laquelle ces derniers s'identifient. Poirier (1974), Varro et ses collaborateurs (1995) estiment que certains conjoints qui correspondent aux critères de mixité des chercheurs ne se sentent ni mixtes ni différents. En conséquence, ces individus ne s'impliquent pas dans les études des mariages mixtes. Alors, il est difficile d'obtenir un portrait global de la mixité si plusieurs informateurs refusent de participer aux recherches sur le sujet.

Quelques chercheurs tentent de comprendre pourquoi les couples ne se considèrent pas «mixtes». Dans cette perspective, Barbara (1993) indique que les conjoints mixtes sont en fait des marginaux de leur groupe d'origine et qui, de surcroît, traversent une frontière culturelle. « Les mariages mixtes seraient alors un défi à ces règles de bon fonctionnement des sociétés, puisqu'ils réunissent des individus qui se tiennent, chacun de leur côté, à la marge de leurs groupes originels » (Barbara 1993 : 76). Selon ce point de vue, ces «chevaucheurs de frontières» ne constituent pas des couples mixtes, car ils sont en fait pré-orientés ou déjà mixtes avant même leur relation conjugale. L'étude de Sung Lee (1990) vient appuyer ces conclusions. Son analyse sur les Chinois précise qu'en unions mixtes, ces derniers se disent déjà très américanisés. Pour les conjoints de couple mixte, préalablement intégrés dans la culture de l'Autre, l'identité «mixte» n'est pas significative.

Quant à Romano (1988), dont l'ouvrage porte sur les difficultés de vivre en union mixte, elle apporte un autre regard à la question de l'identification des couples mixtes par rapport à la mixité. La chercheuse affirme que la prise de conscience des différences culturelles, entre les époux et leur identification en tant que couple mixte, peut prendre une certaine importance lors de moments critiques de la vie, comme la naissance d'un enfant ou la mort d'un parent. Rogers (1977) et Markoff (1977) confirment cette idée où l'arrivée des enfants dans la vie d'un couple implique une augmentation importante des difficultés culturelles des couples mixtes en raison de l'importance qui est accordée aux ajustements et aux compromis dans lesquels doivent s'engager les conjoints. De ces événements, jaillit une réflexion sur le passé et l'importance de la transmission d'un héritage culturel, donc sur l'identification individuelle et conjugale. Par ailleurs, à d'autres étapes de la relation conjugale, les distances culturelles peuvent sembler tout à fait superficielles(Romano, 1988).

En somme, la catégorisation de la mixité s'effectue par la structure sociale, le processus social et l'homogamie qui «contraignent» inconsciemment les pratiques de la sélection d'un partenaire conjugal. Cependant, la littérature montre que la mixité est un concept subjectif basé sur la perception dont le contenu varie. Pour cette raison, entre autres, les couples mixtes sont souvent perçus comme les déviants de la norme sociale. En ce sens, l'enjeu présenté par la littérature sur les mariages mixtes est d'autant plus préoccupant puisqu'il remet en question l'équilibre à la fois au niveau individuel (relations conjugales) et celui de la collectivité (l'ordre social). Si une grande partie de la littérature sur la mixité envisage le couple mixte comme l'antipode du couple «normal»; dans ce mémoire, nous les considérons comme une forme particulière de relations interethniques qui s'exprime au niveau de la sphère familiale et non comme un type d'union matrimoniale.

3. La question de recherche

Du point de vue des relations interethniques, il existe déjà un grand nombre d'études qui concernent les relations entre les groupes ethniques et qui se situent habituellement dans la sphère publique. L'intérêt pour la sphère privée est grandissant auprès des chercheurs en relations interethniques et, ce d'autant plus que dans un contexte occidental la sphère familiale est perçue comme la base de la reproduction biologique, sociale et culturelle.

Ainsi, la présente recherche tentera d'explorer les relations des couples mixtes au niveau des pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles. Nous faisons l'hypothèse que les conjoints engagés dans une relation interethnique au quotidien doivent négocier

un agencement culturel de leurs pratiques. Cet agencement peut être non seulement complexe, mais aussi révélateur face à la présence de pressions sociales et culturelles qui modifient leurs pratiques du quotidien et, ce dans la mesure où le couple mixte subit des pressions de plusieurs facteurs, agissant plus ou moins fortement selon la situation. Ce premier débroussaillage ouvrira des pistes de recherche, à savoir si les couples mixtes adoptent une ou l'autre des cultures ou s'ils mélangent leur culture et, ce selon les différents types de pratiques.

Le projet de recherche qui suit s'inscrit dans la discipline anthropologique en raison de son intérêt pour le comportement humain d'un point de vue social et culturel. Le champ de spécialisation qui se rapporte à l'ethnicité s'applique à l'étude des couples mixtes comme unité de base des pratiques interethniques. Nous étudierons alors les pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles de couples mixtes montréalais. Pour chacune de ces dimensions, une série de pratiques servira d'indicateurs de la négociation des agencements culturels des couples mixtes.

Ce mémoire de maîtrise se divise en trois parties incluant sept chapitres. La première partie comporte trois chapitres et sert à contextualiser l'objet de la recherche. Le premier chapitre présente une revue de littérature. Elle porte, entre autres, sur l'évolution du champ d'étude des relations interethniques en Europe et, surtout en Amérique du Nord. Une section se consacre aux couples mixtes comme base des relations interethniques où les différents modèles de relations interethniques spécifiques aux mariages mixtes seront présentés. De plus, nous abordons certaines dimensions soit : les pratiques quotidiennes et les quelques pratiques des couples mixtes analysées en sciences sociales relativement à la question du rapport de genre et du réseau de parenté.

La méthodologie suit au chapitre 2. Toutes les étapes exigées par la rigueur d'un travail scientifique y sont exposées. Elle permet d'évaluer la portée de l'étude au plan de la justification des choix méthodologiques concernant le terrain, les techniques d'enquête, l'échantillon et le schéma d'analyse.

Le troisième chapitre présente les informations relatives au contexte d'entrevue, aux caractéristiques socio-démographiques et à l'historique de chacun des couples mixtes rencontrés. Une description des informatrices et informateurs permet de mieux comprendre le contexte dans lequel ils s'inscrivent et, ainsi mieux transmettre une partie de leur réalité aux lecteurs. Le processus scientifique de la recherche ayant comme

conséquence de faire disparaître cette réalité humaine derrière les données, il nous importe de rendre hommage à nos informatrices et informateurs en présentant brièvement leur trajectoire.

La deuxième partie du mémoire présente en trois chapitres l'analyse descriptive des données de terrain. Vingt-sept pratiques répertoriées par les informatrices et informateurs lors des entrevues sont divisées en trois catégories : 1) Les pratiques événementielles (Chapitre 4. Les événements clés de l'histoire des couples), 2) Les pratiques quotidiennes (Chapitre 5. La vie conjugale au quotidien) et 3) Les pratiques cérémonielles qui se divisent en deux catégories: les rites de passages qui surviennent qu'une seule fois dans la vie des individus et les rites sociaux collectifs qui sont récurrents (Chapitre 6. Les pratiques cérémonielles de la vie conjugale). Ainsi, chacune des pratiques sera analysée de manière descriptive en faisant ressortir les tendances, selon quatre modèles d'agencement culturel, et la pertinence de chacun des principaux facteurs sociaux .

Le dernier chapitre présente l'ensemble des résultats de la recherche. Nous y reprenons chacun des quatre modèles d'agencement culturel afin d'explorer s'il existe un modèle dominant ou si les couples mixtes utilisent une variété de modèles en fonction des types de pratiques. En ce sens, nous tenterons de mieux contextualiser les raisons pour lesquelles les couples mixtes négocient tel ou tel autre modèle. Pour ce faire, nous analyserons par croisement l'influence des principaux facteurs sociaux. Finalement, de nouvelles pistes de recherche seront indiquées.

Partie I : La contextualisation de la recherche

Chapitre 1. La modélisation des relations interethniques

Chapitre 2. La recherche au cœur des unions mixtes

**Chapitre 3. La présentation des informatrices et des
informateurs : La singularité des rencontres**

Chapitre 1. La modélisation des relations interethniques

Le couple mixte qui constitue l'élément central de ce projet de recherche, est analysé sous l'angle des relations interethniques. La majorité des études sur les mariages mixtes est réalisée en comparaison directe ou indirecte avec les mariages non-mixtes. Dans le cas de la présente étude, le couple mixte représente plutôt une forme concrète d'analyse d'un type de relations interethniques. Ce n'est pas tant la relation entre les conjoints en tant qu'époux qui nous intéresse, mais plutôt la relation quotidienne que construisent deux individus issus de groupes ethniques différents. En fait, la relation interethnique entre les conjoints de couples mixtes est d'une grande importance (McDermott 1977). D'abord, elle se vit au quotidien, c'est-à-dire qu'elle est récurrente et constante dans la dynamique familiale. C'est au jour le jour, de la première rencontre à la séparation, que les conjoints partagent leur «ethnicité». De plus, le couple représente la «base de la société» dans un contexte occidental, car c'est au sein du foyer familial que se créent, se recréent et se transmettent entre autres, les pratiques culturelles entre les parents et les enfants (Rogers 1977). Avant d'étudier la transmission culturelle d'une génération à l'autre, il importe de comprendre comment s'articule l'agencement culturel des pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles entre les conjoints, ce que se propose d'appréhender ce mémoire de maîtrise.

1.1 Les relations interethniques : un champ de recherche multidimensionnel

Le développement du champ d'étude de l'ethnicité et des relations interethniques s'est étendu inégalement selon les disciplines et surtout, selon les pays. Par exemple, les États-Unis ont très tôt investigué la diversité ethnique comme phénomène urbain. Dès le début du vingtième siècle, l'École de Chicago a pris les devants dans ce champ d'intérêt. En France, le développement est récent en ce qui concerne les recherches sur l'ethnicité, nous fait remarquer Bertheleu (1997) dans son article «À propos de l'étude des relations inter-ethniques et du racisme en France». L'auteure propose certaines raisons pour expliquer le retard et les lacunes actuelles dans ce domaine. D'abord, la sociologie s'est largement arrêtée au concept de «classe sociale» pour comprendre le comportement de la société française. Ensuite, la politique d'assimilation, prônée par l'État français, n'a pas encouragé un approfondissement des connaissances sur l'ethnicité. La diversité étant appelée à se fondre en deux ou trois générations dans le modèle unique du citoyen. Comme Bertheleu (1997) le précise, jusqu'au moment où les groupes ethniques ne sont

pas considérés comme un «problème» social, l'État français consacre peu de financement à ce champ d'étude.

Cependant, depuis quelques décennies, en France comme en Amérique du Nord, l'intérêt pour les relations interethniques s'est accru particulièrement dans les grands centres urbains où se concentrent une grande diversité ethnique provenant de l'immigration internationale. Ainsi, les théories et les approches se succèdent et s'imbriquent afin de couvrir l'étendue du phénomène de l'ethnicité. Poutignat et Streiff-Fenart (1995), sociologues français, rédigent un ouvrage sur l'ethnicité où ils tentent de circonscrire le concept au travers notamment des diverses grandes approches théoriques.

Le **primordialisme** développé par Shils en 1957 se définit ainsi : « Ceux qui, sans l'avoir choisi, partagent l'héritage culturel transmis par des ancêtres communs, la source d'attachements primaires et fondamentaux » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 96). Ce qui aujourd'hui est contesté, c'est en fait, le «naturel» de l'ethnicité. La transmission de la culture par les ancêtres ainsi que le lien avec la parenté demeurent valables, mais on retient ces éléments comme étant acquis et non pas innés comme le prétend la théorie du primordialisme.

Inspiré de l'évolutionnisme de Darwin, la théorie **socio-biologique** analyse l'ethnie et la race comme un critère qui différencie les «parents» des «non-parents». Le but du groupe (humain dans ce cas-ci) est de maximiser sa reproduction. Il y a un lien qui unit les «apparentés» en raison de la similarité génétique.

Dans les approches dites **instrumentaliste** et **mobilisationniste**, l'ethnicité est prise comme une stratégie servant à obtenir des biens économiques et du pouvoir politique. Par solidarité avec le groupe ethnique, les membres s'organisent ensemble afin de tirer le maximum de profits collectifs. Il y a donc une division entre les individus visant à inclure certains membres et à en exclure d'autres. Cependant, en situations (économiques et politiques) inégales, la formation de groupes ethniques tend à diminuer ou à revendiquer la domination du groupe ethnique majoritaire.

Dans la même logique que les théories instrumentalistes, Poutignat et Streiff-Fenart (1995) présentent les théories **néo-marxistes**. Ici, c'est le système étatique qui est à l'origine de la division des individus en groupes ethniques. Si l'État accepte de recevoir un certain nombre d'immigrants, c'est par intérêt économique car les nouveaux venus

représentent une main-d'œuvre à bon marché. « Les divisions ethniques et raciales sont appréhendées à partir des fonctions qu'elles remplissent dans le système capitaliste, notamment celles de permettre la création d'une force de travail bon marché ou la constitution d'une armée de réserve de travail » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 117). L'ethnicité est prise à un niveau fonctionnel et est directement liée à l'économie des pays industriels.

C'est avec les approches **néo-culturalistes** qu'on analyse la culture comme un système inclus à l'ethnicité. La culture est, contrairement à l'approche du primordialisme, apprise et intériorisée. Le néo-culturalisme est pertinent pour la présente étude car il s'intéresse aux interactions entre les individus de différentes origines ethniques. « Des contextes inter-ethniques dans lesquels les acteurs en interaction mettent en œuvre des jeux de langage pouvant être, suivant les situations uniformes, imbriqués ou incommensurables » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 122). L'approche néo-culturaliste prend pour acquis que les individus à qui on a transmis un bagage culturel vont, en contact avec différents individus, adopter diverses stratégies. Les individus ont alors la possibilité de modifier le contenu de leur bagage culturel par des échanges interethniques.

La dernière approche élaborée par Poutignat et Streiff-Fenart (1995) est celle de **l'interaction sociale**. Cette approche aborde les relations interethniques à un niveau macrosocial et au niveau des représentations. Selon cette approche, l'ethnicité est construite au moment où les groupes d'individus entrent en contact les uns avec les autres. Il se crée alors une dichotomie entre les «membres» et les «outsiders». La théorie des frontières de Barth, très connue en sciences sociales, a bouleversé la compréhension de l'ethnicité à une époque où l'ethnicité était perçue comme une donnée innée. De plus, cette approche de l'ethnicité comme forme d'interaction sociale implique tout un champ d'analyse portant sur l'identité. En effet, pour être désignés «membres» ou «outsiders», les individus doivent se créer un système de classification et de catégorisation. De ce point de vue, les éléments culturels prennent de l'importance car l'identité se base à la fois sur le sentiment d'appartenance au groupe et sur le partage de certains éléments culturels.

L'article de Meintel «Introduction : Nouvelles approches constructivistes de l'ethnicité» (1993) vient ajouter une autre perspective à l'analyse de l'ethnicité. Cet article, publié dans la revue *Culture*, a pour but de présenter une synthèse de la plénière «Identities : mouvements et changements» présentée lors du congrès de la Société Canadienne

d'Anthropologie en 1992. L'auteure constate que les théories de l'ethnicité sont désormais orientées vers le **constructivisme**, c'est-à-dire que l'ethnicité est construite par les interactions entre les individus et qu'il y a constamment des modifications aux niveaux du contenu et des frontières. Cette approche va dans le même sens que celle de «l'interaction sociale» de Poutignat et Streiff-Fenart (1995). Meintel (1993) remarque qu'encore un grand nombre d'études demeurent imprégnées des théories primordialistes et essentialistes qui considèrent l'ethnicité comme «naturelle». Par exemple, les mariages mixtes sont analysés en fonction d'une forme finale de l'assimilation des immigrants, les femmes opprimées (en pays non-modernes) sont libérées par leur immigration en pays industrialisés, les enfants d'immigrants se retrouvent pris entre deux registres culturels antagoniques, etc. Meintel (1993) nous propose d'envisager ces mêmes problématiques selon une approche constructiviste. Déjà, les chercheurs optant selon cet angle obtiennent des résultats différents. Les mariages mixtes n'impliquent pas nécessairement l'assimilation du groupe ethnique minoritaire à la culture du groupe majoritaire ou les possibilités stratégiques de la multiplicité identitaire des enfants de deuxième génération ne sont pas pathologiques.

Au total, ces différentes approches s'attardent en fait, sur différents aspects de l'ethnicité sans qu'elles ne soient systématiquement en contradiction. Plusieurs perspectives sont orientées vers une compréhension macrosociale de l'ethnicité tandis qu'un certain nombre aborde le phénomène au niveau plus individuel. De multiples théories de l'ethnicité révèlent aussi la multiplicité des dimensions où l'ethnicité peut se trouver mise en saillance. Dans le cadre de notre étude, nous retiendrons quelques éléments théoriques dont l'importance du lien avec la parenté comme extension du groupe ethnique. Également, la perspective constructiviste est particulièrement intéressante au sens où elle permet de croiser le courant néo-culturaliste à celui de l'interactionniste. Les individus, porteurs d'un bagage culturel transmis et intériorisé, ont la possibilité de construire, déconstruire et reconstruire de nouvelles pratiques culturelles en raison, entre autres, de leurs interactions avec différents individus. Le couple mixte représente au sein de la sphère familiale et quotidienne une forme extrême du continuum des relations interethniques où deux individus, inclus dans leur parentèle réciproque, agissent et négocient de la culture, construisent, déconstruisent et reproduisent de l'ethnique.

1.2 Le couple mixte comme unité de base des relations interethniques

Il est finalement assez rare que les couples mixtes soient saisis pour explorer les modalités où s'expriment des relations interethniques ou encore comme un espace social où s'élaborent les processus de négociation entre deux cultures. À l'instar de ce qu'est la famille pour la société, le couple mixte est l'unité de base des espaces sociaux mettant en scène des relations interethniques entre deux fractions de population. Chaque conjoint d'un couple mixte est, par définition, porteur d'un bagage culturel distinct. Leur union, a priori comprise dans un terme assez long, les amènera à partager quotidiennement ces bagages culturels réciproques dans les activités au jour le jour comme lors des événements clés de leur histoire. L'étude de ces couples comme une forme extrême de relations interethniques ne peut que contribuer à éclairer ce qui se passe entre des groupes sociaux plus importants. Par ailleurs, la « biculturalité » des conjoints des couples mixtes s'insèrent dans un rapport de genre où les femmes et les hommes sont socialisés en fonction de rôles et perçus différemment. Mais les conjoints de couples mixtes sont aussi des agents sociaux qui ont la possibilité d'agir sur les événements.

La littérature consultée portant sur les unions mixtes, principalement française et américaine, est abondante. L'interprétation des auteurs par rapport aux différences culturelles des conjoints vivant en unions mixtes est en elle-même assez variée. Nombre de modèles d'analyse sont proposés. Les extrêmes qui sont d'un côté l'assimilation soit la conversion totale des pratiques culturelles d'un des conjoints au profit de celle de son partenaire, et de l'autre la stratégie communicationnelle (Streiff-Fenart 1989) qui font du foyer conjugal un lieu de délibération des modèles intermédiaires se jalonne le continuum des possibles.

1.3 La relation interethnique des couples mixtes : de multiples modèles

La littérature scientifique (voir par exemple, Tual 1974, Tinker 1973, Richard 1991, Périgaud 1974, Berman 1968, Schneider 1989, Gray 1992, Benturqui et al. 1990) révèle qu'il existe deux modèles théoriques qui peuvent être définis ensemble : la « conversion religieuse » et l'« assimilation ». Par **assimilation**, on entend qu'un des conjoints va tendre vers la culture de l'autre en adoptant les pratiques, le comportement et le sentiment d'appartenance. On sous-entend que le sens de cette assimilation s'oriente inévitablement vers le conjoint du groupe majoritaire. Ceci signifie que lorsqu'un(e) conjoint(e) issu d'un groupe ethnique minoritaire épouse un ou une native, ce premier adoptera les pratiques

du groupe majoritaire. Il semble que le sens de l'assimilation vers la culture majoritaire soit davantage le désir de la société, et particulièrement, de la belle-famille. Par exemple, l'étude de Tual (1974) qui porte sur les Françaises ou les étrangères installées en Iran et ayant épousées des hommes iraniens, confirme cette idée de l'assimilation. L'auteure a réalisé un terrain en Iran entre 1968 et 1972 afin de collecter des données sur une centaine de cas de couples mixtes qu'elle a recueillis dans les registres de l'État civil des villes de Abadan et Téhéran. Ce sont les belles-familles qui s'attendent et surtout, qui font en sorte que l'«étrangère» s'assimile à la culture iranienne. Tual (1974) constate que dans la réalité, les couples mixtes tendent à respecter les normes sociales tout en adaptant quelques pratiques. Bref, l'étude de Tual (1974 : 71) réfute l'idée d'une assimilation parfaite.

« On voit toujours très mal ce que les femmes deviennent dans le groupe qui les a reçues, comment elles s'y intègrent, comme si, en quittant la maison du père et en entrant dans celle de leur mari, elles devaient faire table rase de leur existence antérieure et devenir, en fonction de la nouvelle situation, amnésiques sur différents points de leur passé et de leur conditionnement psychologique ».

Une partie de la littérature scientifique révèle toutefois des recherches prouvant que l'assimilation peut tout aussi bien aller dans un sens comme dans l'autre (Schneider 1989, Gray 1992, Périgaud 1974, Benturqui et al. 1990). Les neuf membres de la « Commission Islam » du département missionnaire des Églises protestantes de la Suisse romande ont joint leurs réflexions afin de rédiger un guide pratique pour les couples islamo-chrétiens vivant en Suisse (Benturqui et al. 1990). Ils estiment qu'une partie des couples mixtes qu'ils ont côtoyés a tendance à adopter une tradition plus que l'autre. Certains chercheurs constatent que ce seraient les individus (souvent des femmes) originaires du groupe majoritaire qui opteraient pour la conversion et/ou l'inclusion au groupe ethnique minoritaire (Spickard 1989, Berman 1968, Bensimon et Lautman 1974, LeBlanc 1991).

La **conversion** est un autre concept fréquemment abordé dans la littérature. Ce terme s'applique uniquement dans le cas de mariages interreligieux, c'est-à-dire, l'union de deux individus de religions différentes. Dans ce contexte, les nombreuses études réalisées abordent principalement les problématiques vécues par les groupes ethniques juifs. Dans le cas d'unions mixtes, certains auteurs (Tual 1974, Tinker 1973, Richard 1991, Périgaud 1974, Berman 1968) estiment que l'un des deux conjoints doit préférentiellement ou obligatoirement se convertir à la religion de son époux ou de son épouse. Bensimon et Lautman (1974) ont réalisé une étude quantitative basée sur 145 couples (quatre groupes : 1) couples mixtes sans conversion, 2) couples mixtes avec conversion, 3)

couples juifs, 4) couples chrétiens). L'étude par questionnaire a été contractée en 1970 dans la région parisienne de France. Les auteurs chérissent l'idée que la conversion serait l'origine de tensions et de conflits conjugaux. Berman (1968), psychologue, base son ouvrage sur les témoignages de couples qui l'ont consulté au cours de ses onze ans de pratique. S'intéressant à l'intermariage des Juifs aux États-Unis, Berman (1968) remarque que le mariage mixte doit nécessairement impliquer la conversion des conjoints à une seule religion. Toutefois, l'auteur reconnaît qu'au niveau des pratiques culturelles, il peut y avoir la présence des influences des deux origines ethniques. Cette double appartenance culturelle a été soulevée par Berman (1968), au niveau de la socialisation des enfants. L'auteur parle du choix d'un lieu de résidence par exemple, dans un quartier multiethnique au détriment d'un quartier majoritairement intraethnique juif. Berman (1968) ne présente pas les conséquences de la biethnicité au niveau de la relation conjugale. C'est en fait, ce que ce projet de maîtrise tentera d'explorer : la relation interethnique entre les conjoints. Les études actuelles reconnaissent que les conjoints de plusieurs couples mixtes demeurent affiliés à leur religion d'origine sans opter pour la conversion. Cette modification sociale serait due à la diminution de l'emprise du clergé sur les individus.

Bien que la majorité des études présente les mariages mixtes comme une forme d'assimilation, plusieurs auteurs ont constaté que la réalité n'est pas aussi dichotomique. L'ensemble de la littérature consultée présente d'une manière complémentaire la problématique de l'union de différences culturelles entre les conjoints de couples mixtes. Pour présenter les modèles d'agencement culturel autres que l'assimilation et la conversion, au sein des couples mixtes, les chercheurs en sciences sociales utilisent une variété de termes. La versatilité de ces concepts laisse supposer que la relation interethnique entre les époux d'union mixte est complexe.

Varro (1995) a dirigé une recherche-action sur les couples mixtes franco-allemands vivant en France ou en Allemagne. De 1985 à 1988, sept animateurs ont invité une trentaine de conjoints d'union mixte à participer à cinq rencontres de groupe. Avec la synthèse des discussions et des observations lors de ces rencontres, Varro (1995 : 199) constate que le couple mixte est beaucoup plus une **juxtaposition** de deux cultures, qu'une biculturalité.

« Le mariage avec un(e) étrangère(er) ne débouche pas forcément sur une biculturalité au sens plein (mélange ou synthèse de cultures différentes) pour le sujet, mais davantage peut-être sur une juxtaposition de deux monoculturalités ».

La juxtaposition dont parle l'auteure, vient mettre les deux cultures côte à côte sans les mélanger. Les résultats de l'étude réfutent l'idée d'un rassemblement de double pratiques culturelles en un seul ensemble cohérent.

De son côté, Barbara (1991, 1993¹) croit que la relation interethnique entre les conjoints est dynamique sans être binaire. Il parle plutôt d'une **conjugaison** cohérente des pratiques. Cette conclusion se rapproche sensiblement d'une synthèse combinant les deux cultures. Barbara (1993) met en évidence l'aspect dynamique de la conjugaison des pratiques, car les conjoints mixtes ont la possibilité de transformer perpétuellement leur agencement culturel.

Guérend (1974 : 140) part de l'hypothèse que « les couples [mixtes] dépassent les deux nationalités d'origine et appellent un autre ensemble culturel ». Son étude basée sur 130 questionnaires postaux et 25 entrevues recueillies entre 1969 et 1971 auprès de mariages mixtes franco-allemands dont la moitié de l'échantillon vit en France et l'autre en Allemagne lui permet de conclure que les pratiques des couples mixtes tendent vers une synthèse. Le mélange auquel il réfère, s'avère un accommodement entre les points forts et les points faibles de chacune des cultures. La notion d'accommodement vient préciser que les conjoints doivent modifier leurs pratiques de manière à les faire convenir à la relation conjugale.

Pour Varro et Gebaver (1995) qui ont conjointement rédigé un chapitre de l'ouvrage sur les mariages mixtes entre Français et Allemands, le modèle d'assimilation est illusoire, car nous sommes dans une période où l'**interculturalisme** est socialement valorisé. L'étude de Sung Lee (1990) confirme cette valorisation de la diversité ethnique. Cette auteure a étudié l'intermariage des Chinois de New York. Au cours de son terrain de deux ans, elle a consulté les relevés de mariage et réalisé un certain nombre d'entrevues d'une heure auprès de conjoints mixtes. Pour elle, le modèle assimilationniste des années 60 du «blanc-anglo-saxon-protestant» est remplacé par une ouverture à la diversité culturelle. À New York, ville multiethnique où les particularités culturelles prennent une importance, il est désormais avantageux de parler une autre langue que l'anglais (Sung Lee 1990). À Montréal, on pourrait croire que les deux langues officielles (français et anglais) sont une nécessité et qu'une troisième langue ouvre de nombreuses possibilités personnelles,

¹ Barbara a rédigé son ouvrage vulgarisé sur les couples mixtes à partir d'une étude universitaire qu'il a menée. Cependant, dans cet ouvrage, il n'a pas repris sa méthodologie dont nous ne pouvons pas évaluer la portée.

sociales et économiques. Varro et Gebaver (1995), dont l'étude porte sur des Françaises «transplantées» en Allemagne, prétendent que l'interculturalisme devient un moyen positif d'investissement personnel. Nous observerons sur notre population de couples mixtes montréalais comment joue cette question linguistique et plus longuement celle de diversité culturelle. Sung Lee (1990 : 73) note que la norme semble s'orienter vers un modèle triculturel. « The tricultural situation seems to be the norm rather than the exception in intermarriages among Chinese in New York city ». En effet, la particularité de son étude provient du fait qu'elle a sélectionné des couples dont un conjoint est d'origine chinoise et l'autre est tout autant américain qu'issu d'un autre groupe ethnique, d'où la troisième influence culturelle. La recherche de Streiff-Fenart (1989) sur trente couples franco-maghrébins en France est basée sur un échantillon de deux groupes : 1) 18 hommes maghrébins mariés à des Françaises, 2) 12 hommes français mariés à des Maghrébines. Avec un terrain de trois ans, l'auteure a interviewé les couples mixtes en tenant compte d'indicateurs tel le rapport de genre, la classe sociale et le réseau de parenté. Les résultats font ressortir les bénéfices de la double culture. Elle précise cependant que cette distinction ne devient positive que dans les milieux intellectuels, alors qu'au contraire, la distinction stigmatise les individus de la classe populaire.

Dans le même ordre d'idée, Spickard (1989) a étudié selon une approche d'interaction sociale l'évolution au vingtième siècle de l'image du «Nous» et des «Autres» en tant que groupe ethnique. Les résultats² de son étude historique longitudinale sont basés sur l'intermariage des Japonais, des Juifs et des Noirs aux États-Unis. L'auteur estime que l'aspect subjectif de cette image «ethnique» permet de comprendre la possibilité et la variabilité des unions mixtes. Par exemple, une ouverture face à l'interculturalisme favorise l'union d'individus d'origine ethnique différente. Selon Spickard (1989), les actions des individus sont gérées par les idées. Donc, la structure sociale de la mixité conjugale peut être comprise en prenant en compte simultanément les représentations et les actions qui en découlent.

D'autres chercheurs abordent la question de l'intérêt mutuel envers la culture de l'autre. Ainsi, un conjoint épouse parfois quelqu'un d'une autre culture en raison de son attirance vers cette autre culture. En même temps, il est possible que son partenaire tente de son côté de s'éloigner de sa culture en épousant quelqu'un à l'extérieur de son groupe

² L'auteur ne mentionne pas avec précision sa méthodologie de recherche et de collecte de données.

ethnique (Bensimon et Lautman 1974). Berman (1968 : 547) démontre l'ironie de la situation :

« Intermarried face a special problem of mutual accomodation when it becomes evident -as it sometimes does- that the partner of Gentile origin is motivated to get into Judaism, while the Jewish partner hoped his cross-ethnic mate would help him find a way out of the Jewish community ».

Schneider (1989) étudie l'intermariage des Juifs, aux États-Unis et au Canada. Son ouvrage est basé sur un terrain de trois ans, pendant lequel Schneider (1989) a interviewé des couples mixtes, des travailleurs sociaux, des psychologues, des Ministres et des Rabbins. L'auteure constate cet intérêt envers l'autre culture et elle rapporte que le mariage interreligieux entre les Chrétiens et les Juifs ne sont pas le fruit du hasard. En effet, les Chrétiens, interviewés par Schneider (1989), mentionnent avoir été attiré par le judaïsme ou être déjà sorti avec des Juifs avant même de rencontrer leur conjoint. Tinker (1973) a analysé les mariages mixtes des Japonais aux États-Unis. Il a relevé les mariages mixtes à partir de la liste de mariages dans la région de Fresno (Californie, États-Unis). Ses données concernent les mariages contractés entre 1958 et 1971. Tinker (1973) en arrive aux mêmes résultats que Schneider (1989). Par exemple, les femmes japonaises prétendent être attirées par des caractéristiques physiques des Américains qu'elles ne retrouvent pas auprès des hommes japonais. Ainsi, depuis les années 60, les hommes américains d'origine japonaise ont dû s'ouvrir à la possibilité de la mixité conjugale. Tinker (1973) révèle que les femmes américaines ayant épousé des hommes d'origine japonaise ont été attirées par des éléments culturels dont le conservatisme des hommes, leur rôle stable de mari. Ces Américaines, protestant contre une société raciste et contre des hommes qui se dissocient des leurs responsabilités familiales, ont ainsi préféré épouser des hommes d'origine japonaise.

Le modèle d'**asymétrie** et de **symétrie** dont Markoff (1977) fait état dans son article «Intercultural Marriage : Problem Areas» démontre bien la complémentarité des analyses. Selon Markoff (1977), psychiatre, les deux modèles qu'il présente sont en fait des solutions pour régler les problèmes de divergences au sein des couples mixtes. Précisons que son étude se base sur la population hawaïenne, caractérisée par un très haut taux de mixité ethnique. D'abord, il définit la solution symétrique « where each partner gives up part of his or her culture and adopts some elements of the spouse's culture with a rough sort of equivalence » (Markoff 1977 : 60). Markoff (1977) prétend que pour un meilleur résultat avec la solution symétrique, les couples mixtes devraient être à distance de leurs deux réseaux de parenté. De plus, l'auteur mentionne que cette division, quasi équivalente

des pratiques culturelles, crée un nouveau système de pratiques. La solution qu'il présente ensuite, se nomme «asymmetrical» et est semblable à ce que nous avons déjà défini précédemment avec le modèle d'assimilation. « One of the marital partners adopts, almost entirely or in large part, the culture of the other, and appears largely to give up his or her own culture » (Markoff 1977 : 60). Selon Markoff (1977), cette solution, stabilisant un plus grand nombre de conflits interculturels, est plus courante lorsque le couple établit des liens serrés avec un des deux réseaux de parenté. Le modèle d'asymétrie, selon l'étude de Sung Lee (1990) sur les Chinois, montre que ce sont les conjoints non-chinois qui tendent vers la culture chinoise. Gray (1992) confirme que c'est souvent le conjoint du groupe majoritaire (Américain) qui met de côté son bagage culturel d'origine pour adopter celui de son conjoint hispanique. Les analyses de Gray (1992) proviennent d'une étude sur 228 familles ayant été interviewées par téléphone suite à leur comparution au tribunal pour une cause de divorce. Dans un autre sens, Varro (1995) note que certains individus deviennent plus nationalistes et plus partisans de leur identité ethnique en raison de la constante confrontation culturelle.

Romano (1988), auteure de l'ouvrage *Inter-cultural Marriage. Promises and Pitfalls*, envisage les mariages mixtes comme étant plus difficiles que les mariages non-mixtes. C'est pourquoi son étude se veut un guide thérapeutique pour les couples désirant s'engager dans une relation interethnique. L'auteure demeure vague sur la méthodologie; cependant elle qui nous informe qu'à l'ajout de son expérience personnelle, elle prend en compte les idées de centaines de couples mixtes (de tous les pays) qu'elle a rencontrés. Romano (1988) propose entre autres, quatre modèles de relations conjugales typiques des unions mixtes (1) la soumission, 2) le compromis, 3) l'oblitération et 4) le consensus). Le premier modèle de relation interethnique est celui de la **soumission** qu'elle définit lorsqu'un des deux partenaires abandonne sa culture pour adopter celle de l'autre. Le fait de remplacer toutes ses pratiques culturelles par les pratiques de son époux (car la soumission est particulière aux femmes), représente exactement le même modèle que celui de l'assimilation présentée en début de chapitre. De plus, Romano (1988) estime que ce type de mariage ne peut pas fonctionner pendant très longtemps parce que, selon elle, une perte totale de sa propre identité demeure tout à fait impossible. L'aboutissement du modèle de soumission n'implique pas nécessairement la séparation des conjoints, mais plutôt la possibilité d'un passage à un autre type de relation interethnique plus ouverte culturellement. Le deuxième modèle élaboré par Romano (1988) est le **compromis**. Romano (1988) identifie le compromis lorsque la relation interethnique permet à chacun des partenaires de mettre de côté certains éléments culturels pour laisser à l'autre

l'opportunité et pour adopter certains de ses traits culturels. Romano (1988) explique que même si les conjoints consentent à faire de nombreux compromis, il se peut que l'un d'eux ou les deux ne soient jamais satisfaits. Contrairement au modèle de soumission, le compromis est caractérisé par le fait que les deux conjoints s'investissent dans un processus de transformation de leurs pratiques culturelles. Le modèle d'**oblitération** est plutôt rare. Ce modèle s'explique par le fait que les membres du couple effacent toutes traces de leurs deux cultures pour en adopter une troisième. Romano (1988) envisage ce type de relation dans un contexte où les deux conjoints quittent leur pays d'origine pour vivre dans un troisième pays où aucun des deux vit à proximité de son réseau de parenté. Ce type de modèle ne sera pas analysé dans ce projet de maîtrise car aucun couple de l'échantillon ne répond à ces critères. En fait, notre recherche tente davantage de resituer le couple dans ses relations avec les réseaux de parenté. Le dernier modèle, celui du **consensus**, est présenté par Romano (1988 : 121) comme l'idéal pour un mariage interethnique.

« If we were to choose an ideal intercultural marriage model, we would be inclined to say that it is one based on consensus, i.e. agreement. Consensus is related to compromise in that it implies a give-and-take on the part of both partners. [...] Both are whole people and whole partners, with a solid sense of self, of their own differentness, and their individual needs, values and expectations for which they are willing to fight. »

Le consensus recoupe certains points du modèle de compromis, dont la négociation interethnique pour l'orientation culturelle des pratiques. En plus, ce modèle introduit la notion d'entente mutuelle, ce que le modèle du compromis n'implique pas nécessairement. Un terrain commun doit exister ainsi que des espaces où les conjoints peuvent conserver certaines de leurs différences culturelles les plus importantes. La réalisation de cet espace commun nécessite de la part des partenaires un engagement dans un processus d'échanges, de transactions et de négociations de leurs pratiques culturelles d'origine vers un ensemble de pratiques propre à leur vie de couple. Romano (1988) stipule que ces quatre modèles (soumission, compromis, oblitération et consensus) respectent la dynamique du couple. Romano (1988) envisage plutôt la question en fonction d'un processus de succession (et non de superposition) des quatre modèles où les couples ont la possibilité de stagner dans un seul modèle. Le projet de maîtrise tentera de diviser des sous-ensembles de pratiques afin d'identifier des distinctions par rapport à la spécificité de l'utilisation de divers modèles d'agencement culturel.

L'étude de Streiff-Fenart (1989) *Les couples franco-maghrébins en France* constitue un ouvrage de référence dans le cadre de cette recherche. Dans le même sens que Romano

(1988), Streiff-Fenart (1989) élabore un chapitre entier sur les divers modes de négociation de la différence culturelle entre les conjoints de couples mixtes. L'auteure établit trois modèles dans lesquels s'inscrivent les couples interviewés.

D'abord, la **domination culturelle** dérivée du modèle d'assimilation et de la soumission se définit comme suit : « La situation conjugale est [...] très nettement et explicitement définie par l'effacement de la différence culturelle au profit de l'un des conjoints, et les rapports du couple se sont établis sans ambiguïté sur la domination unilatérale d'un univers culturel » (Streiff-Fenart 1989 : 100). Elle précise que ce modèle s'applique principalement aux couples mixtes de milieu populaire, c'est-à-dire des Français mariés à des Maghrébines. « La supériorité du mode de vie et des habitudes culturelles des Français, est facilement reconnue par les deux conjoints comme un fait indiscutable, particulièrement dans le domaine de la vie quotidienne et des normes d'éducation » (Streiff-Fenart 1989 : 101). Dans certains cas, elle ajoute que ce modèle va au-delà de l'assimilation et devient un hyperconformisme. En ce sens, l'épouse marquera son affiliation à la culture française en exagérant ses pratiques nouvellement acquises.

Ensuite, Streiff-Fenart (1989) définit la stratégie d'**affrontement culturel** comme une certaine rivalité entre les deux partenaires. Le but est d'atteindre un équilibre par alternance, et ce dans un rapport contradictoire de domination culturelle et de domination de genre. Pour chacun des choix conjugaux, il y a à la fois une perte pour un et un gain pour l'autre. Ce modèle de négociation des différences met en évidence les formes de pouvoir : « Celles qu'exercent globalement les hommes sur les femmes, et celles qu'exercent globalement les membres du groupe majoritaire sur ceux du groupe minoritaire » (Streiff-Fenart 1989 : 104). En d'autres mots, le conjoint dominant dans le rapport de genre est dominé dans le rapport interculturel. La chercheuse constate effectivement que ce sont une majorité de couples de type «Françaises avec des Maghrébins» qui adoptent cette stratégie.

En dernier lieu, Streiff-Fenart (1989) parle d'une **stratégie communicationnelle**. C'est par la communication que les conjoints négocient leurs différences. « Gérer la mixité matrimoniale consiste à faire du foyer conjugal un lieu de délibération, où les conjoints négocient de façon répétée la définition de leur identité familiale commune » (Streiff-Fenart 1989 : 105). Bien entendu, ce modèle n'est applicable que dans la mesure où l'on postule que les individus sont égaux dans la relation de genre et la relation entre les

cultures. Dans son étude, cette stratégie est mise en scène par les couples de milieux intellectuels.

En somme, les modèles de relations interethniques entre les conjoints de couples mixtes peuvent se classer entre deux extrêmes. Premièrement, les conjoints choisissent d'adopter un seul ensemble culturel. Ainsi, un conjoint s'assimile au groupe de son époux. La confrontation culturelle bidirectionnelle est la seconde tendance identifiée où les époux puisent systématiquement dans l'un ou l'autre des ensembles culturels pour créer leurs pratiques conjugales. Les modèles conjugaux de relations interethniques sont analysés à partir d'une variété de critères dont le rapport de genre, la dynamique majoritaire/minoritaire, la classe sociale, la religion, la parenté, le type de couples mixtes, etc. La majorité des modèles sont présentés comme stratégie de négociation conjugale, ce qui laisse place à la flexibilité et à la créativité individuelle lors de la mise en scène des pratiques. Ces différents modèles de relations chez les couples mixtes inspirent nos propres hypothèses de recherche (cf. supra, Chapitre 2. La recherche au cœur des unions mixtes). Contrairement aux analyses précédentes, ce projet de maîtrise considèrera que différents modèles de relations interethniques peuvent se superposer au sein d'un même couple. Nous tenterons d'analyser si des domaines de la vie conjugale sont plus propices que d'autres à certains modèles d'agencement culturel. Par ailleurs, les recherches effectuées se font généralement en fonction de nombreux facteurs explicatifs tel la classe sociale, la dynamique majoritaire/minoritaire, le rapport de genre et le réseau de parenté. Dans le cas de cette maîtrise, des pistes de recherche seront établies à partir de trois dimensions : la dynamique majoritaire/minoritaire, le rapport de genre et la participation des réseaux de parenté.

1.4 Les pratiques

La question des pratiques de la vie conjugale est peu abordée par la littérature scientifique. Les études féministes se sont quant à elles, consacrées à la sphère domestique. Domaine qui a aussi été repris par les sociologues et dont nous ferons état. Pour ce qui est des pratiques événementielles et cérémonielles, nous n'avons pas beaucoup d'information, mis à part la littérature de l'anthropologie exotique décrivant les rites de passage de différentes sociétés. L'anthropologie urbaine tout comme le champ de la mixité laissent un grand vide concernant les pratiques conjugales. Il est important de comprendre la notion de «quotidienneté», car certaines des pratiques conjugales en lien avec la sphère domestique seront analysées dans ce mémoire. La revue de littérature qui suit démontre que les scientifiques ont analysé le domaine du quotidien comme un champ

d'intérêt pertinent à la connaissance du comportement humain. Nous remarquerons qu'il est possible d'analyser la problématique du quotidien selon des angles très diversifiés. Par la suite, nous nous concentrerons sur les pratiques quotidiennes qui représentent une des dimensions importantes de ce champ d'étude, en raison de leur récurrence. Nous remarquons que les pratiques quotidiennes ont été étudiées par le courant des études féministes qui a utilisé la variable de genre. La sociologie s'est aussi penchée sur la question du quotidien tout en gardant la notion de genre comme variable significative.

1.4.1 Les pratiques quotidiennes

Goffman (1973), ethnologue américain dont l'ouvrage porte sur la notion de quotidienneté, considère que dans le comportement humain, la distinction la plus importante est celle de genre. « Il n'existe pas de société où les membres des deux sexes, aussi étroitement liés qu'ils soient, ne maintiennent pas certaines apparences les uns devant les autres. » (Goffman 1973 : 126). Giard (1980) utilise une grande quantité de données pour réaliser son étude. Outre l'analyse qu'elle fait à partir de deux banques de données quantitatives sur les pratiques alimentaires et culinaires des Français, elle réalise douze entretiens à domicile de deux heures auprès de femmes de petite et moyenne bourgeoisie. L'entrée en matière de l'ouvrage de Giard (1980) se fait par l'affirmation que le travail dans la sphère domestique n'est pas dans la nature des femmes. Il semble qu'il soit encore nécessaire de répéter d'études en études que le rapport de genre est une question de culture et non de nature. Giard (1980) tout comme Lefebvre (1961), sociologue français, qui théorise la notion de «quotidienneté» s'entendent pour dire que le rapport de genre demeure indissociable de l'analyse du «quotidien».

Giard (1980) déplore que cette sphère des pratiques quotidiennes demeure beaucoup trop insignifiante aux yeux de la recherche scientifique. Le quotidien n'est pas reconnu ni par la recherche ni par la société (l'auteure parle «d'invisibilité sociale»), car celles qui le mettent en scène sont des femmes. Prenant l'exemple des pratiques culinaires, Giard (1980) affirme que les femmes sont responsables de tout cet univers de la nourriture, sauf lorsqu'on parle de gastronomie, il semble que ce qualificatif soit réservé au genre masculin.

Le champ d'intérêt de la quotidienneté est l'objet central de réflexion de l'œuvre de Lefebvre. Selon cet auteur, la vie quotidienne constitue un niveau de la réalité sociale. Ce niveau est à la fois imprégné de culture et de structure. Lefebvre (1961) tend justement à démontrer les paradoxes de cette quotidienneté. Il définit la vie quotidienne comme « le

petit côté de la vie, l'élément humble et sordide [...] les détails de la journée, les gestes qui se répètent inévitablement » (Lefebvre 1961 : 47-48). Bien que la quotidienneté apparaisse d'une banalité incroyable, elle prend un sens particulier, car les pratiques coutumières qui la constituent y sont profondément ancrées.

Parmi les dimensions étudiées par Goffman (1973, 1974), nous en retrouvons deux qui nous intéressent dans le cadre de cette recherche, à savoir : la vie quotidienne et les rites d'interaction. Goffman (1973) considère que la mise en scène de la vie quotidienne s'exprime à travers les représentations entre les individus. Par représentation, il entend « La totalité de l'activité d'un acteur qui se déroule dans un laps de temps caractérisé par la présence continue de l'acteur en face d'un ensemble déterminé d'observateurs influencés par cette activité » (Goffman 1973 : 29). Il analyse dans le détail comment l'expression d'un individu donne une impression à l'autre. L'auteur tente de comprendre l'ensemble des subtilités de ce processus. Par exemple, l'expression directe de la communication verbale, l'expression indirecte du comportement, le désir de contrôler l'impression que l'on donne à autrui, l'impression qui peut être soit cynique, soit sincère, etc. Il y a ainsi une grande variété de possibilités offertes à l'acteur qui met en scène sa vie quotidienne. Il est d'intérêt d'analyser les façons de faire des individus au quotidien car ces pratiques sont profondément acquises par les individus qui y ont été socialisés. Dans ce mémoire nous reprendrons un ensemble de pratiques de la vie quotidienne. Nous tenterons de connaître quels sont exactement les pratiques des couples mixtes de l'échantillon et comment ils négocient les connaissances pratiques acquises par leur groupe ethnique d'origine.

L'ouvrage *Les rites d'interaction* de Goffman (1974) s'inscrit dans la même logique. L'auteur tente d'analyser l'interaction dans les situations les plus minimales et courantes de la vie de tous les jours. L'étude de Goffman (1974) pourrait se transposer à l'étude des interactions entre les conjoints d'origine ethnique différente. Pour Goffman (1974), la « ligne de conduite », c'est-à-dire la manière dont un individu doit agir est propre à son groupe d'origine. Ce postulat est mis en avant dans la compréhension de l'agencement culturel des conjoints de notre échantillon. Effectivement, on considèrera que l'individu a appris de son groupe d'origine un ensemble de comportements, de manières d'agir, lui permettant de mettre en scène à la fois les rites quotidiens et les rites cérémoniels. Notre étude sur les couples mixtes veut comprendre comment les conjoints vont réussir à agencer leur ligne de conduite réciproque pour créer leurs pratiques de manière cohérente

et éventuellement créer de nouvelles pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles.

Segalen et Cuisinier (1973) réunissent dans un ouvrage collectif de sociologie de nombreuses études européennes suivant une approche du cycle de la vie familiale. Avec cette notion du cycle de la vie familiale, les auteurs approfondissent une facette de la quotidienneté de Lefebvre. L'approche du cycle de la vie familiale se veut dynamique. Effectivement, en parlant de cycle, nous pouvons y inclure toute une série de transformations (ex. l'âge, les rôles des individus qui évoluent, la taille de la famille et les événements) qui sont cohérentes par leur lien dans un cycle. De plus, le fait que les individus quittent leur famille pour créer la leur, est analysé comme un événement de ce continuum. Le concept du cycle de la vie familiale permet de contextualiser les pratiques quotidiennes dans un ensemble beaucoup plus vaste. Les cycles s'entremêlent et se complètent par leurs interrelations. Ainsi, les thématiques de l'avortement, du divorce, de la dénatalité, du partage des tâches sont toutes reliées non pas seulement dans un temps et dans un lieu, mais aussi dans un ensemble dynamique qu'est le cycle de la vie familiale.

Dans *Sociologie de la famille*, Segalen (1988) aborde la question des pratiques de la quotidienneté. Elle y développe plusieurs concepts, notamment celui de la famille contemporaine européenne ainsi que celui des rôles des hommes et des femmes dans la famille. L'étude de Segalen (1988) analyse la famille comme institution et ce, à travers le temps. Actuellement, la famille contemporaine est de taille restreinte, repliée sur le couple ; elle est un lieu de consommation et non de production ; elle a éliminé sa fonction d'assistance mais elle se charge, en partie, de la socialisation des enfants. Elle est un lieu privilégié d'affection. Tout comme Lefebvre (1961), Segalen (1988) croit que la vie familiale n'est pas uniquement régie par les structures externes, car elle laisse aux individus la capacité d'agir. Cette créativité permet l'étude d'une variété de modèles, particulièrement depuis l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail. Le groupe familial peut aussi être perçu comme un lieu de gestion du pouvoir. Segalen (1988 : 259) considère :

« Que le groupe domestique est un lieu où se concentrent des ressources (revenu, patrimoine), où s'effectue un véritable travail, le travail domestique, même s'il n'est pas rémunéré, où se branchent différents réseaux de parenté, de voisinage, d'affinité où peut s'opérer une régulation des contraintes par la répartition des tâches entre les membres du groupe, où se prennent les décisions qui modifient profondément l'activité de chacun ».

Dans ce contexte, l'auteure énumère quelques théories sur la ségrégation des rôles entre les conjoints. Premièrement, la «théorie parsonnienne» estime que les rôles familiaux sont liés aux rôles sociaux. Par exemple, les hommes ont un rôle externe de pourvoyeur et les femmes, un rôle interne d'affectivité. Quant à la «théorie du réseau de Bott», elle «associe le degré de ségrégation des rôles à la densité des réseaux de relation des époux en dehors du foyer » (Segalen 1988 : 232). L'hypothèse «de la famille à double carrière» analyse la ségrégation des rôles comme structure des comportements. Ici les choix se font parmi des rôles professionnels et domestiques. Ce qui se confirme par une des analyses de Statistique Canada « La course contre la montre : les personnes de la génération du baby-boom (25-44 ans) » (Frédéric 1995) qui affirme que les femmes diminuent les heures de travail rémunéré, pour s'investir, davantage que leur conjoint, dans les tâches domestiques.

Dans une perspective historique, Segalen (1988) constate que les rôles des hommes et des femmes ont évolué. La femme est davantage présente dans la sphère publique et l'homme s'investit de plus en plus dans la sphère privée. Toutefois, il n'est pas possible de parler de partage équitable des tâches, ni dans la société européenne étudiée par Segalen ni dans la société canadienne enquêtée par Statistique Canada. La tradition semble demeurer imprégnée dans les comportements. Dans ce contexte, l'emploi rémunéré de la femme est perçu comme étant secondaire dans le couple tandis que son rôle pour la socialisation des enfants conserve sa priorité.

Parmi la littérature sur les couples mixtes, quelques auteurs ont ajouté la variable du rapport de genre dans l'analyse des données ou du moins, ils consentent à une explication sociale et culturelle de la division sexuelle des rôles (Barbara 1993, Neyrand et M'Sili 1996, Parmentier 1974). Selon Romano (1988), c'est une question de «forme». L'auteure affirme que d'une société à l'autre, ce qui change, c'est la forme de la supériorité masculine. Lautman (1973), par contre, accorde beaucoup d'importance à la distinction homme/femme qu'elle utilise comme une variable significative.

Ce projet de maîtrise sur les pratiques des couples mixtes portera une attention particulière au rapport de genre lié à l'analyse des pratiques quotidiennes. Les entrevues qui ont été réalisées auprès des conjoints nous révéleront des pistes d'analyse concernant le domaine de l'organisation des rôles et des responsabilités de chacun des conjoints au sein de la vie conjugale.

1.4.2 Les couples mixtes et leurs pratiques

Au travers la culture, le thème des pratiques culturelles des couples mixtes est peu approfondi par les chercheurs. On note un vide particulièrement à propos des fêtes célébrées par les conjoints d'unions mixtes. Toutefois, quelques thèmes ont soulevé un plus grand intérêt de la part des chercheurs, comme ceux de la communication, des pratiques religieuses, du rapport de genre, des enfants et de la nourriture. Pour Neyrand et M'Sili (1996)³ et Romano (1988), la vie quotidienne des couples mixtes peut devenir une source de conflits car les pratiques routinières sont en constante confrontation.

Prenons par exemple le lieu de résidence qui offre pour certains couples l'imposition d'un choix. Pour Romano (1988), il existe trois possibilités : 1) les conjoints se rencontrent dans le pays de l'un et ils s'y établissent ; 2) ils se rencontrent dans un pays, se marient et déménagent dans le pays de l'autre ; 3) les conjoints se rencontrent ou s'établissent dans un pays dont aucun n'est originaire. Barbara (1993), prenant en exemple le cas de couples franco-allemands, remarque que les couples vont tenter de s'établir à proximité de la frontière des deux pays.

En ce qui concerne l'aménagement intérieur du logement, Guérend (1974), Varro et Müller (1995) et Barbara (1993) évoquent quelques cas afin de démontrer que les couples mixtes ne se sentent pas dans l'obligation de se soumettre totalement au modèle d'installation du pays de résidence. La commodité et les personnalités des conjoints déterminent l'aménagement de l'appartement. L'aménagement révèle donc la dualité des origines de chacun. Parfois, l'aspect esthétique et décoratif sont les seuls éléments symbolisant la double culture (Barbara 1993).

Romano (1988) aborde les pratiques entourant la nourriture qui sont très présentes lors des cérémonies. L'auteure détermine que la nourriture représente toute la profondeur de la culture car elle rappelle l'enfance et le lien familial. Elle décortique l'alimentation selon quatre éléments : 1) ce qui est mangé 2) le moment où l'on mange 3) l'endroit où l'on mange et avec qui 4) et la manière dont on mange. D'autres chercheurs dont Barbara (1993) constate que certaines façons de manger peuvent être acceptables dans certaines circonstances et ne plus l'être dans d'autres. Par exemple, manger avec ses doigts, alors que ce sera interdit en présence d'invités. Au chapitre 5 La vie conjugale au quotidien de ce

³ Étude quantitative sur 1000 couples en relation mixte en France, c'est-à-dire un(e) conjoint(e) marié(e) à un(e) étranger(ère).

mémoire se trouve une section qui décrira les pratiques alimentaires des couples mixtes de notre échantillon.

Selon les études consultées, la communication des couples mixtes se distingue des couples non-mixtes sur plusieurs aspects. Dans le cas des mariages mixtes étudiés en Europe, ces couples unissent des individus parlant des langues différentes. Barbara (1993) et Varro (1995) ont constaté que les conjoints donnent la priorité à une seule langue pour la communication conjugale qui sera souvent celle du pays de résidence. Barbara (1993) affirme que celui ou celle qui maîtrise le mieux la langue du couple détiendra alors une certaine force décisionnelle. L'auteur estime qu'étant en charge des relations externes, cette personne jouira d'un plus grand pouvoir. Ceci peut avoir comme conséquence qu'un conjoint parle toujours au nom du couple.

Lorsqu'un conjoint apprend la langue de son époux, les modalités face aux langues utilisées au sein de la vie familiale sont diversifiées : une seule langue est parlée, les deux langues le sont ou même trois langues peuvent être parlées par les époux (Sung Lee 1990, Varro 1995). Ces auteures s'entendent pour dire que la langue est également symbolique. Ce qui les amène à la communication non-verbale qui doit être contextualisée. La connaissance de la culture permet de mieux comprendre les non-dits. Sung Lee (1990) estime que les problèmes de communication ne sont pas d'ordre linguistique mais d'incompréhension culturelle. Les résultats de Lautman (1973) découlent de son étude quantitative réalisée en France sur 126 couples qui se divisent en cinq groupes : 1) 47 hommes juifs mariés à des femmes catholiques, 2) 28 femmes juives mariées à des hommes catholiques, 3) 11 femmes converties au judaïsme, 4) 20 couples juifs et 5) 20 couples catholiques. Lautman (1973) au contraire conclut que les couples mixtes développent une meilleure communication que les couples homogames en raison de leurs divergences. Il semble fréquent, même dans le cas où les conjoints adoptent une seule langue dans leur relation conjugale, que l'autre époux apprenne les rudiments de cette autre langue ou qu'il manifeste un intérêt pour l'apprendre.

D'autres auteurs ont abordé la question de l'utilisation de la langue, mais chez les enfants. Ainsi, Guérend (1974), Varro et ses collaborateurs (1995) ont porté une attention particulière au bilinguisme des enfants. Les auteurs constatent que le bilinguisme est davantage valorisé dans les milieux intellectuels alors que dans les milieux populaires on le bannit pour, croit-on, ne pas induire en erreur les enfants. Parmentier (1974) étudie les couples mixtes unissant des Américaines (40) et d'autres étrangères (12) à des Français.

Pendant l'année 1969 elle réalise son terrain en interviewant à plusieurs reprises les femmes de ces couples mixtes. Parmentier (1974) ajoute une autre alternative pour les parents qui n'ont pas donné priorité au bilinguisme en famille tels la présence de filles au pair⁴, les camps de vacances ou l'école bilingue. Le chapitre 5. La vie conjugale au quotidien, consacré aux pratiques quotidiennes, s'attardera en partie, sur l'utilisation des connaissances linguistiques des couples mixtes vivant à Montréal.

À l'égard des pratiques religieuses, il faut tout d'abord mentionner la célèbre hypothèse de Kennedy (1944, 1952⁵) basée sur l'étude statistique de plus de 10 000 mariages contractés entre 1870 et 1940 à New Haven aux États-Unis. Cette hypothèse est construite sur le principe d'un «triple melting pot» où les unions matrimoniales se produisent non plus à l'intérieur du groupe ethnique mais à l'intérieur d'une des trois grandes religions : protestante, catholique ou juive. « Cultural lines may fade, but religious barriers are holding fast » (Kennedy 1944 : 334). Quelques auteurs réfutent cette hypothèse. Sung Lee (1990) démontre la faiblesse de cette théorie car elle exclut entre autres, tous les Asiatiques et les Noirs. Sung Lee (1990) précise que la religion est une question de choix individuel et que la conversion ne représente pas un obstacle à l'intermariage pour certains, et ce particulièrement pour les Chinois. Dans le même sens, les pratiques religieuses ne semblent pas conflictuelles parmi les couples mixtes, entre autres, parce que plusieurs individus seraient déjà athées avant la rencontre avec leur conjoint (Lautman 1973, Varro 1995). L'article de Lautman (1973) «Cycle de vie domestique et incidences de l'hétérogamie religieuse : le cas des mariages mixtes entre juifs et catholiques en France», révèle que les enfants sont souvent inscrits (par le baptême, par la circoncision) dans la communauté religieuse d'un de leurs parents, bien qu'un grand nombre de conjoints soit non-pratiquant. Quant à Barbara (1993), il constate que les conjoints mixtes qu'il a étudiés en France, pratiquent séparément leur religion et peuvent quelques fois assister à certains rituels ou respecter les tabous de la religion de leur époux. Dans le chapitre 5. La vie conjugale au quotidien de ce mémoire, les pratiques par rapport à la religion des couples mixtes seront analysées. Il sera alors possible de constater ce que les couples mixtes montréalais de l'échantillon privilégient comme agencement culturel par rapport à la religion.

⁴ Certaines familles emploient une jeune fille qui provient d'un autre pays et qui vient habiter au sein de la famille pour s'occuper des enfants.

⁵ L'auteure a repris la même étude pour confirmer les résultats pour la période de 1870-1950.

Les loisirs et les vacances des couples mixtes ont également été étudiés par les chercheurs. Certains affirment que les voyages dans le pays du conjoint exilé ne sont pas possibles pour tous les couples, principalement en raison de leurs faibles ressources financières (Barbara 1993, Varro 1995). Seul Guérend (1974), s'est attardé aux loisirs et à la présence des médias du pays d'origine. Par ailleurs, Lautman (1973) dont l'étude traite de l'influence des différences religieuses chez les couples mixtes, prétend que les époux ne participent pas conjointement aux activités sociales et culturelles, car ils préfèrent y assister chacun dans leur groupe d'origine. Les ouvrages demeurent tout de même restreints et les analyses ne vont pas en profondeur au sujet des pratiques de divertissement.

D'autres pratiques sont évoquées telles la gestion financière de la famille (Varro 1995), les valeurs (Sung Lee 1990, Romano 1988) et la notion de temps (Romano 1988, Barbara 1993, Guérend 1974). De même, parmi les fêtes, les célébrations et les coutumes, seule la cérémonie du mariage a été analysée. Les données analysées démontrent la variabilité des pratiques et le désir des conjoints de joindre les deux traditions (Sung Lee 1990, Barbara 1993). Nos analyses de pratiques événementielles et cérémonielles permettront de combler cette lacune dans la littérature scientifique. En fait, ce projet de recherche exploratoire s'attardera aussi bien aux pratiques événementielles, quotidiennes qu'aux fêtes célébrées par les couples mixtes. L'analyse des données ouvrira des pistes sur l'agencement culturel de ces unions mixtes selon une variété de situations.

1.5 Le réseau de parenté

La relation interethnique des couples mixtes est complexe parce qu'elle ne concerne pas uniquement la relation entre deux époux. Il importe de la situer dans un contexte plus général. Il faut tenir compte de facteurs explicatifs tels que les réseaux de parenté qui visent à transmettre et maintenir certaines pratiques culturelles et peuvent avoir une influence sur la relation conjugale. LeBlanc (1991 : 14), dont le mémoire de maîtrise porte sur une dizaine de couples mixtes Canadiens Français et Sépharades à Montréal, affirme que : « La réalité des familles biethniques ne peut être divorcée du contexte sociétair dans le pays de résidence : c'est-à-dire, les relations interethniques qui caractérisent la société de résidence et la présence des membres des familles étendues dans le milieu de résidence ». Markoff (1977 : 59) confirme l'importance de l'entourage dans la compréhension de la relation interethnique entre les conjoints mixtes. « Not only the surrounding family, but the surrounding society in general, may seriously affect the intercultural marriage ». Dans le cadre de ce projet, nous

tiendrons compte de l'influence du réseau de parenté sur les relations conjugales. Ainsi, le réseau de parenté devient une donnée qui pourrait expliquer l'orientation culturelle de certaines pratiques conjugales en particulier lors des cérémonies.

Le réseau de parenté demeure un élément des plus étudiés en anthropologie. Les chercheurs ont successivement analysé l'importance de l'urbanisation (migration vers les villes)⁶ ou la migration internationale⁷. Ils attendaient un affaiblissement du réseau de parenté. Cependant, cette panoplie d'études nous confirme qu'au contraire, le réseau de parenté demeure très solide à la fois en contexte d'immigration et/ou en milieu urbain.

Il est impossible dans le cadre d'une analyse des relations interethniques, de ne pas tenir compte de la proximité des couples mixtes à leur réseau de parenté respectif. Différentes études⁸ concluent qu'en général, les couples habitent à proximité de leurs réseaux de parenté, ce qui permet aux familles de se fréquenter sur une base régulière. Quant à Lautman (1973), elle a approfondi le sujet pour découvrir que les relations avec la famille de la femme sont quelque peu meilleures que celles avec la famille de l'homme. Elle explique ceci par le fait que les mères des époux sont beaucoup plus hostiles à l'union mixte de leur fils. Parmentier (1974) renchérit les propos de Lautman (1973). Ces auteures estiment que certains des conflits entre les conjoints originent dans cet attachement à leur «mère». Lautman (1973) et Parmentier (1974) parlent de la surprotection des mères vis-à-vis de leurs fils. Au contraire, Barbara (1993) affirme que les parents seraient plus tolérants envers le mariage de leur fils avec une étrangère qu'ils ne le sont envers leur fille. Pour sa part, Schneider (1989) a constaté que lorsque le lien est très intime entre les parents et leurs enfants (fille ou fils), ceci devenait à l'occasion nocif pour la relation conjugale. D'un point de vue fonctionnel, le réseau de parenté représente à la fois une source d'entraide et une forme de contrôle sur le groupe (Bott 1971, Barbara 1991). Tinker (1973) estime que pour comprendre la vie familiale, il faut non seulement analyser les relations entre les parents et les enfants et entre les conjoints, mais aussi la relation de la famille étendue. Dans ce contexte, il démontre que même si les individus sont en droit de sélectionner leur conjoint, il

⁶ Voici quelques exemples d'ouvrages qui ont traité de la parenté en milieu urbain : Bott 1971, Fonseca 1990, Fortin et al. 1985, Lomnitz 1977, Pitrou 1977 et Rhein et Cribier 1980.

⁷ Les ouvrages suivants abordent la question de la parenté en contexte de migration internationale, prouvant ainsi que la parenté se maintient, sinon, elle s'intensifie dans les premières phases de la migration. Voir : Pessar 1982, Macdonald et Macdonald 1964, Hovanessian 1989, Fontaine 1990, Hassoun 1993, Tilly et Brown 1967, Fawcett 1989, Boyd 1989, Breton 1964, Campani 1985, Choldin 1973.

⁸ Voici quelques études sur la proximité résidentielle de la parenté : Bott 1971, Berman 1968, Roberge 1985, Pitrou 1977, Lomnitz 1977, Hovanessian 1989, Fortin et al. 1985, Fonseca 1985, Collard 1985, Boullier 1989.

n'en demeure pas moins que les parents se sentent concernés par ce choix. Certains parents auront directement ou indirectement orienté la décision de leurs enfants. Différents facteurs peuvent expliquer pourquoi les parents réagissent positivement ou négativement à l'annonce du mariage mixte de leur enfant.

Comme nous l'avons mentionné en introduction, certains conjoints d'unions mixtes ne s'identifient pas comme «interethniques» tandis que leur entourage leur renvoie constamment cette image. Markoff (1977) dont l'étude porte sur les événements et les lieux qui causent des problèmes au sein de couples mixtes, évoque l'ironie de la situation : « [La parenté] may tend to emphasize the cultural differences which the marital partners try to reduce and compromise » (Markoff 1977 : 59).

L'étude américaine de Schneider (1989) signale une plus ou moins grande tolérance face au mariage mixte de leurs enfants. Elle souligne la présence de réactions drastiques entre les parents et leur enfant engagé dans une relation mixte. Les parents juifs ressentent des émotions profondes de douleur et de haine ainsi qu'un sentiment de culpabilité face à une éducation religieuse trop forte ou pas assez forte.

« But of course even in the families of clergy there can be- and is- guilt that perhaps were too overbearing in their religious stance and for that reason the child married out [...] Christian parents express disapproval for personal, social, or theological reasons ; Jewish parents feel pain, guilt, anger and helplessness » (Schneider 1989 : 104-5).

Pour ce qui est des parents non-juifs, ils appréhendent l'inconnu, l'antisémitisme. Périgaud (1974) a créé un modèle mathématique du niveau de mixité des couples mixtes franco-arméniens. Pour ce faire, il a délimité un territoire de la communauté arménienne en banlieue parisienne de France en y répertoriant tous les mariages contractés entre 1920 et 1970. Ce qui implique 712 cas (dont un groupe témoin de couples non-mixtes). L'auteur révèle que les parents craignent également une perte culturelle que subiront les petits-enfants.

D'autres chercheurs estiment que la mixité, en tant que stigmaté (c'est-à-dire, lorsque le réseau de parenté n'accepte pas qu'il y ait un mariage mixte au sein de la famille), peut avoir des répercussions sur les relations conjugales et familiales. Par exemple, certains parents refusant l'union mixte de leur fils ou de leur fille peuvent aller jusqu'à rompre tous liens avec leur enfant (Schneider 1989, Spickard 1989, Streiff-Fenart 1989, Sung Lee 1990, Berman 1968, Barbara 1991). Cette attitude négative fait en sorte que certains enfants vont préférer briser leur relation amoureuse au profit d'une bonne entente

familiale. Toutes aussi significatives que sont les problématiques de relations interethniques, peu d'études ont jusqu'à présent abordé ces questions de rupture conjugale pour respecter les normes familiales (Sung Lee 1990).

Quant à Spickard (1989) et Barbara (1991) ils constatent que certains parents, s'ils ont peur de l'assimilation de leur enfant et surtout de leurs petits-enfants vers la culture du conjoint Autre, vont adopter une stratégie de resserrement des liens. Cette stratégie cherche à assurer la transmission de certaines pratiques culturelles et symboliques. L'étude «Father's participation in child custody arrangements among Hispanic, Non-Hispanic White and Intermarried Families» de Gray (1992) concernant les rôles des pères de couples mixtes divorcés, vient confirmer l'idée d'une forte présence des pères auprès de leurs enfants. L'auteur constate que les pères d'ex-couples mixtes vont renforcer leurs liens avec leurs enfants dans le souci de leur transmettre leur culture et leur identité.

À ces différents éléments d'analyse, s'ajoutent ceux du temps ainsi que de la présence d'événements significatifs au sein de la relation interethnique. Barbara (1991) estime que ces derniers ont la capacité de modifier la qualité des rapports entre le couple et les familles. Par exemple, l'étude de Berman (1968) reconnaît que la conversion au Judaïsme peut avoir un effet de fierté pour la belle-famille qui reconnaît cet effort de se conformer aux coutumes du groupe. En ce qui concerne la naissance d'un enfant, les conclusions des recherches varient. D'une part, on croit que les conflits vont s'amplifier (Berman 1968, Rogers 1977, Markoff 1977), de l'autre, certains estiment que l'événement heureux améliore les rapports avec les parents (Spickard 1989, Streiff-Fenart 1989).

Ces recherches montrent donc les effets que peuvent avoir les réactions négatives des parents à l'égard du mariage mixte de leur enfant. Elles illustrent aussi que la peur de perdre le contrôle et leur influence sur leur enfant en est la principale raison. Nous constatons des nombreuses interrelations entre la relation conjugale et leurs réseaux de parenté dont les influences doivent être prises en considération pour comprendre le phénomène de la mixité qui dépasse largement l'unité conjugale.

Conclusion

Pour l'instant, plusieurs éléments de cette revue de littérature sont à retenir. D'abord, l'objet de cette étude -le couple mixte- est analysé comme une forme distincte dans le champ d'étude des relations interethniques. Ce type de relation interethnique diffère des modèles

sociétaux, car il implique deux individus d'origine ethnique différente où s'imbriquent des éléments de socialisation de genre et qui par ailleurs implique des réseaux de parenté. Dans ces couples mixtes c'est au quotidien que s'agence les pratiques culturelles. Pour ce qui est de la dimension des pratiques quotidiennes, les sociologues accordent un intérêt à ce champ d'étude. Par contre, l'analyse de ces pratiques au sein des couples mixtes demeure précaire. C'est pourquoi cette maîtrise apportera des pistes d'analyse sur les pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles. Enfin, la littérature sur le réseau de parenté, comme dimension de l'objet d'étude, confirme la pertinence et surtout la présence du réseau de parenté dans la vie conjugale. Ainsi, un intérêt particulier sera accordé à cette dimension dont nous tenterons de dégager l'influence sur les pratiques culturelles des couples mixtes. Les études sur la mixité nous apportent certains renseignements concernant un certain nombre de pratiques dont l'alimentation, la langue, la religion, la cérémonie du mariage. Dans notre analyse, nous reprendrons ces pratiques en plus de nous attarder sur plusieurs autres pratiques conjugales qui ne sont pas ressorties lors de la recension des écrits.

Chapitre 2. La recherche au cœur des unions mixtes

2.1 La description des étapes

Au cours de ce chapitre, nous aborderons les techniques privilégiées lors du processus de recherche. Les choix méthodologiques seront expliqués. La rigueur des techniques méthodologiques de collecte de données et d'analyse ont pour but de garantir la validité des résultats de la recherche.

2.1.1 La situation de la recherche

2.1.1.1 L'originalité de la question de recherche

L'originalité de ce projet de recherche provient à la fois de l'angle d'étude du couple mixte et de la particularité des conjoints rencontrés. Du point de vue des mariages mixtes, les conjoints de cette étude ne représentent pas le couple type des études antérieures, c'est-à-dire un natif (surtout une native) marié à un nouvel immigrant. Ici, l'échantillon est constitué de Québécois d'origine ethnique francophone (hommes ou femmes) mariés à des immigrants de deuxième ou de troisième génération ayant été socialisés dans le système scolaire du Québec¹.

Anctil (1984) présente une synthèse des ouvrages sur le maintien linguistique des allophones de Montréal au cours de son article «Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal». Cet article démontre la spécificité de Montréal comme une métropole distincte des autres métropoles d'Amérique du Nord. Si le mode de vie de cette métropole est différent, c'est en raison de sa forte densité de population d'origine ethnique différente et du fait que la ville est à la fois francophone et anglophone. Les immigrants vivant à Montréal auraient plus tendance à conserver leur langue d'origine que leurs compatriotes résidant ailleurs au Canada. « Le facteur déterminant de la persistance ethnique résiderait toutefois dans la constitution au sein de la ville de deux majorités linguistiques » (Anctil 1984 : 449). Dans la même optique, Fortier (1991 : 50) affirme que la double majorité linguistique permet la transmission des langues minoritaires.

¹ Parmi les vingt conjoints interviewés, deux personnes font exception car elles ont reçu leur éducation scolaire ailleurs au Canada ou à l'étranger.

« L'ambiguïté occasionnée par la position minoritaire au Canada d'un groupe majoritaire au Québec, de même que par des politiques fédérales et provinciales difficilement compatibles, favorisent un taux de continuité des langues minoritaires plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada ».

Cet aspect de la continuité de certaines pratiques culturelles démontre l'unicité du contexte montréalais comme choix de terrain.

Ajoutons que les pratiques cérémonielles et les pratiques quotidiennes, et leurs liens avec les réseaux de parenté sont très peu abordés dans les études sur les couples mixtes. Cette maîtrise aura alors comme défi d'explorer ce champ.

2.1.1.2 Une recherche exploratoire

Outre la difficulté à trouver des participants pour l'étude, les contraintes inhérentes au travail de recherche de maîtrise (temps, moyens financiers) obligent à restreindre l'étendue de l'échantillon. Cependant, en recherche qualitative, il n'est pas nécessaire d'interroger un grand nombre d'informateurs, car on privilégie la qualité des rencontres. L'ouvrage méthodologique de Lofland (1971 : 91) plaide dans ce même sens : « Each interview of this kind tends to produce a rather large amount of rich material. [...] Studies based on intensive interviewing have typically used only from about 20 to 50 interviews ». Selon Deslauriers (1991), avec un nombre de trente entrevues, il devient possible d'élaborer des statistiques. Dans le cadre de cette étude, dix couples mixtes, soit vingt conjoints ont été interviewés séparément pour une partie et conjointement pour une autre partie. Ceci nous donne alors un corpus de trente entrevues d'environ une heure chacune. Si l'échantillon de cette maîtrise est trop restreint pour prétendre en arriver à des résultats de recherche généralisables, il permet cependant l'exploration de certains aspects peu étudiés par les chercheurs en sciences sociales. L'ouvrage de méthodologie de Dalloz et Grawitz (1981 : 593) *Méthodes des sciences sociales* précise que l'étude sur un sujet nouveau ne peut être autrement qu'exploratoire : « Lorsque l'étude porte sur un secteur entièrement nouveau, il est probable qu'elle sera avant tout, descriptive, elle accumulera des matériaux à partir desquels on pourra seulement, en fin d'enquête, suggérer des hypothèses ou nouvelles lignes de recherche ». Les résultats de cette recherche nous permettront d'établir des tendances qui seront, espérons-le, vérifiées par des travaux futurs. Nous pouvons donc parler d'un « débroussaillage analytique » à propos de la relation interethnique des couples mixtes dans leurs pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles.

2.1.1.3 Les objectifs de la recherche et le cadre de l'analyse

Quatre objectifs ont été fixés dans le cadre de ce projet :

- 1) Décrire les pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles mises en oeuvre par les couples mixtes.
- 2) Explorer les modèles d'agencement culturel propres aux pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes.
- 3) Replacer les résultats des agencements culturels des couples mixtes dans un contexte plus large en identifiant le déterminisme de certains facteurs sociaux, tels que la dynamique majoritaire/minoritaire des groupes ethniques, le rapport de genre et de la participation des réseaux de parenté.
- 4) Identifier d'autres facteurs pertinents comme, par exemple, celui de la spécificité sociale, démographique, linguistique et politique du terrain montréalais. Dégager l'impact de l'évolution des rapports sociaux au fur et à mesure des générations.

Liés au deuxième objectif, nous retiendrons quatre modèles d'agencement culturel possibles. C'est ainsi que chacun des indicateurs (vingt-sept pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles) seront analysés en fonction des possibilités suivantes :

1. La **continuité** : Lorsque la pratique est en continuité avec leur groupe d'origine.
2. L'**incorporation** : Lorsqu'un conjoint maintient une pratique propre à son groupe d'origine et que l'autre conjoint adopte la même pratique.
3. Le **mélange créatif** : Lorsque les deux conjoints s'inspirent des deux groupes d'origine pour créer une pratique.
4. L'**invention** : Lorsque les deux conjoints ne s'inspirent pas de leur groupe d'origine pour créer une pratique radicalement nouvelle.

Afin d'explorer les choix d'agencement culturel dans un contexte plus large, l'analyse sera centrée sur les quatre questions suivantes :

1. La **dynamique majoritaire/minoritaire** a-t-elle des influences différenciées sur les pratiques du couple mixte ? Nous explorerons si le conjoint du groupe majoritaire (c'est-à-dire le groupe ethnique québécois francophone) ou le conjoint du groupe minoritaire (c'est-à-dire le groupe ethnique issu de l'immigration) ont des influences distinctes sur les différents ensembles de pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles.

2. Le **rapport de genre** est-il une forme de pouvoir qui oriente le choix d'un modèle d'agencement culturel au sein du couple mixte ? Plus précisément, nous tenterons d'explorer quels sont les différents ensembles de pratiques qui sont influencés par les femmes ou par les hommes. Par exemple, les femmes vont-elles avoir une influence plus prédominante que les hommes sur les pratiques quotidiennes ? Le rapport de genre peut-il avoir plus d'importance que l'origine ethnique par rapport à certaines pratiques ?

3. Est-ce que la participation des **réseaux de parenté** influence l'orientation culturelle des pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles du couple mixte ? Si un réseau de parenté s'insère dans les pratiques du couple mixte, ces pratiques seront-elles nettement imprégnées de la culture d'origine du réseau de parenté impliqué ?

4. Au-delà de ces facteurs explicatifs, qui sont les plus couramment requis dans la littérature, existe-t-il d'autres facteurs sociaux qui influencent les pratiques des couples mixtes montréalais ?

Nous faisons l'hypothèse que les couples mixtes adoptent des modèles d'agencement culturel (continuité, incorporation, mélange créatif et invention) qui varient selon les pratiques parce qu'ils subissent l'influence de plusieurs facteurs sociaux. Notre objet peut se modéliser comme suit dans le tableau I.

Tableau I : Le schéma de l'analyse

Hypothèse		
Les modèles d'agencement culturel (1. Continuité, 2. Incorporation, 3. Mélange créatif, 4. Invention) adoptés par les couples mixtes varient selon les pratiques.		
Dimensions		
Les pratiques événementielles (événements clés de la relation conjugale)	Les pratiques quotidiennes	Les pratiques cérémonielles (rites de passage, rites sociaux collectifs)
Indicateurs		
La première rencontre	La langue	La naissance
La période de fréquentation	Les repas	L'anniversaire de naissance
Les présentations aux familles	Les loisirs	La cérémonie du mariage
Les fiançailles	La religion	L'anniversaire de mariage
La décision de se marier	La gestion du budget familial	Le décès
La première cohabitation	Les enfants	Noël
La décision d'avoir des enfants	L'entretien domestique	Le Jour de l'An
		Pâques
		L'Action de Grâce
		La fête des mères / des pères
		Les réunions de familles
		L'Halloween
		Les «autres» fêtes des groupes ethniques minoritaires

2.1.2 Le choix du site du terrain

Le Québec compte une population immigrante² de 664 495 personnes (Statistique Canada, recensement 1996). 88%³ des immigrants demeurent dans la métropole montréalaise soit, 586 465 personnes (Statistique Canada, recensement 1996). Notons que la population immigrante de la région métropolitaine de Montréal représente 8% de la population totale au Québec. Si on ajoute les immigrants de deuxième ou de troisième génération dont les statistiques font peu état, la région montréalaise favorise une coexistence multiethnique tout à fait propice aux unions mixtes.

L'estimation précise du dénombrement des mariages mixtes est cependant difficile. Le Canada, comme la France et les États-Unis, a de la difficulté à établir des statistiques fiables et significatives. Dumas et Perron (1992) estiment qu'au Canada 12,4% des mariages sont mixtes. Par mixte, les auteurs définissent qu'un conjoint est né au Canada et l'autre à l'étranger. Cette définition pose un problème car d'une part, même si un conjoint est né au Canada et l'autre à l'étranger, tous les deux peuvent être de même origine ethnique mais de génération immigrante différente. D'autre part, les auteurs ne considèrent pas que l'union est mixte lorsque les deux conjoints sont nés à l'étranger. Par contre, de ce nombre, certains ne proviennent pas du même pays. Ce sont à peu près les mêmes arguments qui sont rapportés par les chercheurs américains et français (voir Hwang et Saenz 1990, Neyrand et M'Sili 1996, 1995). En prenant le cas des Français, Neyrand et M'Sili (1996, 1995) exposent deux raisons qui font que les couples mixtes ne figurent pas parmi les statistiques. D'abord, lorsqu'un(e) étranger(ère) épouse un(e) Français(e), il ou elle adopte la nationalité française. Ensuite, les enfants nés d'immigrants et ceux nés d'unions mixtes en France, sont automatiquement Français s'ils en font la demande à l'âge de la majorité. L'estimation des pourcentages de mariages mixtes impliquant des individus de deuxième ou de troisième génération ne peut, par conséquent, s'appuyer sur les statistiques données.

Le choix de Montréal comme lieu de terrain est intéressant dans la mesure où d'une part, la métropole regroupe un très fort taux d'individus d'origine ethnique différente, ce qui

² Statistique Canada (recensement 1996) définit la population immigrante ainsi : «Personnes ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.»

³ Elbaz (1994) et Reitz et Breton (1994) estimaient à 86% le taux de population immigrante vivant à Montréal.

augmente la possibilité des unions mixtes. Ensuite, des études montréalaises sur l'ethnicité laissent entendre que les individus d'origine immigrante maintiennent plus longtemps qu'ailleurs les identités et les pratiques culturelles propres à leur groupe ethnique d'origine (Anctil 1984, Meintel 1992, Fortier 1991). Donc, une étude montréalaise sur l'agencement culturel des pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes est tout à fait appropriée et permet d'explorer de nouvelles pistes de recherche.

2.1.3 Définir les critères de sélection des participants

Dans un échantillon restreint comme celui-ci, la variation au sein de la population choisie doit être réduite le plus possible dans la sélection. Concrètement, tous les critères d'inclusion ont été légèrement modifiés car peu de gens répondaient exactement au modèle de départ recherché. Dix couples mixtes ont été rencontrés, soit vingt conjoints. Tout d'abord, la distinction entre les couples mariés de ceux vivant en union libre n'est pas considérée. Étant donné qu'au Québec l'union libre est très répandue, les deux types de couples sont indifféremment présents dans l'échantillon.

Un premier critère d'inclusion correspond à l'origine nationale des ascendants des informatrices et informateurs. En effet, les origines nationales impliquent l'idée d'une transmission des pratiques culturelles, des valeurs et des croyances. Donc, chacun des couples mixtes doit répondre aux conditions suivantes : 1) Au moins un des conjoints est, par ses ascendants, d'origine nationale étrangère autre que québécoise. 2) Au moins, un des conjoints est, par ses ascendants, d'origine nationale québécoise. La majorité des conjoints sont nés au Québec. Certains conjoints sont eux-mêmes issus de couples mixtes (2), d'autres sont d'origine immigrante de première (1). Mais la majorité des conjoints de ces couples sont de deuxième (4) ou de troisième génération (3). Ce type de couple mixte est tout à fait spécifique car il nous permet d'explorer la présence (ou non) des pratiques du groupe ethnique minoritaire et ce, au terme de plusieurs générations. Les études antérieures sur les couples mixtes ont toujours considéré des couples alliant un natif et un étranger. Elles n'ont donc pas été en mesure d'évaluer l'influence de la socialisation dans le pays d'accueil à la deuxième et la troisième génération.

Comme deuxième critère d'inclusion, le temps de vie commune entre les deux conjoints doit être d'au moins un an. Pour ce qui est de notre échantillon, la stabilité de la relation, en temps, elle varie entre trois et vingt ans incluant la période d'avant la cohabitation. Il est

important que la relation conjugale soit stable depuis plusieurs années car leurs pratiques conjugales doivent être régulières. Du moins, les conjoints identifieront des pratiques qui se sont répétées à plusieurs reprises depuis le début de leur union.

Habiter la région de Montréal est le troisième critère d'inclusion et il est significatif. Effectivement, Montréal est la seule région québécoise à forte coexistence multiethnique et donc représente une situation distincte du reste du Québec. Une description plus complète de chacun des couples et des données socio-démographiques se trouvent au chapitre 3. La présentation des informatrices et des informateurs : La singularité des rencontres du mémoire avec un tableau synthèse des critères d'inclusion (cf. tableau II, p.58).

2.1.4 Le passage de la théorie à la pratique : la recherche de participants

2.1.4.1 Le recrutement des informatrices et des informateurs

Précisons qu'au moment d'amorcer le terrain, l'apprenti-chercheuse habitait la métropole montréalaise depuis quelques mois, ce qui se répercute dans la difficulté du recrutement d'informateurs et d'informatrices. Étant donné qu'il n'existe pas de lieu où se regroupent les couples mixtes, il a fallu tenter de rejoindre la population ciblée auprès d'associations ethniques et en plaçant des petites annonces dans les journaux. Ces démarches n'ont pas abouti au résultat escompté. Dans mon journal de bord du 19 juin 1998, je notais « Les choses n'avancent pas, elles stagnent ! Avec les annonces, j'ai reçu seulement deux téléphones. Le premier s'était trompé de numéro et le deuxième est un Mexicain qui se cherche un emploi ! Le découragement va bientôt m'envahir, je le crains. Mes expéditions dans les différents organismes n'ont pas encore porté fruit. » À partir de situations comme celles-ci, on réalise à quel point la dépendance face aux informatrices et aux informateurs est considérable, car la suspension de la maîtrise, pendant quelques mois, a été inévitable. Il a fallu redoubler d'énergie en quémandant à maintes reprises si les gens autour de moi ne connaissaient pas un couple mixte qui participerait à l'étude. Lorsque les contacts ont débuté (à l'automne 1998), il s'avère qu'un couple sur deux finit par refuser de participer. Évidemment, vouloir rencontrer les deux conjoints rendait la situation plus compliquée. Si un des deux conjoints n'est pas d'accord à participer à la recherche, c'est le couple au complet qui se trouve éliminé pour l'étude. Les entrevues sont longues, particulièrement pour les familles avec de jeunes enfants. L'ensemble de ces éléments a rendu le recrutement difficile.

Mis à part les contraintes de disponibilité, il existe un problème beaucoup plus profond et subjectif qui explique cette difficulté. Il s'agit de l'ambiguïté de la terminologie qui a été employée. D'abord, le terme *couple interethnique* a été utilisé. C'est le terme *interethnique* qui a suscité des problèmes. Ce terme provoque une confusion de sens parmi mon réseau social et parmi les gens ciblés pour l'étude. En changeant *couple interethnique* par *couple mixte*, il m'a semblé qu'un terme plus général serait plus clair. Ce n'est pas le cas.

Il s'est avéré que le problème de recrutement résidait à la fois dans l'identité des couples mixtes et dans la catégorisation effectuée par mon réseau social. En d'autres mots, les couples mixtes ne s'identifient pas plus à ce terme qu'à celui de couple interethnique. Presque tous les couples ont affirmé qu'ils n'étaient pas mixtes, que c'était seulement une couleur de peau différente, seulement un nom différent mais qu'en fait, ils étaient tous nés ici. Plusieurs ont refusé de participer aux entrevues pour ces raisons. Il ne semble pas y avoir une auto-identification à la mixité mais il existe des catégorisations pour les «Autres». Pour certains individus, les catégories se forment par les races (la couleur de la peau des conjoints doit être différente) : la mixité doit se voir. Pour d'autres, si la personne est au Québec depuis longtemps, elle n'a plus «d'origine ethnique» : elle est comme «nous autres». Bref, quand on cherche un couple mixte, il semble qu'on cherche un couple où les conjoints sont très différents (en apparence), ils sont dépareillés, ils sont incompatibles.

2.1.4.2 La technique de recrutement

Le terrain anthropologique est typiquement associé à la technique de l'observation participante et aux entrevues. Dans ce cas-ci, l'observation participante a dû être restreinte à l'observation lors des entrevues au domicile des participants car il n'existe pas de lieux où se rencontrent les couples mixtes⁴. Le corpus de données provient alors de rencontres auprès des conjoints en union mixte. La technique utilisée lors de la recherche d'un échantillon de couples mixtes est celle dite «boule de neige». Russel (1994 : 73) définit la technique d'échantillonnage «boule de neige» comme suit : « In snowball sampling you locate one or more key individuals and ask them to name others who would be likely candidates for your research ». Le choix de cette technique pourrait signifier qu'il existe un lien (un réseau) entre les couples mixtes. Sung Lee (1990) reconnaît qu'elle a eu

⁴ Il existe un regroupement montréalais pour les couples interreligieux nommé *Interchurch Families*. Par contre, je n'ai rencontré qu'un seul couple impliqué dans ce groupe.

beaucoup de difficultés à rencontrer des couples, particulièrement les conjoints masculins. Dans plusieurs cas, un seul conjoint a accepté de participer à son étude. La chercheuse a, elle aussi, procédé par la technique «boule de neige». Elle croit que les couples mixtes vont avoir tendance à remarquer facilement d'autres couples mixtes et à pouvoir les référer pour l'étude. La technique «boule de neige» fonctionne bien car lorsqu'un premier couple participe à cette expérience de l'entrevue et s'il en a apprécié le déroulement, il sera en mesure de la «recommander» à ses amis. C'est ainsi que s'enchaînent les rencontres.

Mentionnons que le recrutement par notre propre réseau social peut provoquer un biais. Étant donné que je suis moi-même Québécoise francophone, mon réseau social est majoritairement formé de Québécois francophones. Ainsi, dans les couples interviewés, il y a toujours un conjoint qui s'identifie au groupe ethnique majoritaire du Québec. D'avoir procédé par mon réseau social serait une hypothèse qui explique pourquoi les couples mixtes de l'échantillon sont de type : Québécois(e) de souche + immigrant(e) de deuxième ou de troisième génération.

2.1.5 L'aventure des séances d'entrevues

2.1.5.1 Le type d'entrevue

Le corpus de données dont il s'agit est constitué de récits de vie recueillis par des entrevues auprès de couples mixtes. Ces récits de vie ont l'avantage de fournir une grande quantité et une profondeur de l'information un peu plus contextualisée que les questionnaires fermés. Effectivement, les informateurs et informatrices ont la liberté de dialoguer selon leurs propres conceptions (Ellen 1984, Dalloz et Grawitz 1981). Par exemple, j'aurais pu ne pas accorder beaucoup d'importance au mariage, en raison de la chute de l'union matrimoniale au Québec. Or, ce thème s'est avéré d'une importance capitale pour la majorité des couples rencontrés. Les inconvénients, de cette technique de collecte de données, sont pour la chercheuse et ils se retrouvent lors de la compilation des données et de l'analyse. Nous devons découvrir quels sont en fait les thèmes qui ont été mentionnés par les informateurs. Il faut regrouper tous les petits segments de conversation qui s'y attachent. Bien que ce travail soit exigeant en temps, les résultats sont d'une grande richesse en particulier pour une étude exploratoire.

Les entrevues, divisées en trois parties, ont permis de dialoguer individuellement avec les conjoints et en couple. La relation de confiance est beaucoup plus forte lorsque l'entrevue se réalise uniquement entre la chercheuse et l'informateur(trice). Par contre, une entrevue avec les deux conjoints offre un meilleur aperçu de la dynamique conjugale. Selon Ellen (1984), les entrevues à plus d'une personne permettent de comprendre comment les membres du groupe établissent leurs consensus. Cette manière de réaliser le terrain nous permet de parler à la fois de techniques d'entrevues et d'observation participante.

Les entrevues de type récit de vie ont été réalisées au domicile même des couples. Dalloz et Grawitz (1981 : 730) croient effectivement qu'«une enquête sur des sujets délicats demande un cadre familial à l'enquêté pour qu'il se sente en confiance ». Dans le cadre de cette étude, cette façon de procéder est moins contraignante pour la majorité des couples mixtes interviewés. Pour ces participants, il était plus aisé de recevoir la chercheuse chez eux que de se rendre dans un lieu public afin de dévoiler une partie de leur vie privée. Les conjoints n'ont pas eu à se déplacer, ni à faire garder les enfants, etc. De plus, le fait de se rendre à domicile pour effectuer les entrevues offre la possibilité d'observation participante de certains éléments tels le mobilier, le décor, les odeurs, la nourriture offerte. Ceci s'est traduit par un total de trente entrevues réalisées auprès des dix couples mixtes. Ce qui veut dire que trois entrevues ont été réalisées avec chacun des couples : une avec l'épouse, une avec l'époux et une dernière avec le couple ensemble.

2.1.5.1.1 Le schéma d'entrevue

Le schéma d'entrevue a été créé afin de couvrir et d'orienter les discussions vers quatre grands thèmes : 1) l'histoire du couple, 2) les pratiques quotidiennes, 3) les cérémonies et 4) les fêtes annuelles. Ce sont les informateurs qui ont élaboré sur ces quatre sujets et qui ont décidé des sous-thèmes pertinents à leurs expériences. Concrètement, la chercheuse pose une question générale (un des quatre grands thèmes) et elle laisse les informatrices et informateurs décider des sous-thèmes qu'ils jugeaient plus significatifs à leur relation conjugale. En ce sens, Ellen (1984) prétend que pour les informatrices et les informateurs, les histoires de vie ne relèvent pas tant de capacités de la mémoire, mais plutôt de la capacité à sélectionner les événements, à réfléchir sur ceux-ci et à leur donner une valeur. Ainsi, lors de l'analyse, une attention particulière sera accordée aux sous-thèmes les plus

récurrents. D'ailleurs, ce ne sont pas tous les conjoints ni tous les couples qui ont signalé chacun des sous-thèmes. En général, voici les sujets traités par les conjoints⁵ :

1- *L'historique de la relation conjugale* : la rencontre, les fréquentations, la présentation des familles, le lieu de résidence, les fiançailles, le mariage, les enfants. [Entrevue individuelle avec chacun des conjoints]

2- Les *pratiques quotidiennes* : les responsabilités dans la maison et par rapport aux enfants, les travaux externes, l'implication socioculturelle et sportive, le réseau social. [Entrevue individuelle avec chacun des conjoints]

3- Les *événements du cycle de la vie* : naissance, baptême, mariage, décès (qui invite, qui est invité, qu'est-ce qu'on fait). [Entrevue avec les deux conjoints]

4- Les *fêtes annuelles* : Noël, Jour de l'An, Pâques, fêtes des mères et des pères, Action de grâce, Halloween, les anniversaires, etc. (qui organise, qui est invité, qu'est-ce qu'on fait, cadeaux, repas, langues parlées). [Entrevue avec les deux conjoints].

2.1.5.2 La relation chercheure/informateur

Lors du recrutement des informateurs, deux attitudes peuvent être envisagées de la part des participants : une réaction négative ou une réaction positive. Ceux et celles qui ont une attitude négative l'ont selon Dalloz et Grawitz (1981) en raison d'un mécanisme de défense contre le dévoilement de leur vie privée. Pour ce qui est de l'attitude positive, ces auteurs notent trois facteurs qui incitent les enquêtés à participer aux entretiens : un réflexe de politesse, un désir d'influencer et un besoin de parler. Lorsque le couple a accepté de participer, encore faut-il qu'il se sente écouté et à l'aise pour se confier à la chercheuse. C'est lors des premiers instants de la rencontre que doit se bâtir la relation de confiance. Étant donné que l'entrevue occupe une période de quelques heures, la relation chercheure/informateur se crée rapidement. Plusieurs signes démontrent l'aisance de l'informateur par exemple, l'oubli de l'enregistreuse, des réponses élaborées, la gestuelle. Tel que mentionné précédemment, le contact qui s'est établi lors des rencontres individuelles est exceptionnel. Les informateurs de cette étude ont paru en grande confiance⁶. Ils se sont exprimés avec facilité et même dévoilés. Certains informateurs, particulièrement les hommes, vont fournir des informations très intimes et très personnelles. Quand les informateurs se sentent en confiance, il est aisé pour eux de

⁵ En annexes se trouve l'arbre des sous-thèmes répertoriés par l'ensemble des informatrices et des informateurs (Annexe I, p. xv).

⁶ Sauf dans un des cas où un conjoint ne désirait pas participer à la recherche. Ce n'est qu'à la toute fin que sa conjointe m'en a informé.

discuter de certains sujets qu'ils n'abordent habituellement pas avec des inconnus. La chercheuse doit être vigilante face à ce pouvoir qu'elle possède par rapport à ces informateurs. Il faut donc avoir beaucoup de jugement pour savoir quand il faut s'arrêter, quelle question ne pas poser, quand laisser ou non l'informateur s'éloigner du sujet. Pour les informateurs, cette expérience est aussi particulière. Il est plutôt rare dans la vie de tous les jours, qu'une inconnue nous écoute attentivement pendant quelques heures sans porter de jugement. Certains informateurs se disent très satisfaits d'avoir vécu ce moment intense de dévoilement. Ajoutons que l'entrevue peut, pour certains individus, être l'élément déclencheur d'une réflexion et même d'une remise en question de leur relation conjugale.

Il a été jugé préférable de garder la section de l'entrevue avec les deux conjoints pour la deuxième partie de la rencontre. La relation de confiance est ainsi déjà bâtie et les conjoints sont eux-mêmes à leur aise. Dans cette partie, la chercheuse perd parfois son rôle de dirigeante car les conjoints, entre eux, vont se diriger, argumenter, se censurer ou se questionner. Dans ces courts moments, la chercheuse prend le rôle d'observatrice de la dynamique conjugale.

2.1.6 La transcription

Lors des rencontres, tous les couples ont accepté que l'entrevue soit enregistrée. Ceci a permis de garder un contact visuel constant avec l'interviewé(e). Une fois les entrevues complétées, leur transcription s'avère une tâche incontournable. En effet, les entrevues verbales se transforment en données de recherche. Il était toutefois indispensable de réinscrire fidèlement toute la conversation (le verbatim) car à ce moment du processus de recherche, il est impossible de savoir quelle information est pertinente de celle qui ne l'est pas. Voici un exemple concret de la transcription en verbatim :

« **Patricia** = C'était au mois de juin qu'on s'est rencontré. Lui, il avait 21 ans. Il était dans l'armée pendant à peu près un an et demi. On a habité ensemble, ça fait trois ans. Quand mes parents se sont séparés, ça ne me tentait pas d'aller deux semaines chez un et l'autre. Je voulais aller en appartement et lui il était déjà en appartement.

Barbara = Tu [Julien] étais tout seul ?

Patricia = Non ! Tu étais avec Joseph, ton cousin.

Julien = Tu n'étais pas avec nous ?

Patricia = Oui.

Julien = À Cartierville ?

Patricia = Oui. Il n'a pas une longue, longue mémoire lui.

Barbara = Ça ne dérangeait pas que Julien ne soit pas seul en appartement ?

Julien et Patricia = Pas du tout. »

[Prise de notes à la main = Patricia a oublié la présence de l'enregistreuse. Julien sent toujours qu'il est sous écoute et il réfléchit à ses mots.]

2.1.7 La codification des données

La transcription des entrevues constitue le corpus de données soit, le matériel d'analyse. L'analyse qualitative de contenu qui requiert la codification (unité minimum de sens) et le regroupement des codes en thèmes généraux, a été privilégiée (L'Écuyer 1987). Tel que mentionné précédemment, une des difficultés des récits de vie est que le matériel bien que cohérent pour les informateurs, doit être déconstruit et reconstruit par la chercheure. En entrevue, la chercheure peut poser une question, par exemple : « Est-ce que tu fais de la cuisine chinoise ? » Et l'informatrice peut répondre que non mais par la suite elle ajoutera qu'elle va toujours au restaurant chinois, qu'elle achète des pâtisseries chinoises, qu'elle mange du riz à tous les jours. Il faut ainsi retrouver la logique de la réponse. Il faut découper les entrevues en regroupant les thèmes et trouver dans les entrevues tout ce que les répondants ont dit, par exemple, à propos des pratiques quotidiennes. Ensuite, il faut rediviser le matériel sur les pratiques quotidiennes en sous-thèmes, tels la langue parlée, les tâches ménagères. Ce travail de codification s'effectue sur un logiciel informatique (NUDIST) qui est spécialisé pour les analyses de données qualitatives. Le traitement informatique des données facilite grandement le travail de la chercheure par sa rapidité, sa flexibilité et les possibilités de modifications.

2.1.8 La pré-analyse et la grille d'analyse

Avec la codification, une étape préliminaire de l'analyse peut débuter. En effet, le corpus de données est sectionné par la mise de côté de certains éléments. C'est vraiment lors de la pré-analyse que seule une fine partie des données est retenue. Les histoires de vie ont la particularité d'offrir une grande quantité d'informations, c'est pourquoi, il est judicieux de sélectionner l'essentiel. Mentionnons qu'en tout temps, il est possible de recontextualiser les données par rapport aux répondants et par rapport à la discussion entourant le thème choisi.

Pour commencer l'analyse, il faut revenir aux modèles d'agencement culturel élaborés au début du projet. Les modèles sont ordonnés dans une grille d'analyse sur le logiciel informatique Excel. Pour chacun des sous-thèmes, il existe une grille à laquelle sont intégrées les données ressorties lors de la codification. Dans les premières colonnes se

trouvent des renseignements concernant les participants, le sexe et l'origine ethnique. Ensuite, nous retrouvons les mots-clés qui sont pertinents à la question de recherche :

- La **continuité** : Lorsque la pratique est en continuité avec leur groupe d'origine.
- L'**incorporation** : Lorsqu'un conjoint maintient une pratique propre à son groupe d'origine et que l'autre conjoint adopte la même pratique.
- Le **mélange créatif** : Lorsque les deux conjoints s'inspirent des deux groupes d'origine pour créer une pratique.
- L'**invention** : Lorsque les deux conjoints ne s'inspirent pas de leur groupe d'origine pour créer une pratique radicalement nouvelle.
- **R. parenté** : Indique la participation des réseaux de parenté à la pratique.

C'est sous forme de grilles que sont comptabilisées les données faisant ressortir les informations pertinentes. C'est au cours des chapitres d'analyse descriptive (Chapitre 4. Les événements clés de l'histoire des couples, Chapitre 5. La vie conjugale au quotidien, Chapitre 6. Les pratiques cérémonielles de la vie conjugale) du mémoire que nous retrouverons l'interprétation des résultats de la recherche.

Bref, il est important de se pencher un peu plus longuement sur la méthodologie qu'on désire entreprendre. Du moins, il faut être conscient que l'emploi de telle ou telle technique peut avoir des conséquences directes sur les résultats, entre autres, des biais. Il est impossible de tout contrôler en sciences sociales, principalement parce que la collecte de données est basée sur des êtres humains. Nous croyons que la publication de la méthodologie détaillée permet au lecteur d'évaluer la portée de la recherche qui dans ce cas-ci est de l'ordre de l'exploration.

Chapitre 3. La présentation des informatrices et des informateurs : La singularité des rencontres

Le chapitre qui suit est divisé en deux parties. D'abord, quelques données socio-démographiques y sont synthétisées (voir tableau II, p. 58). Les informations socio-démographiques permettent de décrire globalement l'échantillon. Par la suite, chacun des couples rencontrés est présenté ainsi que l'historique de leur relation conjugale. Le parcours de chaque couple est différent et sa connaissance nous permet de mieux situer les confrontations culturelles dans lesquelles s'engagent quotidiennement et périodiquement les conjoints mixtes.

3.1 Les données socio-démographiques

Seules quelques caractéristiques socio-démographiques ont pu être repérées lors de l'enquête auprès des informatrices et des informateurs, c'est pourquoi elles seront traitées brièvement. Par contre, nous retiendrons certaines variables qui reviendront au cours de l'analyse. Entre autres, l'origine nationale des ascendants des couples mixtes sera prise en compte selon la dynamique majoritaire/minoritaire car, rappelons le, tous les couples unissent un conjoint appartenant au groupe ethnique majoritaire et l'autre appartenant à un groupe ethnique minoritaire. Enfin, le rapport de genre constitue une variable importante de l'analyse en ce qui concerne, particulièrement les pratiques quotidiennes.

Tableau II : La synthèse des critères d'inclusion et des données socio-démographiques

Informatrices et informateurs	Origines nationales des ascendants	Lieu de naissance	Âge	Lieu de résidence	Statut matrimonial	Nombre d'enfants
1f ¹	Québécoise, haïtienne	Montréal, Québec	24	Montréal	Union libre	0
1h ²	Haïtienne	Haïti	26			
2f	Québécoise	Québec	33	Vaudreuil	Union libre	2
2h	Arménienne	Toronto, Ontario	35			
3f	Japonaise	Montréal, Québec	37	Cartierville	Mariés	2
3h	Québécoise	Chapais, Québec	39			
4f	Allemande	Dristen, Allemagne	28	Montréal	Mariés	0
4h	Québécoise	Montréal, Québec	33			
5f	Québécoise, italienne	Laval, Québec	23	Lachine	Union libre	0
5h	Québécoise	Verdun, Québec	24			
6f	Québécoise	Montréal, Québec	29	Saint-Laurent	Mariés	1
6h	Chinoise	Montréal, Québec	39			
7f	Chinoise	Vancouver, Colombie-Britannique	40	Montréal	Mariés	0
7h	Québécoise, italienne	Montréal, Québec	37			
8f	Québécoise	Montréal, Québec	40	Pointe-Claire	Mariés	4
8h	Écossaise	Montréal, Québec	40			
9f	Italienne	Montréal, Québec	37	Montréal	Mariés	1
9h	Québécoise	Rive Sud (Montréal), Québec	38			
10f	Chinoise	États-Unis	32	Laval	Mariés	1
10h	Québécoise	Gaspésie, Québec	32			

¹ F signifie que le répondant est de sexe féminin.

² M signifie que le répondant est de sexe masculin.

3.2 La présentation de chacun des couples

Les pages qui suivent abordent le contexte dans lequel se sont déroulées les rencontres. De plus, nous en profitons pour inclure un bref historique de chacun des couples. Par historique, il est question de l'enchaînement des événements clés de leur vie conjugale. Ainsi, les dix couples mixtes rencontrés ont un vécu et des réalités qui leur sont propres.

- **Couple 1**

Ce couple unit Patricia³, une femme d'origine mixte québécoise-haïtienne et Julien, un homme d'origine haïtienne de deuxième génération. L'entrevue a débuté par un souper typiquement haïtien concocté par Julien et agrémenté de musique créole, pour se poursuivre par l'entrevue un peu plus officielle.

Ce couple est le seul où les différentes parties de l'entrevue ont été réalisées conjointement. Ainsi, le rythme a été pris par Patricia qui avait beaucoup à raconter sur son expérience. Julien qui n'a jamais oublié que la conversation était enregistrée, était moins loquace qu'habituellement. Il était primordial de l'inclure à la conversation par des interrogations « Tu penses ça aussi ? » ou « Est-ce la même chose pour toi ? ». Au fil de l'entretien, les conjoints ont repris leur dynamique régulière en s'interrompant, en effectuant des corrections et en y apportant des modifications. Il faut dire que si un conjoint parlait au nom du couple et que l'autre n'était pas d'accord, celui-ci le faisait savoir rapidement.

Au moment de l'entrevue, le couple, qui s'est d'abord rencontré il y a dix ans, était ensemble depuis les cinq dernières années. Ce couple, très mobile depuis leur cohabitation, a fréquemment vécu avec des membres du réseau de parenté de Julien dont les jeunes frères, un cousin ou des amis. Ils ne sont pas mariés et n'ont pas encore d'enfant.

- **Couple 2**

Le deuxième couple mixte vit dans la banlieue Ouest de la métropole. Catherine est d'origine québécoise et son conjoint, Ashod, est d'origine arménienne.

³ Tous les prénoms et les noms mentionnés dans cette recherche ont été changés afin de préserver l'anonymat des informatrices et informateurs.

Catherine et Ashod sont ensemble depuis dix ans qui se sont connus originalement sur leur lieu de travail. En l'espace de quelques mois, ils se sont installés ensemble dans un chalet de la région des Laurentides. Le couple a déménagé plusieurs fois. Ensuite, le couple a désiré se marier mais lors de l'annonce de leur union, la réaction de la famille arménienne a été si décevante que le couple a préféré annuler le projet de mariage. Catherine, qui y accorde une certaine importance, tient tout de même à se fiancer. Malgré les réticences du réseau de parenté d'Ashod, le couple a procédé à la cérémonie de fiançailles où, de mère en fille une bague est échangée. Le couple vit présentement en union libre et a deux enfants d'âge scolaire.

Dans le cadre de cette entrevue, le couple a été rencontré en trois moments, soit en deux parties individuelles et une partie conjointe. Ashod et Catherine sont tous les deux très occupés. L'époux, dont l'emploi est régulier, se charge de nombreux travaux domestiques. Au moment de l'entrevue, Catherine travaille sur un contrat, à domicile, qui exige de nombreuses heures de travail. Pendant les parties individuelles, chacun retournait à son occupation habituelle. Il s'est avéré que les entrevues avec les couples ayant des enfants nécessitent plus d'explications car la vie familiale engendre plus de responsabilités et davantage de consensus entre les parents par rapport à leurs enfants.

Les deux conjoints ont semblé très à l'aise, surtout individuellement, à parler de sujets personnels. Lors de la partie commune, la dynamique conjugale s'est révélée tout aussi intéressante. Sur certains thèmes, les conjoints tentaient eux-mêmes d'analyser leurs expériences de couple mixte. En fait, plusieurs réflexions portaient sur la distinction entre la personnalité et la culture d'un individu.

- **Couple 3**

Rhonda et Gaston, elle est d'origine japonaise de troisième génération et lui est d'origine québécoise. L'entrevue a nécessité deux rencontres. Il a fallu poser une quantité incroyable de questions pour obtenir des informations. Ce fut le cas en particulier de Gaston qui était très réticent à élaborer sur sa vie privée. Étant donné que ce conjoint ne voulait pas participer à la recherche, le lendemain soir, j'ai poursuivi l'entrevue avec seulement Rhonda.

Ce couple vit ensemble depuis six ans. Ils ont deux jeunes enfants d'âge préscolaire et un troisième est né suite à l'enquête. Le couple a vécu plusieurs années en union libre pour ensuite se marier civilement : les parents de Rhonda auraient souhaité l'officialisation de

l'union matrimoniale par un mariage et ce, avant l'arrivée des enfants. Ils habitent (par commodité pour les enfants) une maison unifamiliale sur une rue adjacente à celle des parents de Rhonda sur l'île de Montréal.

- **Couple 4**

Kilgy et Pierre sont mariés. Kilgy est Allemande et Pierre est Québécois. Au moment de l'entrevue, ce quatrième couple vivait à Montréal. Depuis, ils se sont établis en Europe.

Ces intellectuels se sont rencontrés à Montréal, il y a trois ans et le coup de foudre leur a permis de vivre une relation exceptionnelle. Ils ont d'abord vécu une année séparés par l'Océan Atlantique pour ensuite vivre successivement en Allemagne et à Montréal. Au moment de l'entrevue, Pierre avait la conviction que leur installation en Allemagne, du moins en Europe, était définitive.

Mariés par convenance, ce couple est à la fois marginal et typique. Typique, parce qu'il représente le couple type des études sur la mixité «natif + immigrant». Marginal, parce que Pierre considère que sa personnalité ne respecte pas les coutumes québécoises. Dans le même sens, Kilgy confronte et conteste amplement les comportements inculqués par les traditions de l'Europe de l'Est. Il semble que le mariage avec un Québécois répond davantage à ses valeurs personnelles et au mode de vie qu'elle préconise. La famille de la mariée, volontairement exclue du mariage, a été offusquée par cette cérémonie atypique concrétisée à l'étranger (à Montréal). Par ailleurs, le couple n'a pas parlé de projet par rapport aux enfants, surtout que Kilgy poursuit des études supérieures.

L'entrevue s'est déroulée d'une manière très amicale. Kilgy est une des seules personnes rencontrées qui a été interviewée dans sa langue seconde (français) au lieu de sa langue maternelle (allemand).

En raison de leur personnalité singulière par rapport à leur groupe d'origine, les pratiques reliées aux événements conjugaux sont, elles aussi marginales. Le couple mixte semble plus enclin à inventer de nouvelles pratiques qu'à reproduire ce que leur groupe d'origine ethnique leur a inculqué.

- **Couple 5**

Le cinquième couple rencontré demeure depuis peu en banlieue Ouest de Montréal. Les parents de Caroline sont eux-mêmes un couple mixte. Effectivement, Caroline est d'origine mixte québécoise-italienne et son conjoint, Dany, est d'origine québécoise.

Les entretiens individuels avec Caroline et Dany ont été de courte durée, de même que la rencontre en commun. Au moment de l'entrevue, même si les conjoints étaient en désaccord l'un envers l'autre, ils ont toujours laissé l'autre terminer son explication avant d'engager la parole. Les deux conjoints ont abordé la question de l'identité, du sentiment d'appartenance par rapport à l'origine italienne de Caroline. Dany voulait alors comprendre pourquoi Caroline ressentait une allégeance par rapport «aux choses italiennes».

Caroline et Dany se connaissent depuis le Cégep, c'est-à-dire depuis cinq ans. Caroline a habité chez ses parents jusqu'à la fin de ses études universitaires. Leur cohabitation est récente. Ils envisagent de se marier dans quelques années et avant d'avoir des enfants.

- **Couple 6**

Willy, d'origine chinoise de troisième génération, et Mélanie d'origine québécoise se sont rencontrés, en 1992, par l'entremise d'amis communs. Leur consentement à l'entrevue a été mûrement réfléchi. Effectivement, Willy était réticent à ce genre d'étude. Ne voulant pas répéter les difficultés rencontrées avec le couple 3, je voulais m'assurer que Willy était entièrement d'accord à y participer. Étant donné que ce couple était si enthousiaste suite au déroulement de l'entrevue, il a fallu fixer une deuxième rencontre pour couvrir les sujets d'entrevues non-traités après une première soirée. Alors, un après-midi de la semaine suivante, je suis retournée dans le Nord de l'île de Montréal afin de poursuivre l'entrevue. Leur fille était à la garderie et les deux conjoints ont pu se libérer de leur emploi. Willy étant anglophone et Mélanie francophone, la partie commune de l'entrevue s'est déroulée à la fois en français et en anglais⁴. Cette utilisation des deux langues est aussi vrai dans les échanges avec leur enfant.

Tel que précisé par Willy, ce n'est pas tant la différence culturelle qui a marqué le couple au départ mais l'écart d'âge de dix ans entre les deux conjoints. Cependant, en raison d'une réticence familiale par rapport à la mixité, la relation amoureuse a été gardée secrète pendant une longue période avant d'être officialisée par la présentation à la famille

⁴ L'adaptation était plus difficile pour moi, par contre le couple utilise régulièrement ce procédé.

chinoise. Par la suite, une petite fille a été conçue et un mariage était de mise avant sa naissance et la cohabitation du couple. Même si Mélanie était enceinte, elle n'envisageait pas nécessairement de se marier. Par ailleurs, le conjoint chinois et son réseau de parenté l'exigeaient. Présentement, le couple réfléchit à savoir s'il agrandira la famille par un deuxième enfant.

- **Couple 7**

Cathy, d'origine chinoise de troisième génération, est originaire de Vancouver. Elle est installée à Montréal depuis quelques années où elle a fait la connaissance de Giacomo qui est d'origine mixte québécoise-italienne.

La première entrevue avec ce couple s'est fait sur le lieu de travail de Cathy. Cette dernière travaille sept jours sur sept. L'entrevue a été de courte durée car elle devait simultanément interagir avec ses employés. Ensuite, son époux s'est présenté au bureau et nous avons continué l'entrevue. Même si nous étions dans un lieu public, Giacomo était très à l'aise et concentré sur la discussion. La partie de l'entretien avec l'époux a été très longue. Nous avons remis la dernière partie de l'entrevue pour un soir de la semaine suivante au domicile du couple. Cette deuxième partie, avec un meilleur contexte d'entrevue, m'a permis de mieux connaître Cathy qui était moins préoccupée par le travail et qui participait pleinement à la discussion.

Le couple se connaît depuis six ans. Ils se sont mariés et habitent dans un quartier cossu sur l'île de Montréal. Les conjoints s'investissent énormément dans leur carrière professionnelle car tous les deux possèdent leur propre entreprise. Sans avoir complètement éliminé l'idée d'avoir des enfants, ils ne s'en préoccupent guère pour l'instant. Il sera plus difficile d'analyser l'influence directe du réseau de parenté dans la vie conjugale de ce couple mixte car les deux parents de Cathy sont aujourd'hui décédés. Malgré la distance géographique entre Vancouver et Montréal qui sépare le couple des parents de Cathy, il est possible de noter que ce réseau de parenté (de son vivant) a été très présent et impliqué, en particulier lors des grands événements du couple.

- **Couple 8**

Le huitième couple a été rencontré dans un contexte un peu différent des autres. Martine et Christ sont des membres actifs d'un comité regroupant des couples mixtes : «Interchurch Families». Martine est d'origine québécoise et son époux d'origine écossaise. Ce couple se distingue des autres car les deux conjoints sont issus des groupes ethniques

majoritaires du Québec : l'un francophone, l'autre anglophone. Ils représentent la mixité religieuse catholique/protestant car tous deux sont très pratiquants.

Je suis allée rencontrer ce couple en banlieue Ouest de Montréal. Le couple avait préparé la rencontre en fonction des responsabilités de chacun et des enfants, c'est-à-dire que leurs quatre filles, même la plus jeune de deux ans, ont été presque absentes durant tout le déroulement des entrevues. Lors de mon contact téléphonique, Christ m'avait demandé quelle était la durée de la rencontre pour me préciser qu'avec eux, il faudrait prévoir le double. Martine et Christ font partie des couples les plus âgés de tout l'échantillon et le vouvoiement⁵ a été privilégié. Tel que prévu, l'entretien s'est terminé très tard en soirée en raison de la grande facilité à discuter et surtout de l'intérêt porté pour le sujet. Contrairement à quelques couples, la double appartenance religieuse constitue un enjeu très présent et conscient chez ce couple.

Le couple s'est connu à l'université, ils se sont fréquentés pendant plusieurs années avant que Christ demande Martine en mariage. Installés dans leur maison après les noces, ils ont rapidement décidé de fonder une famille nombreuse. Contrairement aux désirs des parents de Martine qui auraient voulu une conversion de Christ au catholicisme, le couple a plutôt opté pour un mélange des deux traditions religieuses.

- **Couple 9**

Quant à l'avant-dernier couple, Julia est d'origine italienne de deuxième génération et Roger, d'origine québécoise en plus d'avoir 1/8 d'origine italienne (sa grand-mère était Italienne).

Roger travaille le soir, alors, la rencontre a eu lieu un matin de semaine. L'utilisation du «vous», atypique par rapport aux autres contextes d'entrevues, a rendu la communication parfois ambiguë et légèrement plus compliquée. Tout de même, le couple était très à l'aise à dévoiler son vécu matrimonial. La situation de Roger est particulière parce que pour lui, épouser Julia signifiait adopter la famille ou plutôt se faire adopter par la famille italienne. Au cours de l'entrevue, il a facilement pu identifier les pratiques qui sont différentes par rapport à son groupe d'origine. Parfois l'entrevue a pris un caractère confessionnel, c'est-à-dire une autocritique de leur comportement.

⁵ Le vouvoiement s'applique à une seule partie de l'entrevue, celle en français.

Le couple s'est connu il y a dix ans et en l'espace d'un an a procédé aux fiançailles, au mariage et à l'installation dans leur nouveau logis. Julia et Roger qui habitent toujours la même maison (à proximité des parents de Julia), ont vécu une longue période de vie de couple. En ce sens, ils ont attendu plusieurs années avant de fonder une famille. Un petit garçon est né il y a quatre ans. Le couple désire fonder une plus grande famille et espère avoir deux autres enfants. Roger en aurait bien voulu six mais la question d'âge de sa femme vient ici limiter biologiquement cette possibilité.

- **Couple 10**

Le dernier couple rencontré est celui de Jacques et Trudy. Jacques est d'origine québécoise et Trudy d'origine chinoise de troisième génération. Le couple est mixte, non pas simplement parce qu'il unit un Québécois et une «Haïtienne» (comme on m'en avait informée) mais, parce que les parents de Trudy sont d'origine chinoise de deuxième génération nés en Haïti.

Lors de l'entrevue, Trudy venait tout juste de reprendre son emploi après quelques mois de congé de maternité. L'entrevue s'est déroulée d'abord dans le boudoir de la maison. La situation donnait l'impression d'une confession à huis-clos. Par la suite, nous avons pris une pause pour discuter dans le salon pendant qu'on tentait de nourrir l'enfant. Ensuite, l'entrevue s'est poursuivie dans la cuisine pour discuter brièvement des fêtes et des cérémonies.

Trudy et Jacques se sont rencontrés au travail, il y a sept ans et se sont mariés quelques années plus tard. Ce couple a vécu de nombreux changements au cours de la dernière année dont la rénovation et l'installation dans leur bungalow et la naissance de leur premier enfant. Les conjoints envisagent un élargissement de la famille sans qu'un nombre maximum ne soit déterminé.

En résumé, le contexte d'entrevue est particulier pour chacun des couples rencontrés. De plus, chaque couple est unique par son cheminement et par ses choix par rapport aux deux traditions culturelles qui s'offrent à lui. Par ailleurs, l'analyse des données recueillies doit aller au-delà de la singularité descriptive de chaque cas en interprétant ces comportements de manière plus générale. C'est ce que nous nous attarderons à restituer dans la deuxième partie.

**Partie II : Les pratiques événementielles, quotidiennes et
cérémonielles des couples mixtes**

Introduction de l'analyse descriptive

Chapitre 4. Les événements clés dans l'histoire des couples

Chapitre 5. La vie conjugale au quotidien

Chapitre 6. Les pratiques cérémonielles de la vie conjugale

Introduction de l'analyse descriptive

Dans le chapitre méthodologique nous avons identifié les quatre objectifs de cette étude de maîtrise : 1) Décrire les pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles mises en oeuvre par les couples mixtes. 2) Explorer les modèles d'agencement culturel propres aux pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes. 3) Replacer les résultats des agencements culturels des couples mixtes dans un contexte plus large en identifiant le déterminisme de certains facteurs sociaux, tels que la dynamique majoritaire/minoritaire des groupes ethniques, le rapport de genre et de la participation des réseaux de parenté. 4) Identifier d'autres facteurs pertinents comme, par exemple, celui de la spécificité sociale, démographique, linguistique et politique du terrain montréalais. Dégager l'impact de l'évolution des rapports sociaux au fur et à mesure des générations.

Pour répondre à ces objectifs, nous utiliserons le matériel recueilli lors des entrevues auprès des dix couples mixtes. Les informatrices et informateurs ont mentionné vingt-sept pratiques relatives à leur vie de couple qui nous servent d'indicateurs. En ce sens, chacune des pratiques sera décrite en fonction des quatre possibilités d'agencement culturel : La *continuité* : Lorsque la pratique est en continuité avec leur groupe d'origine. L'*incorporation* : Lorsqu'un conjoint maintient une pratique propre à son groupe d'origine et que l'autre conjoint adopte la même pratique. Le *mélange créatif* : Lorsque les deux conjoints s'inspirent des deux groupes d'origine pour créer une pratique. L'*invention* : Lorsque les deux conjoints ne s'inspirent pas de leur groupe d'origine pour créer une pratique radicalement nouvelle.

Les trois chapitres descriptifs qui suivent (Chapitre 4. Les événements clés de l'histoire des couples, Chapitre 5. La vie conjugale au quotidien et Chapitre 6. Les pratiques cérémonielles de la vie conjugale) nous permettront de décrire les différents types de pratiques et de les mettre en rapport avec quelques facteurs explicatifs qui peuvent se superposer : 1) La dynamique minoritaire/majoritaire. 2) Le rapport de genre dans la relation conjugale. 3) La présence du réseau de parenté dans les pratiques des couples mixtes.

Tableau III : Les modèles d'agencement culturel selon chacun des conjoints en fonction de chacune des pratiques

Conjoints	rencontre	fréquentations	présentations	fiançailles	mariage	cohabitation	procréation	langue	repas	enfants	Entretien domestique	loisir	Gestion du budget	religion	Célébration de la naissance	Célébration du mariage	Décès	Halloween	Anniversaires	Anniversaire de mariage	jour de l'An	Pâques	Fêtes de mères et pères	Réunion familiale	Action de Grâces	Noël	Autres fêtes
1f	1	2				2		1	3	4	4	3		1			2		2		2	2	1				
1h	1	2						1	3	4	4	2		1			2		2	2		2	2	1			2
2f	2			2	2	4	1	2	3			2	2		2,3		2	2				2	2		2		
2h	2				1	4		2	2	4	4	3		3	2,3			2				2	2		2		
3f	1	2	3		3	4	3	2	A	4	4	2	2	2	2,2	4	1	1	2,2			2	2,2	1	2		
3h	1	2	1		2	2	2	2	A			2	1		2,2	4	1	2,2				2	2,2	1	2		
4f	1	2	1		2	4		2	2					1	4	4		N	2			N	2,N		N		2
4h	1	2	1		1	4		2	2	4	4		2	1	4			N	2			N	,N		N		2
5f	1		3		1	4		1	2	4	4	1	1				1	1	2			2	2		2		N
5h	1				1	4		1	2	4	4	1	1				1	1	2			2	2		2		
6f	2	2	3		2	2	1	2	3	4	4	3	2	1	2,3	2		1	1	2		2	2	2	2	2,2	2
6h	2	2	3		2	2		2	3			3	2	1	2,3	2		1	1	2		2	2	2	2	3,2	2
7f	2	2	2	2	3	2		2	3	A				1	3	2	2			1		2	2	2	2	2	N
7h	2	2	1	2	2	2	1	2	3	A	2	2		1	3		2			1		2	2	2	2	2,2	N
8f	1	1	1	1	3	1	2	2	2	4	4	1		3	3	3		1				2	3	1,1	2	3	
8h	1	1	1	1		1	2	2		4	4	1		3	3	3		1				2	3	1,1	2	3	
9f	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	1	1		2	2			2			2			2	2,3	2
9h	2	2	2	2	2	2	2	2	2			3	1		2	2	1		2			2			2	2,3	2
10f	1	1	1	2	1	3	2	1	3	4			2	1	1,1	3			2			3	2,2		2	3	N
10h	1	1	1	2	1	3	2	1	3	4		1			1,1	3						3	2,2		2	3	N

Légende :

1 = modèle d'agencement culturel de la *continuité*

2 = modèle d'agencement culturel de l'*incorporation*

3 = modèle d'agencement culturel du *mélange créatif*

4= modèle d'agencement culturel de l'*invention*

N = ne célèbre pas cette fête

A = une autre personne que les conjoints est en charge de cette responsabilité

Le premier chapitre de cette section (Chapitre 4. Les événements clés de l'histoire des couples) couvre les événements clés de la relation conjugale des informatrices et des informateurs. Ce type de pratiques est caractérisé par la prise de décisions sur le protocole à respecter pour chacun des événements. De plus, les pratiques de ce type se vivent, pour la plupart, à une seule reprise. Par exemple, les couples vont se fiancer une seule fois, ils vont décider d'emménager ensemble à une seule reprise ou ils vont s'entendre du moment propice à avoir leur premier enfant. Ajoutons que les pratiques de cet ensemble concernent des événements qui peuvent s'étaler sur une durée de temps plus ou moins déterminée. Justement, certains événements sont culturellement délimités comme le temps « respectable », entre autres, pour la période de fréquentation. La chronologie et les pratiques relatives à chacune des étapes de la relation conjugale (la rencontre, les fréquentations, le mariage, etc.) semblent être déterminées culturellement. Nous verrons alors, comment les conjoints d'origine ethnique différente vont modifier cette chronologie pour agencer leurs pratiques.

Le deuxième chapitre de cette section (Chapitre 5. La vie conjugale au quotidien) regroupe les pratiques quotidiennes, soit la division des responsabilités relative à la vie au jour le jour des couples mixtes de notre étude. Les pratiques quotidiennes sont rarement étudiées bien qu'elles soient révélatrices de la concrétisation des valeurs et des normes sociales. Ces pratiques semblent marquées par une division beaucoup plus sexuelle que culturelle, bien que la question de genre soit en elle-même une question de culture. Les études sur le genre se sont, elles, attardées sur les pratiques quotidiennes comme porteuses de sens de la division du travail selon le sexe dans les couples (Giard 1980). Les pratiques quotidiennes mettent en scène les habitus (Bourdieu 1980) des individus et donc par-là même, l'ensemble des normes et des valeurs qu'ils ont intégrées au cours de leur socialisation. Les études de Goffman (1973, 1974) montrent de façon extrêmement précise et minutieuse comment des individus, en situation d'interaction négocient sans cesse ses pratiques. Il est donc particulièrement intéressant d'explorer de quelle manière se négocient ces pratiques entre deux individus se référant à des expériences de socialisation qui peuvent être différentes. Une attention particulière doit être accordée pour les pratiques de cet ensemble en raison de son potentiel de transmission intergénérationnel. Les pratiques quotidiennes se répètent et elles sont ancrées à un niveau très profond de la vie conjugale.

Au troisième chapitre (Chapitre 6. Les pratiques cérémonielles de la vie conjugale) de cette section, les pratiques cérémonielles, divisées en deux thématiques : rites de

passages et rites sociaux collectifs, seront décrites par les informatrices et les informateurs. Il y a les rites de passage des individus (naissance, union matrimoniale, décès)¹. Les *rites de passage* ne seront pas analysés avec autant de précision que Van Gennep (1960). Ce dernier a établi les trois phases d'un rite de passage soit : la séparation, la marge et l'agrégation. Les événements soulignant ces rites sont ponctuels et ne se répètent pas dans la vie d'un individu (sauf le mariage qui peut être répété selon diverses règles culturelles). En ce qui concerne les pratiques cérémonielles relatives aux rites de passage, il est important de préciser l'aspect symbolique des célébrations. Les rituels représentent des événements importants dans la vie des individus et le symbolisme joue un rôle déterminant. Les autres pratiques cérémonielles, les rites sociaux collectifs, concernent les grandes fêtes célébrées à chaque année. Ces rites profanes et sacrés se distancent des analyses de Rivière (1995) concernant la désacralisation des rites pour se traduire en rites profanes ou de Tuner (1969, cité par Rivière 1995) qui perçoit la dramaturgie du rite qu'il divise en quatre phases (1-*break*, 2-*crisis*, 3-*redress* et 4-*reintegration*) car nous resterons au niveau de la description. Dans le cas des fêtes annuelles, il existe une plus grande possibilité pour que les couples puissent répéter la pratique avec les deux réseaux de parenté séparément (le jour suivant ou l'année suivante), contrairement aux rites de passage dont le contexte sociétal préconise la mise en scène à une seule reprise de l'événement ritualisé.

En somme, toutes les pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles identifiées par les informatrices et informateurs seront décrites à la fois en relation avec les modèles d'agencement culturel que nous avons cernés et en fonction des trois facteurs explicatifs décrits plus haut. Si nous avons divisé les pratiques en trois chapitres, c'est parce que nous croyons que les couples mixtes n'adoptent pas toujours le même modèle d'agencement culturel et que certains espaces sont plus propices que d'autres à l'adoption d'un tel ou d'un tel autre modèle.

¹ Van Gennep (1960) fait aussi référence à ces trois passages d'un monde à l'autre en plus d'un autre qu'il nomme initiation dont aucun de nos informateurs ne nous a mentionnée.

Chapitre 4. Les événements clés dans l'histoire des couples

Sept événements dans l'histoire des couples mixtes interviewés ont été répertoriés par l'ensemble des informatrices et des informateurs : la première rencontre, la période de fréquentation, les présentations aux familles, les fiançailles, le mariage, la cohabitation et la procréation. Tous ces événements ne sont pas présents dans la vie de tous les couples interviewés. Par exemple, certains couples n'ont pas d'enfants, d'autres ne se sont pas fiancés, etc. Les pages qui suivent décriront chacun des événements.

Avant tout, il est important de préciser que l'ordre dans lequel les étapes ont été franchies par les couples, prend une signification très importante. En d'autres mots, la chronologie idéale des événements est spécifique à chaque groupe ethnique. Pour certains groupes ethniques, il existe un ordre préalablement établi qui ne laisse pas de place aux changements ou aux substitutions des étapes. Par exemple, pour certains groupes, il est nécessaire que les conjoints soient mariés avant de cohabiter ensemble tandis que pour d'autres, le mariage peut se contracter après une période de cohabitation ou même ne jamais survenir dans la relation conjugale. Bref, il existe des pratiques spécifiques pour chacun des événements de la relation conjugale en plus de l'importance de l'ordre dans laquelle chacune des étapes doit être franchie. Quand les coutumes des groupes d'origine respectifs diffèrent, le couple mixte doit négocier ces choix de pratiques ainsi que la chronologie des événements clés.

À l'aide de nos données d'entrevue, nous pourrions décrire les choix qu'ont pris chacun des couples mixtes de l'échantillon en tentant de faire ressortir des tendances. Tout d'abord, parmi les informatrices et les informateurs, six couples ont respecté l'ordre établi par leur groupe d'origine tandis que les quatre autres couples ont «omis» ou chevauché des étapes, par exemple un mariage tardif ou l'arrivée d'un enfant non-planifié. L'information recueillie nous porte à croire qu'en général, la première rencontre, la fréquentation et les présentations aux familles sont des étapes préalables aux fiançailles, au mariage et à la procréation. Par ailleurs, nous pouvons remarquer que c'est la cohabitation qui représente l'étape la plus inconstante parmi nos informatrices et informateurs. D'un couple à l'autre, il n'y a aucune récurrence. Certains couples vont cohabiter ensemble dès le tout début de la relation, d'autres vont attendre les fiançailles, la conception du premier enfant ou le mariage.

4.1 La première rencontre

Comme première étape d'une relation conjugale, il y a la *première rencontre* entre les futurs conjoints. La majorité des futurs couples se sont rencontrés par l'entremise d'amis communs (7/10) tandis que les autres se sont connus au travail (2/10) ou à l'Université (1/10). Parmi les informatrices et les informateurs, sept couples ont mentionné que l'homme a initié cette première rencontre soit par un appel, une invitation ou un geste d'affection. Deux des trois couples qui n'ont pas précisé ce détail, ont expliqué qu'ils étaient d'abord des amis avant de devenir amoureux.

Entre le moment de la première rencontre et le début de l'étape suivante, soit la période de fréquentation, un laps de temps d'une semaine à cinq ans s'écoule pour l'ensemble des informatrices et des informateurs. Lorsqu'il est question d'années, c'est en général parce que les futurs conjoints étaient déjà investis dans une autre relation de couple, ce qui a été le cas de quatre de nos informatrices et informateurs.

Lors de la première rencontre entre les futurs époux, les conjoints ont précisé ce qui les avaient attirés l'un vers l'autre dès le départ ou, au contraire, les réticences qu'ils avaient ressenties par rapport au futur conjoint. D'abord, la majorité des conjoints affirment que le coup de foudre n'est pas à l'origine de leur union (11/20). Pour ce qui est des éléments qui ont éveillé l'intérêt, quelques informateurs appartenant au groupe ethnique majoritaire ont ressenti une forte attirance par rapport à certains aspects de la culture du groupe ethnique minoritaire.

(Pierre, origine québécoise)

« **Pierre** = Oui, il y a eu un intérêt tout de suite. Parce que j'ai étudié en Sciences politiques et Kilgy vient de l'ancienne partie communiste. Avoir étudié le communisme et avoir quelqu'un qui a grandi dans ce système-là, pour moi, déjà, c'était très intéressant. [...] On a passé beaucoup de temps la première semaine et après ça, elle est venue rester chez moi. Sauf qu'on avait toujours cette limite de temps. Kilgy avait seulement six semaines. [...] [Elle] avait quelqu'un en Allemagne, mais ça n'allait pas très bien avec [lui]. Elle n'était pas en rupture, mais pas loin de la rupture. Ce qui fait qu'on commençait à se voir. Les dernières cinq semaines, on les a passées ensemble et Kilgy est retournée en Allemagne. »

En ce qui concerne les facteurs qui sont venus freiner le début de la fréquentation, les informatrices et informateurs ont mentionné le peu d'intérêt commun, les différences d'âge et de religion. De plus, certains des conjoints interviewés estiment que les différences culturelles ont indirectement pu retarder le début de leur relation, en ce sens, quelques-unes des informatrices se disaient en attente de «signes» qui ne venaient pas de la part de leur prétendant.

(Cathy, origine chinoise de troisième génération)

« **Intervieweuse** = Who called after that six weeks ?

Cathy = He was calling. But he was waiting for me to call. Because, talking about cultural difference, I think, men should call women. And he thought that independent women should call men.

Intervieweuse = So, you were both waiting ?

Cathy = Ya. »

(Trudy, origine chinoise de troisième génération)

« **Trudy** = Je suis une personne qui fait très attention. Je ne m'engage pas. Je suis une personne qui essaie de voir ça de reculons. Je ne veux pas m'impliquer tant que je n'aurai pas un signe de l'autre personne. J'avais l'impression, je voyais Jacques comme quelqu'un qui voulait être ami. [...] Mais quand on s'est laissé, on s'est donné la main ou je ne sais pas trop. On s'est dit : « Bye ! On se voit demain ! » J'ai su par la suite que lui, il avait été déçu. Puis moi, j'étais comme bon, je pense que je vais avoir un ami. Mais comme je dis, je n'essaie pas de m'impliquer si je ne vois pas de signes. Parce que j'ai eu beaucoup de désappointements antérieurs. Donc, j'évaluais plus mes affaires. Puis j'essayais plus d'être tête froide, un peu. Puis, il m'avait offert, le lendemain, d'aller danser à une place. Puis j'ai dit : « Ha, ok, pas de problème ! ». Surtout que ça allait être en groupe, pas de problème. Moi dans ma tête, en groupe ça va être des gens, des amis, des connaissances, *whatever*. On va sortir en groupe on va se faire du fun. [...] Je ne sais pas trop ce qui s'est passé. Je pense qu'il est venu. Je pense que j'ai été le rencontrer chez eux ou il est venu me chercher. Je ne m'en souviens plus exactement. Mais là, on a atterri dans la voiture d'un de ses amis. Puis moi et lui, on était en arrière. Puis son ami qui conduisait était avec sa copine en avant puis c'est lui finalement qui a commencé l'histoire. Parce qu'à un moment donné, il a pris une méchante *curve*. Il a fait exprès. Puis, je me suis retrouvée collée sur [Jacques].

Intervieweuse = Ha, c'est l'ami qui a fait que...

Trudy = Oui. Parce que lui, nous regardait en arrière dans le rétroviseur. Moi, je ne le savais pas. [...] Je me suis retrouvée collée sur Jacques. Puis Jacques, il a pris ma main. Puis depuis ce temps là, ça a comme...

Intervieweuse = Donc, c'est là qu'il a donné le signe ?

Trudy = Oui. Pour moi, oui. »

Si nous prenons les quatre possibilités d'agencement culturel, on peut voir que six couples de notre échantillon, partagent les mêmes pratiques en ce qui concerne les façons de faire de la première rencontre. La majorité des couples mixtes n'ont pas parlé de divergence mais plutôt de *continuité*. Par contre, les quatre autres couples interviewés s'inscrivent selon le modèle de l'*incorporation* où se sont les informatrices et les informateurs du groupe ethnique majoritaire qui se plient au processus préconisé par leur conjoint du groupe minoritaire. Quant au *réseau de parenté*, notons qu'aucun réseau de parenté n'est impliqué ou a influencé les décisions relatives à cette étape de la rencontre. Dans aucun cas de notre échantillon, les familles ont organisé la première rencontre des futurs époux. En fait, si la rencontre a été «arrangée» pour deux des couples mixtes, ce n'est pas par l'entremise des familles mais par des amis communs. Il semble que les réseaux d'amitié sont plus propices aux rencontres interethniques que ne le sont les réseaux de parenté.

4.2 La période de fréquentation

S'il est facile de déterminer quand débute la période de fréquentation des conjoints, il est beaucoup plus difficile d'en déterminer la fin. Cette ambiguïté provient du fait que l'enchaînement de la prochaine étape diffère d'un couple à l'autre. Par exemple, certains couples cohabitent ensemble après une courte période de fréquentation, d'autres mettent fin à leur fréquentation en se fiançant ou en se mariant, etc. Entendons-nous pour dire que la période de fréquentation se termine lorsqu'une autre étape débute. Selon cette définition, les informatrices et les informateurs se sont fréquentés sur une période variant de quelques mois à quatre ans, avec une moyenne d'un an et demi, avant de franchir une autre étape. Le matériel d'entrevues nous permet de distinguer deux tendances. D'une part, ceux et celles qui ont écourté la période de fréquentation. Il s'agit généralement de ceux qui habitaient déjà hors du domicile parental. D'autre part, ceux qui se sont longuement fréquentés étaient plus jeunes et habitaient chez leurs parents. Une des principales raisons de la cohabitation accélérée, selon nos entrevues (dans le cas où les deux conjoints sont indépendamment locataires), c'est la possibilité de diminuer entre autres les frais reliés au logement.

Outre la durée de la période de fréquentation, d'autres éléments caractérisent cette étape de la relation interethnique des couples interviewés. Pour ce qui est des pratiques de «cortisanerie», chaque relation est singulière. Cependant, nos données laissent croire que se sont souvent les hommes qui déterminent la fréquence des rencontres par le choix du moment et/ou du lieu où doivent se tenir les rencontres.

Le couple de Mélanie et Willy démontre bien que dans ce cas-ci c'est le conjoint masculin du groupe ethnique minoritaire qui dicte les procédures de leurs fréquentations. En fait, cette période de fréquentation a été maintenue secrète pendant près d'un an et demi. Ceci implique que les conjoints se rencontrent «en cachette» ou à l'extérieur de la ville pour ne pas être surpris par des connaissances. Il semble que des différences d'âge et de culture ont créé une sorte d'incertitude par rapport au sérieux de leur relation amoureuse. Étant incertain de l'avenir de leur relation conjugale, il est apparu préférable de ne pas afficher publiquement leur union.

(Mélanie, origine québécoise)

« **Mélanie** = Oui, parce que Willy lui avait supposément dit : « J'aimerais ça qu'elle soit là. Tu pourrais quand même l'inviter. J'aimerais ça la revoir ». C'est comme ça. À partir de ce party-là, ça été très secret notre affaire. On a été longtemps ensemble sans le dire. [...]

Intervieweuse = Pourquoi c'était secret au début ? C'est un choix ?

Mélanie = Willy avait plus envie de garder ça secret. Ses chums, dans le fond, au début, on ne savait pas trop où ça s'en allait notre affaire. C'était drôle. On avait du plaisir quand on était ensemble. On se voyait à 23h30 le soir. Je cohabitais avec mon cousin. Il allait travailler de nuit. Puis là, Willy venait chez nous, la nuit. Puis là, on parlait. [...]

Intervieweuse = Mais, toi, si tu dis que tu es plus extravertie, ça ne te tannait pas ?

Mélanie = Oui, oui, ça me tannait beaucoup. Mais en même temps, je le respectais. Il n'était pas prêt. Écoute, on a quand même dix ans de différence. Il avait eu, je pense, une blonde publique que les gens avaient entendu parler avant moi. Il y a tout le côté culturel entre guillemet. Parce que je suis Québécoise, francophone. Ses parents n'étaient pas chauds, chauds à l'idée. Le milieu, la communauté chinoise, c'est quand même assez fermé. Donc, si on allait souper au restaurant, il y avait des chances qu'on rencontre un de ses amis, que les parents de Willy sont amis avec, et que... ok ? C'est comme des blocs LEGO qui s'embarquent tous un dans l'autre.

Intervieweuse = Ça veut dire que quand c'était secret, vous ne sortiez pas trop en public ?

Mélanie = Oui, mais pas à Montréal. On allait, me semble qu'on était allé à Sainte-Léontine. On était allé au chalet de mes grands-parents. Où est-ce qu'il n'y avait jamais personne. [...] C'est ça, la possibilité de rencontrer quelqu'un qu'on connaissait et d'avoir à expliquer toutes sortes de choses qu'il n'était pas nécessairement prêt. »

(Willy, origine chinoise de deuxième génération)

« **Willy** = What I find unusual is, unusual in the sense that, why it took so long before we cross our path again. Especially that some of our mutual friends wanted us to get together. The other point I wanted to make is when we were seeing each other, we didn't let the mutual friends that we were seeing each other. [...] So we never told them. We never really told anybody.

Intervieweuse = Why ?

Willy = I don't know. It just came off that way. It wasn't plan. Where she said to me or I said to her : « Let's keep it quiet » or whatever. It just happened that way.

Intervieweuse = It was your choice ?

Willy = No, it just happened. I don't know. [...] Like I said, I don't talk about my personal life to my friends or anything. My believe is that it is my life. [...] And I think, for her it was the same thing. The guy she broke up the date to see me that evening, supposedly, he liked her or whatever. Supposedly, I don't know for sure, I don't go and asked him. I think that's why she didn't tell anybody also that we're... She didn't want him to know.

Intervieweuse = That you were together ?

Willy = Ya. And I think, it wasn't planned or anything. It just, the circumstances created that spared world that we kept it to ourselves. And that was it.

Intervieweuse = Was it difficult ?

Willy = Difficult ? In the sense that, keeping it quiet ?

Intervieweuse = Ya.

Willy = Oh no !

Intervieweuse = It was easy ?

Willy = It was quite easy because, we had different life styles. You know, she has her set of friends. I have my set of friends. We have mutual friends and that is through basketball. And she doesn't go much. It is not like we have common friends, in the sense that we do a lot of things together. That is why. It is not like we went to school together and something where we would see each other and we had to go hide. It was easy because, I mean, I do this, she does that. The only time we see each other, if it wasn't at a party, I don't think we would ever meet, because we have things different. »

Avec les exemples présentés, il semble que le modèle *d'incorporation* caractérise très bien les pratiques reliées à la période de fréquentation des conjoints pour six des dix couples mixtes de notre échantillon. Ce sont les femmes qui acceptent de se soumettre aux contraintes de leur futur conjoint par des rencontres secrètes, dans des lieux décidés par les conjoints masculins ou par la fréquence des rencontres. On constate que les

conjointes de groupes minoritaires et/ou les conjoints masculins font plus souvent respecter leur choix lors de la période de fréquentation. À la lumière des propos recueillis, il semble que l'influence du réseau de parenté soit très peu présente donc, il ne s'agirait pas d'un facteur des plus importants dans le cas de cette pratique. Sauf deux informateurs qui ont mentionné avoir reçu un accueil exceptionnel de la part de leur belle-famille.

(Roger, origine québécoise)

« **Roger** = J'étais attendu. Et il y a eu comme une couple de petits signes au début. [...] Puis comme aussi, à un moment donné, elle rêvait à son grand-père, son grand-père est mort. Il lui faisait signe comme ça, qu'oui, la tête comme ça. Elle n'avait jamais rêvé à son grand-père. [...] Moi, j'ai été comme conquis. Bien, je veux dire, la famille. J'ai bien aimé ça. [...] Puis comme son père aussi, j'ai beaucoup aimé. C'était comme un chum. C'était plus qu'un beau-père. Tout de suite, on s'est mis à travailler ensemble. Moi, je suis électricien de métier, lui il bricolait. On jouait aux cartes ensemble. On prenait un verre de vin ensemble, on mangeait. [...] Tu le sens quand tu es aimé et que tu es accepté vite. »

4.3 Les présentations aux familles

Après une période plus ou moins longue de fréquentation, les conjoints interviewés ont mentionné les présentations aux familles comme étant un événement clef de leur relation conjugale. Les pratiques liées à l'introduction du nouveau partenaire aux parents semblent se dérouler de la même manière d'un groupe ethnique à l'autre (3/10), c'est-à-dire qu'indépendamment des origines ethniques, les conjoints s'attendent à rencontrer leur future belle-famille par de simples présentations et ce, dans le premier mois de la relation conjugale. Toutefois, deux informatrices et informateurs du groupe ethnique majoritaire ont dû forcer la présentation qui tardait trop. Dans le cas de Mélanie, ce fut sous forme de menace de rupture du couple qu'elle a exigé d'être présentée à sa belle-famille.

(Mélanie, origine québécoise)

« **Mélanie** = Je lui avais dit : « C'est fini, on ne s'en va pas nulle part. Notre relation n'a pas d'allure. Je ne connais même pas ta famille. Ils ne me connaissent pas. Je ne téléphone jamais chez toi. C'est fini ». Le vendredi il m'appelle et dit : « Mon père et ma mère aimeraient ça te rencontrer ».

Intervieweuse = Là, tu étais...

Mélanie = Oui, là j'étais rendue tannée.

Intervieweuse = Le côté secret n'était plus aussi le fun ?

Mélanie = Non. C'était plus drôle du tout. À un moment donné tu veux avancer, savoir où ça va. Qu'est-ce qu'on fait avec ça ? »

Par ailleurs, la divergence des pratiques des présentations aux parents se situe au niveau symbolique. En effet, la signification officielle ou non qu'accordent les conjoints à ces présentations semble divergente. Pour quatre informatrices et informateurs (surtout des femmes) issus de groupes minoritaires, cette présentation du nouveau partenaire à leur famille et leur première rencontre avec leur belle-famille prend un caractère officiel. C'est à ce moment que la relation leur semble devenir publique et qu'elle l'envisage à long terme.

Dans le cas de Julia et Roger, Julia était réticente à présenter son copain à ses parents, même après quelques semaines de fréquentation. Pour elle, présenter son copain à la famille venait concrétiser une autre étape dans le processus menant au mariage.

Un événement qui a été mentionné par plusieurs couples mixtes, est le premier Noël qui constitue la première rencontre avec le réseau de parenté en entier. Quelques-uns des informateurs parlent d'un choc culturel car la nourriture est complètement différente ou encore, la langue parlée leur est tout à fait incompréhensible. Cette expérience est ressentie comme plus exotique que dramatique. Ce type de relation interethnique diffère de la relation établie entre les deux conjoints. En ce sens, une rencontre avec tout le réseau de parenté implique que le nouveau conjoint se retrouve parmi tout un groupe issu d'un groupe ethnique différent.

(Jacques, origine québécoise)

« **Jacques** = Mais la première fois, vraiment que je me rappelle très bien, c'est le premier Noël. Ça faisait un mois qu'on sortait ensemble. Elle n'a pas beaucoup de famille à Montréal. Donc, ils [les parents de Trudy] avaient invité des amis de famille puis là c'était tous des gens qui parlaient créole. Sauf que je ne parle pas du tout créole ! Je connaissais à peine leur nourriture. La différence alimentaire est un petit peu là. Donc, là, à la table, je regardais le repas, je me demandais. Je suis un petit peu fine bouche. Un petit peu capricieux. Là, je regardais ce qu'il y avait sur la table, je regardais le monde. Puis là ça parlait créole à tour de bras. J'étais comme gêné un peu.

Intervieweuse = Tu ne comprenais pas ?

Jacques = Je ne comprenais pas le créole du tout, du tout. Aujourd'hui, c'est différent un peu. Mais, je ne comprenais rien. C'était assez spécial comme Noël. Moi, j'aime aller manger dans les petits restaurants, les petites «beanneries», ça ne me dérange pas. Les nationalités, je ne me suis jamais senti vraiment agressé par ça. [...] Bien au contraire, je suis curieux un peu. Je trouve ça spécial. »

Les entrevues nous ont révélé comment les conjoints avaient vécu les présentations aux familles et selon ces mêmes informatrices et informateurs, nous avons leur impression au sujet de la réaction de leurs parents et de leurs beaux-parents. Ainsi, par rapport à la perception de la relation mixte, les réactions oscillent entre l'acceptation inconditionnelle et la déception. Il est toutefois très rare que le réseau de parenté aille mettre en œuvre des actions ou des commentaires pour nuire à la relation conjugale. En général, les parents des hommes du groupe majoritaire sont beaucoup plus favorables à la mixité. Quant aux parents des femmes des groupes minoritaires, ce sont les moins enthousiastes face à cette exogamie vers le groupe majoritaire (mariage à l'extérieur du groupe ethnique d'origine). Par exemple, selon Rhonda, ses parents estiment que le conjoint idéal est un Japonais de troisième génération. Étant donné que cette possibilité est peu probable, ils sont réalistes et acceptent le conjoint québécois. Pour la famille de Willy, d'origine chinoise anglophone, ce deuxième mariage mixte parmi la famille demeure critique. Le

mariage mixte de la sœur de Willy semble avoir été vécu de manière dramatique pour toute la famille. Mélanie et Willy affirment qu'ils ont évité des chicanes car la mère de Willy n'avait plus d'énergie pour se battre contre leur union mixte. Ceci explique la période de fréquentation secrète et la présentation tardive à la belle-famille chinoise.

4.4 Les fiançailles

Tel que mentionné précédemment, pour certains groupes ethniques, les fiançailles doivent survenir, par exemple, avant la cohabitation alors que pour d'autres groupes ethniques cela n'a pas d'importance. Parmi les dix couples mixtes interviewés, la moitié s'est fiancée et ce, avant ou après leur cohabitation. Suite aux cérémonies de fiançailles, quatre de ces couples ont officialisé leur union par la cérémonie du mariage (quelques mois à un an et demi plus tard). Certains, comme par exemple le couple de Catherine et Ashod, ont compensé le mariage par des fiançailles. Cet événement de la relation conjugale est, pour quelques couples mixtes, d'ordre familial alors que pour d'autres informatrices et informateurs, les fiançailles demeurent propres au couple. Le matériel d'entrevues révèle que trois couples ont célébré leurs fiançailles avec tout le réseau de parenté, principalement celui de la future mariée ou avec les deux familles restreintes. Ce sont les femmes et/ou leurs parents qui organisent cette fête. Pour Giacomo et Cathy, les fiançailles furent célébrées à maintes reprises. D'abord, une demande en mariage spontanée, ensuite une demande officielle avec bague et musiciens et enfin, une célébration avec les amis et le réseau de parenté chinois de la future épouse. Les fiançailles représentent, dans ce cas-ci, aussi bien l'étape de présentation à la famille que l'annonce d'un mariage futur. Pour deux des couples, les fiançailles se sont déroulées en toute intimité à la Saint-Valentin ou à l'anniversaire de la femme. La pratique de l'échange d'une bague semble se perpétuer parmi tous les couples mixtes qui se sont fiancés.

On constate que le modèle d'agencement culturel *d'incorporation* s'applique à la pratique des fiançailles. Dans le cas de cette pratique, nous remarquons que c'est le facteur explicatif du rapport de genre qui explique la mise en scène des fiançailles. En ce sens, les conjointes imposent et organisent la célébration des fiançailles mais se sont les conjoints qui doivent faire la demande officielle de fiançailles.

4.5 Le mariage²

Au Québec, l'institution du mariage subit de grandes modifications depuis plus de trente ans. La baisse du taux de mariage légal est un de ces aspects en transformation. L'essai sociohistorique *Le mariage en question* de Dandurand (1988) confirme la baisse de l'indice de nuptialité au Québec entre 1970 et 1985. Par contre, l'auteur considère que cette transformation se situe simplement au niveau de la forme car la vie de couple demeure tout aussi forte. « Si les taux de nuptialité sont bas, il ne faut pas en déduire que les Québécois ont pour autant délaissé la vie en couple. [...] C'est donc dire que la désaffection du mariage légal n'aurait pas signifié, jusqu'en 1980 du moins, une baisse de la vie en couple mais un remplacement des unions légales par des unions libres » (Dandurand 1988 : 66). En fait, jusqu'en 1972, neuf couples québécois sur dix sont mariés tandis qu'en 1985 ce sont cinq couples sur dix qui ont uni leur relation conjugale par le mariage. (Dandurand 1988).

Le mariage en tant qu'événement clef de la relation conjugale, se révèle d'une importance surprenante. Contrairement à la tendance québécoise qui prédit un fort taux d'union libre, les couples mixtes de l'échantillon s'inscrivent ainsi : sept couples sont mariés, trois sont en union libre, dont un couple qui s'est séparé par la suite, un autre envisage de se marier dans les années à venir et le dernier a remplacé le mariage par des fiançailles. Il est étonnant de constater à quel point le mariage importe pour les informateurs et informatrices issus de groupes ethniques minoritaires. Parmi les sept couples mixtes qui se sont mariés, trois l'ont fait civilement, et quatre mariages ont été religieux. Des cérémonies religieuses, deux furent catholiques et les deux autres furent mixtes. Aucun conjoint ne s'est converti mais quelques-uns (soit ceux du groupe majoritaire) ont été «obligés» de se marier. Par exemple, Trudy d'origine chinoise a exigé de son conjoint d'officialiser leur union auquel cas, elle préférerait mettre fin à leur relation que de vivre «hors» des normes de son groupe d'origine.

Pour certains groupes ethniques, le mariage s'avère une étape préalable à d'autres étapes de la relation conjugale. Par exemple, certains informatrices et informateurs ont révélé que le couple doit être marié avant d'avoir des enfants. Dans les cas de naissances non-planifiées mentionnées lors des entrevues, le réseau de parenté du groupe ethnique

² Nous poursuivrons sur les pratiques entourant la cérémonie du mariage des couples mixtes au chapitre 6. Les pratiques cérémonielles de la vie conjugale. Pour l'instant, nous nous concentrons sur le mariage en tant qu'étape dans le processus de la relation conjugale.

minoritaire souhaite ou exige un mariage. Il semble que la pression qu'exerce le réseau de parenté soit vécue de manière variable. Dans l'exemple qui suit, la famille japonaise n'a pas réussi à imposer les pratiques de son groupe ethnique sur leur gendre. Tandis que dans le cas de Mélanie, autant son conjoint que sa belle-famille ont mis de la pression pour imposer le mariage avant la naissance du bébé.

(Gaston, origine québécoise)

« **Intervieweuse** = Quand elle est tombée enceinte, soit dans ta famille ou dans sa famille, est-ce qu'il y a des gens qui demandaient que vous soyez mariés ?

Gaston = Pas dans ma famille. Dans sa famille, je crois qu'oui. Ils ne me l'ont pas demandé. »

(Rhonda, origine japonaise de troisième génération)

« **Intervieweuse** = Quand tu es tombée enceinte, pour tes parents, est-ce que c'était important que vous vous mariez ?

Rhonda = Oui. Ils voulaient que je me marie. [...] Ils voulaient qu'on soit marié. Finalement, j'ai dit « Je ne me marie pas juste parce que je suis enceinte, peut-être après ». Au début, ma mère mettait beaucoup de pression. [...]

Intervieweuse = Si on revient au mariage. Tu disais qu'au début, ce n'était pas ton choix et que ça viendrait plus tard. Et c'est venu plus tard ?

Rhonda = Oui.

Intervieweuse = C'était le choix de qui ?

Rhonda = Moi. Lui, il ne voulait pas. Il ne voulait toujours pas. Il disait « Il y a plusieurs qui se marient. Il y a tellement de monde qui divorcent ». J'ai dit que même si on reste ensemble et qu'on se sépare, on divorce quand même. J'ai été élevée que c'est important de se marier.

Intervieweuse = Quand tu es tombée enceinte, tu ne voulais pas te marier ?

Rhonda = S'il avait voulu, j'aurais voulu. J'aurais dit : « Oui ». Mais, pour moi, je ne voulais pas qu'il me marie parce que j'étais enceinte de son enfant. C'était ça mon idée. J'étais trop orgueilleuse. »

De nos informateurs, plus de femmes que d'hommes désirent se marier, mais pour ceux et celles qui ne le veulent pas, ils sont tous d'origine québécoise et ils avouent avoir vécu difficilement le divorce de leurs parents, frères ou sœurs. Parmi les informatrices et informateurs issus du groupe ethnique majoritaire, certains sont catégoriquement contre le mariage tandis que d'autres n'y accordent simplement pas d'importance.

(Jacques, origine québécoise)

« **Jacques** = Moi, je ne voulais pas me marier parce que mon frère aîné a eu une mauvaise expérience. C'est arrivé dans mon adolescence. Puis, je voyais le mariage comme de la bouette. C'était des problèmes. Il y a eu un divorce très difficile, puis moi j'ai comme tout subi. [...] Pour moi le mariage : il n'était pas question. [...] C'était un engagement inutile et c'était juste des problèmes. Sauf qu'elle, ce n'était pas ça. Elle, le couple, il faut que ça soit marié à l'Église. »

(Mélanie, origine québécoise)

« **Mélanie** = On en avait parlé un petit peu comme ça mais rien de sérieux. Je lui avais dit : « Je viens d'une famille divorcée et ce n'est pas important pour moi de me marier ». Sauf qu'en janvier, Sabrina a été conçue. Et puis, pour lui, c'était très très très important d'être mariés. [...]

Intervieweuse = Mais là tu disais que tu ne voulais pas te marier. [...] Comment c'est venu que tu aies accepté ?

Mélanie = Bien, c'était tellement important pour lui et tellement peu important pour moi. »

Bien que le mariage en tant que tel soit une décision commune aux deux conjoints, on constate à quel point il s'insère dans un ensemble beaucoup plus vaste : les réseaux de parenté. Effectivement, six couples ont mentionné avoir vécu des difficultés avec une ou l'autre (ou les deux) de leurs familles. Ces anicroches vont des déceptions aux chicanes allant jusqu'à d'importants conflits annulant le mariage.

(Mélanie, origine québécoise)

« **Mélanie** = [...] C'est comme, à partir de là. Il y a eu la célébration du mariage, il y a eu des petits conflits. [...] J'en avais une autre [condition] : que ma grand-mère qui est veuve, soit assise à la table d'honneur. C'était tout mais je savais que ça était pour être très conflictuel. [...] Ça pourrait causer des problèmes. Mais en fin du compte, après de nombreuses chicanes, ma grand-mère était assise à la table d'honneur.

Intervieweuse = Des chicanes avec Willy ?

Mélanie = Avec sa mère aussi. Bien, je ne me suis jamais affrontée avec sa mère vraiment. [...] De toute façon, son anglais et son français sont limités. Donc, il fallait que je passe par Willy. Et il disait : « Ma mère a dit », bien, je lui disais : « Tu diras à ta mère », « Ma mère a dit », « Moi j'ai dit à ta mère ». »

(Martine, origine québécoise)

« **Martine** = Ma mère a réagi un peu mais je pense que les problèmes ont commencé quand on a commencé à planifier les noces. C'est là que ma mère, ça l'a dérangée pas mal. [...]

Intervieweuse = Parce que les noces c'était un moment qui était religieux ?

Martine = Bien, oui. C'est ça, c'est difficile. [...] On avait décidé qu'on faisait ça mixte, comme mariage. Tout de suite, au début, ça avait choqué un peu ma mère. Elle a eu bien de la misère avec ça. Puis quand on a décidé de ne pas avoir de communion à la noce [...] Mais, ils ont toujours aimé Christ. Ils ne savaient pas eux autres non plus, au début, quand ils l'ont connu, qu'il n'était pas catholique.

Intervieweuse = Votre mère, elle aurait aimé que se soit un mariage seulement catholique ?

Martine = Ha, absolument.

Intervieweuse = Qu'il se convertisse ?

Martine = Absolument, absolument. »

Il semble, à la lumière des entrevues, que certains événements survenus par la suite sont venus «compenser» les premières appréhensions pour en venir à améliorer les liens entre le conjoint «Autre» et sa belle-famille. Par exemple, une meilleure connaissance du conjoint, la naissance d'un enfant, le décès d'un membre du réseau de parenté.

Bref, l'analyse de la pratique du mariage nous permet de constater l'influence de nos facteurs explicatifs. Pour ce qui est du rapport de genre, ce sont les femmes qui veulent se marier et nos données confirment qu'elles maintiennent ce choix. Quant au facteur explicatif de la dynamique minoritaire/majoritaire, il apparaît que pour les informatrices et informateurs issus de groupe ethnique minoritaire, le mariage est généralement obligatoire et désiré. Ainsi, ceux et celles qui acceptent d'incorporer cette pratique, selon l'orientation culturelle de leur épouse ou de leur époux, sont principalement des hommes et des

personnes d'origine québécoise. Avec le facteur explicatif du réseau de parenté, on constate que ce dernier a une forte influence sur le couple. Les données d'entrevues nous ont permis de voir que le réseau de parenté peut dans les cas extrêmes, empêcher une célébration de mariage ou au contraire, l'imposer. En somme, comme modèle d'agencement culturel, nous croyons que celui de l'*incorporation* caractérise cette pratique du mariage.

4.6 La cohabitation

L'étape de la cohabitation constitue une pratique qui entre difficilement dans l'analyse par «modèles d'agencement culturel» parce qu'en fait, les conjoints sont mobiles et optent simultanément pour une variété de pratiques. On remarque toutefois que sept conjoints sur vingt habitaient chez leurs parents avant de vivre avec leur époux ou épouse. De ce nombre, la majorité est issue de groupes ethniques minoritaires et/ou est essentiellement de sexe féminin. Ceux et celles (11/20) qui vivaient en appartement sont principalement issus du groupe ethnique majoritaire et/ou sont des hommes. Seulement deux personnes étaient propriétaires d'un condo et elles sont des femmes de groupe ethnique minoritaire.

Deux couples ont cohabité dès le début de leur relation. Avant d'emménager officiellement, les partenaires de six couples mixtes ont cohabité ensemble lors des fins de semaine, des vacances ou des jours de congé alors que cette pratique du «découchage» était totalement interdite pour deux autres couples. Par exemple, c'est avec beaucoup de fierté que Roger affirme avoir respecté les coutumes de son épouse. Pour le deuxième couple (Martine et Christ), la cohabitation prémaritale était proscrite par les deux groupes d'origine.

(Julia, origine italienne de deuxième génération)

« **Julia** = On n'a pas habité ensemble parce que moi ce n'était pas dans mes principes. Aujourd'hui, avec du recul, je le ferais peut-être. Parce que je me dis, «sortir» puis «rester», c'est bien différent. Mais, sur le coup, moi la façon que j'ai été élevée, je n'étais pas d'accord de rester avec lui. Tu te maries. »

(Roger, origine québécoise)

« **Roger** = J'étais déjà en appartement. Puis tout de suite, il a été question de ses coutumes, si tu veux, la manière qu'elle a été élevée. Elle n'y tenait pas tellement qu'on reste ensemble avant.

Intervieweuse = Un mariage était nécessaire ?

Roger = Bien c'est ça. C'est : pas de consommation avant le mariage, si tu veux, puis tout ça. J'ai respecté ça. »

Les conditions d'habitation se modifient avec la stabilité de la relation conjugale et le passage du couple à la famille (par les naissances des enfants). Lors de l'enquête, trois

couples sont locataires et ils sont tous sans enfants. Les autres (7/10) sont propriétaires de leur résidence. La très grande majorité des couples mixtes habitent une maison unifamiliale ou un condominium.

Comme nous l'avons fréquemment mentionné, dans ce type de pratiques, il ne faut pas seulement analyser chacun des événements marquant la relation conjugale, mais l'ordre selon lequel se succèdent les événements (étapes). Notre matériel d'entrevues nous permet de constater qu'un seul couple a mis en jeu une stratégie de compromis entre différentes étapes conjugales. En effet, Jacques a consenti à se marier à la condition de cohabiter préalablement avec sa future épouse. Trudy et Jacques ont tout de même gardé quasi secrète cette année de cohabitation prémaritale car elle ne respectait pas les valeurs de la communauté chinoise et surtout celles du réseau de parenté.

(Jacques, origine québécoise)

« **Jacques** = Deux ans, à peu près, elle me dit : « Si tu veux continuer avec moi, il faut se marier. Prends ta décision. On va arrêter ça là, ou on continue ». Là, bon, je me dis : ok, je pense à mon affaire. Mais là, j'ai fait un marché, on pourrait dire. J'ai dit : « Je suis bien prêt à te marier à condition qu'on fasse un an en appartement ensemble ». [...] Ça c'était une condition. « Je veux vivre avec toi, un an. Voir si on est capable de s'entendre comme il faut ». Parce que quand tu vis à temps plein, quand tu vis à temps partiel, ce n'est pas la même chose. C'est là qu'elle est venue vivre un an en appartement avec moi.

Intervieweuse = Ce compromis-là, est-ce que sa famille était d'accord aussi ?

Jacques = Ouf ! Bien, ses parents immédiats, oui, ça a passé. Ça été dur à passer mais ça a passé, parce qu'il y aurait un mariage. Parce que sa mère travaille en psychiatrie, depuis trente ans. Elle est au Québec depuis une vingtaine d'années. Donc, elle voit les mœurs canadiennes, francophones, québécoises, beaucoup de conjoints de fait, il y a de ça. Dans sa famille, aux États-Unis, en dehors du pays, il n'y en a pas de ça. Faut que tu sois marié. Sinon, tu n'es pas un couple, tu n'as pas de famille. Donc, là, cette année-là, a été tenue bien secrète. »

(Trudy, origine chinoise de troisième génération)

« **Trudy** = Disons qu'il a eu de la difficulté à avaler la pilule. Je ne sais pas si c'est ma mère ou si c'est mon père, un des deux, ça été plus difficile. Mais ils ne me l'ont jamais, comment je pourrais dire ? Il y a des parents qui sont fâchés contre les enfants. Ils n'ont jamais été fâchés contre moi parce que j'avais expliqué mon point de vue. Je leur ai dit : « Je veux faire ça pour une raison. C'est parce que moi, si je vois que je ne suis pas capable de vivre avec lui, tout ce que je fais, je prends mes bagages et je m'en vais. Si je me marie avant de découvrir que je ne suis pas capable de vivre avec lui, qu'est-ce qui arrive ? C'est que je prends mes bagages et je suis obligée d'aller chez un avocat. Et puis, aussi, c'est que, ce n'est pas avantageux ni pour lui, ni pour moi ». Je leur avais expliqué qu'est-ce que je faisais. Je pense que ça été plus facile. Mais au point de vue moral, ça été difficile pour eux. Au début, mes parents ils ne disaient à personne dans ma famille que je vivais avec quelqu'un sans être mariée.

Intervieweuse = C'était comme caché un peu ?

Trudy = C'est ça, c'était caché. [...] [Mon oncle] était très déçu. »

En ce qui a trait au réseau de parenté et la cohabitation, les couples de notre échantillon n'ont pas partagé le même logement avec leurs parents ou beaux-parents. Le cas de Patricia et Julien présente l'exception alors qu'ils ont cohabité avec un cousin et ensuite

avec les jeunes frères de Julien ainsi que le cas de Jacques et Trudy qui ont habité un logement au sous-sol des parents de Trudy. Par ailleurs, la proximité géographique entre les couples mixtes nouvellement mariés et un ou l'autre des réseaux de parenté est très courante. Plusieurs couples (6/10) se sont établis (ou l'ont été) à une très courte distance du domicile de leurs parents.

(Roger, origine québécoise)

« **Intervieweuse** = Mais pour choisir de venir rester ici, ça s'est décidé comment ?

Roger = Bien, on était censé d'aller en appartement, au début, à côté de chez ses parents. Un deuxième étage. Un duplex attaché. Julia m'avait parlé de ça, que le logement on pourrait l'avoir et tout ça. Puis un moment donné, dans une balade de voiture, elle m'a fait passer devant ici. Elle a dit : « Qu'est-ce que tu en penses de ça ? » J'ai dit : « Pourquoi ? » Elle a dit : « Bien, c'est à mes parents. On pourrait l'avoir. On pourrait avoir le bas, la cour, puis le sous-sol ». « J'aimerais mieux ça qu'à côté de chez tes parents ». Je voyais ça pour ne pas être trop proche.

Intervieweuse = Ça faisait peur un peu de vivre direct à côté ?

Roger = Bien, ça faisait drôle. On est venu ici. On est encore ici, d'ailleurs. On l'a acheté. »

Dans le cas d'une de nos informatrices, cette proximité du domicile de la belle-famille a été ressentie comme une peur d'envahissement des beaux-parents dans la vie conjugale qu'elle a su prévenir.

(Mélanie, origine québécoise)

« **Intervieweuse** = Est-ce que les parents vivent dans ce bloc-là aussi ?

Mélanie = Non, non. Ils ont la politique «du trois boulevards». Il fallait qu'on reste au moins à trois boulevards de chez eux, pour ne pas qu'elle [ma belle-mère] vienne à tous les jours.

Intervieweuse = Ça, c'était la politique de qui ?

Mélanie = De moi. Elle pouvait appeler. On avait l'afficheur. Je pouvais décider de répondre ou non. Mais ça, vraiment, ils sont beaucoup moins pires que je ne le pensais. J'ai des amis qui sont aussi dans des couples mixtes où la belle-mère est toujours rendue là. La belle-mère prend soin des enfants, la fille ne fait absolument rien, c'est la belle-mère qui fait à souper. Moi, j'avais très peur de ça. Et en fin du compte, ce n'est pas ça du tout. Les premiers temps, ils sont venus juste pour s'assurer. Et quand Sabrina est née, il a fallu qu'on détermine tout de suite en partant que c'était mon enfant et j'allaitais. [...] C'était mon enfant. Elle l'a bien pris et son père aussi. »

On constate que le réseau de parenté, particulièrement celui du groupe ethnique minoritaire, a une influence sur le lieu de résidence des couples mixtes. Nos données laissent croire que si les conjoints quittent le nid familial pour s'installer en couple, ils le font dans une proximité sécurisante et pratique. Pratique, parce que plusieurs grands-parents se chargent de la garde des enfants lorsque les conjoints partent travailler. Ceux et celles qui passent de la demeure familiale à la demeure conjugale, ne s'en éloignent guère et il semble qu'ils sont principalement issus de groupes ethniques minoritaires.

4.7 La procréation

Au moment des entrevues, six couples avaient des enfants. Le nombre d'enfants par famille varie entre un et quatre. Au total, il y a sept filles et quatre garçons âgés de six mois à quinze ans. Seulement deux des dix couples estiment avoir définitivement terminé leur «période de procréation». Parmi les autres couples, certains ont planifié une ou plusieurs autres naissances. Quelques couples se disent en réflexion sur le sujet tandis que d'autres ne considèrent pas le moment actuel comme propice à la formation d'une famille mais ils l'envisagent dans les années à venir. Présentement au Québec, les reconstitutions familiales sont courantes mais dans notre échantillon, il n'y a aucun couple qui a eu des enfants lors d'unions précédentes.

Il s'écoule en moyenne trois ans et demi de vie de couple, entre le moment où les conjoints se sont rencontrés pour la première fois et la formation d'une famille. L'écart varie entre six mois et six ans.

D'une façon générale, les entrevues permettent de constater que se sont généralement les conjointes qui possèdent davantage de pouvoir décisionnel en ce qui concerne la taille de la famille et le meilleur moment pour créer ou agrandir la famille. Les hommes doivent attendre ou se laisser convaincre d'avoir un deuxième, un troisième ou un quatrième enfant. Mis à part les premières grossesses non-planifiées, il y a toujours consentement des deux conjoints pour les naissances. En effet, nos informatrices et informateurs qui ont déjà un enfant, s'accordent pour dire que c'est beaucoup de responsabilités et que les deux époux doivent être en accord pour s'embarquer dans ce mode de vie.

(Mélanie, origine québécoise)

« **Intervieweuse** = Est-ce qu'il y a espoir d'en avoir un autre ?

Mélanie = Il y avait espoir mais là. On en discute. Ce n'est pas facile les mariages mixtes. Les rôles ne sont pas toujours... Je pense que n'importe quelle union, c'est pas facile. [...]

Intervieweuse = Vous êtes dans ce questionnement-là en ce moment ?

Mélanie = Tous les deux on en voudrait un autre ou une autre. [...] Mais ni un ni l'autre on forcerait l'autre à en avoir un autre sans être consentant à 100%. Avant de se décider à en avoir un autre, il va y avoir du dépoussiérage à faire un peu. De se rappeler de ce que c'était. Là, on a Sabrina qui a 3 ans. [...] Aussi, c'est que je travaille à l'extérieur. La première année que Sabrina est née, je suis restée à la maison. Avoir un autre enfant. Il y a des questions financières. Sabrina continuerait d'aller à la garderie ? Je la garderais à la maison ? Est-ce que je serais capable de garder les deux à la maison ? Est-ce que je pourrais prendre mon année sabbatique ? C'est comme les dominos qui tombent tous un après l'autre. Il y a beaucoup de considérations avant même de dire : oui, non. On s'embarque ou on débarque. Il y a beaucoup, beaucoup de positif aussi. Mais en même temps, il faut que se soit une décision longuement mûrie. On n'a pas encore tranché. »

Ajoutons que nos informatrices et informateurs estiment que le réseau de parenté est quasi absent des choix concernant la procréation qui demeure un espace décisionnel exclusif au couple. Par contre, c'est au niveau des soins aux enfants qu'il prend de l'importance. Le chapitre 5. La vie conjugale au quotidien sur l'analyse descriptive des pratiques quotidiennes abordera cette pratique des soins prodigués aux enfants des couples mixtes.

Conclusion

Nous avons décrit les pratiques entourant sept événements qui ont marqué la vie conjugale des informatrices et informateurs. Nous avons vu que ce n'est pas seulement les façons de faire qui doivent être analysées mais aussi la succession des étapes car ces deux aspects peuvent varier selon groupe d'origine.

En résumé, si nous reprenons les modèles d'agencement culturel, on peut dire que le modèle *d'incorporation* caractérise la majorité des pratiques de cette section. Que se soit les femmes ou les hommes, les conjoints d'origine ethnique minoritaire ou majoritaire, il y a une incorporation des manières de faire pour les pratiques événementielles. Par exemple, lors de la *période de fréquentation*, les femmes acceptent de se soumettre aux pratiques de leur prétendant, lors de *fiançailles*, se sont les femmes qui décident et qui organisent la cérémonie, pour le *mariage*, la majorité des femmes et des conjoints (hommes et femmes) issus de groupes ethniques minoritaires maintiennent les pratiques relatives au groupe d'origine. Pour la *procréation*, ce sont généralement les femmes qui choisissent le nombre et le moment pour avoir des enfants.

Certaines pratiques, dont la *première rencontre* et les *présentations aux familles*, s'inscrivent davantage selon le modèle d'agencement de la *continuité* car la majorité de nos informatrices et informateurs partagent la même façon de faire pour marquer ces deux événements. Cependant, il semble que pour les femmes ou les conjoints issus de groupe ethnique minoritaire, la présentation aux familles prend un caractère plus officiel.

Pour ce qui est des facteurs explicatifs du *rapport de genre* et de la *dynamique minoritaire/majoritaire*, les données laissent croire que les femmes, principalement celles qui sont issues de groupes ethniques minoritaires, tendent à faire respecter la chronologie des étapes en conformité avec leur groupe d'origine ainsi que les pratiques qui y sont associées.

Si on prend en compte le *réseau de parenté* on peut mieux comprendre trois événements de la vie conjugale : les *présentations aux familles*, le *mariage* et la *cohabitation*. Lors de l'introduction d'un nouveau membre (le conjoint Autre, qu'il soit d'origine québécoise ou d'origine immigrante), nos données nous informent de la réaction positive pour certaines familles et négative pour d'autres. C'est au niveau du mariage que le réseau de parenté semble le plus influent par rapport à la relation conjugale. Effectivement, la majorité des couples mixtes a mentionné avoir vécu des conflits avec leur famille (une ou l'autre ou les deux) par rapport à leur décision de se marier. Enfin, en ce qui concerne la cohabitation, nous remarquons qu'une grande partie des couples mixtes vont s'établir à proximité d'un réseau de parenté, surtout celui du groupe ethnique minoritaire. Ces résultats laissent croire que le réseau de parenté a une signification importante dans la vie conjugale, en particulier celui du groupe ethnique minoritaire. Lorsque l'union du couple devient sérieuse, on introduit rapidement le conjoint parmi le réseau de parenté et il semble que le couple mixte continue de maintenir des liens serrés avec la famille, entre autres, en s'installant à proximité géographique.

Chapitre 5. La vie conjugale au quotidien

Dans cette partie de l'analyse, nous regroupons les pratiques relatives à la vie quotidienne des couples. Sept pratiques quotidiennes ont été répertoriées par l'ensemble des informatrices et informateurs : la langue, les repas, les loisirs, la religion, la gestion d'un budget, les soins aux enfants et l'entretien domestique. Tout comme nous l'avons mentionné au dans le chapitre précédent au sujet des pratiques événementielles, certaines pratiques décrites dans ce chapitre-ci ne sont pas présentes dans la vie quotidienne de tous les couples. Par exemple, les questions relatives aux soins des enfants n'ont évidemment pas été abordées avec les couples sans enfant.

Les données d'entrevues nous permettront de décrire la division des responsabilités relatives à la vie quotidienne et la façon de les mettre en scène. Pour chacune des sept pratiques, nous allons tenter d'identifier les choix que font les conjoints de couples mixtes par rapport aux quatre possibilités d'agencement culturel : 1) La *continuité* 2) *L'incorporation*. 3) *Le mélange créatif*. 4) *L'invention*.

Nous allons poursuivre l'exploration de l'influence de trois facteurs : 1) La dynamique majoritaire/minoritaire. Nous pouvons nous demander si le fait d'appartenir à un groupe ethnique majoritaire ou minoritaire aura une influence sur l'orientation des pratiques quotidiennes. 2) Le rapport de genre dans la relation conjugale. Nous tenterons de faire ressortir si la question de genre nous permet de mieux comprendre la division des responsabilités quotidiennes. 3) La présence du réseau de parenté dans les pratiques des couples mixtes; à savoir est-ce que le réseau de parenté s'implique dans la vie quotidienne des couples mixtes en partageant ou non des tâches ?

Il s'agit de pratiques qui sont très répétitives et pour lesquelles une grande partie du temps est consacrée. Dans la description de chacune des pratiques qui suit nous tenterons de dégager des tendances caractérisant la dynamique interethnique des couples mixtes au niveau de leurs pratiques quotidiennes.

5.1 La langue

En ce qui a trait à la langue apprise pendant l'enfance et toujours comprise maintenant, treize des informatrices et informateurs parlent le français, cinq parlent l'anglais et deux utilisent une autre langue (créole et allemand). Par ailleurs, quatre d'entre eux possèdent

une deuxième ou troisième langue seconde apprise dès l'enfance. Quant à la scolarité, elle s'est faite entièrement en français dans la plupart des cas (13/20), entièrement en anglais pour trois informatrices et informateurs et dans une autre langue pour une seule personne¹. De plus, certains (3/20) ont opté pour l'alternance du français et de l'anglais selon les niveaux académiques. Nous allons maintenant élaborer sur ce thème qui s'avère riche de sens, en particulier, dans le contexte québécois où la langue est considérée comme un important marqueur d'identité.

Parmi les couples rencontrés pour cette recherche, sept couples ont adopté le français et trois, l'anglais pour les communications familiales. Mentionnons que trois autres couples ont déjà la même langue maternelle, soit le français. Dans les cas où les deux conjoints ont des langues maternelles différentes, nous remarquons que tous ont choisi une seule langue de communication entre les conjoints. Aucun des cas ne présente d'alternance d'une langue à l'autre entre les époux. Plusieurs conjoints ont précisé qu'après avoir débuté leur relation dans une langue, il n'est pas aussi aisé de changer leurs habitudes linguistiques. Il semblerait que le choix de la langue conjugale soit fait en fonction de l'aisance d'un conjoint de s'exprimer dans une langue seconde (souvent apprise à l'école).

Pour ce qui est des modèles d'agencement culturel, celui de l'*incorporation* s'applique aux choix linguistiques de sept couples sur dix. Ceci signifie que dans le choix entre deux langues (français/anglais, français/allemand et français/italien), une seule a été privilégiée. Pour ce qui est du choix entre le français ou l'anglais (cette situation concerne cinq couples sur sept) l'anglais est légèrement prédominant. Deux couples ont adopté le français et trois l'anglais. Il semble que la question du *rapport de genre* soit significative dans l'analyse de cette pratique puisque l'on constate que, chez nos informateurs, ce sont les hommes qui maintiennent l'utilisation de leur langue (maternelle ou seconde). Par ailleurs, dans tous les cas d'incorporation, les conjointes et les conjoints possédaient déjà une connaissance approfondie (par des cours, des immersions ou la scolarisation) de la langue qu'ils ou elles ont adoptée.

Même si une seule langue est choisie pour les communications entre conjoints, ceci ne signifie pas que les familles mixtes soient unilingues. La «polyglossie» (la capacité de parler, écrire et comprendre plusieurs langues) caractérise la majorité des membres des foyers mixtes (conjoints et enfants).

¹ Elle a reçu la majeure partie de sa formation académique à l'extérieur du pays.

Bien qu'une seule langue soit choisie pour la relation conjugale, plusieurs langues sont comprises et parlées entre les parents avec et entre les enfants et avec leur réseau de parenté. D'abord, précisons que tous les enfants issus des couples mixtes de cette étude, sont orientés vers le bilinguisme (français/anglais, français/italien) ou vers la «polyglossie» (l'ajout du chinois et du créole). La transmission des langues se fait d'une manière très diversifiée : par les parents (s'ils parlent une langue différente avec les enfants que la langue de communication conjugale), par les grands-parents, par l'école (en français, si la langue familiale est l'anglais) ou par des camps de vacances (en anglais, si la langue familiale est le français).

À la lecture du corpus de données, on constate qu'il n'est pas rare que l'un des époux apprenne les rudiments de la langue de son conjoint, s'il ne les connaît pas déjà.

(Patricia, origine québécoise et haïtienne)

« **Intervieweuse** = Pourquoi voulais-tu l'apprendre ?

Patricia = Ça, c'est un côté que je n'ai jamais aimé de toute ma vie. Je suis mulâtre et je ne sais même pas ma langue [créole]. L'autre côté, j'ai toujours été gênée de ça. De ne pas savoir ma langue. J'en ai voulu longtemps à mon père et je lui ai déjà reproché plein de fois. Je lui ai dit : « Ce n'est pas toi mon père qui m'a montré le créole, c'est mon chum ! ». »

(Pierre, origine québécoise)

« **Pierre** = L'année passée on a vécu en Allemagne. L'allemand c'est sa langue maternelle à elle. Moi, c'est une langue que j'ai apprise à l'école, que je comprends assez bien pour m'exprimer. Je me fais comprendre mais je ne suis pas super à l'aise. Mais sous peu (trois semaines), on retourne en Allemagne donc j'espère devenir parfaitement trilingue. Pour le comprendre ça va très bien. Après avoir vécu un an là-bas. Ses parents à elle ne parlent que l'allemand. J'arrive à les comprendre, ils arrivent à me comprendre. Mais c'est frustrant pour moi parce que je n'arrive pas à m'exprimer avec autant d'aisance que je ne le fais en français et en anglais. On a très souvent dit : « Cette semaine, on va parler allemand pour que je puisse m'améliorer ». Mais en situation de couple, on cherche une certaine efficacité de communication mais en allemand je ne l'ai pas. Si je veux exprimer quelque chose et que je cherche mes mots. C'est frustrant et ça va virer en français et elle parle très bien en français. C'est plus simple. »

(Chris, origine écossaise)

« **Chris** = We graduated in 1980 and I head off for a course of 6 weeks. French course ! A French immersion in Rivière-du-Loup and that was the spring of 1980. Which was the first referendum. And I came back for a weekend to vote in the referendum because I had to come back to vote. And that period of being away and coming back, I think really, really firmed up our relationship rather than breaking apart. Because when I came back, I came back by train and Martine went to meet me at the train station. And all the way from the train station to my parents' place we spoke in French. I did 4 weeks in the French immersion [...]. That was the first time that we really carried out any extended conversation in French. »

(Julia, origine italienne de deuxième génération)

« **Intervieweuse** = Roger, est-ce qu'il parle italien ?

Julia = Pas vraiment.

Intervieweuse = Est-ce qu'il comprend ?

Julia = Il doit comprendre pas mal maintenant. Quand on est allé en Italie, vraiment tout ce qu'il avait comme bagage d'italien, il l'a sorti. Puis j'ai dit : « Si tu avais pris des cours en

arrivant, aujourd'hui, il passerait parfaitement italien ». On est quand même parti cinq semaines. Je n'étais pas pour tout le temps traduire. Bien un moment donné, il venait qu'il parlait lui-même. Le petit peu qu'il savait, il se forçait. Je veux dire, il l'avait. Il avait des cours d'une de mes tantes, là-bas, les soirs. [Les gens là-bas] se faisaient un devoir de lui enseigner l'italien. Il s'en venait quand même pas pire. »

(Jacques, origine québécoise)

« **Jacques** = Mon beau-père, ma belle-mère, quand ils me parlent créole, je suis capable de les suivre parce qu'ils savent comment me parler. Mais quand je pogne, il y a un des oncles, des *matantes*, ils parlent trop vite et ils ont comme trop d'accent. Je pourrais dire, les mots ne sont pas assez prononcés. Je parle, j'essaie. »

La langue du groupe ethnique minoritaire sera parlée lors des rencontres avec le réseau de parenté ou parfois, les conjoints vont s'en servir entre eux par humour, comme dans les cas suivants :

(Patricia, origine québécoise et haïtienne)

« **Patricia** = [...] Mais souvent quand je parle créole, c'est pour niaiser. Je suis dans un «mood» ricaneuse, pour l'éccœurer un peu. Quand je vois que je cherche mes mots, je retourne en français. »

(Pierre, origine québécoise)

« **Pierre** = Des fois, quand on veut parler [dans le dos] des gens, c'est l'allemand. Sinon, notre langue de tous les jours, c'est le français. »

(Kilgy, origine allemande de la première génération)

« **Kilgy** = Mais par exemple, quand on ne veut pas se faire comprendre par les gens, dans le métro, on dit quelque chose, c'est drôle.

Intervieweuse = Vous l'utiliser

Kilgy = Je sais, c'est méchant, mais c'est tellement drôle, on parle allemand. »

En ce qui concerne le facteur explicatif du *réseau de parenté*, les informatrices et informateurs ont révélé que lors des rencontres familiales certains réseaux de parenté (8/20) se parlent dans une langue qui est peu comprise par le conjoint Autre. Toutefois, deux familles adoptent la langue (le français) de leur gendre. Par exemple, dans le cas de la famille de Julia, elle et ses deux sœurs ont épousé des Québécois francophones, ce qui a amené toute la famille à parler en français lors des réunions avec le réseau de parenté.

Bien que notre analyse porte sur la relation conjugale, il est intéressant de souligner quelques cas où les enfants des couples mixtes se font garder chez leurs grands-parents. Ces enfants se retrouvent en contact avec des langues telles le chinois, l'italien, le créole, etc. Plusieurs enfants, même s'ils ne la parlent pas (parce que cette langue n'est pas parlée dans le milieu familial) comprennent tout à fait cette deuxième ou troisième langue apprise par la présence du réseau de parenté.

(Julia, origine italienne de deuxième génération)

« **Julia** = À la maison, quand Jonny était plus petit, je lui parlais toujours en italien. Puis là, finalement, c'est le français. Mais il comprend quand même. Je le teste. Je lui demande des choses en italien et il les comprend. Sauf qu'il n'y a pas un mot qui sort.

Intervieweuse = Il n'a jamais parlé ?

Julia = Il va dire : « Bonjour, ça va ? » Des petites affaires comme ça. [...]

Intervieweuse = Puis Jonny lui, étant donné que le milieu ici est plus en français, est-ce qu'il a d'autres occasions où il peut...

Julia = Bien, chez ma mère. Quand on va là-bas, malgré qu'on parle pas mal français. Mais comme tu vois, la semaine dernière, [mes parents] sont venus le garder. Puis mon père il dit : « Un moment donné, je parlais de quelque chose avec ta mère, puis il est allé le chercher ».

Intervieweuse = Ça veut dire qu'il comprenait ?

Julia = Oui, je suis contente. Mais j'aimerais ça qu'il le parle. Mais je me dis que n'empêche qu'on vit au Québec. C'est québécois. On parle français. C'est prioritaire. Là, je trouve que quand tu vas à l'école, commencer à le mélanger déjà avec beaucoup de choses. Comme un moment donné dans le bain on serrait les jeux puis là, on comptait. Des fois c'est en italien, des fois c'est en français. Un moment, j'ai arrêté ça parce que là, je me suis dit, il apprend tellement en français qu'aller commencer à le mélanger avec d'autres chiffres en italien. Je vais le faire encore, mais occasionnellement. Je n'insiste plus. Déjà, il arrive [au chiffre] 22 et il dit : « Après meman, c'est quoi ? ». Là, je continue, 23, 24. Là, je me dis, si tu arrives avec de l'italien en plus. Malgré qu'apparemment ils ont une facilité d'apprendre. Ça va arriver des fois le matin, j'arrivais « Bonjour, ça va bien ? » Là, je vais lui dire en italien. J'essaie quand même de garder. Moi je me dis, quand je suis allée en Italie, tout le monde était surpris parce que je parle comme eux. On ne parle pas le *bel* italien, mais je parle comme mes parents et comme les gens du village. »

Quant à Sabrina (la fille de Mélanie et Willy), elle parle exclusivement en français avec sa mère, exclusivement en anglais avec son père et avec ses grands-parents qui lui parlent exclusivement en chinois, elle leur répond en anglais. Elle imite ainsi le comportement de son père envers ses parents. Les jeunes enfants qui sont exposés à plusieurs langues, semblent développer une grande capacité envers la «polyglossie». Willy comprend très bien le chinois mais il a pris l'habitude de répondre à ses parents en anglais, tout comme nous l'avons remarqué chez quelques autres informateurs issus de groupes ethniques minoritaires.

(Mélanie, origine québécoise)

« **Mélanie** = Elle comprend tout ce que sa grand-mère lui dit en chinois. Elle va lui répondre à l'occasion en chinois, mais elle fait comme son père. Willy répond à sa mère en anglais.

Intervieweuse = Il le comprend ?

Mélanie = Et il le parle aussi. Mais il répond la plupart du temps [en anglais]. [...]

Intervieweuse = Et elle aussi quand elle se fait garder ?

Mélanie = Oui. [...]

Intervieweuse = Mais jamais qu'ils [Sabrina et Willy] vont se parler en chinois ?

Mélanie = Willy et Sabrina ? Non. Ni un, ni l'autre n'est assez habile. Même des fois Willy va lui parler en chinois. Il y a des petits mots qu'on a gardés comme du lait, c'est *naynay* en chinois. Elle va demander pour du *naynay*. Elle demande même à moi, du *naynay* en chinois. À mes parents, elle va leur demander : « Est-ce que je peux avoir du *naynay* ? ». Tout le monde sait qu'un chien c'est *goygoy* parce que ça fait partie. Une couette c'est *mimi*.

Intervieweuse = Donc, il y a quelques petits mots qui sont en chinois pour tout le monde ?

Mélanie = Oui, pour tout le monde. Si Willy lui parle en chinois, elle dit : « Bien non, tu sais pas ». S'il lui parle en français, elle lui dit : « I don't understand ». Elle fait exprès. Elle le sait très bien, mais elle dit : « Tu me parles anglais. Compliques pas les affaires ». »

En somme, il semble que tous les conjoints ont choisi une seule langue de couple, généralement en faveur de la langue maternelle des hommes ou la langue seconde qu'ils ont appris à l'école. Ce qui confirme la tendance vers un modèle d'agencement culturel *d'incorporation*. Par contre, la plupart des couples sont bilingues et leurs enfants sont souvent polyglottes en raison de leur environnement linguistique diversifié. Le rapport de genre est significatif car ce sont les hommes qui maintiennent leur langue. Par ailleurs, rien du contenu des entrevues ne nous permet d'expliquer pourquoi il en ait ainsi. Le réseau de parenté joue un rôle à double sens : c'est-à-dire, certains réseaux de parenté adoptent une langue seconde (français ou anglais) pour convenir au conjoint d'origine ethnique différente, tandis que d'autres réseaux de parenté, par le fait de parler une langue différente, incitent l'apprentissage de cette langue au conjoint et surtout aux enfants issus du couple mixte.

5.2 Les repas

D'après les propos recueillis, on remarque que les pratiques culinaires constituent un ensemble un peu particulier. Il s'agit d'une activité répétée plusieurs fois par jour; de plus, l'alimentation s'avère un élément important dans la majorité des célébrations. Pour l'instant, nous décrivons les pratiques culinaires dans le contexte de la vie quotidienne.

Dans l'échantillon, douze des informatrices et informateurs cuisinent régulièrement. Dans trois couples, ce sont les hommes qui préparent tous les repas tandis que dans trois autres couples, ce sont exclusivement les femmes qui cuisinent. Pour trois autres couples, la tâche n'est pas exclusive à un seul conjoint. Parmi ces couples, il y en a un qui prépare toujours les repas ensemble alors que les autres alternent. Chez Rhonda et Gaston, c'est la mère de la première qui prépare les soupers pour toute la famille. La mère de Rhonda habite à proximité et se charge des repas afin de laisser plus de temps à sa fille et son époux pour être avec les enfants après leur journée de travail.

(Gaston, origine québécoise)

« **Gaston** = Vers 17h30-17h45 Rhonda arrive avec le souper.

Intervieweuse = Avec le souper ? Comment ça ?

Gaston = C'est sa mère qui fait le souper.

Intervieweuse = Quand toi, tu vas chercher les enfants le souper n'est pas près ?

Gaston = Non. [...] Pendant ce temps-là, elle a le temps de préparer le souper.

Intervieweuse = Ok, elle fait le souper pour les deux familles ?

Gaston = C'est ça.

Intervieweuse = Et Rhonda, en arrivant du travail, elle va chercher la bouffe ?
Gaston = Oui. »

(Rhonda, origine japonaise de troisième génération)

« **Rhonda** = Je reviens le soir et c'est ma maman qui fait le souper. Et mon père vient me chercher à la gare. »

Ajoutons que les couples sans enfant fréquentent régulièrement les restaurants. Les couples avec enfants ont tendance à mentionner le restaurant dans un contexte de fêtes et non pas comme une pratique habituelle.

En ce qui concerne les modèles d'agencement culturel, on constate une tendance à combiner les pratiques culinaires de deux origines ethniques. Les types de mélange sont très diversifiés. La cuisine de base semble être fort influencée par la nourriture québécoise. Les conjoints d'origine ethnique différente tentent cependant de rehausser le goût par des épices différentes; par exemple, pour plusieurs conjoints asiatiques, le repas devra être composé d'une plus grande quantité de légumes et on substituera fréquemment le riz pour les pommes de terre.

(Patricia, origine québécoise et haïtienne)

« **Patricia** = Je fais de la bouffe québécoise, avec une petite touche particulière. »

(Jacques, origine québécoise)

« **Intervieweuse** = Au début, tu as dit que la bouffe c'est un peu différent mais, vu que c'est toi qui fait beaucoup la bouffe...

Jacques = [...] En fait, ma pratique culinaire, vu que mes parents ne sont pas là, bien, il y a bien des trucs que je ne prenais pas de ma mère. Donc, ma belle-mère me donne des trucs de cuisine. Ma bouffe déteint beaucoup, elle ressemble beaucoup à celle de mes beaux-parents. En même temps, on mange ici, un dix livres de patates. On en a assez pour l'année. Une poche de riz, il n'y en a pas assez. Avant, c'était l'inverse.

Intervieweuse = C'était plus souvent des patates ?

Jacques = C'est ça, c'est l'adaptation. Faire des sautés. Avant on ne faisait pas beaucoup de sautés. Mais maintenant, il y en a beaucoup, beaucoup de légumes avec un petit peu de viande.

Intervieweuse = Toi, tu t'es adapté plus ?

Jacques = Oui, je m'adapte beaucoup à eux. J'aime ça. Et elle, elle aime ça. Et aussi, vu que la belle-mère elle donne pleins de trucs, je suis habitué à ça. Maintenant, on mélange les deux. Ça va bien. »

En fait, la nourriture semble être sensiblement empreinte des traditions culturelles diverses. Ce qui est particulier à cet ensemble de pratiques, c'est que les conjointes et les conjoints ne semblent pas être simplement incorporés aux pratiques de l'autre, elles et ils sont eux-mêmes les acteurs qui mettent en pratique ces mélanges culinaires. Autrement dit, il ne s'agit pas seulement de manger une autre cuisine mais de la préparer soi-même.

Cependant, les conjoints issus de groupes ethniques minoritaires ont l'impression de s'assimiler à la nourriture québécoise. Plusieurs estiment que les mets typiques à leur

groupe ethnique exigent trop de temps de préparation et leur course contre la montre ne leur permet pas de s'y investir.

(Ashod, origine arménienne)

« **Intervieweuse** = Est-ce que tu fais de la cuisine arménienne ?

Ashod = Pas nécessairement, non, pas des affaires élaborées comme ma mère ferait, plutôt des affaires bien normales.

Intervieweuse = Où les as-tu appris ?

Ashod = Au fil des années.

Intervieweuse = La cuisine arménienne, c'est compliqué ?

Ashod = C'est beaucoup de préparation. Je n'ai pas le temps de faire ça. Des affaires québécoises, italiens. Pas le temps de faire des gros plats.

Intervieweuse = C'est des gros repas ?

Ashod = C'est beaucoup de préparation, des feuilletés, des affaires de même. Je n'ai pas le temps de faire ça.

Intervieweuse = Tu aimes ça ?

Ashod = Oui, j'aime ça. Des fois je me paye la traite. Ma mère amène des affaires. »

Ce qui signifie que la dégustation des mets «vraiment» traditionnels se fait presque seulement lorsque la belle-famille les invite à souper (ou lors des fêtes).

Un seul couple a mentionné l'importance de la nourriture traditionnelle. En effet, le couple de Julia et Roger participe pleinement à toutes les préparations communes de grandes quantités de nourriture. Dans ce réseau de parenté italienne, il est coutume de préparer en famille la saucisse, les sauces tomates, les piments farcis, le vin, etc.

En résumé, autant les conjoints que les conjointes s'adonnent à la cuisine et pour plus d'un tiers des couples, les conjoints se partagent cette responsabilité. Les pratiques culinaires reflètent sensiblement la mixité des origines ethniques des couples bien que plusieurs estiment que les vrais mets typiques exigent trop de temps de préparation.

5.3 La formation académique et les loisirs

Dix-huit des vingt informatrices et informateurs ont une formation académique spécialisée donnant lieu à leur insertion au marché du travail. Les femmes ont consacré plus d'années à la formation académique tandis que les hommes sont entrés plus rapidement dans la vie active. Ainsi, huit femmes sur dix sont des diplômées universitaires ou poursuivent des cours de soir, par correspondance de niveau universitaire. La majorité des hommes ont un ou plusieurs diplômes généraux et/ou techniques de niveau collégial. En ce qui concerne les couples avec des enfants, la majorité des femmes ont temporairement quitté le marché du travail à la suite de la naissance de leurs enfants. Au moment des entrevues, quatre

couples sur dix vivaient avec un seul salaire. Par choix, trois femmes et un homme étaient sans emploi, aux études ou à la maison pour la socialisation des enfants.

En ce qui concerne les loisirs, la relation interethnique ne semble pas être significative. Au contraire, la grande distinction se situe entre les couples avec ou sans enfant. Effectivement, les couples ayant des enfants pratiquent des loisirs principalement en famille. Ils vont s'impliquer comme entraîneur de soccer, de base-ball, animatrice au sein du mouvement Scouts et Guides, etc. Pour les parents de très jeunes enfants, leur temps libre est plutôt consacré à jouer avec leurs enfants. Dans le même sens, il semble que les vacances et les sorties s'organisent en fonction des enfants. Certains couples valorisent ces moments familiaux tandis que d'autres sentent parfois qu'ils font un sacrifice en s'investissant trop envers leurs enfants au détriment de leur propre temps de divertissement. Très peu de familles vont faire garder les enfants pour s'offrir une sortie de couple.

(Gaston, origine québécoise)

« **Intervieweuse** = Finalement, tu fais des activités plus en famille ?

Gaston = C'est ça. Ce qui arrive, c'est qu'on fait garder les enfants à la semaine longue. Tu arrives le vendredi et tu fais garder les enfants pour qu'on sorte ? C'est un peu de même qu'on pense.

Intervieweuse = C'est le fun de voir les enfants la fin de semaine ?

Gaston = Oui, parce que la semaine on ne les voit presque pas. »

(Mélanie, origine québécoise)

« **Intervieweuse** = Tes loisirs, c'est les loisirs de Sabrina ? La fin de semaine ?

Mélanie = Oui. Puis, on va voir la famille, les amis et tout ça. Mais, on pourrait dire qu'on sort une fois par année, deux fois par année, ensemble Willy et moi. »

Les couples sans enfants ont tendance à pratiquer plus de loisirs soit en couple, soit individuellement. Pour les jeunes couples, les relations d'amitié tel que les sorties dans les bars, les soupers chez des amis ou avec des collègues de travail prennent plus d'importance. Ce genre de loisir semble diminuer à mesure que les couples vieillissent ou à mesure que la famille s'agrandit. Toutefois, quelques hommes maintiennent leurs activités sportives qu'ils aient ou non des enfants. Deux femmes ont affirmé qu'elles n'avaient aucun temps de loisirs.

Dans cette section des loisirs, nous pouvons inclure les visites de famille. En effet, quatre couples visitent régulièrement leurs deux réseaux de parenté. Il semble que ce sont plutôt les couples (ou les jeunes familles) qui vont souper chez leurs parents que le contraire. Pour un seul des couples interviewés, les visites familiales sont peu fréquentes (en dehors

des fêtes). Dans ce cas, il semble que le très large réseau d'amis éclipse le rôle social du réseau de parenté.

En général, les couples mélangent leurs pratiques par rapport aux loisirs, souvent en diminuant le temps consacré à soi-même ou au couple. Toutefois quelques couples partagent ensemble les mêmes loisirs ou maintiennent ceux qu'ils avaient avant leur relation conjugale. Par ailleurs, le fait que le couple unisse des conjoints d'origines ethniques différentes ne semble pas avoir d'impact sur la pratique des loisirs. Pour ce qui est du facteur explicatif du *rapport de genre*, il semble que les hommes accordent plus de temps que les femmes aux loisirs sportifs et sociaux. Tel que mentionné, le facteur du *réseau de parenté*, s'inscrit différemment dans l'analyse de cette pratique car les visites de familles constituent en elles-mêmes un type de loisir social.

5.4 La religion

La très grande majorité des conjoints de l'échantillon appartiennent à une religion chrétienne soit catholique (13), orthodoxe (1) ou protestante (2). Les quatre autres personnes se disent athées car elles n'ont été baptisées ou affiliées à aucune église, sauf dans un cas où le conjoint était catholique avant de devenir athée.

Dans le cas des couples athée/catholique, les pratiques spirituelles de chacun persistent, c'est-à-dire que les catholiques continuent de pratiquer leur religion et les non-croyants continuent à ne pas croire. Dans le cas des couples interreligieux catholique/autre, le modèle d'incorporation ou de mélange est mis en place. Avec l'incorporation, il faut s'entendre, aucun conjoint ne s'est converti (au grand désespoir de certains membres de la parenté). En ce qui concerne la transmission des pratiques religieuses envers les enfants, certains conjoints ont choisi de transmettre les valeurs et pratiques de la religion de leur époux. Dans notre échantillon deux parents (un homme et une femme) socialisent leurs enfants dans la religion de leur conjoint. Par exemple, Rhonda, de religion protestante, fait baptiser ses enfants dans la religion catholique. Elle leur transmet la religion de son mari par quelques pratiques religieuses et par l'insertion des enfants dans des institutions catholiques.

D'autre part, il serait pertinent d'élaborer sur le degré d'adhésion aux pratiques religieuses. Plusieurs conjoints mixtes se définissent comme «plus ou moins pratiquants». En effet, les non-pratiquants sont majoritairement d'origine québécoise et/ou des hommes. Dans le

même sens, ce sont ceux et celles qui sont les plus pratiquants qui accordent une grande importance à la transmission des deux religions à leurs enfants.

Il apparaît que les réseaux de parenté ont réussi à imposer quelques rituels religieux dont le mariage, les baptêmes, etc. mais aucun n'a réussi à convertir le ou la conjointe, ni à le rendre plus pratiquant. Il semble que l'origine ethnique ou le groupe religieux ne représente pas une variable significative. Le déclin de la pratique apparaît comme un phénomène de génération et non d'origine ethnique. Nous remarquons que les parents de nos répondants sont plus pratiquants (toute origine ethnique et religion confondue) que ne le sont leurs enfants adultes.

5.5 La gestion du budget familial

Par gestion, on entend la planification des dépenses en fonction des entrées d'argent. À cette tâche s'ajoute l'ensemble des transactions bancaires. Nous pouvons noter qu'aucun réseau de parenté n'est impliqué dans la gestion financière des couples. L'origine ethnique n'est pas non plus significative. Par contre, un peu plus de femmes (4/10) que d'hommes (2/10) seraient exclusivement responsables de la gestion. Enfin, deux couples estiment que la responsabilité de la gestion est tenue conjointement.

(Gaston, origine québécoise)

« **Intervieweuse** = Les affaires de comptabilité, de paperasse, qui s'en occupe ?

Gaston = C'est Rhonda mais ce n'est pas compliqué. [...] Ce qu'on a fait, c'est qu'on a calculé comment ça coûtait. Puis à chaque mois on dépose un certain montant dans un compte de banque et ça se fait automatiquement. Il reste à payer un compte Visa de temps en temps, c'est tout. »

(Julia, origine italienne de deuxième génération)

« **Intervieweuse** = Dans les affaires de la maison, côté paperasse, les factures, qui va s'en occuper ?

Julia = Ça c'est pas mal les deux. Ça dépend c'est quoi. Même souvent c'est moi qui vais aller à la banque payer le compte. Il est au courant, je veux dire, il y a des couples qui ne savent pas. Il peut les ouvrir s'il est là. Mais on met ça en vu pour qu'on puisse savoir ce qui est rentré et ce que c'est. »

Pour la plupart de ceux et celles qui ont élaboré sur la gestion, seule Trudy a démontré que cette responsabilité pouvait représenter un désavantage. Elle précise que d'être celle qui refuse toujours de faire des dépenses, s'avère un rôle de rabat-joie.

(Trudy, origine chinoise de troisième génération)

« **Trudy** = C'est lourd, toujours en train de calculer à savoir, oui, non. Tu sais, non on ne peut pas acheter ça, non on ne peut pas aller faire ça. Oui, on peut, non, on ne peut pas. Ça vient lourd un moment donné, parce que tu es toujours en train de faire. Cette semaine on ne peut pas, peut-être que, on met ça sur la Visa, donc quand est-ce qu'il faut la payer ?

Parce qu'avant de mettre quelque chose sur la Visa, on se demande toujours, est-ce qu'on va être capable de payer ? »

En ce qui concerne cette pratique de la gestion du budget familial, il s'agit du modèle d'agencement culturel de la *continuité*. Il semble que d'un couple à l'autre et d'une origine ethnique à l'autre, cette responsabilité est pratiquée de manière similaire. Le facteur du rapport de genre fait ressortir que se sont principalement les femmes qui sont en charge de tenir le budget familial.

5.6 Les enfants

Parmi les couples rencontrés, six ont des enfants. Deux couples optent pour la garderie ou les gardiennes à domicile. Deux femmes sont elles-mêmes responsables à temps plein des enfants. Par choix, elles ont délaissé le marché du travail pour la socialisation de leurs jeunes enfants. Parmi les six couples avec enfants, cinq font garder (ou ont fait garder pour quelques temps) les enfants par le réseau de parenté. Les grands-parents, dans le cas de notre étude, sont tous d'origine ethnique minoritaire et ils sont responsables non pas seulement de garder les enfants mais aussi de leur transmettre la langue et les coutumes.

(Willy, origine chinoise de deuxième génération)

« **Intervieweuse** = Now, she is old enough for the day care?

Willy = Ya. And, I still like to see her going at least once or twice a week to my mum. For simple reason to keep the bond and too, for the Chinese culture. Because I don't speak any Chinese, so it is my mum. »

Ajoutons que parmi les couples mixtes qui gardent eux-mêmes leurs enfants à la maison ou qu'ils font garder leurs enfants chez des grands-parents, plusieurs estiment nécessaire de socialiser les enfants par autrui avant leur entrée à l'école. Les parents choisissent d'envoyer les enfants à des ateliers, dans des camps de jour l'été, à la garderie, etc. et ce, une ou plusieurs fois par semaine.

Nous remarquons que dans presque tous les couples, c'est la femme qui est responsable des soins lorsque les enfants sont bébés. En effet, elles obtiennent un congé de maternité pour quelques mois afin de prendre en charge tout ce qui concerne le bébé. Le couple de Trudy et Jacques explique que la division des tâches se découpe globalement comme suit : Trudy est entièrement responsable du bébé alors que Jacques doit se charger de tout ce qui concerne le ménage, les emplettes et les repas. Dans l'ensemble de l'échantillon, lors des moments où les deux parents sont à la maison, il semble qu'un peu plus de femmes sont garantes des responsabilités envers les enfants. Par ailleurs, les

hommes demeurent quand même très impliqués. Dans un des couples, c'est l'époux qui se charge principalement des soins aux enfants.

Peu de couples ont mentionné être insatisfaits du partage des tâches par rapport aux soins des enfants. Cependant, une des femmes estime que son mari n'est pas assez impliqué et elle est maintenant très heureuse que leur enfant verbalise ses besoins. Ainsi, la petite fille va chercher son père pour jouer avec elle. Dans une autre famille, c'est le père qui se plaint de ne pas passer assez de temps avec son fils. Dans le cas d'un seul couple il y a désaccord entre les conjoints face aux activités des enfants. Rhonda accorde beaucoup d'importance aux activités offertes par les centres de loisirs et les centres communautaires. Elle aimerait que ses enfants participent à une variété d'activités sportives, artistiques, religieuses et sociales. Elle doit fréquemment discuter avec son mari afin de les inscrire à ce genre d'activités.

5.7 L'entretien domestique

L'entretien domestique inclut toutes les tâches reliées au ménage, au lavage, aux réparations et rénovations, à l'entretien du terrain, etc. Il semble que les couples ont choisi entre plusieurs alternatives : soit une seule personne qui se charge de ces travaux (5/10), soit, il y a un partage entre les deux époux et les enfants lorsqu'ils sont plus âgés (4/10), soit une personne extérieure est employée pour effectuer cette charge de travail (1/10).

Ajoutons que le sujet des tâches ménagères constitue une source de conflits fréquents entre les époux. Plusieurs conjoints ont manifesté leur désaccord face à la division des tâches. Il nous semble que la négociation des pratiques ménagères exige beaucoup plus de discussions que la plupart des autres responsabilités quotidiennes. Parmi les couples où la division se fait «en faveur» d'un seul conjoint, il semble que les conflits prennent une plus grande importance. Bref, les plaintifs parlent de non-partage des tâches, de fatigue ou de constantes discussions pour la redivision des responsabilités.

La responsabilité exclusive à un seul conjoint est peu significatif en fonction du sexe car le rapport est de trois femmes contre deux hommes. L'origine ethnique, qu'elle soit majoritaire ou minoritaire, n'a pas non plus d'influence. Enfin, aucun réseau de parenté ne vient s'impliquer dans les travaux ménagers, sauf en ce qui concerne les grandes rénovations telles la construction d'une maison, la peinture des pièces.

Conclusion

De ces analyses, on constate que les femmes de notre échantillon consacrent légèrement plus de temps aux soins des enfants, à l'entretien domestique et à la gestion du budget familial. L'examen du *rapport de genre* fait ressortir des données confirmant qu'avec la pratique de la langue, ce sont majoritairement des femmes qui incorporent la langue utilisée par leur époux. Les hommes cuisinent tout autant que les femmes et ils s'impliquent en ce qui concerne les soins aux enfants et l'entretien domestique. À la lumière de nos analyses, on constate que les hommes accordent une grande importance aux loisirs, dont ceux où ils se retrouvent entre amis. Par contre, lorsqu'ils sont pères, ils consacrent davantage de temps à la famille qu'aux amis.

En fait, la mixité joue un rôle significatif dans deux pratiques : celles de la langue et de la préparation culinaire. Les couples, bien qu'ils privilégient une seule langue de couple, favorisent le bilinguisme et le trilinguisme de leurs enfants. Pour la nourriture, nos données nous laissent croire que les couples mixtes créent des pratiques tenant compte des deux origines.

Enfin, les données d'entrevues nous permettent de croire que le *réseau de parenté* des femmes est légèrement plus impliqué dans les pratiques quotidiennes que celui des hommes. En même temps, ce sont les réseaux de parenté d'origine ethnique minoritaire qui sont les plus présents dans la vie quotidienne des couples mixtes. Selon nos informatrices et informateurs, notons que pour les grands-parents d'origine immigrante, la notion de famille représente une valeur primordiale, de sorte que plusieurs des couples souhaitent faire garder les enfants à la maison ou parmi le réseau de parenté au lieu de les envoyer à temps plein à la garderie.

Chapitre 6. Les pratiques cérémonielles de la vie conjugale

Ayant analysé les pratiques relatives aux grands événements de la relation conjugale et les pratiques quotidiennes qui marquent la vie de tous les jours des couples interviewés, nous abordons maintenant un ensemble de pratiques dont l'importance est souvent sous-estimée dans la littérature scientifique, soit les pratiques cérémonielles ; c'est-à-dire comment les couples mixtes préparent les fêtes, comment ils agencent leurs pratiques par rapport aux origines ethniques différentes, qui s'insèrent dans l'organisation des ces fêtes, etc.

L'analyse des données de terrain révèle la nécessité de diviser les pratiques cérémonielles en deux catégories. Il y a d'abord les rites de passage qui sont célébrés une seule fois dans la vie d'un individu, tels que la naissance, le mariage et le décès. Puis, il y a aussi les rites sociaux collectifs qui sont des fêtes récurrentes et elles sont célébrées à chaque année¹. Les quatre premières fêtes annuelles que nous allons analyser sont très importantes car elles sont célébrées par la très grande majorité des couples que nous avons interrogés. Ensuite, nous aborderons une série de fêtes moins importantes mais qui sont mentionnées par quelques-uns des couples mixtes de notre échantillon.

6.1 L'analyse descriptive des rites de passage et des fêtes les entourant

Il existe un ensemble de rites de passage qui ont, particulièrement en anthropologie, été étudiés et analysés avec minutie. Nous regroupons ici les passages qui ont été répertoriés par les couples mixtes, soit la naissance, le mariage et le décès. Pour chacun de ces rites, nous décrirons les pratiques et les cérémonies que nos informateurs et informatrices y ont associées.

6.1.1 La naissance

La naissance compte en fait, plusieurs événements : la naissance elle-même (le passage), la visite du bébé, le baptême, le choix du parrain et de la marraine et les anniversaires de naissance (des enfants et des adultes) qui seront célébrés à chaque année (les rites). À la

¹ En fait, les caractéristiques des fêtes peuvent se superposer par exemple, l'anniversaire de naissance est à la fois inclus aux rites de passage car il symbolise la naissance de l'individu. Cependant, l'anniversaire de naissance est aussi une fête récurrente qu'on célèbre à chaque année.

suite de la naissance d'un enfant, nos interlocutrices et interlocuteurs révèlent que les familles des deux conjoints rendent une visite à l'hôpital. Étant donné qu'à la deuxième naissance, la nouvelle politique québécoise veut que la mère et le nouveau-né quittent l'hôpital dans les 24 heures suivant l'accouchement, ceci laisse peu de temps, entre autres, pour les visites. C'est pourquoi les informatrices et informateurs ont mentionné que les réseaux de parenté vont visiter la mère quelques temps après son retour à la maison. Dans tous les cas de notre échantillon, le délai demeure tout de même restreint entre l'accouchement et les visites rendues à la mère et au bébé. De manière générale, le cadeau offert à l'hôpital est destiné à la mère qui vient de vivre l'accouchement tandis que le cadeau offert lors de la visite à la maison s'adresse au nouveau-né. En ce qui concerne Rhonda, elle a remarqué que le premier bébé reçoit inévitablement plus d'attention. À la deuxième naissance, elle note l'absence de fleurs et de visites. Dans le cas de Julia, la coutume italienne veut que tout le réseau de parenté visite, famille par famille, le nouveau-né après son installation à la maison.

Dans l'échantillon de cette étude, il est question de onze enfants provenant de six couples différents. Ces onze enfants sont tous baptisés catholiques² malgré la diversité religieuse des couples mixtes. Notons toutefois que la majorité des informatrices ayant des enfants, sont de religion catholique. Comme nous l'avons soulevé lors de la description des pratiques religieuses (cf. 5.4 la religion, p.97), une de nos informatrices, Rhonda, fait exception car elle est la seule mère non-catholique de notre échantillon, mais a baptisé ses enfants dans la religion catholique.

(Rhonda, origine japonaise de troisième génération)

« **Intervieweuse** = Le fait que c'était de religion catholique et que toi, tu es de religion protestante, est-ce que c'était ton choix de...

Rhonda = Oui, c'est moi qui ai choisi. Je n'ai pas été forcé de les faire baptiser catholique. C'est moi qui ai choisi. Je me suis dit, ils vont aller à l'école catholique³, maintenant ça n'existe plus. Je voulais qu'ils soient comme les autres. Je pensais qu'ils allaient suivre des cours de religion et tout ça. Pour moi, catholique, protestant, on a quand même les mêmes croyances. »

Si la quasi-totalité des couples a orienté ses choix vers une seule religion, le baptême catholique, il n'en demeure pas moins que la mixité des couples se reflète dans la mise en pratique de la cérémonie baptismale. Deux couples, Catherine et Ashod, Rhonda et

² Dans la famille des Becker, la plus jeune est baptisée protestante en plus du baptême catholique (les deux baptêmes se sont déroulés simultanément). Ce cas est exceptionnel au Canada car elle est la deuxième qui s'est prévalu de ce nouveau droit d'être simultanément affilié aux institutions catholique et protestante.

³ Notons qu'à ce moment, le système scolaire québécois était confessionnel.

Gaston, affirment avoir baptisé leurs enfants à un âge tardif en comparaison avec les autres bébés qu'ils connaissent. Habituellement un baptême s'organise dans les quelques mois suivant la naissance alors que ces couples ont attendu beaucoup plus longtemps.

(Catherine, origine québécoise), (Ashod, origine arménienne)

« **Intervieweuse** = Est-ce qu'il y a eu un baptême ?

Ashod = Oui, il y a eu deux baptêmes. Tard mais ...

Catherine = Tard. Disons qu'on est un peu lent dans tout. Ce n'était pas...

Intervieweuse = À quel âge ils ont été baptisés ?

Catherine = À un an. Un petit peu plus, même. Il avait un an et demi.

Intervieweuse = Ça, c'est tard ?

Catherine = Oui.

Ashod = Habituellement tu vois ça à deux, trois mois.

Catherine = Même quasiment avant.

Intervieweuse = Il y avait une raison particulière ?

Catherine = Il y avait tout le temps quelque chose. Le premier...

Catherine + Ashod = J'(tu) étais malade.

Catherine = [...] Le deuxième, c'était... Là, je pense qu'on avait pris goût à faire ça à un an. C'était moins compliqué, moins fatigant. »

(Gaston, origine québécoise)

« **Gaston** = Disons qu'on l'a fait baptiser, il avait deux ans et quelques.

Intervieweuse = Pour qu'elle raison à cet âge ?

Gaston = Si ça n'avait été rien que de moi, peut-être il ne serait même pas baptisé.

Intervieweuse = C'est ta mère qui mettait de la pression ?

Gaston = Oui. Je lui disais toujours : «Oui, oui». »

Dans le cas du couple mixte de Rhonda et Gaston, c'est la grand-mère paternelle catholique qui a insisté pour que les enfants soient baptisés car le couple y accordait moins d'importance.

Mélanie et Willy ainsi que Martine et Chris, ont mélangé les pratiques propres aux deux traditions de leur couple. Dans le premier cas, c'est plutôt l'addition des pratiques liées aux deux groupes ethniques tandis que le deuxième cas représente l'évolution de la volonté d'unir les deux traditions. L'exemple de Martine et Chris par rapport aux baptêmes de leurs quatre enfants reflètent très bien la dynamique évolutive de la mixité de ce couple. En effet, le premier baptême a été catholique et à partir des autres naissances, la religion protestante a pris de plus en plus de place vers l'obtention d'un équilibre entre les deux origines religieuses. En d'autres mots, les pratiques de la religion protestante se sont insérées de plus en plus dans le baptême des enfants dont la dernière a été baptisée simultanément dans les deux religions.

Dans tous les cas, les réseaux de parenté d'origine non-catholique ont pleinement respecté le rituel et même participé avec intérêt à la célébration baptismale.

(Mélanie, origine québécoise)

« **Mélanie** = I think she means big celebrations. Basically, it is birth, baptism for us, and the... Ce que j'ai aimé dans sa famille, c'est peu importe qu'ils étaient catholiques ou pas, ils sont tous venus à l'église pour Sabrina. Ils étaient tous très curieux par rapport à ça. Comme : « Qu'est-ce qui se passe ? Pourquoi il lui mouille la tête ? » Je me rappelle que son frère m'a téléphoné et il a dit : « Écoute, je sais que c'est coutume d'offrir quelque chose à un baptême. C'est quoi les cadeaux typiques, je ne le sais pas ? » Alors, il voulait vraiment savoir qu'est-ce que...

Intervieweuse = Participer à la manière catholique ?

Mélanie = Oui, oui. Puis après ça, on avait fait un brunch à la maison. Puis tout le monde est venu. Ils avaient donné des cadeaux. Ils avaient vraiment fait comme une famille québécoise aurait fait.

Intervieweuse = Ça t'a surpris ?

Mélanie = Oui beaucoup.

Intervieweuse = Tu ne t'attendais pas à...

Mélanie = Non, parce que ses parents disent toujours : « Non, on ne sera pas là ». Puis ils viennent toujours deux, trois minutes. Mais là, ils sont venus. Et sa mère était très intéressée et après ils sont venus à la maison. Et elle avait fait un paquet d'affaires pour le brunch. Ses parents ont participé de la même façon qu'ils participent à n'importe quelle occasion. Ils lui ont donné une enveloppe chanceuse. Pour eux autres, c'était comme une journée importante. »

Suite à la cérémonie religieuse, le baptême fait place à une fête familiale réunissant les deux réseaux de parenté. La plupart des couples (5/10) ont choisi de recevoir eux-mêmes la parenté à leur résidence. Seul un des couples mixtes a décidé de louer une salle au sous-sol de l'église en raison du grand nombre d'invités. En fait, trois couples ont mentionné l'importance du baptême et les nombreux invités qui y ont assisté. Dans tous les cas, notons que la célébration inclut un repas ou un buffet.

Ajoutons qu'à travers la culture chinoise, une fête nommée *moungut* est célébrée un mois après la naissance de l'enfant. Ainsi, la belle-famille de Mélanie lui avait suggéré de pratiquer quelques rituels basés sur les principes de l'eau. Celle-ci a décidé d'adopter certaines de ces pratiques sans s'y conformer complètement et après un mois, la famille chinoise a pu célébrer la *moungut*. Spécifions que ce n'est pas son mari qui lui a enseigné l'origine et les attentes par rapport à cette fête mais l'aîné de la famille chinoise.

Il est important de préciser que le choix des parrains et marraines est très présent au niveau de la religion catholique. En effet, tous les enfants ayant été baptisé catholique reçoivent un parrain et une marraine dont le rôle, principalement symbolique, est de veiller à l'éducation spirituelle de l'enfant. En réalité, les informatrices et informateurs ont précisé que les parrains et marraines ont un rôle plus ou moins spécifique mais le choix de ceux-ci semble résulter d'un consensus réfléchi. Les conjoints choisissent presque toujours les parrains et les marraines parmi les membres de leur réseau de parenté, par exemple, un frère et une sœur, une nièce et un neveu ou un parent. La majorité des couples opte pour

ce que nous désignons le modèle d'agencement culturel du *mélange créatif* ; c'est-à-dire que les couples sélectionnent le parrain et la marraine également parmi les deux réseaux de parenté, qu'il ou elle soit catholique ou non. Il semble que c'est au niveau de l'Église qu'il y ait quelques réticences face à cette pratique mixte.

(Martine, origine québécoise), (Chris, origine écossaise)

« **Martine** = Baptisms, I explained to you before. That is once in a lifetime. We had big parties afterwards at the house with both side of the family.

Chris = In all four baptisms, both families were invited to the baptism, to the ceremony. Both families too, gratefully came. We tried to balance out both families, in terms of

Martine = Godparents

Chris = Godparents, for the children.

Intervieweuse = You have godparents in Protestant and Catholic ?

Chris + Martine = Ya.

Chris = The catholic have a bit of a problem when the godparents are all protestants but we can maybe talk about that too. [...] That was a church problem. Not so much our problem.

Intervieweuse = And the family, they agree with that ?

Chris = I don't think the family. If they had a problem, they really didn't bother us with it. I think they saw that we were that there was a real effort to balance both sides. One side couldn't be coming along and saying: « We are left out here, and what is happening? We want to be part of it, part of this child development too ». [...] There are problems, there are troubles doing that. Because, you kind of feel that, you know, that if you are looking in the little foot race here. You have the Catholic on one side and the Protestant on the other side. You know, big events like that, are, there way ahead now. I have a lot of catching up. There are significant events in a child's life and life of the church. So, having them, having to make the decision of one side or the other is difficult. Our second child, Fabienne, was again baptized in a catholic. Right, but her godparents were my brother and his wife. So, her godparents were strictly Protestants. And there was the Catholic Church who had a problem with that.

Martine = (She is whispering). So, my dad was asked to be a Catholic godparent too.

Intervieweuse = They asked ?

Martine = They told me, there had to be a Catholic person.

Chris = There had to be a Catholic sponsor, Catholic sponsor. [...] And I said : « We haven't got that ». They said : « But we need one ».

Martine = So, I asked my dad : « Would you sign these papers for the church, just to say ».

Chris = He said : « Where do I sign ? »

Intervieweuse = That signature was just to...

Martine = Please the church. He didn't even go to the front. When the godparents came to the front he didn't even come. I though it was a big step for my parents, for my dad to do that. He realised, he is teasing the catholic church to make our life, as a double belonging family, easier. »

Selon le modèle de l'*incorporation*, un seul couple de notre échantillon (de religions différentes : protestante et catholique) a privilégié un ensemble des pratiques du groupe ethnique majoritaire, soit un baptême catholique avec des parrains et des marraines choisis uniquement du réseau de parenté catholique.

En résumé, on constate que la naissance des enfants est un événement très important qui est célébré sous différentes formes. D'abord, on félicite la mère pour son accouchement lors d'une visite à l'hôpital. Ensuite, on accueille le nouveau-né par une visite à la maison.

Souvent la famille offre un cadeau. Quelques mois plus tard, le baptême honore le bébé et une grande fête familiale réunit les deux réseaux de parenté. Il semble que la tendance aille vers la culture majoritaire, c'est-à-dire orientée vers une pratique catholique (bien que certains conjoints issus de groupes ethniques minoritaires soient aussi de religion catholique). Ajoutons que l'orientation culturelle est ressentie par le conjoint non-catholique ainsi que par tout son réseau de parenté qui désire participer à la célébration. Certains informateurs ont révélé que si leur réseau de parenté ne connaissaient pas les coutumes liées au baptême, ils se sont renseigné afin de respecter ce rituel important. Lors de la sélection des parrains et des marraines, les couples touchés par cette étude ont généralement tendance à inclure les deux réseaux de parenté, qu'ils soient catholiques ou non. C'est principalement la religion des femmes qui influence le choix d'un baptême dans l'institution catholique. Rappelons que parmi les vingt conjoints, seize sont affiliés à une religion dont treize de ces cas le sont vers la religion catholique (cf. 5.4 la religion, p.98). Quant au *réseau de parenté*, nos données sont révélatrices car elles démontrent clairement l'effort déployé par les couples afin d'inclure leurs deux réseaux de parenté dans les cérémonies entourant la naissance d'un enfant.

6.1.2 Les anniversaires de naissance

Précisons d'abord que les anniversaires de naissance sont analysés séparément pour les enfants et les adultes puisque ces fêtes n'ont pas la même signification dans les deux cas.

- Les anniversaires des enfants

Sur les dix couples interviewés, la moitié de nos informateurs ont mentionné les fêtes d'enfants. Certaines informatrices ont spécifié en être les organisatrices principales. Elles préféreraient ne recevoir que des enfants pour la fête (par exemple, les cousins et cousines et les enfants du quartier). Par contre, leur époux estiment que les anniversaires de naissance des enfants sont un prétexte pour inviter les réseaux de parenté. Ceci crée alors deux fêtes à l'intérieur d'une. D'une part, la conjointe se charge d'animer les enfants et d'autre part, l'époux divertit les adultes (c'est-à-dire les parents des jeunes invités).

(Julia, origine italienne de deuxième génération), (Roger, origine québécoise)

« **Roger** = C'est nous autres qui reçoivent

Intervieweuse = Séparément ?

Julia = Oui, parce qu'on a trop des grosses familles. Puis c'est l'été, la cour.

Roger = Ça tombe bien que sa fête c'est l'été. C'est une occasion de se voir. Aussi de faire un petit party dehors.

Julia = Mais en général, si on prend juste de mon côté, il y a dix petits-enfants. La plus vieille a douze ans. Après ça, c'est six en descendant.

Roger = Ça, c'est difficile.

Julia = Des fois tu es comme un ou deux mois qu'il y a une fête.

Roger = Ils se voient souvent les cousins,

Julia = Deux, trois semaines

Intervieweuse = Puis dans ce temps là, les fêtes, les anniversaires, c'est toujours les enfants et les parents aussi ?

Roger = Oui, oui.

Julia = Pour l'instant parce que tu vois, ils commencent à être plus vieux. Aussitôt qu'ils vont être plus vieux, on va essayer, peut-être qu'on va faire juste des fêtes d'enfants. Quand c'est trop jeune, un moment donné, on [les] avait tout le temps dans les bras. On ne pouvait même pas s'entraider entre frères et sœurs pour se donner un break parce qu'on [les] avait tout le temps dans les bras. Mais là, on commence à y penser.

Roger = Moi j'aime cette formule là, pareil. Pour l'instant, tout le monde vient. Je veux dire, parce que, à date, pas mal tout le monde, comme moi, mes frères, mes sœurs, on se voit moins souvent peut-être qu'avant. [...] Je suis, d'année en année, je suis surpris qu'il y a tant de monde qui vient. [...] Puis ça finit toujours, après ça c'est le party. Moi, mes frères et mes sœurs, on va prendre une bière, on jase avec mes parents.

Intervieweuse = Ça dépasse la fête d'enfants ? C'est pour les parents aussi ?

Roger = Oui, c'est ça. C'est une réunion de famille.

Julia = Moi, tranquillement, contrairement à lui, j'aimerais ça coordonner juste les enfants. Les petits des deux familles, laisser tomber la gang d'adolescents. Que un moment donné, ils vont, puis automatiquement, tu laisses tomber le beau-frère, la belle-sœur parce que dans le fond, c'est une fête d'enfants. Moi, j'aime ça regrouper à peu près les mêmes âges.

Roger = Je me dis que tant qu'ils vont vouloir venir, c'est parfait. »

Parmi les cinq couples ayant élaboré sur les anniversaires de naissance, tous célèbrent avec les deux réseaux de parenté. Certains enfants vont être fêtés une seule fois car les deux familles sont invitées en même temps que les amis. Alors que d'autres enfants vont être célébrés à plusieurs reprises soit les réseaux de parenté et les amis du quartier séparément.

Dans toutes les formes de fêtes, il semble y avoir les mêmes pratiques : des jeux pour les enfants, des cadeaux pour la ou le fêté(e), des surprises pour les invités (les enfants), un repas et la dégustation d'un gâteau. Ceci s'inscrit donc dans le modèle d'agencement culturel de la *continuité*. Cependant, nos données de terrain ne nous permettent pas de parler de modèle dominant car certaines informatrices issues de groupes ethniques minoritaires se croient obligées de respecter la volonté de leur époux en ce qui concerne le choix des invités. En ce sens, nous avons remarqué l'importance et la présence des réseaux de parenté lors des anniversaires de naissance.

- Les anniversaires des adultes

Les pratiques reliées aux anniversaires de naissances des adultes varient entre un repas au restaurant ou à la maison, des souhaits par téléphone et des cadeaux. En ce qui concerne ces anniversaires, nous constatons que plusieurs couples célèbrent chacun des conjoints selon les deux pratiques culturelles. Il serait alors plus approprié de parler de

pratiques familiales car si dans une famille il est de tradition d'aller au restaurant, cette famille en fera de même avec le nouveau conjoint. Le modèle d'*incorporation par alternance* s'avère le choix majoritaire en tant qu'agencement culturel. Parmi nos informatrices et informateurs, onze réseaux de parenté sur vingt seraient impliqués de près (recevoir à souper à la maison ou au restaurant) ou de loin (envoi d'un cadeau, de souhaits) lors des fêtes anniversaires. Ainsi, les conjoints sont fêtés par leur famille et ensuite par leur belle-famille

(Caroline, origine québécoise et italienne), (Dany, origine québécoise)

« **Caroline** = Ça, c'est différent de mon côté. Quand je parle de ma famille, bien mon père [italien] n'a pas de famille au Canada. C'est ma mère, son frère et sa sœur. C'est vraiment tout. Moi, dans ma famille, on ne se fête pas. On va se téléphoner. Puis nous, on se donne encore de l'argent. Mon parrain et ma marraine me donnent encore de l'argent. Mes parents font la même chose. [...]

Dany = Oui, en famille disons que je voulais juste te dire que maintenant, elle fait plus partie de la famille. À sa fête, mes parents vont faire comme ils font à ma fête et à celle de ma sœur.

Caroline = Ils m'ont accepté finalement.

Dany = Elle choisit un restaurant et on va tout le temps la famille immédiate ensemble.

Caroline = Aussi, quand c'est la fête à Dany, c'est toujours, on reçoit toujours. Eux autres, ils vont toujours au restaurant. Comme à sa fête, mes parents l'invitent chez nous à manger. À ma fête, ses parents m'invitent au restaurant. »

Le cas de Kilgy et Pierre est légèrement différent des autres. Le couple adopte la pratique en fonction du pays de résidence. Alors, lorsqu'ils sont à Montréal, le fêté se fait inviter au restaurant par ses amis et/ou le réseau de parenté québécois. Lorsqu'ils sont en Allemagne, c'est le contraire ; le fêté est celui qui invite (et paye), amis et famille, à venir célébrer son anniversaire.

À la lumière de nos entrevues, ajoutons qu'une attention particulière semble être accordée pour la célébration d'âges spécifiques. Par exemple, deux couples mixtes ont mentionné avoir célébré en grand les anniversaires de naissance de «40 ans» par des fêtes surprises. Dans le cas de ces anniversaires, ce sont les époux ou les épouses qui organisent et invitent les familles et les amis afin de souligner les 40 ans. En général, les fêtes d'âge non-spécifique ne nécessitent pas autant d'organisation et le nombre d'invités est beaucoup plus restreint.

Contrairement aux autres fêtes de cet ensemble, les anniversaires de naissance sont souvent organisés par les réseaux de parenté. En effet, onze réseaux de parenté sur vingt sont directement impliqués dans les anniversaires d'adultes. Autrement dit, même si les enfants quittent le foyer familial, les parents demeurent toujours responsables de la célébration de la naissance de leurs enfants adultes. Deux couples se distancent de cette

tendance. Auparavant, Martine et Chris célébraient leur anniversaire avec la parenté et ils ont désormais choisi de fêter uniquement avec leur propre famille. Cathy et Giacomo, tel que mentionné précédemment, préfèrent recevoir des amis tout en réservant les réunions de famille pour d'autres types de fêtes.

6.1.3 Le mariage

Dans le chapitre 4. Les événements clés de l'histoire des couples (cf. 4.5 le mariage, p.79), nous avons déjà abordé la pratique du mariage. Toutefois, nous l'avons vu comme une étape dans la vie d'un couple où les conjoints négocient la décision de se marier ou non et le moment de le faire. Maintenant, nous allons voir comment les conjoints de sept couples ont mis en scène leur choix de se marier.

Tout d'abord, le premier choix se situe entre une cérémonie religieuse ou une cérémonie civile. Quatre couples mixtes ont opté pour la cérémonie à l'Église alors que trois couples ont préféré le Palais de Justice. Deux couples ont choisi d'orienter l'ensemble des pratiques vers la culture du conjoint d'origine ethnique minoritaire, trois couples ont mélangé créativement les deux traditions alors que les deux derniers couples ont inventé de nouvelles pratiques qui ne s'inspirent pas de leur groupe d'origine. En fait, ces deux derniers mariages ont été concrétisés au Palais de Justice et célébrés dans sa forme la plus simple.

(Kilgy, origine allemande de première génération), (Pierre, origine québécoise)

« **Pierre** = Donc, c'est un mariage de raison. On était ensemble. On était en amour. On voulait vivre ensemble mais on ne se serait pas nécessairement marié. C'était pratique, c'est un mariage de raison. Mais on voulait nos croyances, qui sont partagées dans ce cas-ci, on ne voulait pas faire un gros mariage québécois. C'est pour ça qu'on s'est marié ici. On n'est pas allé en Allemagne parce que ses parents n'ont aucune idée de la mesure. Ça aurait été la plus grosse robe, le plus gros hôtel, la plus grosse voiture et tout le village. Ça n'aurait été pas notre volonté. Ça aurait été la leur qu'ils auraient essayé d'imposer. Il aurait fallu se battre avec eux. [...]

Kilgy = Tu étais déjà marié en plus.

Pierre = Oui, je m'étais marié pour les Prêts et Bourses. Donc, le mariage ça ne veut pas dire grand chose.

Kilgy = Moi, j'étais très émue par le mariage. Si on se mariait encore demain matin, je braillerais encore.

Pierre = Mais c'était très simple. En se mariant ici, on savait très bien que ses parents ne seraient pas là. Ça nous permettait d'avoir un mariage comme on le voulait, c'est-à-dire très simple. On a fait par exprès parce qu'on s'est marié un lundi. On savait que les gens ne pouvaient pas prendre un congé, sauf mon père parce qu'il est patron et ma sœur parce qu'elle est syndiquée. Donc, il y avait ma famille immédiate. [...] Ma sœur nous a invité à prendre un café chez elle. Mais ma grand-mère ne pouvait pas venir. Ma grand-mère devait retourner à Ottawa. Mon frère devait travailler plus tard. C'était vraiment... plus simple que ça, ça n'aurait pas eu lieu, je crois. C'était un choix. »

Dans tous les cas, la cérémonie du mariage s'est poursuivie par un repas servi au restaurant (5/7) ou dans une salle (2/7). Que le mariage soit une fête grandiose ou une simple formalité, les sept couples ont invité leur parenté et des amis. Dans le cas des mariages à tendance *d'incorporation*, le choix vestimentaire, alimentaire, musical, etc. a été orienté dans un seul sens : vers la culture du conjoint issu d'un groupe ethnique minoritaire. Par contre, les trois couples ayant mélangé leurs pratiques culturelles ont justement alterné entre les deux cultures. Par exemple, Cathy qui désirait un grand mariage a porté la robe blanche lors de la célébration à l'église mais elle a adopté une robe plus typique à son groupe d'origine lors du repas au restaurant chinois. Pour Martine et Chris, ils ont supprimé la pratique de la communion lors de la célébration catholique dans le but de ne pas exclure toute la parenté protestante. Ceci nous permet de constater que pour certains conjoints de couples mixtes, il demeure important de respecter la diversité ethnique des réseaux de parenté. De plus, l'exemple de Chris et Martine présente ce souci de ne pas diviser les différences des groupes ethniques en présence.

En ce qui concerne le *réseau de parenté*, nos données laissent croire que lors des préparatifs du mariage qui s'organisent souvent avec l'aide des familles, il y a eu des conflits entre le couple et leur réseau de parenté. L'ampleur des désaccords varie mais en général, les familles argumentent pour que les pratiques soient adoptées selon leur propre culture. De prime abord, quelques familles semblaient très peu ouvertes à la mixité que leur imposait le couple. Il est important de mentionner qu'un des couples non-mariés a subi les conséquences de cette fermeture du réseau de parenté du conjoint issu d'un groupe ethnique minoritaire ; en d'autres mots, le mariage n'a jamais eu lieu.

(Catherine, origine québécoise)

« **Catherine** = Non, on ne s'est pas marié. Le mariage ça été un sujet de discorde.

Intervieweuse = Avec la famille ?

Catherine = C'est comme la famille a réalisé que c'était sérieux. Ça n'a pas fait leur affaire. Ça a fait une chicane. Le fond : c'est qu'ils auraient aimé mieux une Arménienne. Mais, la forme a été : « Tu es catholique, où vous allez vous marier ? ». La réaction nous a tellement surpris que moi, j'ai comme claqué la porte puis ça fini. [...] Je ne sais pas. Je voudrais savoir avant si la dynamique familiale a une influence sur la personne. Dans notre cas, ça met des tensions dans le couple à cause de la famille. »

Du point de vue des invités au mariage, lorsque les pratiques ont été mixtes ou complètement orientées vers une culture différente, les invités ont grandement apprécié les échanges culturels qui ont été favorisés lors de la fête. Ceci a été marqué davantage dans le cas des mariages célébrés dans une salle de réception. En effet, ce lieu est beaucoup plus propice aux rencontres entre les deux réseaux de parenté et entre les amis qu'une célébration dans un restaurant. La célébration du mariage inclut souvent de la

danse où les invités des deux groupes ethniques peuvent échanger. Ainsi, la mise en scène de pratiques culturelles différentes ne vient pas seulement modifier le comportement ponctuel des conjoints mais celui de tout le réseau de parenté.

Ajoutons que les nouveaux mariés ont reçu des cadeaux de la part de leurs invités. Les informatrices et informateurs ayant organisé un très gros mariage sont ceux qui ont précisé la très grande générosité de leurs invités. En effet, aucun couple n'a parlé d'endettement et cinq des sept couples mariés ont pu s'offrir un voyage de noce.

En résumé, la cérémonie du mariage réunit généralement les deux réseaux de parenté et les amis. L'analyse des données de terrain laisse croire que les conjoints ont tendance à inclure les pratiques culturelles des deux groupes ethniques en présence. Le mariage civil semble être choisi par les couples qui désirent officialiser leur union, ce fut le cas des deux couples ayant conçu un ou des enfants avant le mariage et d'un autre couple qui désirait faciliter leur accès aux deux pays de résidence. Le mariage religieux est, quant à lui, choisi par les couples qui ont tenté de mélanger les deux traditions ou de mettre en scène des pratiques typiques à un seul groupe ethnique.

6.1.4 Les anniversaires de mariage

Nous ne nous étendrons pas sur l'analyse des anniversaires de mariage car seulement trois couples l'ont mentionné. Un de ces couples ne souligne pas particulièrement le jour de leur mariage mais plutôt le jour où leur relation est devenue officielle. Parmi les trois couples mixtes, il n'y a pas de pratique similaire pour célébrer leur anniversaire de mariage. Dans le premier cas, le père de Willy offre à son fils et son épouse un souper pour souligner leur anniversaire de mariage. Dans le deuxième cas, Cathy et Giacomo se préparent eux-mêmes un souper spécial. Quant à Julia et Roger, ils soulignent l'événement différemment à chaque année mais toujours d'une manière particulière. Pour Roger, ce genre de fête est important. De plus, il semble que les couples accordent une plus grande importance pour les cinquième, dixième, vingt-cinquième anniversaires de mariage. Les conjoints s'attendent alors à recevoir et à s'offrir des bijoux ou un voyage en cadeau. Bref, les anniversaires de mariage sont, chaque année, intimement célébrés par seulement quelques couples mixtes. Mentionnons qu'en raison du nombre trop restreint d'informateurs ayant élaboré sur les anniversaires de mariage, il s'avère impossible d'analyser la pertinence de nos facteurs.

(Julia, origine italienne de deuxième génération), (Roger, origine québécoise)

« **Julia** = En terme de fête, il y a l'anniversaire de mariage ?

Intervieweuse = Est-ce que vous célébrez, vous faites quelque chose à chaque année ?

Roger = On essaie. Moi j'aime...

Julia = On essaie de le souligner. C'est comme pas évident quand ça tombe dans la semaine. Comme cette année.

Roger = Y'a «Annie» qu'on s'est payé, je pense

Julia = Cette année, on est allé voir un spectacle. Mais c'était comme deux semaines avant. [...]

Roger = Moi, j'aimerais ça que ça soit, on va au restaurant, puis que. Elle est plus tranquille que moi [sur ce genre de choses].

Julia = Moi, ce n'est pas important. C'est une journée comme une autre. Puis moi, j'aime autant qu'on se gâte toute l'année qu'attendre cette journée-là.

Roger = Non, mais je dirais : « On fais-tu de quoi ? On part une fin de semaine c'est notre anniversaire ». J'aimerais ça.

Julia = Tu es plus grandiose. Moi, c'est comme...

Roger = Mais là, cette année qui s'en vient, ça va être dix ans. Ça, va falloir fêter ça.

Intervieweuse = Oui ?

Roger = Bien oui, dix ans de mariage.

Intervieweuse = Fêter entre vous deux ou avec d'autres personnes ?

Julia = Entre nous deux. »

En somme, dans cet ensemble de pratiques relatives au mariage et à la relation amoureuse, seul le mariage apparaît particulièrement important pour les couples mixtes. Le mariage est l'événement qui concrétise officiellement la relation. À ce moment, les conjoints négocient plusieurs éléments tels le choix du menu, les tenues vestimentaires, le type de cérémonie, les invités, etc. En même temps, ceci exige beaucoup d'organisation et de planification. Il n'est pas rare que les réseaux de parenté soient impliqués ou qu'ils s'imposent dans ce processus. Pris au milieu de nombreux dilemmes, les couples ont tendance à mélanger créativement les pratiques de leur groupe ethnique d'origine. Par la suite, la fête annuelle de l'anniversaire du mariage, spécifique aux relations amoureuses, s'avère quelque peu banalisée par les couples de notre échantillon.

6.1.5 Le décès

Contrairement à toutes les autres célébrations énumérées par les couples mixtes, celle d'un décès constitue un événement peu joyeux à vivre et à se remémorer. Quatre couples mixtes de notre échantillon n'ont jamais vécu de funérailles depuis le début de leur relation. Les six autres couples ont perdu un ou plusieurs membres parmi leur réseau de parenté ou leur groupe d'amis. Lors des entrevues, seulement deux informatrices ont élaboré sur ce genre d'événement, ayant vécu la mort d'un de leur parent.

Dans tous les cas de décès, les informations recueillies lors de l'enquête laissent croire qu'il est de mise que le conjoint et son réseau de parenté d'origine ethnique différente respectent les traditions propres au groupe ethnique du défunt. Le modèle d'agencement

culturel est inévitablement celui de *l'incorporation*. Lors des entrevues, un des couples a mentionné le cas d'un réseau de parenté n'ayant pas respecté entièrement les coutumes du groupe ethnique en deuil. Ceci a été mal perçu par le réseau de parenté du défunt et l'incident a particulièrement déçu l'endeuillée. Nous pouvons croire que dans certaines circonstances, tel un décès, il y a peu d'ouverture à la mixité des pratiques. Les entraves à la façon de vivre un décès sont vécues comme des manques de respect au groupe ethnique touché.

Pour les conjoints ayant assisté aux funérailles parmi leurs deux réseaux, la plupart mentionnent les différences de comportement qui les distinguent. En d'autres mots, la mort et son deuil ne s'expriment pas de la même manière selon l'origine ethnique.

(Patricia, origine québécoise et haïtienne), (Julien, origine haïtienne de deuxième génération)

« **Intervieweuse** = Je ne veux pas dire une différence à cause de la sorte de mort mais une différence entre les Haïtiens et les Québécois ?

Patricia = Oui, les Haïtiens expriment tellement fort leur [peine]. Ça crie. Tu as la chair de poule. C'est épouvantable.

Intervieweuse = Tu as déjà été ?

Patricia = Ma grand-mère est morte, du côté de mon père. C'est écœurant. C'est tout le monde parce que j'ai discuté avec d'autres haïtiennes et elles m'ont dit que c'est comme ça. Le monde ça crie.

Julien = Les Italiens, les Espagnols sont comme ça.

Patricia = Ha oui ? Les Québécois vont pleurer en silence, comme. Les Haïtiens, ça crient, la souffrance, ça hurle, ça déchire en dedans. Je trouve ça insupportable.

Julien = Des fois, ça fait même peur de voir tant de monde qui pleurent dans le salon.

Patricia = C'est les femmes qui pleurent, les hommes ne font pas ça.

Intervieweuse = Les hommes sont comment ?

Patricia = Ils sont plus silencieux, comme nous autres les Québécois.

Julien = Ça fait mal et ils réfléchissent beaucoup.

Patricia = Tu vois les femmes regroupées ensemble, devant le cercueil. C'est vraiment épouvantable. Ça crie. Là, tu vois les hommes qui viennent consoler les femmes.

Julien = Oui, c'est vrai. »

Il semble que la mixité des couples n'a ici aucune influence sur la façon dont sera vécu le décès. En fait, toutes les pratiques seront mises en scène selon le groupe d'origine ethnique du défunt. En ce sens, les proches parents de la personne décédée seront ceux qui vont organiser l'exposition au salon funéraire et les funérailles en général. Alors, le conjoint qui n'est pas de la même origine et son réseau de parenté devront respecter ces pratiques culturelles. Il n'y a pas de place pour le mélange des traditions et ce, indépendamment des groupes ethniques et du rapport de genre. Alors, le modèle d'agencement culturel qui permet de comprendre les pratiques lors d'un décès est celui de *l'incorporation*.

Bref, en ce qui concerne l'ensemble de pratiques liées aux rites de passage, la tendance va vers le modèle d'agencement culturel de l'*incorporation* dans le cas des naissances et du décès. Le modèle de *mélange créatif* caractérise la cérémonie du mariage tandis que la *continuité* est présente dans les fêtes d'anniversaire de naissance.

6.2 L'analyse descriptive des rites sociaux collectifs

L'analyse qui suit portera sur les quatre fêtes annuelles les plus importantes pour les couples mixtes : Noël, le Jour de l'An, Pâques et l'Action de Grâce. En effet, neuf des dix couples interviewés ont signalé ces quatre fêtes. Ces fêtes ont la particularité d'être célébrées avec toute la parenté. Notre analyse permettra de constater comment les couples mixtes vont choisir de s'inclure à ces célébrations. Pour plusieurs couples, il semble que les quatre fêtes font partie d'un même ensemble. Par exemple, un couple mixte peut établir un compromis où le Jour de l'An est célébré avec le réseau de parenté du mari alors que Noël sera célébré avec la parenté de l'épouse et vice versa. À la suite, nous retrouvons les fêtes annuelles qui sont célébrées par un nombre peu significatif de nos informatrices et informateurs. Nous avons retenu entre autres, la fête des mères et des pères, les réunions familiales, l'Halloween et les «autres fêtes».

6.2.1 Noël

Tous les couples que nous avons interrogés ont mentionné célébrer Noël, traditionnellement une fête de religion chrétienne, qui souligne la naissance du Christ. Pour certaines personnes, Noël demeure une fête à caractère religieux mais pour plusieurs elle s'avère un important rassemblement des membres du réseau de parenté. Les célébrations s'étalent sur presque deux journées allant de la soirée du 24 décembre au lendemain le 25. Lors de cette fête, l'accent est mis sur les repas traditionnels, les échanges de cadeaux et la messe de Noël. Par contre, d'une famille à l'autre, l'emphase sur chacune de ces pratiques varie. Par exemple, pour les familles où Noël est une fête religieuse, le fait d'assister à la messe est incontournable. Pour la plupart des familles, les échanges de cadeaux sont très structurés. Chacun sait à qui elle ou il offre et de qui elle ou il reçoit des cadeaux.

(Kilgy, origine allemande de première génération), (Pierre, origine québécoise)

« **Intervieweuse** = Avez-vous fêté dans des lieux différents ?

Kilgy = L'année dernière, on a fêté chez nous [Allemagne]. Chez nous c'est traditionnellement le 25. Il y a un grand dîner de famille.

Pierre = Ils mangent de l'oie au lieu de la dinde.

Intervieweuse = C'est sur l'heure du dîner ?

Kilgy = Oui, c'est le midi.

Intervieweuse = Est-ce qu'il y a des cadeaux ?

Kilgy = Oui, le 24 au soir, il y a les cadeaux. »

Noël est plutôt fêté à maintes reprises afin de célébrer avec les deux réseaux de parenté (contrairement au Jour de l'An où les couples mixtes ont fait le choix de célébrer la fête à une seule reprise). Évidemment, ceci exige un minutieux ajustement des dates et des heures. Le fait de célébrer dans deux familles permet aux couples de prendre conscience des différences entre chacune d'elles. Certains conjoints mentionnent la surconsommation lors des achats de cadeaux. En d'autres mots, huit couples sur dix célèbrent Noël avec les deux réseaux de parenté. Par exemple, ils vont aller dans une famille le 24 au soir et dans l'autre le 25. Nous retrouvons le cas d'un couple qui s'insère différemment des autres couples. Trudy (fille unique) et ses parents d'origine chinoise sont tous invités à célébrer Noël avec le réseau de parenté d'origine québécoise de Jacques, son époux. Pour quelques couples, il n'est pas possible de célébrer avec les deux réseaux de parenté en raison de la distance qui sépare les familles (2/10) ou du décès des parents (1/10). Enfin, la majorité des couples ont spécifié que Noël est une fête compliquée et ce, parce que tous les réseaux de parenté désirent recevoir en même temps. Les couples mixtes ont alors de la difficulté à «faire plaisir» à tout le monde. Qui plus est, certains couples précisent qu'en fait personne ne sort satisfait des solutions qui ne s'avèrent jamais équitables pour tous.

(Patricia, origine québécoise et haïtienne), (Julien, origine haïtienne de deuxième génération)

« **Patricia** = C'est l'enfer dans le temps des fêtes. Parce que ses parents sont séparés, les miens étaient séparés. On ne savait plus où se garocher pour fêter Noël et le Jour de l'An. Ce qui est bien plate. [...] Puis à Noël non plus on ne sait pas où se garocher. Il commence à avoir des enfants. Ils font un arbre de Noël avec les cadeaux.

Intervieweuse = Est-ce qu'il y a quelqu'un qui fait le père Noël ?

Julien = Non, mon père il l'a fait quand on était jeune.

Intervieweuse = Est-ce que ça se fête le 24 au soir ?

Julien = Le 24 au soir, oui.

Intervieweuse = Sur les cinq années, comment vous êtes-vous arrangés ?

Patricia = Ça changé souvent. Avant ses parents étaient ensemble et les miens aussi. Les miens se sont séparés et six mois plus tard se sont les siens. Quand les parents étaient séparés, là c'était compliqué, franchement. Quatre personnes à aller voir. On ne savait plus où se garocher. Mettons, on décidait qu'on passait une couple d'heures là, et une couple d'heures là... Finalement c'est plate, c'est Noël.

Intervieweuse = Les quatre parents s'attendent à ce que vous passiez les deux ensemble?

Patricia = Oui.

Julien = Qu'on mange, qu'on parle et qu'on se donne des cadeaux. »

En ce qui concerne la nourriture, nous pouvons affirmer quelle est au centre de la fête. La préparation exige beaucoup de temps de travail malgré le fait que les invités fournissent fréquemment une part du repas. Un seul réseau de parenté opte pour un souper au

restaurant en raison de la lourdeur de la charge de travail. Toutes les autres familles reçoivent à la maison. À la lumière des informations recueillies, il semble être de coutume que ce soit les parents qui reçoivent leurs enfants et leur famille. Pour plusieurs des informateurs et informatrices ayant un large réseau de parenté, les membres de ces réseaux semblent préférer que chacun d'eux reçoivent à tour de rôle, l'ensemble de la famille.

(Rhonda, origine japonaise de troisième génération)

« **Rhonda** = On a fêté deux fois ici. Mais avant on allait chez sa mère. À ce niveau là, c'est plus facile parce que le 24, on va chez sa mère et le 25, on peut revenir pour commencer chez nous. [...] Sauf qu'elle, elle habite à deux heures et demi d'ici. Ça ne nous tente pas toujours de revenir le 25. Parce que chez Gaston, s'est fêté très tard le 24. Et samedi c'est supposé être une journée de repos.

Intervieweuse = Et comment ça se passe dans ta famille ?

Rhonda = Dans ma famille, le 24, ce n'était rien.

Intervieweuse = Mais le 25 dès le matin ?

Rhonda = Oui. Le matin, je me souviens, ma mère commençait à préparer le repas. On recevait toute la parenté.

Intervieweuse = Ha, la grande famille ?

Rhonda = Oui j'avais deux oncles et une tante. Mais on n'était pas gros.

Intervieweuse = Encore maintenant ?

Rhonda = Non, mes oncles, il y a des chicanes.

Intervieweuse = Si on récapitule, vous allez avec les enfants, le 24 chez sa mère, vous couchez là et vous revenez le 25 pour manger de la dinde ?

Rhonda = Oui, dans l'après-midi. Mais sa mère fait du six pâtes, des tourtières.

Intervieweuse = Est-ce que c'est des affaires que tu avais déjà mangées ?

Rhonda = Non. Le six pâtes, je pense que c'est vraiment local.

Intervieweuse = Elle vient de quelle région ?

Rhonda = De Gaspésie. Eux autres, c'est vraiment six pâtes, ils capotent là dessus. Mais moi, non. Par politesse. Ce n'est pas mauvais, mais. Elle fait aussi le ragoût de pattes de porc. Ça non plus je n'avais jamais mangé avant. Elle fait plein d'affaires, des tourtières, des tartes au sucre. Ces choses-là. »

Il semble que le modèle *d'incorporation* (8/10) prend ici un sens différent. Effectivement, la majorité des couples célèbre au moins deux fois Noël. C'est peut-être en raison de l'importance de cette fête familiale pour tous les réseaux de parenté indépendamment des origines ethniques ? Dans chaque réseau de parenté, les conjoints respectent les traditions du groupe ethnique qui les reçoivent. Donc, chaque conjoint maintient et incorpore les pratiques de son groupe d'origine et de celui du groupe d'origine de son époux ou épouse. Par contre, trois couples ont mentionné avoir inclus des pratiques différentes dans l'un ou l'autre des réseaux de parenté. Par exemple, les échanges de cadeaux, la division des tâches par rapport à la préparation de la nourriture, etc.

(Julia, origine italienne de deuxième génération), (Roger, origine québécoise)

« **Roger** = On a coupé ça un petit peu. Tout le monde, un moment donné, parce que la famille grossit. Comme nous autres, on a onze petits enfants. [...]

Julia = Ça faisait des sous. Moi, contrairement à Roger, je me dis, ce n'est pas ça qui compte le cadeau. Je ne veux pas que mon enfant grandisse et qu'à Noël, c'est les cadeaux. Je ne veux pas qu'il aille un paquet de cadeaux parce qu'il est tout seul. Parce

qu'un cadeau, ça fait, [de la part] de la gang. [...] En tout cas, chez nous, c'était comme ça. Moi, j'ai suggéré l'idée du côté à Roger. Puis, ils ont trouvé ça correct. Puis là, c'est ça qu'on fait, on se met en groupe. [...]

Intervieweuse = Puis qui va acheter le cadeau ?

Julia = Moi, je m'occupe des petits parce que j'ai plus l'idée des petits. Ma belle-sœur s'occupe des adolescents, parce qu'elle a des adolescents. »

(Julia, origine italienne de deuxième génération)

« **Julia** = Bien, mes parents sont plus jeunes. Ils ont soixante ans. Ma mère dit tout le temps : « Tant qu'on va avoir la santé de le faire ». Parce que moi au début, j'ai suggéré de le faire. Elle a dit : « Non ». Tant qu'elle va avoir la force de le faire, elle veut le faire. Tandis que chez Roger, sa mère est dix ans de plus vieille, elle a soixante-dix ans. Sa santé n'est pas... Elle, ça fait déjà quelques années que c'est comme ça. Puis la maison n'est pas... C'est plus petit. Recevoir toute cette gang là, ça serait quelque chose. [...] Peut-être dans dix ans, chez nous ça va être comme ça aussi. Puis on voulait le faire, parce que ça serait juste le fun de ne pas donner le trouble à la même personne. En tout cas, on va respecter ça encore une couple d'années. [...]

Intervieweuse = Est-ce que chaque couple ou chaque famille amène un met ?

Julia = Ça fait deux, trois ans que j'ai intégré ça. Puis, je trouvais que ma mère, elle travaille aussi. [...] C'est comme, avoir toute la charge de la bouffe. Ça fait beaucoup. [...] On se « split » les fruits. « Toi, tu amènes les fruits. Moi, j'amène les salades ». Elle n'aime pas ça.

Intervieweuse = Non ? [...]

Julia = Elle aime mieux s'en occuper. [...] Moi, souvent, je vais partir vers midi. Puis, je vais aller l'aider à mettre la table, ces affaires-là. Parce qu'on n'est pas loin. »

(Mélanie, origine québécoise)

« **Intervieweuse** = Les cadeaux, c'étaient des enveloppes aussi ?

Mélanie = Bien là, ça a été changé depuis que je suis dans la famille. On pige un nom pour tous les adultes. Avant, ils achetaient des cadeaux entre chacun. Là, ça fait bien du monde là. Ce n'est pas des petits cadeaux chez eux. C'est des gros cadeaux. Alors, on pige un nom et on achète un cadeau pour cet adulte-là. Et on achète des cadeaux à tous les enfants. Même si j'ai des grandes nièces adultes, on leur achète un cadeau comme [aux] enfants. »

Dans le même ordre d'idée, parmi les couples interrogés, il semble que d'une année à l'autre les éléments de la fête changent. Par exemple, le lieu de réception, la date, l'alternance de familles, le nombre de Noël fêtés, les types d'échanges de cadeaux, la préparation de la nourriture, etc. De plus, il faut préciser que les couples eux-mêmes modifient leurs pratiques avec l'arrivée des enfants et leurs âges. Ainsi, les couples et parfois tout le réseau de parenté doivent s'adapter aux changements. C'est pourquoi les couples mixtes parlent d'une fête « compliquée ». De plus, malgré les modifications et le désir de rendre la fête plus simple et équitable, il semble que sur le nombre de personnes impliqués dans la fête de Noël, il y a toujours des insatisfactions.

Ceci nous amène à parler du deuxième ou du troisième Noël que le couple mixte organise pour lui-même. La moitié des couples de l'échantillon célèbrent un Noël à la maison entre eux et les enfants (selon le cas) sans inviter leurs réseaux de parenté. Le but de cette festivité supplémentaire est souvent d'échanger des cadeaux entre les membres de la

famille. Il semble que Noël représente une fête où une quantité incroyable de cadeaux est offerte. En effet, ce Noël plus intime permet aux conjoints et à leurs enfants de s'offrir des cadeaux sans que toute la parenté soit au courant.

Cependant, le cas du couple de Martine et Chris réfère à la création d'une toute nouvelle pratique. Étant donné que la famille participe aux deux célébrations eucharistiques (catholique et protestante), les parents ont décidé d'opter pour un repas rapide entre deux messes, tout à fait atypique de leurs deux groupes d'origine. Pour ce couple où la religion est au centre de leur vie, Noël s'avère une fête significative. L'exemple qui suit démontre clairement leur volonté non pas seulement de maintenir les pratiques de leur groupe d'origine, mais de créer un Noël mixte. Le cas de Martine et Chris ne représente pas le résultat d'un compromis, mais l'invention d'une pratique inspirée des deux origines ethniques.

(Martine, origine québécoise)

« **Martine** = So, what we did is that we stayed home Christmas Eve. Went to church at our two. When we moved here, [it] became easy because five o'clock is the mess, the Christmas mess for me and seven for Chris. So, we just had supper in between. Order a pizza in the church and that was Christmas Eve. And that is been our tradition, now for about ten years. And then, we come home. And then, Chris [put] out together a toy of some sort. It has to be put together for last minute. And get up in the morning, we have OUR Christmas. And we go to Chris's mother for lunch. Have a family Christmas there and over to my family for supper. »

En résumé, Noël est une fête annuelle très importante pour tous les couples. La très grande majorité des informateurs ont mentionné la difficulté à satisfaire leurs familles car Noël tend à être célébré dans les deux réseaux de parenté. Le modèle d'agencement culturel qui caractérise cette pratique est celui de *l'incorporation*. Chaque conjoint est d'une part, celui qui maintient les pratiques en assistant au Noël dans son réseau de parenté et d'autre part, celui qui assimile les pratiques du groupe ethnique de son époux lorsqu'il assiste au Noël dans sa belle-famille. Dans le cas de cette pratique, le *réseau de parenté* prend une importance significative. D'abord, la fête inclut tout le réseau de parenté qui joue des rôles alternant entre l'«hôte-organisateur» et le participant. Il s'avère que les conjoints Autres tendent à assimiler les pratiques traditionnelles de leur belle-famille et dans certains cas, le conjoint Autre instaure de nouvelles pratiques au sein de son nouveau réseau de parenté.

6.2.2 Le Jour de l'An

La fête du Jour de l'An souligne le passage à la nouvelle année. D'un couple à l'autre il y a variabilité entre les deux journées de célébration qui s'étendent du 31 décembre au premier janvier. Ce qui est particulier avec cette fête, c'est que dans la majorité des récits de nos informateurs et informatrices, le Jour de l'An est célébré à une seule occasion et dans un seul réseau de parenté (7/10) ou avec des amis (1/10). Deux autres couples fêtent quelque peu différemment. Le couple de Cathy et Giacomo fête le 31 décembre avec leur groupe d'amis pour ensuite souper, le premier janvier, avec toute la parenté québécoise. Pour ce qui est de Patricia et Julien, ils se séparent pour que chacun célèbre avec son réseau de parenté respectif. Pour les deux conjoints, le Jour de l'An représente une fête très importante de l'année. De plus, il n'est pas possible pour eux de faire la navette entre les deux familles car le réseau de parenté de Patricia célèbre toujours à l'extérieur de la région de Montréal.

D'une famille à l'autre, le Jour de l'An est souligné par le rassemblement des familles et par la dégustation d'un repas traditionnel. C'est au niveau du choix du menu que la tradition est différente en raison de l'origine ethnique. Les échanges de cadeaux se font uniquement dans les familles de Julien, de Patricia et de Willy. Dans plusieurs réseaux de parenté, il semble que les membres qui reçoivent la parenté alternent à chaque année, c'est-à-dire que le lieu de la réception peut être chez une tante X et l'année d'après, l'oncle Y sera l'hôte du Jour de l'An.

(Caroline, origine québécoise et italienne)

« **Caroline** = Moi, ma mère, elle a un frère et une sœur. C'est pour ça qu'il y a trois fêtes dans l'année. Parce qu'à tour de rôle. Si ma mère c'est Noël, ma tante [ça] sera le Jour de l'An et mon oncle [ça sera] à Pâques. L'année d'après, ça change. On reçoit toujours. Jamais, jamais on ne va au restaurant. »

De plus, cette fête s'insère dans un ensemble plus vaste de fêtes annuelles dont Pâques, Noël et l'Action de Grâce. En d'autres mots, plusieurs familles des réseaux de parenté de nos informatrices et informateurs vont célébrer sensiblement de la même manière ces quelques fêtes et à chaque fois, ce sera une famille différente qui aura la responsabilité de recevoir à domicile toute la parenté.

À la lumière des informations que nous avons recueillies, le Jour de l'An n'est pas une fête propice aux mélanges de pratiques culturelles car sept couples s'insèrent selon le modèle *d'incorporation*, donc on célèbre selon un seul modèle culturel. Le couple de Patricia et Julien fait exception car les deux conjoints désirent maintenir leurs pratiques

traditionnelles ce qui nécessite la séparation temporaire des conjoints. Dans la majorité des cas de notre échantillon, les couples participent à la célébration du Jour de l'An. Ceci signifie qu'ils sont invités par des membres du réseau de parenté qui reçoivent l'ensemble des familles. Certains des couples sont cependant inclus dans un réseau d'alternance des «hôtes-organisateurs». En fait, on remarque que les hommes autant que les femmes incorporent les pratiques de leur belle-famille. Il semble que les individus de groupe ethnique majoritaire (5/10) ont légèrement plus tendance à incorporer les pratiques de la belle-famille d'origine ethnique minoritaire que l'inverse.

6.2.3 Pâques

Bien que cette fête demeure très présente parmi les couples mixtes rencontrés, cela ne veut pas dire qu'elle revêt le même sens pour tous. Pâques est en fait une des deux seules fêtes qui ont été mentionnées par tous les couples. Notons que pour le couple de Kilgy et Pierre, Pâques, s'avère un congé leur permettant de faire un petit voyage et non une fête à caractère familiale. Par contre, les neuf autres couples s'insèrent parmi les deux types suivants d'agencement culturel : *l'incorporation* pour les six couples parce qu'ils vont célébrer Pâques avec un seul réseau de parenté et *mélange créatif* pour les trois autres couples qui, de manière originale, tentent d'incorporer les traditions des deux origines ethniques.

Précisons que ceux qui maintiennent les pratiques culturelles de leur groupe d'origine sont principalement les conjoints d'origine ethnique minoritaire et les conjoints masculins. Ce sont alors les femmes et/ou les conjoints d'origine québécoise qui vont incorporer les pratiques de leur belle-famille. Pour ce qui est des couples qui mélangent les pratiques, les trois couples de notre échantillon le font de manières différentes. Par exemple, Mélanie passe la journée de Pâques avec le réseau de parenté chinois. Elle se donne la mission d'amener sa fille et ses nièces pour assister à la cérémonie religieuse du dimanche matin. Ensuite, avec tout le réseau de parenté, les enfants participent à la course aux œufs de Pâques qui ont été achetée par les parents d'origine chinoise. Ce n'est que lors du souper que la petite famille se dirige vers le réseau de parenté québécois pour déguster le traditionnel repas de jambon. Le couple de Trudy et Jacques opte pour une stratégie différente. En fait, le réseau de parenté québécois de Jacques va inclure non seulement Trudy mais aussi ses parents. Ceci a comme effet de mélanger les traditions, non pas religieuses mais culinaires. En terminant, le couple de Martine et Chris va encore plus loin dans son désir de mélanger les traditions. Pour eux, Pâques constitue une fête

principalement religieuse. Étant donné la très grande implication du couple mixte parmi les communautés catholique et protestante, Chris a décidé de faire partager aux deux communautés une nouvelle pratique qui s'inspire des deux traditions. Ainsi, la mixité d'un couple peut aller bien au-delà de la sphère familiale.

(Martine, origine québécoise), (Chris, origine écossaise)

« **Martine** = And, it started with me taking you to another Catholic Church in the area. I was saying how, I didn't like the celebration at our church. I wanted to go to what I was used to. And the Stations of the Cross. The way they were being done at another local church. I said : « Chris, come with me. I want you to be ». And that is where he got inspired to start doing it at our...

Chris = That is how it happened? I thought it was Father John who's...

Martine = No, it was before Father John. [...] Ya, that was a tradition. That was important to me. That, he's now brought it into his church. So, it is not only for the two of us. It is for his all congregations. And it was something that they really, a lot of the people that came to talk to me afterwards felt that, this was a richness from the catholic side. That they never saw from going to church on the Sunday. Which was home Sunday to the following Sunday, which was Easter. Everything they had in between was mess. Where for catholic, you generally went to church to Thursday night, the Friday night, and the Saturday. There were important things that happen in there that we celebrated it. The sad part, the hard part, but, protestants didn't see that. It was really nice to hear some of these Christians come up and thank me for having brought into the protestant life which is quite nice, a nice feeling. »

Comme les trois autres grandes fêtes familiales, les réseaux de parenté semblent alterner le lieu de réception. La fête de Pâques implique qu'une famille reçoive le réseau de parenté pour le partage d'un repas et, ce entre le samedi soir (la veille) et le dimanche soir. De plus, certains couples ont mentionné que les enfants reçoivent des chocolats mais les adultes ne s'en offrent pas entre eux et les échanges de cadeaux sont peu pratiqués sauf dans le cas du couple de Rhonda et Gaston.

(Rhonda, origine japonaise de troisième génération)

« **Rhonda** = Bien nous ça jamais été des grosses fêtes. J'ai connu des familles où il faisait un échange de cadeaux encore. Nous, on ne fait pas ça.

Intervieweuse = Et dans la famille de Gaston ?

Rhonda = Peut-être des petits cadeaux. L'année passée, j'avais acheté des cadeaux pour les enfants.

Intervieweuse = Des cadeaux ou du chocolat ?

Rhonda = Des petits cadeaux, comme un t-shirt. »

6.2.4 L'Action de Grâces

L'Action de Grâces semble être pour nos informateurs une fête importante car elle est célébrée par huit couples. Il est étonnant de constater que cette fête automnale a toujours été célébrée par certains réseaux de parenté alors que d'autres familles ne l'ont jamais célébrée et ce, indépendamment des origines ethniques. En d'autres mots, la majorité des réseaux de parenté d'origine ethnique minoritaire souligne l'Action de Grâces et quelques-uns des réseaux de parenté du groupe ethnique majoritaire la célèbrent aussi. Lors de

cette fête, il est coutume de préparer une dinde comme repas principal et d'inviter la parenté pour le souper. Comme dans le cas des autres fêtes annuelles de cet ensemble, nos informatrices et informateurs précisent que quelques-uns des réseaux de parenté alternent le lieu de réception alors que dans d'autres réseaux, se sont les parents reçoivent les enfants à la maison. Dans le cas de l'Action de Grâce, deux couples mixtes de l'échantillon ont dit recevoir eux-mêmes leur parenté à souper, ce qui n'était pas dans leurs habitudes.

Le modèle *d'incorporation* (7/10) caractérise très bien les festivités reliées à l'Action de Grâce et dans le cas de deux femmes québécoises, cette incorporation va au-delà de la simple participation à la nouvelle fête. Effectivement, ce sont, elles qui organisent la fête et préparent la dinde selon la culture de leur conjoint.

(Martine, origine québécoise)

« **Martine** = [...] We have a turkey dinner but, nothing. It wasn't a time were people got together. It was just the immediate family. And that was it. Where as for Chris, it is a bit more. His mother always wants to have a celebration. For years, we had, Fabienne's birthday is that weekend, most of the time. So, for years, I had both side of the family here and we just celebrated.

Intervieweuse = You were celebrating ?

Martine = We were celebrating Fabienne's birthday but we had turkey dinner because that would had please his side of the family. And do the Thanksgiving.

Intervieweuse = Who would you invite ? Your parents (Martine) and your parents (Chris) ?

Martine = [...] We all could have twenty-six people for dinner, in here. We put the table for one way till the other. »

Dans le cas de Martine, l'incorporation devient significative car elle reçoit les deux réseaux de parenté dont le sien, qui n'avait jamais célébré cette fête. De plus, deux couples n'ont pas des pratiques fixes et d'une année à l'autre la fête varie, c'est-à-dire que parfois ils peuvent se retrouver seulement en famille sans aucun réseau de parenté ou parfois, un membre du réseau remplira le rôle de l'hôte. La majorité des couples va célébrer l'Action de Grâce, tout comme le Jour de l'An, avec un seul réseau de parenté et, contrairement aux fêtes de Noël et de Pâques, l'Action de Grâce ne sera pas «refêtée» avec l'autre famille.

6.2.5 La fête des mères et des pères

Bien que les deux fêtes soient distancées d'un mois, c'est-à-dire que la fête des mères à lieu à la mi-mai et la fête des pères à la mi-juin, toutes deux sont similaires donc, nous les traiterons ensemble. Dans l'échantillon, cinq couples mixtes ont mentionné la fête des mères et quatre couples disent célébrer la fête des pères. Les couples mixtes rendent

visite à leurs parents, ils vont manger ensemble au restaurant ou à la maison. Quatre conjoints ont précisé qu'ils offriraient un cadeau à leur mère ainsi qu'à leur père. Bien que les conjoints soient eux-mêmes parents, ces fêtes semblent viser leurs propres parents plutôt qu'eux-mêmes.

Seul un couple parmi nos informateurs célèbre pleinement ces deux fêtes. Effectivement, leurs enfants débutent la journée de fête en offrant un déjeuner au lit à leurs parents.

(Martine, origine québécoise), (Chris, origine écossaise)

« **Chris** = We have Mother's Day here. Over with, by 8:30.

Martine = Ya, I get breakfast in bed : Mushy cereals, cold toast

Chris = All the tradition, part of mother's day breakfast.

Martine = Cold coffee.

Chris = Cold coffee, burnt cold toast.

Martine = And they bring it up on the tray and they are so pride of themselves.

Chris = They really try hard. It is fun to watch.

Intervieweuse = What about Father's Day ?

Martine + Chris = Same thing. »

Pour ce qui est de Pierre dont la conjointe est d'origine allemande, il précise que la fête des mères n'a pas le même sens au Québec qu'en Allemagne. À son avis, les fêtes au Québec sont beaucoup plus commerciales que traditionnelles. De plus, ce couple mentionne non pas la fête des pères mais la fête «des hommes». Cette fête à laquelle ils ne participent pas, veut que les hommes se retrouvent ensemble au bar du village pour boire de la bière. Cette fête est célébrée uniquement entre les fêtés, autrement dit, les hommes. Pierre ne semble pas intéressé à incorporer cette tradition.

Bref, parmi les sept réseaux de parenté qui célèbrent la fête des mères et des pères, cinq sont de groupe ethnique minoritaire et deux sont de groupe ethnique majoritaire. Pour ce qui est des pratiques, elles sont sensiblement les mêmes d'une famille à l'autre, c'est-à-dire une visite ou un repas. Ce qui veut dire que le *réseau de parenté* et la *dynamique majoritaire/minoritaire* en faveur du groupe ethnique, sont influents dans le cas de la fête des mères et des pères. En ce qui a trait au modèle d'agencement culturel, unanimement, les cas de notre échantillon s'orientent vers la *continuité*.

6.2.6 Les réunions familiales

Il est bien entendu que toutes les fêtes décrites dans cette section constituent en fait un prétexte aux rencontres familiales. Par ailleurs, les réseaux de parenté (cinq) de trois couples mixtes organisent une réunion familiale annuelle pour un plus ou moins grand

nombre d'apparentés et ce, en dehors des autres fêtes. Ces rencontres sont organisées lors de la période estivale. De ces cinq réunions, trois sont non-officielles, c'est-à-dire que tous les invités se réunissent à un chalet sur le bord d'un lac. Les deux rencontres, dites officielles, s'avèrent organisées par des personnes d'origine chinoise où toute la descendance est invitée. Ainsi, Mélanie, Willy et leur fille participent annuellement au souper de l'association des Chang.

(Mélanie, origine québécoise)

« **Mélanie** = Après, une fois par année, il y a l'association des Chang. C'est un gros souper où est-ce que les grands-parents parquent leurs petits-enfants. C'est une blague. [...] C'est le souper où les gens qui s'appellent Chang, il y a une association, ce n'est pas juste sa famille. C'est vraiment les gens de la famille Chang. Il y a plusieurs familles. Puis, on va souper dans un restaurant, dans le quartier chinois. C'est un souper qui ressemble beaucoup au souper de noces. Et puis, là dedans, il y a des bourses que l'association remet aux meilleurs étudiants, étudiantes. [...]

Intervieweuse = Cette activité là, c'est la plus grosse de l'année ?

Mélanie = Oui, oui. Aussi, c'est mon beau-père qui paye. Parce qu'il faut payer pour ta table. Il faut réserver ta table. C'est mon beau-père qui paye pour les trois tables.

Intervieweuse = Votre famille comporte trois tables ?

Mélanie = C'est ça. C'est lui, c'est sa fierté. Puis là, la grand-mère, elle prend les petits-enfants puis elle va les montrer à tout le monde. « [Re]garde comment elle est belle ! [Re]garde comment elle est fine ! ».

Intervieweuse = Tout le monde fait ça ?

Mélanie = Oui, oui.

Intervieweuse = Pour les tables, est-ce qu'il y a une manière que les gens s'assoient à quelle table ?

Mélanie = C'est une table ronde et habituellement ma belle-mère va s'asseoir avec ma belle-sœur parce que ma belle-sœur parle chinois. Puis, mon beau-père, il s'assoie où est-ce qu'il peut regarder tout le monde. Puis après ça, il y a des places pour s'asseoir et on s'assoie à côté de qui on veut. Mes nièces à moi, elles vont s'asseoir à côté de moi parce qu'on s'entend très bien. C'est comme des grandes nièces : dix-neuf, vingt-trois et quinze. Donc, elles s'assoient avec moi parce que je suis la plus jeune des belles-sœurs, même si j'ai marié le deuxième plus vieux. Alors, c'est ça. Mais, il n'y a pas de place assignée. Mon beau-père aime bien que Willy soit assis à côté de moi et Sabrina soit assis à côté de moi. Juste parce qu'il dit que c'est moins compliqué quand le monde regarde « C'est la blonde à qui ? ». Il aime mieux ça. Et on aime bien s'asseoir un à côté de l'autre aussi. On assoit Sabrina entre les deux et c'est plus facile pour la faire manger. Les deux, on a le contrôle. »

Pour une autre de nos informatrices, le but de ces rencontres avec les réseaux de parenté étendues est d'honorer les grands-parents décédés.

(Cathy, origine chinoise de troisième génération)

« **Cathy** = Probably the biggest family gathering is to honour my grandparents. Every August there is a family dinner in Toronto. And they go and eat, take care of the graves and all of that. It is once a year, in August.

Intervieweuse = And, have you been ?

Cathy = Ya.

Intervieweuse = You too ?

Cathy = No. Giacomo hasn't been. We were going to go last year but I can't remember why we didn't. I think you went to Amsterdam in August. And I was really busy. It is one of those things you can always count [on]. [...] So, it doesn't matter if you go every year or not. It is the one family thing that they do. »

En regard à ce type de rencontres familiales, ces fêtes sont peu adéquates pour parler d'une diversité d'agencement culturel car tous les conjoints respectent les pratiques établies par le réseau de parenté qui reçoit. En particulier lors des rencontres officielles, il est attendu que le couple mixte respecte les coutumes traditionnelles. De plus, ces réunions familiales tentent de rassembler un très large réseau de parenté. Les liens de parenté entre les invités sont beaucoup plus éloignés dans ces circonstances que pour les fêtes comme Noël, Pâques, l'Action de Grâce, etc.

6.2.7 L'Halloween

Six des couples mixtes participant à l'étude ont mentionné l'Halloween comme fête annuelle. Un autre couple l'a également mentionné tout en précisant cependant qu'il ne la faisait pas car il n'a pas d'enfant. Indépendamment des origines ethniques, les cinq couples mixtes qui célèbrent l'Halloween le font de la même manière. Pour les couples avec enfants, ces derniers sont déguisés pour aller récolter des bonbons de maison en maison. Cette tradition débute à un très jeune âge et il y a toujours au moins un parent qui accompagne le ou les enfants. L'autre parent demeure à la maison pour accueillir les petits voisins et leur distribuer des friandises.

(Rhonda, origine japonaise de troisième génération)

« **Rhonda** = Oui. J'amène les enfants faire le tour du bloc ici.

Intervieweuse = C'est toi qui le fais ?

Rhonda = Oui, moi j'ai toujours fait quand j'étais jeune.

Intervieweuse = À partir de quel âge ?

Rhonda = Alexandre a commencé, à deux ans. Et Barbara est sortie l'année passée et elle avait un an.

Intervieweuse = Elle aussi était déguisée ?

Rhonda = Oui, et elle était contente. [...]

Intervieweuse = Et ici ?

Rhonda = Gaston répond à la porte. Bien, ça été comme ça les deux dernières années. Cette année, je ne sais pas s'il va vouloir sortir dehors avec les enfants. Moi, j'aime ça sortir avec les enfants. Bien, les voir. »

Plus les enfants vieillissent, plus ils apprécient la fête de l'Halloween. Même les adolescents de notre échantillon continuent de célébrer cette fête qui se transforme en une fête d'amis où tout le monde se déguise et danse. Bien que cette fête touche particulièrement les enfants, quelques couples mixtes sans enfant vont eux aussi célébrer l'Halloween. Ils ne se promènent pas de porte à porte mais vont plutôt organiser un souper avec des amis, de la famille ou une sortie dans les bars.

Quant au *réseau de parenté*, il semble que quatre réseaux participent à cette fête en particulier pour aider les couples avec des enfants. Le type d'aide varie d'une famille à

l'autre et surtout d'une année à l'autre soit, pour confectionner des déguisements, donner des bonbons à la porte ou pour accompagner les enfants dans leur tournée. Par exemple, la mère de Rhonda, par exemple, aide à confectionner les costumes des enfants. Pour la famille Becker qui ont quatre enfants, ils préfèrent se diviser en deux groupes car les plus vieilles de quatorze, quinze ans ne vont pas au même rythme que les plus jeunes de neuf et deux ans. Alors, les parents de Chris accompagnent un des groupes d'enfants.

Bref, l'Halloween est célébrée selon les mêmes pratiques et elle a la même signification d'un couple mixte à l'autre, ce qui s'inscrit selon le modèle d'agencement culturel de la *continuité*. L'origine ethnique ne semble pas avoir aucune influence. Par ailleurs, il semble que les couples ayant des enfants ne passent pas à côté de cette fête et même quelques couples sans enfant continuent de souligner cette soirée.

6.2.8 Les autres fêtes

Tel que mentionné précédemment, la cueillette de données a été faite de façon à laisser les participants aborder les fêtes les plus pertinentes à leur vie de couple. J'ai cru qu'en procédant ainsi, les conjoints mentionneraient de nombreuses fêtes typiques à leur groupe d'origine en particulier les conjoints de groupe minoritaire. Ce ne fut pas le cas. Il a même fallu insister sur ces autres fêtes pour lesquelles je ne suis pas familière afin de recueillir un minimum d'information. Par exemple, après qu'un couple ait abordé la célébration du Nouvel An chinois, j'ai posé la question aux autres conjoints d'origine chinoise. Sur les six couples mixtes qui ont mentionné d'autres fêtes, seulement la moitié affirme participer à quelques-unes de celles-ci. Les trois couples qui ne les célèbrent pas sont ceux de Kilgy et Pierre qui utilisent les fêtes religieuses allemandes pour profiter des journées de congé⁴. Quant au couple de Cathy et Giacomo, il précise savoir quand est le Nouvel An chinois sans toutefois le célébrer parce qu'ils n'ont pas de parenté chinoise à Montréal. Tandis que Trudy, elle aussi d'origine chinoise et sans réseau de parenté à proximité, ne se sent pas du tout interpellée par cette fête.

Pour ce qui est des trois couples qui vont célébrer quelques fêtes typiques du groupe d'origine ethnique minoritaire, nous pouvons mentionner les fêtes du Carnaval des Caraïbes, le Nouvel An chinois, les rituels par rapport à la nourriture, la Chrispielle (coutume italienne), la fête des Saints et Saintes et l'anniversaire du nom. Ce sont donc

⁴ En Allemagne, il existe de nombreuses fêtes à caractère religieux qui sont peu célébrées mais qui demeurent des congés fériés.

les conjoints d'origine haïtienne, chinoise et italienne qui avec leur réseau de parenté perpétuent ces fêtes traditionnelles. Dans les trois cas, les conjoints d'origine québécoise s'adaptent aux pratiques et participent aux célébrations. En fait, ce sont souvent les conjoints d'origine québécoise qui ont précisé la spécificité de ces fêtes qui sont nouvelles pour eux. Par contre, les informations recueillies nous laissent croire que les réseaux de parenté d'origine québécoise ne sont jamais inclus à ces fêtes.

(Julia, origine italienne de deuxième génération), (Roger, origine québécoise)

« **Roger** = Je dirais qu'ils ont beaucoup l'esprit d'entraide. C'est comme, des coutumes eux autres. C'est comme, ses parents vont faire la saucisse. Bien, [elle] va aller aider à faire la saucisse.

Julia = Oui, mais je fais la mienne aussi.

Roger = Tu fais la tienne, oui. Mais souvent, ils s'aident pour la saucisse du mononcle d'à côté ou de la matante d'à côté. Ils vont comme faire...

Julia = C'est comme un rituel

Intervieweuse = Ça ne sera pas chaque personne individuellement chez eux ?

Roger + Julia = Non.

Roger = Ils se mettent ensemble puis y s'aident.

Julia = Ma mère a tous les accessoires. Elle a tout, les poêles, les chaudrons. [...]

Roger = La fameuse soirée qu'on fait la saucisse, les épaules de porc avec les épices puis tout ça. Puis avec des tripes. Puis sa mère, elle enfille tout ça, comme dans les tripes avec le moulin. Après ça, c'est le party. Parce que là, après ça, ils gardent une couple de saucisses. Ils les démanchent et font frire ça dans la poêle. Puis là, on se fait des espèces de gros sandwiches. Moi j'aime toujours ça.

Julia = La soirée finie comme ça. Lui, c'est plus le après que le pendant.

Roger = Manger.

Intervieweuse = Il y a un côté social ajouté ?

Julia + Roger = Oui, oui [...]

Julia = Comme la saucisse. Ma mère va aller chez mes tantes, des fois aider. Elle ne repartira pas avec de la saucisse parce qu'elle est faite. Mais, c'est un échange. Comme là, c'est vrai, la veille du Jour de l'An. Dans la semaine qui suit le Jour de l'An, on fait une espèce de pâtisserie. Pâtisserie, si tu veux, un style de beignet, mais c'est plus rustique, ce n'est pas sucré. On fait juste une fois par année.

Roger = *Chrispielle*, c'est un autre rituel.

Julia = Ça aussi c'est une occasion des fois avec le cousin qui est allé travailler en Italie. J'ai un cousin. Quand il est venu à Montréal « Ma tante [elle] en fais-tu de ça ? Faut que j'aille voir comment elle fait ». [...] Pire, tu as beau avoir les yeux qui brûlent. Parce qu'il y en a, il y a tellement de friture. Mais, tu ne veux pas le manquer. Bien ça, c'est moi. Parce que mes sœurs, elles ne viennent pas. Moi, j'aime ça. Parce que, toute petite, j'étais comme là-dedans. Comme une année, j'étais comme malade et je ne suis pas allée. Je braillais quasiment parce que je ne pouvais pas être là. »

Étant donné que les «autres fêtes» sont issues des cultures de groupes ethniques minoritaires, ce facteur explicatif de la *dynamique minoritaire/majoritaire* est donc important dans l'analyse. De plus, on remarque que la question du *réseau de parenté* est importante car si le réseau de parenté est absent, la fête traditionnelle ne sera pas mise en scène par le conjoint. C'est donc, l'ensemble du réseau de parenté qui doit maintenir les pratiques de la fête pour qu'elle se perpétue. Dans les cas de ces «autres fêtes», le modèle d'agencement culturel est celui de l'*incorporation* où le conjoint d'origine québécoise s'assimile.

Il est difficile d'analyser les pratiques de ce sous-ensemble de fêtes annuelles car nos informateurs n'ont pas insisté sur celles-ci. L'ensemble de ces quatre fêtes a été mentionné par une moyenne de 4-5 couples mixtes, ce qui représente moins de la moitié de notre échantillon. Voyons tout de même les tendances des facteurs explicatifs avec le matériel recueilli.

D'abord, le matériel d'entrevues confirme que le facteur du *rapport de genre* n'a aucune incidence sur l'orientation culturelle des pratiques cérémonielles de l'ensemble des rites sociaux collectifs telles l'Halloween, la fête des mères et des pères. Pour ce qui est du facteur explicatif de la *dynamique majoritaire/minoritaire*, il semble, pour les cas de la fête des mères et des pères ainsi que les «autres fêtes» que la tendance aille vers les pratiques du groupe ethnique minoritaire. Quant au facteur du *réseau de parenté*, il s'avère le plus significatif de ce sous-ensemble. Dans la majorité des fêtes mentionnées, le réseau de parenté est toujours impliqué.

Enfin, parmi les possibilités d'agencement culturel, nos données révèlent que les couples mixtes optent pour l'*incorporation* lors des réunions familiales et les «autres fêtes» tandis que la *continuité* semblent caractériser la fête des mères et des pères et l'Halloween.

Conclusion

Si nous reprenons les descriptions des pratiques de nos trois derniers chapitres, nos données démontrent clairement que les couples mixtes ne peuvent pas entrer complètement (et pour l'ensemble de leurs pratiques) dans un seul modèle d'agencement culturel. D'un couple à l'autre et surtout d'une pratique à l'autre, les couples mixtes négocient des agencements culturels d'une manière tout à fait flexible. Nous avons vu que les types de pratiques ont des caractéristiques qui font que le choix d'un tel modèle peut plus facilement être adaptable à la situation. Par exemple, le fait que certaines pratiques puissent être répétées alors que d'autres ne se font qu'une seule fois dans la vie d'un couple, aura des conséquences différentes sur l'orientation à développer. Nos résultats sont spécifiques en raison de la distinction que nous faisons par rapport à la possibilité d'utiliser plusieurs modèles d'agencement culturel. La majorité des études de la littérature classifie les couples mixtes selon des modèles stricts sans montrer la possibilité de changement et de variabilité en fonction du type de pratiques.

Partie III : L'analyse des résultats de la recherche

Chapitre 7. La flexibilité de l'agencement culturel des couples mixtes

Chapitre 7. La flexibilité de l'agencement culturel des couples mixtes

Introduction

La deuxième partie du mémoire de maîtrise portant sur l'analyse descriptive des pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes nous a démontré que les couples ne peuvent être catégorisés selon des modèles d'agencement culturel fixes. Aucun des couples que nous avons observés ne peut, sous l'angle de ses pratiques, être rigoureusement inclus dans l'un ou l'autre des modèles d'agencement culturel. Quand certaines de leurs pratiques réfèrent à l'un des modèles, d'autres sont à classer dans un modèle distinct. Les couples mixtes utilisent de multiples stratégies afin de mettre en scène les différentes pratiques de la vie conjugale. Ce chapitre d'analyse nous montrera quelles pratiques tendent vers chacun des quatre modèles d'agencement culturel et pourquoi elles.

Vingt-sept pratiques identifiées par les informateurs et les informatrices ont été regroupées en trois types. Rappelons (cf. *infra* p.69) que le premier type concerne les événements clés de la relation conjugale. Ceux-ci constituent une sorte de protocole autour des grandes étapes d'une relation conjugale, ce que nous avons nommé les pratiques événementielles. Le deuxième type de pratiques concerne la vie de tous les jours des couples, ce sont les pratiques quotidiennes. Elles sont d'une grande importance en raison de leur récurrence, de leur potentiel de transmission à la génération future (par la socialisation des enfants) et par leur capacité à véhiculer les normes et les valeurs de chacun des conjoints. Quant au troisième type, les pratiques cérémonielles, elles se déclinent en deux catégories. On compte d'une part, les rites de passage des individus (naissance, union matrimoniale, décès) et d'autre part, les cérémonies liées aux rites sociaux collectifs, telles que les différentes fêtes annuelles. Les événements soulignant les rites de passage sont ponctuels et marquent des changements de statut dans la vie d'un individu. Si les cérémonies entourant ces rites peuvent se répéter dans l'un ou l'autre des groupes d'appartenance de chacun des conjoints (il en est ainsi pour la cérémonie du mariage), il n'en demeure pas moins que le «passage» en lui-même ne se répète pas. Dans le cas des rites collectifs, contrairement aux rites de passage, dont le contexte sociétal préconise la mise en scène à une seule reprise de l'événement ritualisé, il existe une plus grande possibilité où les couples peuvent puisent répéter la pratique ou le rite

séparément avec chacun des deux réseaux de parenté (le jour suivant ou l'année suivante).

7.1 À telle pratique, tel modèle

Les diverses pratiques inscrites dans le tableau suivant (Tableau IV, p. 134) nous servent d'indicateurs. Les modèles d'agencement culturel y sont mis en relation avec les pratiques des couples mixtes de notre échantillon.

La majorité des pratiques se concentre dans le modèle de l'*incorporation*, ce qui révèle que pour la plupart des couples, et quelles que soient les pratiques, un conjoint "incorpore" les pratiques de son époux ou de son épouse. Cependant, la dynamique majoritaire/minoritaire habituellement observée dans le modèle de l'*incorporation* ne se vérifie pas ici. Dans notre échantillon, c'est tantôt le conjoint du groupe minoritaire qui incorpore, tantôt celui du groupe majoritaire. Sur ce point, notre étude ne converge pas toujours avec les résultats des autres recherches. De même que nous avancerons des analyses nuancées concernant la dynamique du genre. Les pages qui suivent nous montreront, qu'à certains égards, une diversité de modèles d'agencement culturel peut être mise en œuvre. D'ailleurs, notre étude est centrée sur une série d'indicateurs et non en fonction de l'ensemble des pratiques de chaque couple.

L'interprétation selon le modèle d'agencement culturel révèle en premier lieu, la similarité dans la *continuité* de certaines pratiques auprès des couples mixtes rencontrés. Par exemple, certains d'entre eux partagent le même mode de présentation aux familles ou les mêmes pratiques religieuses. En revanche, lorsque leurs pratiques divergent, les couples mixtes procèdent à l'*invention* d'une nouvelle pratique, au *mélange créatif* de leurs pratiques ou agissent selon le modèle de l'*incorporation*. Notre recherche montre que le choix de l'*invention* et du *mélange* est moins courant que celui de l'*incorporation*. Lorsque les conjoints choisissent le modèle d'*incorporation*, il est fréquent qu'ils alternent les pratiques de l'un et l'autre conjoint ou bien qu'ils les mettent en scène à deux reprises, en fonction des origines ethniques de chacun. Les couples mixtes décident alors lequel des modèles s'avère le plus approprié pour leur agencement culturel, selon le type de pratiques. Par conséquent, ce qui est intéressant et ce qui se dégage des études précédentes, c'est cette flexibilité à utiliser les divers modèles dans la mise en scène de l'ensemble des événements clés qui jalonnent la vie des couples, dans les pratiques quotidiennes ou les pratiques cérémonielles.

Tableau IV : Les modèles d'agencement culturel majoritairement adoptés pour les différents types de pratiques

		Modèles d'agencement culturel			
		1. Continuité	2. Incorporation	3. Mélange	4. Invention
Types de pratiques	1. Pratiques événementielles	Rencontre	Fréquentation		Cohabitation
		Présentation	Fiançailles		
			Procréation		
			Mariage		
	2. Pratiques quotidiennes	Religion	Langue	Repas	Enfant
			Budget	Loisir	Entretien domestique
	3. Pratiques cérémonielles	Halloween	Naissance	Mariage	
			Anniversaire de naissance		
			Anniversaire de mariage		
			Décès		
			Noël		
			Jour de l'An		
			Pâques		
		Action de Grâce			
		Fêtes des mères / des pères			
		Réunions familiales			
	Autres fêtes				

7.1.1 Le modèle de la *continuité* et ses pratiques

Nous avons constaté que pour un certain nombre de pratiques, chacun des conjoints de couples mixtes perpétue les pratiques de son groupe d'origine ethnique. Dans ces cas, les conjoints ne font que répéter les pratiques qu'ils avaient préalablement. Le modèle de la *continuité*, sous-entend que chaque individu "continue" de suivre les pratiques qui lui sont familières, que ces dernières soient semblables ou non à celles de son conjoint. Dans le cas des pratiques non semblables (religions différentes), les conjoints agissent séparément. En revanche, si les pratiques de leur groupe d'origine sont similaires (même religion), ils peuvent agir ensemble.

- Les pratiques événementielles

Lors des grands événements, soit : la *première rencontre* et la *présentation aux familles*, le modèle de la *continuité* semble s'établir. À ces occasions, la majorité des conjoints n'a pas à négocier une nouvelle façon de faire. Indépendamment des origines ethniques, il semble que les pratiques autour de ces deux événements soient similaires pour la majorité de notre échantillon. Les époux n'ont pas à interroger ni à négocier les représentations qu'ils ont en la matière puisqu'ils les partageaient avant même de se connaître. Ayant été socialisés dans la société québécoise, les répondants semblent avoir intégré un certain nombre de coutumes de la société québécoise.

(Patricia, origine québécoise et haïtienne)

« **Patricia** = Il y a cinq ans, on s'est rencontré dans une discothèque. [...] Là, c'était clair, il n'avait pas de blonde, je n'avais pas de chum. On est sorti ensemble, comme ça. »

- Les pratiques quotidiennes

La seule pratique quotidienne est majoritairement caractérisée vers le modèle de la *continuité*, est celle de la *religion*. À la lumière de nos résultats d'entrevue, il semble que la majorité des conjoints continue de suivre leur pratique en matière de religion. Plusieurs couples de notre échantillon unissent des conjoints athées à des conjoints croyants (de différentes religions). Ceci signifie que les conjoints athées maintiennent leur type de spiritualité tout autant que leur époux-se continue de pratiquer sa propre religion. La relation conjugale mixte ne semble pas modifier les croyances et les pratiques des conjoints.

(Mélanie, origine québécoise)

« **Mélanie** = J'ai été élevée catholique. Mes parents sont très pratiquants. [...] Willy ne voulait pas se convertir, il ne voulait pas devenir catholique. »

- Les pratiques cérémonielles

Parmi les fêtes célébrées par les couples mixtes de notre échantillon, il s'avère que seule l'*Halloween* est célébrée de façon similaire dans la majorité des familles de notre échantillon. Comme les conjoints interviewés, issus des groupes immigrants, sont des enfants de deuxième ou troisième génération, il semble que leur famille ait adopté un certain nombre de fêtes annuelles civiques de la société majoritaire. Lors de leur rencontre, les conjoints partageaient donc les mêmes pratiques autour de cette fête. Ils continuent de le faire ensemble.

7.1.2 Le modèle de l'*incorporation* et ses pratiques

Le modèle de l'*incorporation* intègre la très grande majorité des pratiques des couples que nous avons étudiés. Précisons que notre modèle d'*incorporation* n'envisage pas l'intégration généralisée des pratiques culturelles, mais une analyse différenciée pour chacune des pratiques des couples mixtes. Rappelons que les chercheurs de sciences sociales utilisent les facteurs explicatifs suivants : la dynamique minoritaire/majoritaire, le rapport de genre, le réseau de parenté et la classe sociale pour expliquer ce qui détermine le choix d'une culture par rapport à l'autre. Mis à part la classe sociale¹, notre étude fait aussi ressortir la pertinence de ces différents facteurs explicatifs. Au sein d'un même couple, il y a alternance de l'orientation culturelle des pratiques. Dans certains cas, il y a même adoption des deux ensembles culturels. Nos résultats démontrent toutefois une légère tendance vers l'adoption des pratiques de la culture minoritaire tant pour les hommes que pour les femmes. Nos données se distinguent des recherches qui concluent que les femmes adoptent d'emblée la culture de leur époux (Romano 1988, Lautman 1973, LeBlanc 1991) et que les conjoints de groupes ethniques minoritaires tentent de s'assimiler à la culture majoritaire (Streiff-Fenart 1989, Rocheron 1999).

- Les pratiques événementielles

Le choix du modèle de l'*incorporation* est caractéristique pour la majorité des pratiques (cf. tableau IV, p. 134) concernant les événements clés de la relation conjugale. Nos analyses indiquent que "*fréquentations, fiançailles, procréation, mariage*" suivent ce modèle. Il y a toujours un conjoint qui incorpore son époux(se) aux pratiques culturelles de son groupe d'origine. Le *rapport de genre* et la *dynamique majoritaire/minoritaire* s'entrecroisent ici

¹ Les études qui mobilisent la classe sociale comme facteur explicatif (Streiff-Fenart 1989) se situent dans des contextes sociétaux où ce facteur est prégnant comme c'est le cas pour la France.

pour influencer le choix des couples vers le modèle de l'*incorporation*. À titre d'exemple, plusieurs femmes, quelle que soit leur origine, vont exiger d'officialiser leur relation amoureuse par une demande en mariage. Dans le cas de Gaston, conjoint d'origine québécoise, la période de fréquentation avec sa conjointe, Rhonda d'origine japonaise, était orientée vers ses intérêts à lui, c'est-à-dire des sorties dans les bars. Quant au couple de Julia (d'origine italienne) et de son conjoint Roger (d'origine québécoise), leurs fiançailles ont été célébrées selon le modèle italien où ce sont les parents de la fiancée qui organisent la cérémonie.

(Julia, origine italienne de deuxième génération)

« **Julia** = Chez nous, ça se fait comme ça. C'est les parents de la mariée. Comme j'étais encore chez mes parents, je l'ai [la cérémonie des fiançailles] fait chez mes parents. C'était quelque chose de simple, les deux familles [ont été invitées]. On avait préparé un buffet. On a échangé des bagues. »

- Les pratiques quotidiennes

En ce qui concerne les pratiques quotidiennes, le modèle d'*incorporation* s'avère un peu moins significatif. L'importance du facteur de genre y dépasse celui de l'ethnicité : sur les sept pratiques quotidiennes étudiées, seuls la *langue* et le *budget* sont caractérisés par le modèle de l'*incorporation*. En ce qui concerne le budget, dans les couples étudiés, ce sont surtout les femmes qui en sont les gestionnaires.

(Trudy, origine chinoise de troisième génération)

« **Trudy** = L'administration, tout ce qui concerne les papiers à payer, factures, transfert d'argent, toutes ces choses là, c'est moi. »

À l'inverse, pour la *langue de communication*, nous remarquons que l'*incorporation* se fait en majorité vers la langue des conjoints masculins sans que nos données nous permettent d'en comprendre la raison de ces rapports sociaux de sexe.

(Rhonda, origine japonaise de deuxième génération)

« **Rhonda** = [avec mes parents] je parle en anglais, je ne parle pas japonais. Mais d'être en couple avec un francophone, c'était évident que ça allait être en français. Il n'a jamais appris à bien parler [anglais], mais il comprend tout, même les expressions. Mais, il en a perdu parce qu'ici on parle tout le temps en français. »

- Les pratiques cérémonielles

La quasi-totalité des pratiques cérémonielles (11/13), s'inscrivent au sein du modèle d'*incorporation* (cf. tableau IV, p.134). Nos données révèlent deux tendances relatives au statut des pratiques cérémonielles : rites de passage et rites sociaux collectifs. Ces deux tendances s'illustrent par la capacité de répéter ou non la pratique dans chacune des familles du couple. Ainsi, certaines cérémonies, spécialement les rites sociaux collectifs comme Noël, sont célébrées à deux reprises afin de respecter les traditions de chacune

des familles. Cette fête qui s'étend sur deux jours est plus facilement célébrée dans les deux réseaux de parenté. Les conjoints assistent aux deux repas et répondent alternativement au modèle de l'*incorporation* de l'un aux pratiques de l'autre.

(Caroline, origine québécoise et italienne), (Dany, origine québécoise)

« **Caroline** = Des fois [ma mère] le fait le midi ou le soir, le 24 ou le 25. [Ma mère] l'a fait la veille l'année passée.

Dany = C'est chargé. On dîne toute la journée dans sa famille. Après on soupe dans ma famille. [Caroline] va venir fêter le réveillon avec [ma famille], et c'est là qu'on fait les échanges de cadeaux. [Caroline] est invitée aussi. »

Les fêtes autour de la naissance illustrent bien cette *incorporation* alternative de chacun des conjoints. Dans le cas du couple de Mélanie (d'origine québécoise) et de Willy (d'origine chinoise), le père et la mère du nouveau-né participent chacun à leur tour aux pratiques des deux réseaux de parenté venant célébrer à leur manière l'arrivée de leur descendant. Le couple mixte a d'abord célébré la *moungut* (célébration chinoise un mois après la naissance) selon les coutumes du réseau de parenté chinois. Ensuite, le couple a procédé au baptême catholique inscrivant ainsi l'enfant dans le schème culturel du réseau de parenté québécois.

(Mélanie, origine québécoise)

« **Mélanie** = Quand un enfant chinois a un mois, selon l'ancienne Chine, les enfants ne vivaient pas passé un mois. Quand ils arrivaient à vivre le premier mois, ils le célébraient avec une fête où ils donnaient à l'enfant des bijoux, des pochettes rouges de bonne chance avec des sous dedans et des œufs rouges trempés. Parce que le rouge c'est très significatif, c'est très chanceux. [...] Ya. We did. [...] Moi je ne le savais pas. C'est son frère qui m'a expliqué l'histoire du un mois. [Willy] ne le savait même pas. Donc, c'est son grand frère qui m'a expliqué pourquoi c'était comme ça. »

D'autres cérémonies, soit les rites de passage comme le baptême, sont entièrement orientées vers la culture d'un des groupes ethniques. Pour le baptême, une cérémonie qui se répète difficilement, les conjoints de l'échantillon optent en majorité pour l'*incorporation* de l'enfant à un seul registre culturel. Pour Catherine (d'origine québécoise) et Ashod (d'origine arménienne), il n'était pas question d'adopter les pratiques arméniennes en ce qui concerne le baptême de leurs enfants. Les deux conjoints évoquent, entre autres, des contraintes monétaires et de distances qui justifient leur choix d'adopter les pratiques québécoises d'un baptême beaucoup plus près de leurs valeurs conjugales.

(Catherine, origine québécoise), (Ashod, origine arménienne de deuxième génération)

« **Catherine** = Eux autres [les Arméniens], c'est les baptêmes. Ce n'est pas comme nous autres [les Québécois], c'est un Christening.

Ashod = C'était les gros partys.

Catherine = Eux autres, c'était le party. C'est quasiment des partys qui coûtent plus cher que les mariages. Il y a comme une table de mariés : là, c'est le baptisé, les parents. Tu sais que la bouffe est payée, comme un mariage, comme un gros mariage.

Ashod = Une grosse célébration. Premièrement, nous autres, on n'avait pas les moyens de faire ça.

Catherine = On n'est pas de même non plus. »

L'alternance du sens de la négociation est une variante du modèle d'*incorporation*. Nos résultats laissent croire que selon les pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles, l'*incorporation* se produit en alternance selon les deux origines des groupes ethniques de chacun des conjoints.

Bien que notre étude révèle une forte tendance vers le modèle d'*incorporation*, nous n'arrivons pas aux mêmes résultats que l'ouvrage de Romano (1988). Romano (1988) y parle de «soumission» pour la totalité des pratiques de la relation conjugale, une explication que nous ne pouvons confirmer à la lumière de l'analyse des pratiques observées lors de notre étude. Par ailleurs, notre étude montre les pratiques des couples mixtes s'alternent entre celles apprises par le conjoint issu du groupe ethnique minoritaire et celui issu du groupe majoritaire. L'exemple des pratiques cérémonielles qui sont célébrées à double reprise, souligne la flexibilité du modèle d'agencement culturel de l'*incorporation* et le fait qu'il ne soit pas nécessaire de privilégier une culture au détriment de l'autre.

Malgré cette flexibilité, Streiff-Fenart (1989) suggère un modèle d'agencement culturel dit «d'affrontement culturel». Ce modèle est envisagé dans une perspective de gains et de pertes de la part de chacun des conjoints. Chaque pratique constitue alors un prétexte à la rivalité. L'auteure parle de relation conjugale de type «concurrentiel» similaire à ce que Romano (1988) nomme le «compromis»². Avec un modèle de type «concurrentiel», Streiff-Fenart (1989) perçoit la relation conjugale où l'objectif est d'atteindre l'équilibre entre deux formes de pouvoir. D'une part, le pouvoir des hommes sur les femmes et d'autre part, le pouvoir du conjoint du groupe ethnique majoritaire sur le conjoint du groupe ethnique minoritaire.

Un des couples mixtes que nous avons rencontrés explique très clairement ce que représente pour eux cet «affrontement culturel». Ce couple estime qu'il est nécessaire de maintenir un équilibre entre les pratiques catholiques et les pratiques protestantes. C'est ainsi qu'un événement tel un baptême, représente une «perte» et un «gain» culturel très important. Par exemple, si le baptême est célébré selon la culture d'un seul conjoint, son

² Un modèle où chacun des deux conjoints doit, bon gré mal gré, mettre de côté des éléments culturels pour adopter ceux de l'épouse(oux).

époux(se) sentira le besoin de socialiser l'enfant à d'autres éléments de sa culture afin d'atteindre un équilibre. Il existe ainsi des événements plus importants que d'autres ce qui rend difficile le maintien de l'équilibre.

(Chris origine écossaise)

« **Chris** = There are troubles doing that. Because you kind of feel that you are looking in the little foot race here. You have the Catholic, on one side and the Protestant, on the other side. You know, big events like that, are, there way ahead now. I have a lot of catching up. There are significant events in a child's life and life of the church. So, having them, having to make the decision of one side or the other is difficult. »

7.1.3 Le modèle du *mélange créatif* et ses pratiques

Le modèle du *mélange créatif* se distingue du modèle de l'*incorporation*. Dans le *mélange créatif*, les conjoints combinent les éléments typiques des deux cultures d'origine afin de créer une seule pratique. Avec son modèle dit de «symétrie», Markoff (1977) affirme que les deux cultures d'origine sont présentes dans les pratiques. Ce *mélange créatif* n'est alors plus uniquement l'accumulation de pratiques biethniques, mais une synthèse.

Certaines de nos données de recherche représentent concrètement le modèle du *mélange créatif*. Par exemple, un des couples rencontrés a socialisé les enfants dans la religion catholique et dans la religion protestante. Leurs enfants ne se disent ni catholiques ni protestants, mais les deux à la fois. Cette double appartenance peut paraître contradictoire (particulièrement aux yeux des autorités religieuses) mais elle représente en fait une nouvelle synthèse.

Le modèle du *mélange créatif* est rarement choisi par les couples lorsque nous tenons compte de l'ensemble de leurs pratiques. Markoff (1977) constate, lui aussi, que très peu de couples mettent en pratique cette stratégie. Dans le cas de notre étude, lorsque les couples mixtes privilégient majoritairement ce modèle, notamment en ce qui concerne les pratiques *alimentaires* et la *célébration du mariage*.

- Les pratiques événementielles

Les résultats de notre étude nous permettent de dire que le *mélange créatif* n'est pas privilégié par la majorité des couples mixtes pour aucun des sept événements clés de la relation conjugale. Lors de certains événements, cependant, ce modèle gagne en importance.

Prenons, par exemple, le *mariage*. D'une part, le mariage en tant que rite de passage représente un des grands événements de la relation conjugale : du choix de vivre en union libre ou de se marier, du moment où les conjoints peuvent se marier, des événements survenant avant et après le mariage (par exemple la cohabitation, les enfants), etc. D'autre part, le mariage comprend aussi une pratique cérémonielle. Ainsi, nous remarquons que le *mariage* implique un *mélange créatif* des deux cultures d'origine. Lorsqu'on parle du mariage en tant qu'événement clef de la relation conjugale, on s'aperçoit qu'un certain nombre de couples de notre échantillon ont négocié la chronologie de cette pratique dans un cheminement culturellement défini. Plusieurs Québécois se sont mariés afin de respecter les coutumes de leur époux ou de leur épouse de groupe ethnique minoritaire. De prime abord, la majorité des Québécois, hommes et femmes, disent qu'ils ne se seraient pas mariés. S'il y a un *mélange créatif*, c'est au niveau de la négociation. Par exemple, certains Québécois dont Jacques, ont exigé une «cohabitation d'essai» du couple avant le mariage. Dans cette perspective, les deux conjoints ne respectent pas totalement le modèle dominant de leur groupe d'origine, mais créent un mélange satisfaisant pour le couple.

(Jacques, origine québécoise)

« **Jacques** = Deux ans, à peu près, elle me dit : « Si tu veux continuer avec moi, il faut se marier. Prends ta décision. On va arrêter ça là ou on continue ». [...] J'ai fait un marché, on pourrait dire. J'ai dit : « Je suis bien prêt à te marier à condition qu'on fasse un an en appartement ensemble ». [...] Ça c'était une condition. [...] C'est là qu'elle est venue vivre un an en appartement avec moi.

- Les pratiques cérémonielles

Lors de la *cérémonie du mariage*, plusieurs couples mixtes tentent ainsi de mettre en scène la mixité de leur union et de la partager avec les membres de leur parenté en y intégrant des éléments provenant des deux origines. La *cérémonie du mariage* est mise en scène à un seul moment pour les couples de notre échantillon. Les couples ont préféré mélanger les éléments importants de leurs origines ethniques afin de créer leur cérémonie du mariage.

(Cathy, origine chinoise de troisième génération)

« **Cathy** = We got married in a United Church because he is Catholic and I don't have a religion. [...] In any case, I wouldn't got married in a Catholic Church, because 1) I'm not catholic, 2) I'm divorced. [...] I wouldn't have been able to say "yes" to things they would have ask me. [After] the Church we invited about 100 people. There was the reception at "Piment rouge" which is a Chinese restaurant. [...] I had a white wedding dress and than I changed in a Chinese dress at the reception. I showed my traditional dress. [...] There are other things but we didn't do them. There is the tea ceremony that people do sometime. But we didn't do that, it is too complicated.»

Lors d'autres pratiques cérémonielles (particulièrement les grandes fêtes dont *Noël*, *Action de Grâce*), les réseaux de parenté sont présents, dans la plupart des cas.. Ainsi, dans les cas où il n'est pas possible de séparer les célébrations entre les deux groupes ethniques, il semble que les couples mixtes ont tendance à mélanger créativement les pratiques selon leurs deux origines ethniques. Le *mélange créatif* de nouvelles pratiques culturelles touchera ainsi les réseaux de parenté des couples mixtes qui se voient alors inclus dans un processus d'agencement culturel.

- Les pratiques quotidiennes

Les pratiques *culinaires* constituent une des pratiques les plus propices au *mélange créatif*. Pour plusieurs couples de notre échantillon, le mélange de saveurs, de choix de menus, d'aliments ou de préparation culinaire semblent bien s'accommoder à la mixité des origines. Il faut aussi noter que, parmi nos informatrices et nos informateurs, plusieurs conjoints partagent la responsabilité de la préparation des repas, ce qui favorise les apports de leur culture d'origine respective.

(Mélanie, origine québécoise)

« **Mélanie** = Non, je ne fais pas de mets chinois. Sa mère est une excellente cuisinière. Je ne me mesurerai jamais à sa cheville. Donc, je n'irai surtout pas me tenter. Mais une chose, je mangeais très peu de riz et on en mange à tous les soirs. Parce que lui, il ne se sent pas plein s'il ne mange pas de riz. [...] Oui et aussi, j'ai ajouté des épices, des choses comme ça, des champignons chinois, des choses que j'aime et que c'est facile à faire. Oui et souvent quand on va aller manger au restaurant, souvent on va aller manger du chinois. Et les fins de semaine, on va aller chercher des pâtisseries chinoises, des choses comme ça. »

En somme, le modèle du *mélange créatif* n'est pas le choix de la majorité des couples mixtes pour l'ensemble de leurs pratiques. Comme le remarque LeBlanc (1991), il est possible que le discours et l'identité visent le mélange des origines ethniques mais au niveau des pratiques, le modèle du *mélange créatif* n'est pas souvent mis en œuvre.

7.1.4 Le modèle de *l'invention* et ses pratiques

Le modèle de *l'invention* est caractérisé par la création d'une nouvelle pratique s'inspirant d'aucune des deux cultures des couples mixtes. Dans la compilation de nos données, ce modèle d'agencement culturel est peu présent mis à part les pratiques spécifiques de la cohabitation, les soins aux enfants et l'entretien domestique. Ce modèle demeure tout de même marginal. Un seul des couples rencontrés l'utilise comme stratégie pour une variété de leurs pratiques.

- La marginalité

Les conjoints de ce couple, faisant exception, inventent de nouvelles pratiques en réaction contre leur culture. Par exemple, ils ont célébré un très petit mariage, un lundi midi, où la mariée a porté une robe noire. Ces pratiques sont complètement atypiques des deux groupes ethniques d'origine. Ils ont mis en scène ces pratiques dans un objectif de provocation. LeBlanc (1991) a aussi remarqué deux modes d'identification où les pratiques des deux origines sont évacuées en dehors du contexte familial. Ainsi, elle parle «d'évitement» et, en deuxième lieu, de «recomposition identitaire». LeBlanc (1991) explique qu'avec le deuxième mode, les conjoints mixtes se basent, par exemple, sur des valeurs humaines communes à leur personnalité pour se créer leur univers culturel.

- Les pratiques événementielles

Nous avons répertorié la pratique de *cohabitation* dans le modèle de *l'invention* parce que dans l'ensemble, les couples ont adopté une variété de pratiques qui s'éloignent des pratiques de cohabitation de leurs parents. Pour la majorité des cultures des parents de nos répondants, il est de mise que les jeunes adultes quittent le milieu familial suite à leur mariage. Pour les couples de notre échantillon, il semble que les conjoints ont inventé des règles qui répondent aux nouveaux enjeux économiques et sociétaux (divorce, cohabitation d'essai, longue période d'études). Par exemple, Patricia a profité du divorce de ses parents pour aller habiter avec son amoureux, qui lui vivait déjà hors du milieu familial.

(Patricia, origine québécoise et haïtienne)

« **Patricia** = Quand mes parents se sont séparés, ça ne me tentait pas d'aller deux semaines chez un et l'autre. Je voulais aller en appartement et [Julien] était déjà en appartement. »

- Les pratiques quotidiennes

Nos analyses font ressortir que deux des sept pratiques quotidiennes sont caractérisées par le modèle de *l'invention*. C'est le cas des pratiques relatives aux *soins des enfants* et de *l'entretien domestique*. Il n'en demeure pas moins que ces deux responsabilités incombent majoritairement aux femmes de notre échantillon. Toutefois, les conjoints masculins semblent s'impliquer à ces tâches, auxquelles peu d'hommes ont été socialisés par leur milieu familial. De plus, chez certains couples de notre échantillon, ce sont des hommes qui sont en charge de l'entretien domestique et/ou des soins des enfants.

7.2 L'apport de l'analyse des trois facteurs explicatifs

Dans la dernière partie du mémoire, nous allons montrer comment certains déterminants sociaux³ affectent les pratiques des couples mixtes. Nous ferons également ressortir les grandes tendances en lien avec chacun des trois facteurs explicatifs qui ont été analysés par rapport aux pratiques des couples de notre échantillon. Rappelons que nous avons retenu la dynamique majoritaire/minoritaire afin d'explorer si la culture du groupe majoritaire sera adoptée d'emblée. Ensuite, nous reprenons le rapport de genre, qui selon les études précédentes, prédit une incorporation des femmes à la culture de leur époux. Enfin, nous tentons d'explorer la participation des réseaux de parenté en lien avec les différentes pratiques de la vie conjugale pour en arriver à dégager de nouvelles pistes de recherche.

Par ailleurs et à la lumière des résultats de notre étude, il semble que les conjoints prennent conscience de la négociation des pratiques culturelles seulement lorsque cette négociation est négative, mal vécue ou lorsqu'un conjoint se sent lésé. À titre d'exemple, certains informateurs et informatrices ont fait des commentaires illustrant cette : « C'est toujours moi qui fait des concessions ! ». Barbara (1993) suggère que le processus de négociation et les formes de pouvoir qui orientent les pratiques ne sont pas conscientes chez les conjoints en relation mixte. Nos résultats portent à penser que lorsque l'orientation culturelle unilatérale est satisfaisante pour les deux conjoints, ce processus ne sera pas remis en question par les conjoints concernés.

7.2.1 La dynamique majoritaire/minoritaire au sein des pratiques du couple mixte

La culture du groupe d'origine ethnique minoritaire ou majoritaire est un facteur qui modifie l'analyse des événements clés de la relation de couple. Dans notre échantillon, les conjoints de groupes ethniques minoritaires ont tendance à faire respecter l'ordre des étapes de la relation conjugale ainsi que les pratiques qui y sont associées. Rappelons que la chronologie des événements clés s'avère un aspect important du point de vue culturel. Par exemple, il a été nécessaire pour Cathy (d'origine chinoise) qu'elle soit fiancée à son conjoint (d'origine québécoise et italienne) avant qu'elle accepte de cohabiter avec lui. À cet égard, les hommes du groupe majoritaire sont enclins à

³ La dynamique majoritaire/minoritaire, le rapport de genre et la présence des réseaux de parenté.

incorporer de nouveaux procédés. Avec les analyses descriptives des pratiques de la *fréquentation*, de la *présentation aux familles*, des *fiançailles* et de la *procréation*, présentées au chapitre 4. Les événements clés dans l'histoire des couples, nous avons vu que les conjoints d'origines ethniques minoritaires ont le désir d'incorporer leur époux(se) aux pratiques prescrites par leur groupe d'origine.

Dans le cas des pratiques quotidiennes, dont la *langue* et les *repas*, les couples mixtes vont tenter d'y inclure des éléments des deux origines ethniques. Pour la communication, une seule langue de couple est choisie, mais le bilinguisme ou le trilinguisme est valorisé auprès des enfants.

(Jacques, origine québécoise)

« **Jacques** = Je veux que Clément parle français, anglais, espagnol, créole. [...] Anglais, ça va être tellement facile parce que Trudy écoute pratiquement que la TV en anglais. Français, c'est courant. [...] Tous ses cousins, ses cousines, parlent tous en anglais. De mon côté, c'est francophone. L'espagnol, ça il va l'apprendre à l'école. [...] Le créole, ça va être chez mes beaux-parents. Il va l'apprendre tout seul parce que les beaux-parents entre eux autres, ils se parlent créole. »

En ce qui concerne la nourriture, la majorité des couples mixtes mélangent les goûts culinaires des deux origines, même si ce n'est que par l'ajout d'épices. Précisons que s'il y a un *mélange* d'éléments culturels des deux origines, c'est parce que les conjoints sentent le désir de maintenir une part de leur culture et qu'ils sont à la fois ouverts à incorporer une partie de la culture de l'autre. Désormais, la dynamique majoritaire/minoritaire disparaît au profit de la créativité des conjoints et de leur désir d'assembler le meilleur de la situation.

Lors des pratiques cérémonielles, il semble que l'origine ethnique influence parfois l'orientation des rites sociaux collectifs, entre autres, lors des réunions familiales et des «autres fêtes».

(Mélanie, origine québécoise)

« **Mélanie** = Pour le Jour de l'An chinois, on se rejoint toute la famille ensemble. [...] On va souper et ta mère donne les enveloppes rouges. »

Les réseaux de parenté d'origine ethnique minoritaire semblent plus enclins à célébrer les fêtes annuelles que les réseaux de parenté du groupe majoritaire. Ils reçoivent fréquemment leurs enfants lors de ces fêtes tout en maintenant les pratiques traditionnelles. Ainsi, les conjoints d'origine québécoise (et parfois des membres de leur réseau de parenté) intégreront les nouvelles pratiques qu'on leur propose.

Certaines tendances se dessinent lorsque nous établissons des liens entre les données obtenues (types de modèles d'agencement culturel, types de pratiques étudiées par cette recherche) et la dynamique majoritaire/minoritaire. Nous remarquons que lorsque le modèle d'*incorporation* est privilégié par les couples mixtes, il semble favoriser les pratiques du groupe minoritaire. Lorsque les fêtes peuvent être célébrées à un seul moment, la tendance est d'adopter la pratique du groupe ethnique minoritaire. Rappelons toutefois que plusieurs pratiques cérémonielles peuvent et, sont, célébrées à deux reprises et ce, en respectant les cultures minoritaire et majoritaire. Nous avons remarqué que les pratiques des groupes ethniques minoritaires demeurent les plus présentes.

Cette étude confirme le maintien des pratiques des groupes ethniques minoritaires à Montréal. Ce résultat de recherche conforte les études affirmant que l'identité et les pratiques linguistiques des immigrants se maintiennent beaucoup plus à Montréal qu'ailleurs au Canada (Meintel 1992, Fortier 1991, Anctil 1984). Effectivement, nous constatons que même dans un contexte où la relation interethnique (majoritaire/minoritaire) est continue et quotidienne entre des conjoints mixtes, la tendance veut qu'un certain nombre de pratiques demeurent influencées par la culture du conjoint minoritaire. Nos données laissent croire que la présence du *réseau de parenté* est également un facteur qui explique pourquoi les individus de deuxième ou de troisième génération tentent de maintenir et même d'incorporer leur conjoint québécois vers les pratiques apprises par leur groupe d'origine.

Dans cette perspective, Sung Lee (1990) reprend le modèle «asymétrie/symétrie» de Markoff (1977). Les résultats de l'étude⁴ de Sung Lee (1990) confirment que lorsque le modèle d'«asymétrie» est privilégié, ce sont les conjoints non-chinois qui tendent vers la culture chinoise en apprenant la langue, les plats culinaires, en développant un intérêt pour l'histoire et la littérature ainsi qu'avec les visites à la famille chinoise. Nos résultats de recherche ne sont pas aussi catégoriques, mais nous constatons tout de même une légère tendance vers l'*incorporation* des pratiques du groupe minoritaire. Le cas d'un couple de notre échantillon révèle que l'épouse (d'origine québécoise) s'intéresse plus que son conjoint, à certains éléments de la culture chinoise, comme par exemple le choix et l'aménagement de la maison. Elle connaît des coutumes que même son époux chinois ignore ou ne respecte pas. Un seul couple de notre échantillon est caractérisé par

⁴ Une étude portant sur les mariages mixtes entre des conjoints chinois et non-chinois aux États-Unis.

l'*incorporation* au profit du groupe ethnique majoritaire. Il s'agit en même temps d'une *incorporation* en faveur du genre féminin puisque dans le couple c'est l'homme arménien qui, pour la majeure partie de ses pratiques a adopté l'orientation culturelle de sa conjointe québécoise.

(Catherine, origine québécoise)

« **Catherine** = Ashod vit maintenant carrément comme nous. Au début, quand je l'ai connu, il était allé à l'école anglaise. Il maîtrisait plus l'anglais. Maintenant, il est assimilé à notre culture. Il va parler plus français qu'anglais. »

D'ailleurs, Streiff-Fenart (1989) retrouve un hyperconformisme des femmes maghrébines vers la société majoritaire où elles exagèrent l'adhésion à la culture française. Dans notre étude, les connaissances de la culture de l'Autre ne vont pas au point de parler d'hyperconformisme, tel que l'entend Streiff-Fenart (1989). Le contexte politique de la France, dit «assimilationniste», aurait alors une influence sur le comportement de certains individus. Étant donné que notre étude dans un contexte montréalais s'inscrit dans le cadre de la valorisation de la diversité culturelle, il n'est peut-être pas surprenant de constater que les conjoints de couples mixtes incorporent positivement des pratiques aussi bien du groupe ethnique minoritaire que majoritaire.

7.2.2 Le rapport de genre et ses implications au sein des couples mixtes

La question du rapport de genre s'avère d'une grande importance dans l'analyse des données sur les événements clés de la relation conjugale. En effet pour la majorité des événements clés (dont la procréation et les fiançailles), les femmes de notre échantillon font respecter leurs choix et leurs façons de faire.

(Rhonda, origine japonaise troisième génération)

« **Rhonda** = Oui. Je voulais un deuxième enfant. [Gaston] a dit : « j'ai mon fils. Maintenant, ce n'est pas important. J'en n'ai pas besoin d'un autre. Je peux en faire un autre pour toi ». C'est ça qu'il disait. »

Quant aux pratiques quotidiennes, les informatrices sont légèrement plus impliquées et responsables des tâches quotidiennes et domestiques à accomplir. Il semble que dans cet ensemble de pratiques, le rapport de genre prend une plus grande importance que l'origine ethnique.

Les couples mixtes rencontrés vivent en majorité avec un double salaire où la femme continue d'être la principale responsable des soins aux enfants et de l'entretien domestique. Cependant, dans notre échantillon, les extrêmes sont aussi présents, c'est-à-

dire des pères de familles qui se chargent de l'ensemble des soins aux enfants et de l'entretien. Les conjointes semblent satisfaites de l'implication des pères dans la sphère domestique, sauf en ce qui concerne les loisirs des époux et le peu d'implication et d'autonomie des hommes concernant l'entretien domestique. Dans l'étude sur l'évolution du mariage au Québec, Dandurand (1988) souligne que le *rapport de genre* constitue la principale variable des études sur les relations conjugales. Avec notre étude du début de l'an 2000, nous constatons que les résultats généraux ont peu changé depuis les quinze dernières années. La symétrie proposée par Dandurand (1988) entre les rôles des femmes et des hommes dans les sphères privée et publique demeure de l'ordre d'un idéal à atteindre.

Dans le cas de notre étude, la pratique de la *gestion du budget familial* a été prise en compte. Une légère tendance indique que ce sont les femmes qui gèrent les revenus et les dépenses du couple. Par rapport aux décisions prises par le couple, Segalen (1988) remarque que le pouvoir sexuel diverge selon les domaines. Par exemple, pour les enfants et les grands achats, les deux conjoints se consultent ; pour le bricolage, seuls les hommes décident et, pour l'espace domestique ce sont les femmes qui prennent les décisions. La gestion du budget, comme partie de l'espace domestique, reviendrait donc aux femmes.

Lautman (1973) constate aussi que le *rapport de genre* prend un sens particulier lors de certaines pratiques. La conversion religieuse est un exemple qui présente un domaine où ce sont exclusivement les femmes qui vont adopter la religion de leur époux. Dans son échantillon, aucun homme ne s'est converti à la religion de son épouse. Les résultats de Romano (1988) vont dans le même sens, c'est dire que les femmes vont se «soumettre» à la culture de leur époux alors que l'inverse ne s'est pas présenté dans ses résultats.

Lautman (1973) tient compte de la divergence des modèles d'agencement culturel selon le type de pratiques et selon le rapport de genre. L'auteure constate que les hommes ont une plus grande influence d'incorporation en ce qui concerne les amis, la religion des enfants et les manifestations au groupe d'origine tandis que les femmes orientent la grande partie des relations avec le réseau de parenté.

Nos analyses démontrent que le *rapport de genre* détermine en partie l'orientation de certaines pratiques (notamment les pratiques événementielles et quotidiennes) caractérisées par le modèle d'*incorporation*. Mis à part l'étude de Lautman (1973), les

études sur les mariages mixtes ne nous permettent pas d'identifier une variation de la dynamique de genre par rapport à des pratiques spécifiques. Avec l'analyse de nos résultats, nous remarquons que le genre féminin influence certaines pratiques : *fiançailles*, *procréation*, *budget familial* et que le genre masculin en influence d'autres : *fréquentations*, *langue*. Le rapport de genre influence donc les pratiques quotidiennes et, en partie, les pratiques événementielles.

Conséquemment, le poids du *rapport de genre* varie en fonction des types de pratiques. Il est très significatif dans le cas des pratiques quotidiennes, significatif pour les pratiques événementielles et nullement significatif pour les pratiques cérémonielles. Ainsi, contrairement à plusieurs études (Lautman 1973, Berman 1968, LeBlanc 1991, Streiff-Fenart 1989, Romano 1988) qui soulignent l'intérêt de prendre en compte ces deux facteurs, nos données n'engagent pas à poursuivre dans cette voie puisque la pertinence de l'interrelation du *rapport de genre* et de la *dynamique majoritaire/minoritaire* n'est pas démontrée.

Cependant dans le cadre des conversions religieuses, Lautman (1973) remarque que ce sont uniquement les femmes qui modifient leur religion pour prendre celle du groupe minoritaire. L'auteure découvre que la conversion peut se faire vers la culture minoritaire par l'adoption, dans ce cas-ci des pratiques de la culture juive. Cette tendance de la conversion vers le judaïsme prédomine mais l'auteure estime qu'avec le temps, il y aura de moins en moins de conversions religieuses dans la société. L'étude de Berman (1968), comme celle de Lautman (1973), trouve que la conversion religieuse vers le judaïsme a été jugée nécessaire par les couples mixtes que l'auteur a rencontrés. Par contre, au niveau des pratiques culturelles, Berman (1968) admet qu'elles peuvent suivre un autre parcours que l'*incorporation* totale à la culture juive. Dans le contexte canadien, LeBlanc (1991) dans son analyse de couples mixtes (sépharades et canadiens-français) identifie deux possibilités face à la mixité religieuse du couple : 1) la conjointe se convertit au judaïsme ou 2) la conjointe et le conjoint maintiennent l'hétérogénéité religieuse. Les résultats de l'étude de LeBlanc (1991) indiquent que s'il y a assimilation, ce sont les femmes qui se convertissent au judaïsme. Dans cette recherche, le *rapport de genre* s'avère un facteur explicatif car l'identité juive dépend ici de la mère. Par ailleurs, l'auteure nous indique aussi que les conjoints du groupe majoritaire ont tendance à adopter les pratiques religieuses du groupe minoritaire. Contrairement à Romano (1988), Streiff-Fenart (1989) prétend que le modèle dit de «domination culturelle» est moins fréquemment adopté par les couples mixtes. Lorsque ce modèle prévaut, il se retrouve

dans les couples unissant un Français à une Maghrébine provenant de milieu populaire. L'orientation culturelle des pratiques est uniquement dirigée vers la culture du groupe majoritaire. Le *rapport de genre* joue, dès lors, un rôle déterminant sur le choix culturel des pratiques des couples mixtes.

Dans notre étude, le *rapport de genre* et la *dynamique majoritaire/minoritaire*, sont deux facteurs explicatifs du choix du modèle d'agencement culturel des couples mixtes. Cependant, l'impact de ces deux facteurs ne semble pas déterminant dans les cas que nous avons étudiés, à la différence de la majorité des études que nous venons de présenter. Soit le poids du genre est neutralisé et, seule la dynamique majoritaire/minoritaire agit sur l'orientation culturelle comme c'est le cas dans les pratiques cérémonielles. Soit la superposition des «modalités» : «femme» et «groupe minoritaire», ne nie pas une double oppressions qui soumettraient ces femmes à radicalement modifié la majorité de leurs pratiques au profit de la culture de leur conjoint, comme dans le cas des couples Rhonda et Gaston; Jacques et Trudy; Caroline et Dany. En conséquence, notre étude, tout en analysant de nombreuses pratiques, montre que la réalité des couples mixtes est complexe et que les agencements culturels ne sont pas monolithiques. De plus, on doit se demander si la divergence de nos résultats n'est pas à mettre en lien avec le contexte sociétal, où la domination masculine est peut-être moins importante que dans d'autres sociétés, et en raison de l'ouverture à la diversité culturelle qui prévaut au Québec. Nous reviendrons un peu plus loin sur ces pistes d'analyse (cf. supra, p. 156).

7.2.3 La participation du réseau de parenté

Le *réseau de parenté* s'avère le facteur explicatif le plus déterminant parmi l'ensemble des données de cette analyse. Les réseaux de parenté du groupe majoritaire et minoritaire sont très impliqués dans la vie des couples mixtes que ce soit lors des événements clés de la relation (une incitation à la proximité géographique du couple mixte qui emménage), lors des pratiques quotidiennes (la garde des jeunes enfants) et, en particulier, lors des pratiques cérémonielles (l'organisation de fêtes annuelles).

Markoff (1977) souligne que la parenté a un rôle déterminant dans le maintien des pratiques culturelles du groupe d'origine. D'autres chercheurs ont tenté de comprendre le phénomène inversement, c'est-à-dire en étudiant le type de modèle *d'agencement culturel* des couples mixtes qui vivent à une grande distance des deux réseaux de parenté. Romano (1988) définit un modèle «d'oblitération» où les traces des deux cultures sont

effacées au profit d'un autre ensemble de pratiques culturelles. Le modèle d'«oblitération» rend compte de l'effet opposé, c'est-à-dire l'absence des réseaux de parenté dans la vie conjugale. Le modèle d'«oblitération» est seulement présent parmi les couples mixtes qui vivent dans le pays d'origine d'aucun des conjoints et à une grande distance des deux réseaux de parenté. Ce serait alors qu'en l'absence des réseaux de parenté que les couples mixtes se permettent d'inventer des nouvelles pratiques au lieu de reproduire ou de s'incorporer aux pratiques transmises par le réseau de parenté. Cette caractéristique de l'absence de tout réseau de parenté dans la vie conjugale pourrait servir de critère au corollaire de celui de la participation des réseaux de parenté. Cependant, la majorité des couples de notre échantillon inclut un ou les deux réseaux de parenté dans un certain nombre de pratiques.

Ainsi, nos résultats confirment que la présence et la proximité du réseau de parenté ont pour effet d'incorporer le couple mixte vers la culture de ce réseau, qu'il soit du groupe majoritaire ou minoritaire. Ainsi, dans certains cas, la présence du réseau de parenté d'un groupe ethnique minoritaire au sein de la relation conjugale peut avoir plus d'impact que la société majoritaire environnante. De manière générale, il semble que les réseaux de parenté du groupe ethnique minoritaire soient légèrement plus présents dans le quotidienne des couples mixtes. Sur ce point, nos analyses convergent avec celles de Barbara (1993). L'auteur donne l'exemple de la conversion religieuse comme aboutissement ultime d'un processus d'adaptation influencé par des forces de pouvoir, dont la présence des réseaux de parenté. De plus, l'étude de Barbara (1993), celle de Markoff (1977) ainsi que notre étude révèlent que lorsqu'il y a adoption d'une pratique du groupe minoritaire, le réseau de parenté de ce groupe est très présent. En revanche, dans notre échantillon, l'inverse n'est pas forcément vérifié et ce, même si le réseau de parenté vit à proximité du couple mixte. Le couple n'incorporera pas nécessairement l'ensemble des pratiques de ce groupe ethnique.

Dans l'analyse des pratiques cérémonielles, nous avons remarqué les cas où les fêtes sont organisées par les couples mixtes. Ces derniers planifient l'ensemble des activités les entourant : les invitations, la préparation, la mise en scène, etc., alors que les événements pris en main par l'entourage familial, les couples mixtes participent aux activités sans participer aux processus de décision. À la lumière de nos analyses lorsque c'est le réseau de parenté qui organise la fête, ce dernier maintient plus fermement et à une plus grande fréquence les pratiques traditionnelles auxquelles les invités devront se plier. L'interprétation de ces pratiques est révélatrice, car lorsque les couples organisent les

fêtes, ils vont tenter d'y inclure les deux réseaux de parenté soit un à la fois ou les deux ensemble. Sinon, une légère tendance va vers le réseau de parenté d'origine ethnique minoritaire.

Par ailleurs, certaines situations peuvent ainsi permettre aux deux réseaux de parenté d'entrer en relation. Dans ces cas, la relation interethnique inclut alors les réseaux de parenté qui doivent interagir avec plusieurs membres d'un groupe ethnique différent.

(Roger, origine québécoise)

« **Roger** = C'est vraiment italien. [...] Mes chums, ils m'en parlent encore après dix ans. Ils n'ont jamais été à une noce comme ça. Ils se sont amusés. La musique, l'ambiance, l'orchestre, c'était différent. Les parentèles où tout le monde met les mouchoirs. Ils ont tous les mouchoirs sur la tête, ça fait les fous. [...] Même les sœurs de ma mère elles n'en revenaient pas. Pour eux autres aussi, comme mes amis, ils ont été bien surpris de ça. La parenté en parle encore. Je pense que je suis le seul qui a marié une Italienne dans la famille. Pour eux autres, c'était comme nouveau aussi. [...] Tout le monde a aimé ça. Il y a de mes oncles et mes tantes qui n'ont pas pu venir mais, en général, ils sont tous venus. Même que j'avais invité des cousines et cousins. Je voulais que tout le monde soit là. »

Nous remarquons que les couples de notre échantillon voient fréquemment leurs réseaux de parenté. Quelques réseaux de parenté sont impliqués dans le quotidien des couples mixtes pour la garde des enfants ou pour le travail (trois conjoints travaillent avec un des deux parents). Pour plusieurs des autres couples, les visites chez les parents et les beaux-parents sont hebdomadaires. Dans ces cas, il est fréquent que les parents reçoivent le couple mixte à souper. Il faut préciser qu'il n'est pas nécessaire de se «voir» pour être présent dans la vie quotidienne des couples. Ainsi, les conjoints (principalement les femmes) sont en contact téléphonique sur une base régulière avec leur mère, leur belle-mère, leurs frères et sœurs. Lautman (1973) constate la qualité des relations avec les réseaux de parenté, elles seraient «excellentes» avec le réseau de parenté maternel et «bonnes» avec celui du réseau paternel. Ces résultats ont un lien avec la quantité des fréquentations qui varient d'«hebdomadaires» dans le réseau de parenté de la femme à «mensuelles» ou «exceptionnelles» dans le réseau de parenté de l'homme.

En ce qui concerne les réticences du réseau face au mariage mixte, deux couples de notre étude, ont ressenti une grande hostilité de la part de leur belle-famille d'origine ethnique minoritaire. Par contre, ils ont observé une évolution qui diffère d'une de ces familles à l'autre. Dans un cas, la réticence de la belle-famille a été ressentie par la conjointe québécoise qui a très tôt évité toutes les rencontres familiales. Dans l'autre cas, c'est le conjoint minoritaire qui maintenait la relation mixte en secret de ses parents car il craignait les conflits. Présentement, les relations de ces deux couples avec le réseau de

parenté minoritaire sont mauvaises, dans un cas, et bonnes pour l'autre. L'étude de Bensimon et Lautman (1974) souligne la fréquence de l'hostilité de la part des parents face à l'idée du mariage mixte. Pour cette raison, plusieurs couples ont retardé l'officialisation de leur relation amoureuse. Les auteurs constatent que parfois les relations avec les réseaux de parenté évoluent et deviennent bonnes sans pour autant être excellentes. De mode général, il semble que les couples mixtes de notre échantillon en sont très satisfaits des relations avec les réseaux de parenté.

Les cas de ruptures familiales sont très rares et il s'avère que le temps et les événements atténuent les tensions. Le cas du mariage comme événement provoquant de nombreuses tensions familiales est l'exemple le plus récurrent et significatif selon nos données. L'organisation du mariage a causé des conflits pour la majorité des réseaux de parenté. Les conflits ont disparu dans certains cas, tandis que dans d'autres réseaux de parenté, le mal semble irréparable. Barbara (1993) et Sung Lee (1990) sont en accord avec Guérend (1974) qui affirme qu'un des obstacles au mariage des couples mixtes est l'hostilité des familles dans plus de 50% de cas. Par contre, ce sont aussi les familles dites «ouvertes internationalement» qui semblent avoir prédestiné les unions mixtes de leurs enfants (Guérend 1974). Bref, on accuse les familles d'une part de s'objecter aux unions mixtes et d'autre part, de les provoquer.

En ce qui concerne l'ouverture à la mixité, nos entrevues nous ont permis de relever, qu'au sein des réseaux de parenté, l'union mixte de ces couples n'était pas nécessairement la première. Sur les vingt fratries⁵ de nos couples mixtes, sept comportent au moins un autre couple mixte. C'est donc dire que treize fratries (dont trois conjoints sont enfant unique) ne contiennent pas d'autre couple mixte au sein de leur réseau de parenté. Nous remarquons tout de même un fort degré d'hétérogamie à l'intérieur des réseaux de parenté. Par ailleurs, aucune corrélation ne s'établit entre l'hétérogamie ou l'homogamie des fratries et l'hostilité des parents. En effet, dans les deux réseaux de parenté qui ont démontré le plus fortement leur désaccord, il y avait déjà eu un autre mariage mixte dans la famille. Par ailleurs, nos résultats de recherche infirment l'idée du «reniement» familial observé par Streiff-Fenart (1989). Lorsque les femmes d'origine maghrébines épousent des français, le réseau de parenté perçoit alors le mariage mixte comme un exode de la culture d'origine, d'où la provocation de la rupture.

⁵ Les frères et sœurs ainsi que leur conjoint.

Les résultats de notre étude indiquent que la naissance des enfants modifie les relations avec le réseau de parenté. Les belles-familles, principalement celles d'origine ethnique minoritaire, ont ainsi la satisfaction d'avoir des petits-enfants à qui la transmission culturelle sera possible.

(Mélanie, origine québécoise)

« **Mélanie** = On a su que j'étais enceinte à la mi-février à peu près. Ses parents, c'est drôle. Parce que mes parents à moi ont été très surpris. [...] Mais ses parents ont été très chaleureux. Sa mère disait : « fiou, enfin il va y avoir des enfants, il ne sera pas tout seul. Peut-être pas chinoise mais il va avoir un enfant. »

En ce sens pour Streiff-Fenart (1989) et Spickard (1989), la naissance d'un enfant peut améliorer les liens avec le réseau de parenté parce que le réseau veut alors s'approprié l'enfant afin de lui transmettre la culture d'origine. Berman (1968) constate, au contraire, que les problèmes liés aux belles-familles seraient un phénomène universel, soit sans égard à la mixité des couples. Pour les couples mixtes, l'auteur ajoute que les problèmes peuvent s'accroître lors de la naissance des enfants.

Notre étude se distingue d'une partie de la littérature sur les mariages mixtes (voir l'introduction de ce mémoire). Plusieurs études (Barbara 1993, Schneider 1989, Romano 1988, Saroukhami 1968, Streiff-Fenart 1989) axent une partie de leurs analyses sur la réticence des parents à ce que leur enfant épouse un(e) conjoint(e) d'une origine ethnique différente. Notre étude est peu révélatrice sur ce point bien que quelques couples mentionnent des éléments conflictuels avec leur belle-famille. L'analyse de nos données révèle toutefois l'importance de la participation des réseaux de parenté dans la vie événementielle, quotidienne et cérémonielle des couples mixtes. Cet élément confirme que le couple mixte doit être étudié en tenant compte de son insertion dans deux réseaux de parenté.

Au niveau de la vie quotidienne des couples mixtes, elle est influencée par la présence des réseaux de parenté. Cette présence ajoute à l'influence des pratiques culturelles minoritaires. On constate ainsi la persistance de ces pratiques au sein des couples mixtes. En général, plus les réseaux de parenté sont présents, plus ils influencent sur la pérennité des pratiques culturelles.

7.3 Les nouveaux facteurs explicatifs

Afin d'obtenir une meilleure compréhension, et surtout mieux contextualiser la relation conjugale des couples mixtes, de nouveaux facteurs explicatifs s'ajoutent. Ainsi, seuls 1) la dynamique majoritaire/minoritaire, 2) le rapport de genre et 3) le réseau de parenté ne permettent pas de cerner totalement l'ensemble des déterminants des relations conjugales des couples mixtes ni de contextualiser leur évolution. Conséquemment, nous soulevons dans cette section des pistes de recherche qui méritent d'être explorées dans des recherches futures.

7.3.1 La deuxième et la troisième génération

Doit-on croire que certaines pratiques sont universelles ou plutôt que les conjoints d'origine immigrante de deuxième ou de troisième génération ont déjà intégré un certain nombre de pratiques de la culture majoritaire ? Il y a peu d'études qui envisagent l'intégration préalable des immigrants de deuxième ou de troisième génération par rapport à des pratiques spécifiques. Parmi la littérature scientifique, il ne nous a pas été possible de trouver des référents au modèle de la *continuité* lié à des pratiques similaires. Aucun des auteurs consultés ne s'est penché sur la question des ressemblances, car il semble que la mixité s'accommode plus facilement de la notion de divergence. Par ailleurs, quelques études envisagent les mariages mixtes en fonction d'une intégration à la culture majoritaire (Rocheron 1999). Souvent, ces études conçoivent l'union mixte comme étant un moyen d'intégration.

Ici, nous nous interrogeons sur la possibilité que les individus, issus de l'immigration, aient intégré certains éléments de la culture majoritaire avant leur union mixte. Cette hypothèse expliquerait pourquoi les conjoints de couples mixtes de notre étude ont préalablement un certain nombre de pratiques qui leur sont communes. Ainsi, nous avons vu que la *première rencontre*, les *fréquentations*, les *présentations aux familles* impliquent des pratiques similaires pour les différents conjoints de notre échantillon, or tous ont été socialisés dans la société québécoise. Une étude future, plus approfondie, pourrait porter sur le type de pratiques du groupe majoritaire qui sont plus couramment adoptées par les immigrants.

7.3.2 L'implication au préalable dans la mixité sociale

Il n'est toutefois pas surprenant de constater qu'un grand nombre de conjoints québécois adoptent les pratiques de leur conjoint d'origine italienne, chinoise, allemande, etc. Comme d'autres auteurs, dont Berman (1968), Bensimon et Lautman (1974), Schneider (1989), Tinker (1973) et Sung Lee (1990) l'ont remarqué, les conjoints du groupe majoritaire sont préalablement investis (certains conjoints de notre échantillon ont même un lien d'ascendance avec la culture minoritaire) et captivés par la culture minoritaire du conjoint qu'ils ont marié. Nos données d'entrevues révèlent que la majorité des conjoints québécois avaient eu des contacts soutenus avec des individus d'autres cultures. Par exemple, Mélanie prétend que sa famille n'a pas été surprise que son conjoint (Willy) soit d'origine chinoise, car elle a toujours eu des amoureux d'origine autre que québécoise. Quant à Catherine, elle a eu une relation amoureuse avec un Américain avant de rencontrer Ashod, d'origine arménienne. Ce n'est donc pas par hasard que les conjoints québécois ont épousé un(e) conjoint(e) d'une origine immigrante. L'union mixte est l'aboutissement d'un intérêt marqué pour le «multiculturalisme» qui se traduit à un niveau personnel. Au contraire, les conjoints québécois qui n'étaient pas préalablement intéressés à la culture du conjoint qu'ils ont épousé, ne semblent pas plus l'être maintenant, même après plusieurs années de relations à proximité de cette culture minoritaire. Par exemple, Gaston n'apprécie toujours pas les mets japonais (peu de viande et beaucoup de légumes) que lui prépare quotidiennement sa belle-mère d'origine japonaise. Dans ces cas, ce sont plus les conjoints d'origine minoritaire qui ont adopté une grande partie des pratiques du conjoint du groupe majoritaire.

7.3.3 L'évolution du rapport de genre de la société québécoise

Les résultats d'analyse du facteur explicatif : *rapport de genre* ne confirment pas la tendance présentée dans la littérature, soit une assimilation des femmes vers la culture de leur époux. Il est intéressant de se questionner à savoir si dans la société québécoise, le rapport de genre s'est transformé pour en arriver à atténuer les différences entre les rôles sociaux des hommes et ceux des femmes. En situation plus égalitaire de rapports de genre, on peut croire que les conjointes de notre échantillon vivent dans un contexte qui les valorise et leur offre l'opportunité de maintenir les pratiques culturelles de leur groupe ethnique d'origine.

Les analyses des pratiques de la *cohabitation*, des *soins aux enfants* et de *l'entretien domestique* s'inscrivent dans le modèle de *l'invention*. Il semble que les couples de notre

échantillon ont participé à l'*invention* des nouvelles normes culturelles de ces pratiques. Les conjoints ce sont distancés des choix proposés par l'origine ethnique de leurs parents. Par exemple, peu de conjoints ont vu leur père s'occuper des enfants. Tout comme la cohabitation, les conjoints ont adopté une variété de façons de faire qui est tout à fait propre à cette nouvelle génération québécoise.

7.3.4 Le contexte sociopolitique du terrain montréalais

Le contexte sociopolitique dans lequel s'insère le terrain est propice au maintien des pratiques des groupes ethniques minoritaires (Anctil 1984, Fortier 1991, Meintel 1989, sous presse). L'ensemble sociétal du Canada, du Québec et de Montréal permet aux individus des groupes ethniques minoritaires de «perpétuer» à long terme, d'où la possibilité d'y inclure de nouveaux membres (par exemple, leur conjoint québécois).

Les conclusions de notre étude, portant sur la région métropolitaine de Montréal, sont semblables à celle de Sung Lee (1990). L'auteure prétend que la multiethnicité des grandes villes américaines se transforme en une valeur positive où les diversités culturelles et linguistiques sont valorisées, non pas seulement comme phénomène sociétal, mais aussi individuel. Toutefois, il faut noter que l'étude de Sung Lee (1990) est basée sur un échantillon de couples mixtes de type chinois et non-chinois, où le conjoint non-chinois n'appartient pas nécessairement au groupe ethnique majoritaire. La présence de trois schémas culturels (américain, chinois et parfois, celui d'une autre minorité immigrante) est commune à un grand nombre de couples qu'elle a interviewés.

Dès 1971, le gouvernement canadien adopte la politique du multiculturalisme. Cette politique laisse sous-entendre l'existence de divers groupes ethniques au sein de la société canadienne. Cette reconnaissance a un effet de valorisation de la diversité culturelle, contrairement à d'autres pays qui prônent l'assimilation des immigrants à une culture commune, comme c'est le cas en France.

En outre, du point de vue du Québec, il faut mentionner que le discours sur la spécificité culturelle des Québécois au sein du Canada est un débat qui existe depuis le début de l'histoire du Québec. Le fait que le Québec mette de l'avant un discours sur la société distincte a comme effet de rendre très consciente la dimension culturelle de la société. Tel que présenté au chapitre méthodologique, le Québec a la particularité d'insérer deux groupes majoritaires : les francophones et les anglophones qui historiquement se

distinguaient plus par des divergences de religions que par des critères linguistiques (Elbaz 1994, Meintel, sous presse). Le Québec étant entouré des populations anglophones (Canadiens anglais, Américains) désire maintenir sa spécificité culturelle ce qui se traduit par un défi de société.

Montréal s'insère donc dans un contexte sociopolitique spécifique. La métropole devient le lieu concret où s'inscrivent les idéologies valorisant la culture et la diversité des origines ethniques. Effectivement, la très grande majorité des immigrants qui arrive au Québec s'installe à Montréal (Meintel, sous presse). La ville est donc le lieu où en scène on trouve la présence de deux groupes majoritaires et, où les immigrants ont l'opportunité d'être reconnus comme producteurs de cultures minoritaires. Le contexte sociopolitique montréalais a ainsi une grande influence sur nos résultats d'analyse. La flexibilité des modèles d'agencement culturel adoptée par nos couples interviewés, lors de l'ensemble de leurs pratiques, ressort indubitablement d'une société qui encourage la diversité ethnique.

L'analyse de nos résultats permet de comprendre qu'en procédant par l'analyse d'une série de pratiques propres à la vie des couples mixtes, il n'est pas possible de figer les couples dans un seul modèle d'agencement culturel. Chaque couple s'insère à chacun des modèles et ce selon différentes pratiques. Cette flexibilité se retrouve pour l'ensemble des couples mixtes de notre échantillon. À un autre niveau, nous pouvons conclure que les choix de l'un ou l'autre des modèles pour l'une ou l'autre des pratiques peut s'expliquer, en partie, par les contraintes qu'exercent les facteurs de la dynamique majoritaire/minoritaire, le rapport de genre et la participation des réseaux de parenté sur les couples mixtes. Nos analyses confirment la pertinence de ces trois facteurs explicatifs tout en laissant présager que de nouveaux facteurs (les immigrants de deuxième ou de troisième génération, l'implication prédéterminée dans la culture de l'Autre, l'évolution du rapport de genre de la société québécoise et le contexte sociopolitique du terrain montréalais) peuvent ajouter une compréhension plus globale de la réalité des modèles d'agencement culturel des pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes montréalais.

Conclusion

Le phénomène du mariage mixte a toujours été présent dans les diverses sociétés. Nous avons vu, dans l'introduction de ce mémoire, que la notion de mixité est une question de perception car selon les époques et les lieux, son contenu est variable. Des critères de religions, de phénotypes, de cultures, etc. prennent des importances diverses selon les contextes. Présentement en Occident et particulièrement au Québec, la mixité conjugale concerne les couples unissant des individus d'origine ethnique différente, phénomène qui s'est accru par les mouvements de populations dont l'immigration. Les études en sciences sociales sur les mariages mixtes démontrent le côté d'abord péjoratif de la mixité. La réticence face à l'étranger et à l'inconnu est un point commun aux perceptions de la mixité. En général, la littérature scientifique présente le couple mixte comme l'antipode du couple «normal». L'ensemble de la littérature consultée nous a permis de présenter la complexité du concept de mixité due principalement à son caractère subjectif.

Rappelons que la majorité des études sur les mariages mixtes est constituée d'un échantillon de couples unissant un(e) natif(ve) et un(e) immigrant(e) de première génération. En ce sens, le premier objectif de plusieurs recherches est d'expliquer, au niveau individuel, les difficultés de ce type d'union matrimonial. Le deuxième objectif, au niveau collectif, est de déterminer si le conjoint immigrant sera assimilé à la culture majoritaire du conjoint natif.

Nous avons tenté de nous distancer de cette conception «anormale» du couple mixte. D'abord, ce qui nous a intéressé dans cette étude, c'est beaucoup plus la relation interethnique entre deux individus vivant une relation conjugale, c'est-à-dire le quotidien de la sphère familiale. De plus, nous avons jugé préférable de sélectionner un échantillon de couples mixtes dont les deux conjoints ont été socialisés au Québec, d'une part, et selon les pratiques de leur groupe ethnique d'origine, d'autre part.

Le choix de couples mixtes dont un conjoint est d'origine immigrante de deuxième ou de troisième génération et l'autre conjoint est d'origine québécoise vivant à Montréal a permis d'appréhender un nouvel aspect du phénomène de la mixité. La majorité des couples mixtes des grandes villes métropolitaines est désormais constituée des conjoints d'origine ethnique différente mais nés dans le même pays.

Suite à la revue de littérature sur les modèles de relations interethniques, nous avons constaté deux tendances concernant la dynamique entre les conjoints mixtes. 1) Un conjoint, soit de sexe féminin et/ou d'origine ethnique minoritaire, adoptera l'ensemble des pratiques de son époux masculin et/ou issu du groupe ethnique majoritaire. Nous parlons ici d'assimilation ou de conversion religieuse. 2) Les deux conjoints peuvent négocier la présence des éléments culturels qu'ils ont appris de leur groupe d'origine en créant de nouvelles pratiques. Cette tendance est représentée par une multitude de modèles.

À l'aide de ces modèles théoriques des deux tendances, nous avons créé notre propre terminologie c'est-à-dire quatre modèles d'agencement culturel :

1. La **continuité** : Lorsque la pratique est en continuité avec leur groupe d'origine.
2. L'**incorporation** : Lorsqu'un conjoint maintient une pratique propre à son groupe d'origine et que l'autre conjoint adopte la même pratique.
3. Le **mélange créatif** : Lorsque les deux conjoints s'inspirent des deux groupes d'origine pour créer une pratique.
4. L'**invention** : Lorsque les deux conjoints ne s'inspirent pas de leur groupe d'origine pour créer une pratique radicalement nouvelle.

Contrairement aux études précédentes, nous avons tenté d'explorer si nous allions obtenir des résultats différents en prenant en compte une série d'indicateurs (trois types de pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles) au lieu de considérer qu'un couple était nécessairement et exclusivement lié à un seul modèle d'agencement culturel.

Du point de vue méthodologique, malgré les nombreuses difficultés lors du recrutement d'informatrices et d'informateurs, nous avons jugé pertinent de rencontrer individuellement les conjoints afin qu'ils puissent élaborer sur leur vécu personnel. Bien entendu, avec trois entrevues auprès de dix couples mixtes, le matériel récolté représente une qualité exceptionnelle (en raison de l'approfondissement sur le sujet) et une vaste quantité d'informations. Ainsi, les résultats de ce mémoire ne constituent l'analyse qu'une partie de notre corpus de données.

Rappelons les objectifs de recherche qui ont été atteints par ce mémoire de maîtrise soit :

- 1) Décrire les pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles mises en oeuvre par les couples mixtes.
- 2) Explorer les modèles d'agencement culturel propres aux pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes.

3) Replacer les résultats des agencements culturels des couples mixtes dans un contexte plus large en identifiant le déterminisme de certains facteurs sociaux, tels que la dynamique majoritaire/minoritaire des groupes ethniques, le rapport de genre et de la participation des réseaux de parenté.

4) Identifier d'autres facteurs pertinents comme, par exemple, celui de la spécificité sociale, démographique, linguistique et politique du terrain montréalais. Dégager l'impact de l'évolution des rapports sociaux au fur et à mesure des générations.

Afin d'étudier le processus de négociation des différents modèles d'agencement culturel, il faudrait effectuer une étude longitudinale. C'est ce que l'étude de Barbara (1993) tente de réaliser. Notre mémoire montre plutôt l'aboutissement, au moment présent, de cette adaptation entre le choix de deux schémas culturels à agencer.

L'analyse descriptive de vingt-sept pratiques s'est construite d'abord en tenant compte des modèles d'agencement culturel et ensuite du lien avec les facteurs explicatifs. Les pratiques ont été divisées en trois catégories car elles ont des impacts différents sur la vie conjugale. D'abord, les pratiques événementielles donnent le ton de départ de la relation conjugale et ces pratiques sont remplies de symbolisme. Les décisions par rapport à ces pratiques ne se font qu'à un seul moment donc, elles sont non récurrentes. Nous avons constaté qu'il existe un enchaînement des événements qui est typique à chaque groupe ethnique et que les conjoints de groupes ethniques minoritaires semblaient beaucoup moins enclins à négocier ces façons de faire. Par exemple, pour certains, le couple doit être marié avant d'avoir des enfants.

Pour ce qui est des pratiques quotidiennes, elles semblent à première vue bien banales alors qu'elles sont d'une grande importance. Effectivement, les conjoints y consacrent énormément de temps dans leur vie quotidienne et c'est dans ces pratiques que la relation interethnique est des plus répétitive et ancrée. Par exemple, les couples mixtes doivent choisir quelle langue ils parleront à la maison, le type de repas qu'ils cuisineront, qui s'occupera des enfants ou de l'entretien ménager, etc.

Finalement, des pratiques cérémonielles, nous avons compris qu'il existe une multitude de fêtes qui servent de prétexte à la mise en scène d'éléments de la culture d'origine et de la rencontre entre les membres des réseaux de parenté. D'une part, nous avons les rites de passage qui n'arrivent qu'à un seul moment dans la vie d'un individu. D'autre part, nous avons les rites sociaux collectifs mis en scène lors de fêtes annuelles. Les deux types de

rites impliquent la présence d'un large réseau de parenté qui dépasse la relation conjugale. L'incorporation des uns et des autres (le couple mixte et leurs réseaux de parenté) permet la transmission de pratiques à un niveau beaucoup plus vaste.

Ainsi, les trois types de pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles, s'insèrent parmi les quatre modèles d'agencement culturel. Pour reprendre les grandes lignes d'analyse, le modèle de la *continuité* nous a permis d'identifier que deux pratiques événementielles (la première rencontre et les présentations aux familles), une pratique quotidienne (la religion) et une pratique cérémonielle (l'Halloween) ont été reproduites par les conjoints de la même manière que ce qu'ils avaient appris dans leur milieu familial. Mis à part la pratique de la religion (parce que les conjoints sont de différentes religions ou athée), toutes les pratiques qui appellent le modèle de *continuité* n'ont pas impliqué de négociation culturelle entre les conjoints car ces pratiques leur étaient similaires avant leur union mixte.

L'analyse du modèle de *l'incorporation* est révélatrice parmi la majorité des pratiques (17/27) et même parmi la majorité de deux des trois types de pratiques. En d'autres mots, les pratiques événementielles (la fréquentation, les fiançailles, la procréation et le mariage), les pratiques quotidiennes (la langue et le budget familial) ainsi que les pratiques cérémonielles (la naissance, l'anniversaire de naissance, l'anniversaire de mariage, le décès, Noël, le Jour de l'An, Pâques, l'Action de Grâce, la fête des mères et la fête des pères, les réunions familiales et les autres fêtes) bien que différentes d'un groupe ethnique à l'autre, elles sont mises en scène par les couples mixtes de manière à respecter le schéma culturel d'un seul groupe ethnique à la fois. Ceci signifie, par exemple, que la langue d'un couple peut être uniquement le français alors que pour la fête de Pâques, le couple ira célébrer, le samedi soir, avec la famille chinoise et le dimanche midi, il sera parmi le réseau de parenté québécois.

Par la suite, le modèle du *mélange créatif* nous a démontré qu'aucune pratique événementielle ne concrétisait la présence des deux origines ethniques des couples. Pour les pratiques quotidiennes (celles des repas et des loisirs) ainsi qu'une pratique cérémonielle (celle du mariage), nous avons remarqué que les conjoints tentaient d'unir les manières de faire apprises à l'intérieur de leur groupe ethnique d'origine en tentant de les joindre ensemble pour ne créer qu'une seule pratique.

Quant au modèle de *l'invention*, seules trois pratiques s'inscrivent dans cet agencement culturel. Nous avons une pratique événementielle (la cohabitation) et deux pratiques quotidiennes (les soins des enfants et l'entretien domestique). Dans ces cas, la majorité des couples mixtes ont préféré inventer de nouvelles pratiques qu'ils n'ont pas apprises de leur groupe ethnique d'origine. Ce modèle d'agencement culturel semble être plus près des nouvelles réalités sociales et économiques de leur génération que de celles de leurs parents. Par exemple, la cohabitation précoce des jeunes adultes, les hommes au foyer et responsables des travaux domestiques et leur implication envers leurs enfants, etc.

La pertinence de décrire les pratiques en fonction des modèles d'agencement culturel et des facteurs explicatifs s'est révélée des plus fructueuse. Les explications qui en ont émergé nous permettent de percevoir la richesse et la complexité des interrelations lorsqu'il s'agit de négocier la mise en scène d'une pratique. Autrement dit, toutes les pratiques d'un couple mixte ne sont pas nécessairement adoptées selon le même modèle d'agencement culturel ni influencées par un même facteur. Les tendances observées et analysées nous démontrent des interrelations différentes entre les modèles d'agencement culturel et les facteurs explicatifs.

Des grandes tendances, nous constatons que les conjoints de couples mixtes ont préalablement en commun quelques pratiques qui se perpétuent dans un contexte de *continuité*. Lorsque les pratiques diffèrent, les couples mixtes privilégient le modèle de *l'incorporation*, c'est-à-dire qu'ils vont mettre en scène la pratique selon un seul schème culturel. De plus, lorsque le contexte le permet, les couples mixtes répètent une même pratique à deux reprises afin de respecter les deux traditions familiales. Lorsque cette double mise en scène n'est pas possible, les couples mixtes préfèrent adopter la pratique du groupe ethnique minoritaire.

D'une manière tout à fait surprenante, les modèles du *mélange créatif* et de *l'invention* ressortent peu parmi les choix des couples mixtes de notre échantillon. En revanche, ces modèles pourraient avoir plus d'importance si les couples mixtes étudiés étaient de l'ordre de deux conjoints issus de groupes ethniques minoritaires. Cette option devrait être étudiée lors de recherches futures.

À ce propos, nous pouvons nous demander pourquoi la majorité des couples mixtes éprouvent le besoin de reproduire une pratique selon le modèle appris dans le groupe d'origine. En ce sens, les trois facteurs nous ouvrent des pistes explicatives. Selon les

facteurs explicatifs, l'analyse des pratiques dégage un second niveau d'analyse qui en démontre la complexité. Effectivement, les facteurs du rapport de genre, de la dynamique minoritaire/majoritaire et du réseau de parenté nous donnent des explications sur la négociation des modèles d'agencement culturel des couples mixtes. Le choix des trois facteurs explicatifs par rapport aux types de pratiques a été approprié. Par exemple, le *rapport de genre* est très significatif en ce qui concerne l'ensemble des pratiques de la vie quotidienne. Par contre, ce facteur explicatif n'a aucune influence en ce qui a trait aux pratiques cérémonielles qui elles, sont davantage influencées par le *réseau de parenté*. De son côté, la *dynamique majoritaire/minoritaire* démontre que l'incorporation aux pratiques du groupe ethnique minoritaire est davantage préconisée par les couples mixtes.

De l'analyse de l'ensemble de ces pratiques, il ressort un premier défrichage quant à la pertinence de nos modèles d'agencement culturel et facteurs explicatifs. Ainsi, notre méthodologie d'analyse s'est avérée judicieuse car elle a su dégager des subtilités qui n'étaient pas perceptibles pour les dimensions d'investigation des études précédentes.

Les nouveaux facteurs ayant émergés de l'analyse nous ouvrent de nouvelles pistes de recherche nous permettant de mieux contextualiser la situation de la mixité conjugale de la métropole montréalaise.

Le fait que les conjoints d'origine ethnique minoritaire soient des immigrants de deuxième ou de troisième génération, a eu comme impact de retrouver des pratiques similaires aux pratiques de leur conjoint québécois. Ces enfants d'immigrants auraient déjà intégré des pratiques de la société québécoise indépendamment de leur union mixte.

En complémentarité, les conjoints québécois, vivant dans un environnement favorisant le multiculturalisme, semblent être déjà intéressés par la diversité culturelle. Nous avons remarqué, par exemple, que dans les réseaux de parenté québécois, il y avait d'autres couples mixtes, que les conjoints québécois avaient eux-mêmes, déjà eu des relations amoureuses avec des personnes d'une autre origine ethnique ou qu'ils avaient des affinités ou des valeurs qu'ils trouvaient chez les individus issus de groupes ethniques minoritaires.

Pour ce qui est de quelques pratiques quotidiennes dont l'entretien domestique ou la responsabilité des soins des enfants, il nous est apparu que les conjoints d'origine ethnique différente inventaient des pratiques différentes de celles apprises de leurs

parents. Il semble que l'évolution du rapport de genre en société québécoise ait influencé le comportement des conjoints beaucoup plus que leur origine ethnique. En d'autres mots, les rôles sociaux de sexe suivraient d'abord les contraintes de génération.

L'étude de ce mémoire de maîtrise a jeté les bases pour des études futures sur les relations interethniques des couples mixtes à Montréal. En effet, les résultats de recherche sont spécifiques à ce lieu de terrain qu'est Montréal. Les unions mixtes entre Québécois et immigrants de deuxième ou de troisième génération sont un phénomène qui deviendra de plus en plus présent sur le marché matrimonial de la métropole. De plus, la particularité de Montréal se reflète dans la flexibilité à utiliser les divers modèles d'agencement culturel c'est-à-dire la présence des deux origines ethniques dans l'ensemble des pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes.

À la lumière de ces résultats, nous pouvons croire que les «forces» que constituent nos facteurs explicatifs, pourraient être surdéterminantes par rapport à la créativité individuelle des conjoints en relation mixte. Peut-être que comme le prétend Bourdieu (1980), le champ d'action qui semble si vaste tend à se restreindre par un grand nombre de contraintes. Pour comprendre le poids déterminant de ces facteurs, il faudrait réaliser une étude comparative et tenter d'évaluer, en les isolant, l'effet de chacun de nos facteurs explicatifs. Par exemple, avec un échantillon de couples mixtes qui vivent à une grande distance de leurs réseaux de parenté ou avec des conjoints issus tout deux de groupe ethnique minoritaire, etc.

En somme de l'analyse de l'ensemble des pratiques des couples mixtes, nous pouvons conclure que lorsque les pratiques culturelles diffèrent, la négociation des conjoints se fait majoritairement selon le modèle de l'*incorporation*. Ainsi, les couples mixtes préfèrent mettre en scène un seul schème culturel à la fois et, selon les pratiques, le sens de l'orientation culturelle peut varier. Par ailleurs, ce modèle d'*incorporation* se caractérise par une légère tendance vers les pratiques du groupe ethnique minoritaire. De plus, le réseau de parenté est très présent dans l'ensemble des pratiques des couples mixtes en particulier lors des cérémonies. L'influence du réseau de parenté est significative car il semble qu'il soit le pilier de la pérennité des pratiques culturelles. Il est pertinent de se demander ce qu'il adviendra de ces cérémonies lorsque les parents ne seront plus de ce monde pour mettre en scène la culture d'origine. Est-ce que les fratries vont continuer à se rencontrer pour maintenir les traditions familiales et culturelles ?

Ce mémoire a donc fait un lien entre les diverses tendances des recherches antérieures pour s'engager vers de nouveaux horizons. Indirectement, les résultats de nos analyses confirment la pérennité des pratiques culturelles des groupes ethniques minoritaires. Malgré l'interrelation au quotidien avec un conjoint du groupe ethnique majoritaire, l'influence des réseaux de parenté dans la vie événementielle, quotidienne et cérémonielle favorisent le maintien des pratiques culturelles.

Bibliographie

ANCTIL, Pierre

1984 «Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal», *Recherches sociographiques*, vol. 25, no. 3, sept.-déc., pp. 441-456

BARBARA, Augustin

1993 *Les couples mixtes*, France, Bayard Éditions, 337 p.

BARBARA, Augustin

1991 «Le mariage avec l'"Autre"», *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, vol. 17, pp. 125-144

BENSIMON, Doris et Françoise LAUTMAN

1974 «Quelques aspects théoriques des recherches concernant les mariages mixtes», *Ethnies*, Mouton, Paris, La Haye, vol. 4, pp. 17-40

BENSIMON, Doris et Françoise LAUTMAN

1974 «Aspects religieux et culturels des mariages entre juifs et chrétiens en France», *Ethnies*, Mouton, Paris, La Haye, vol. 4, pp. 91-116

BENTURQUI, Daisy et al.

1990 *Couples islamo-chrétiens ? Promesse ou impasse*, Éditions du soc, Lausanne, 107 p.

BERMAN, Louis Arthur

1968 *Jews and intermarriage. A study in personality and culture*. Thomas Yoseloff, New York, South Brunswick, London, 707 p.

BERTHELEU, Hélène

1997 «À propos de l'étude des relations inter-ethniques et du racisme en France», *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 13, no. 2, pp. 117-139

BOTT, Elizabeth,

1971 *Family and Social Network : Roles, Norms, and External Relationships in Ordinary Urban Families*, New York, The Free Press, 363 p.

BOULLIER, Dominique

1989 «Rapports de générations et espace résidentiel», in SEGALEN, Martine, *Anthropologie sociale et ethnologie de la France*, PEETERS, Louvain-la-Neuve, pp. 119-124.

BOURDIEU, Pierre

1980 *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, Le sens commun, 475 p.

BOYD, Monica

1989 «Family and personal Networks in international Migration : Recent developments and new agendas», *IMR*, vol. 23, no. 3, pp. 638-670.

BRETON Raymond

1964 «Institutional completeness of ethnic communities and personal relations of immigrants», *American Journal of Sociology*, vol. 70, pp. 193-205.

CAMPANI, Giovanna

1985 «Assimilation et réseaux : l'immigration italienne en France», *Peuples méditerranéens*, vol. 31, no. 2, pp. 137-145.

CHOLDIN, M. Harvey

1973 «Kinship Networks in the Migration Process», *IMR*, vol.7, pp 163-176.

COLLARD Chantal

1985 «Présentation» et «Parenté et communauté à Rivière-Frémiothe 1880-1960» *Anthropologie et sociétés* «Parenté au Québec», Québec, vol. 9, no. 3, pp.1-4, 57-86.

DALLOZ, Précis et Madeleine GRAWITZ

1981 *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 1102 p.

DANDURAND, Renée B.

1988 *Le mariage en question*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 188 p.

DESLAURIERS, Jean-Pierre

1991 *Recherche qualitative. Guide pratique*, THEMA, McGraw-Hill, Montréal, 142 p.

DUMAS, Jean et Yves PÉRON

1992 *Mariage et vie conjugale au Canada. La conjoncture démographique*, Statistique Canada, Ottawa, pp. 86-91, 91-534f

ELBAZ, Michael

1994 «Les immigrants dans la cité : les sciences sociales et la question de l'Autre au Québec» in François TRUDEL et al. (Eds) *Mélanges en l'honneur de Marc-Adélar Tremblay*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 295-308

ELLEN, Roy F.

1984 *Ethnographic research. A guide to general conduct*, Academic Press, England, 403 p.

FAWCETT, James T.

1989 «Networks, Linkages, and Migration Systems», *IMR*, vol. 23, no. 3, pp. 671-679

FONSECA, Claudia

1985 «Valeur marchande, amour maternel et survie : Aspects de la circulation des enfants dans un bidonville brésilien», *Annales ESC*, sept-oct., no. 5, pp. 991-1022.

FONTAINE, Laurence

1990 «Solidarité familiales et logiques migratoires en pays de montagne à l'époque moderne», *Annales ESC*, Nov.-déc., no.6, pp. 1433-1450.

FORTIER, Anne-Marie

1991 *Langue et rapports sociaux : analyse des langues d'usage chez les Italiens de deuxième génération*, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique, Université Laval, 81 p.

FORTIN, Andrée, Denys DELAGE et Jean-Didier DUFOUR

1985 «Nouvelles familles, nouveaux réseaux» *Anthropologie et sociétés* «Parenté au Québec», Québec, vol. 9, no. 3, pp. 219-222.

FRÉDÉRICK, A., Judith

1995 «Au fil des heures... L'emploi du temps des Canadiens», Statistique Canada, Ottawa, 76 p., 89-544f

GIARD, Luce et Pierre MAYOL

1980 *L'invention du quotidien. 2. Habiter, cuisiner*, France, Inédit, 316 p.

GIRARD, Alain

1974 *Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*, France, Presses universitaires de France, 201 p.

GOFFMAN, Erving

1973 *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*. Les éditions de minuit, Paris, 251 p.

GOFFMAN, Erving

1974 *Les rites d'interaction*. Les éditions de minuit, Paris, 230 p.

GRAY, Kathryn, D.

1992 «Fathers' Participation in Child Custody Arrangements among Hispanic, Non-Hispanic White and Intermarried Families», *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 23, no. 1, pp. 55-68.

GUÉREND, Jean-Pierre

1974 «Un cas particulier de mariages mixtes : les mariages franco-allemands», *Ethnies*, Mouton, Paris, La Haye, vol. 4, pp. 135-152

HAMMERSLEY, Martyn et Paul ATKINSON

1983 *Ethnography : Principles in Practice*, London, New York, Tavistock publications, 273 p.

HASSOUN, Jacques P.

1993 «La migration des Hmong en Occident», *Ethnologie française*, no. 2, tome 23, avril-juin, pp.192-206.

HOVANESSIAN, Martine

1989 «Le réseau communautaire arménien en région parisienne : la quête d'une proximité», in *SEGALEN, M., Anthropologie sociale et ethnologie de la France*, PEETERS, Louvain-la-Neuve, pp. 61-69.

HWAND, Sean-Shong and Rogelio SAENZ

1990 «The Problem Posed by Immigrants Married Abroad on Intermarriage Research : the Case of Asian Americans», *International Migration Review*, vol. 24, no. 3, pp. 563-576.

KALMIJN, Matthijs

1993 «Spouse Selection among the Children of European Immigrants : A Comparison of Marriages Cohorts in the 1960 Census», *International Migration Review*, vol. 27, no 1, pp. 51-78.

KENNEDY, Ruby Jo Reeves

1944 «Single or Triple Melting-Pot ? Intermarriage trends in New Haven, 1870-1940», *American Journal of Sociology*, vol. 49, pp.331-339

KENNEDY, Ruby Jo Reeves

1952 «Single or Triple Melting-Pot ? Intermarriage in New Haven, 1870-1950», *American Journal of Sociology*, vol. 58, pp. 56-59

KIKUMURA, Akemi and Harry H.L. KITANO

1973 «Interracial Marriage : A Picture of the Japanese Americans», *Journal of Social Issues*, vol. 29, no. 2, pp. 67-81.

KRZYWKOWSKI, Dominique et Elian DJAOUI

1974 «Mariages mixtes, sexualité, préjugés», *Ethnies*, Mouton, Paris, La Haye, vol. 4, pp. 117-134

LAUTMAN, Françoise

1973 «Cycle de la vie domestique et incidences de l'hétérogamie religieuse : le cas des mariages mixtes entre juifs et catholiques en France» in SEGALIN, Martine et Jean CUISINIER *Le cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes*. New Babylon, Mouton, The Hague, Paris, pp. 189-201.

LEBLANC, Marie-Nathalie

1991 *La construction du sujet ethnique. Le cas des familles biethniques canadiennes françaises et sépharades*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 150 p.

L'ÉCUYER, René

1987 « L'analyse de contenu : notions et étapes » in DESLAURIERS, Jean-Pierre, *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, pp. 49-65.

LEFEBVRE, Henri

1961 *Critique de la vie quotidienne. II Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*. L'Arche Éditeur, Paris, 357 p.

LIAO, Tim Futing et Gillian STEVENS

1994 «Spouses, Homogamy, and Social Networks», *Social Forces*, Dec., vol. 73, no. 2, pp. 693-707

LOFLAND, John

1971 *Analyzing Social Settings. A Guide to Qualitative Observation and Analysis*. Wadsworth Publishing Company, Inc., Belmont, California, 136 p.

LOMNITZ, Larissa Alder

1977 «*Networks and Marginality : Life in a Mexican Shantytown*», New York, San Francisco, London, Academic Press, 230 p.

MACDONALD John S. et Leatrice D. MACDONALD,

1964 «Chain migration ethnic neighbourhood formation and social networks», *Milbank memorial Fund Quarterly*, vol. 42, pp. 82-97.

MARKOFF, Richard

1977 «Intercultural Marriage : Problems Areas» in TSENG, Wen-Shing et al., *Adjustment in Intercultural Marriage*, University of Hawaii, Honolulu, pp. 51-61.

MCDERMOTT, John, F.

1977 «Introduction» in TSENG, Wen-Shing et al., *Adjustment in Intercultural Marriage*, University of Hawaii, Honolulu, pp. IX-XI.

MEINTEL, Deirdre

Sous presse, « Plural identities among youth of immigrant background in Montreal », Brésil, *Horizontes anthropologicos*, sous presse, 17 p.

MEINTEL, Deirdre

1993 «Introduction : Nouvelles approches constructivistes de l'ethnicité », *Culture*, Vol. XIII, no. 2, pp. 10-16

MEINTEL, Deirdre

1992 « L'identité ethnique chez les jeunes montréalais d'origine immigrée », *Sociologie et sociétés*, vol. 24, no. 2, automne, pp. 73-89.

NEYRAND, Gérard et Marine M'SILI

1996 *Les couples mixtes et le divorce. Le poids de la différence*, l'Harmattan, Paris, 175 p.

NEYRAND, Gérard et M'SILI Marine.

1995 *Mariages mixtes et nationalité française. Les Français par mariage et leurs conjoints*. Collection logiques sociales, Éditions l'Harmattan, Paris, 174 p.

PARMENTIER, Élisabeth

1974 «Les mariages franco-américains en France», *Ethnies*, Mouton, Paris, La Haye, vol. 4, pp. 75-90

PÉRIGAUD, Jacques

1974 «Le mariage mixte comme indicateur social de l'adaptation : le mariage franco-arménien», *Ethnies*, Mouton, Paris, La Haye, vol. 4, pp. 41-54

PESSAR, Patricia

1982 «The role of Households in international Migration and the Case of U.S. -Bond migration from Dominican Republic» *IMR*, vol. 16, no. 2, pp. 342-364.

PITROU, Agnès

1977 «Le soutien familial dans la société urbaine», *Revue française de sociologie*, vol. 18, pp. 47-84.

POIRIER, Jean

1974 «Introduction : hétérogamie et mariages mixtes», *Ethnies*, Mouton, Paris, La Haye, vol. 4, pp. 7-16

POUTIGNAT, Philippe et Jocelyne STREIFF-FENART

1995 «Chapitre IV. L'ethnicité, définitions et conceptions», in POUTIGNAT, Philippe et Jocelyne STREIFF-FENART, *Théories de l'ethnicité. Les groupes ethniques et leurs frontières*. Presses universitaire de France, Paris, pp. 93-133.

REITZ, Jeffrey G. et Raymond BRETON

1994 *The illusion of difference. Realities of ethnicity in Canada and the United States*, Ontario, CD Howe Institute, 156 p.

RHEIN, Catherine et Françoise CRIBIER

1980 «Migration et structures sociales. Une génération de provinciaux venus à Paris entre les deux guerres», *Ethnologie Française*, ATP, France, vol. 10, no. 2, pp. 137-146.

RICHARD, Madeline A.

1991 *Ethnic Groups and Marital Choices. Ethnic History and Marital Assimilation in Canada, 1871 and 1971*. Vancouver, UBC Press, 189 p.

RIVIÈRE, Claude

1995 *Les rites profanes*. Paris, Presses universitaires de France, Sociologie d'aujourd'hui, 261 p.

ROBERGE, Andrée

1985 «Réseaux d'échange et parenté inconsciente» *Anthropologie et sociétés* «Parenté au Québec», Québec, vol. 9, no. 3, pp. 5-32

ROCHERON, Yvette

1999 « Les mariages mixtes, un indice anthropologique de l'assimilation ? » in DEWITT, Philippe, *Immigration et intégration l'état des savoirs*, Édition la Découverte, Paris, pp. 205-211

ROGERS, Terence, A

1977 «Preface» in TSENG, Wen-Shing et al., *Adjustment in Intercultural Marriage*, University of Hawaii, Honolulu, pp. VII-VIII, HQ 1031 A35

ROMANO, Dugan

1988 *Inter-cultural Marriage Promises and Pitfalls*. Intercultural press inc., Maine, 162 p.

RUSSELL, Bernard, H.

1994 *Research Methods in Anthropology. Qualitative and Quantitative approaches*. Sage publications, Thousand oaks, London, New Delhi, 585 p.

SAROUKHAMI, Bagher

1968 *Le choix du conjoint en Iran et en Occident*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 442 p.

SCHNEIDER, Weidman, Susan

1989 *Intermarriage. The challenge of living with differences between Christians and Jews*, New York, The free press, 280 p.

SEGALEN, Martine et Jean CUISINIER

1973 *Le cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes*. New Babylon, Mouton, The Hague, Paris, 494 p.

SEGALEN Martine

1988 *Sociologie de la famille*. Armand Colin, Paris, 334 p.

SPICKARD, Paul R.

1989 *Mixed Blood. Intermarriage and Ethnic Identity in Twentieth-Century America*. The University of Wisconsin Press, 532 p.

STREIFF-FENART, Jocelyne

1989 *Les couples franco-maghrébins en France*. Logiques sociales, Éditions l'Harmattan, Paris, 155 p.

SUNG LEE, Betty

1990 *Chinese American Intermarriage*. Centre for Migration Studies, New York, 140 p.

TILLY, Charles et C. Harold BROWN

1967 «On uprooting, Kinship, and the Auspices of Migration», *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 8, pp. 139-164.

TINKER, John N.

1973 «Intermarriage and Ethnic Boundaries : The Japanese American Case», *Journal of Social Issues*, vol. 29, no. 2, pp. 49-66

TUAL, Annie

1974 «Matériaux et hypothèse pour une étude des mariages franco-iraniens en Iran», *Ethnies*, Mouton, Paris, La Haye, vol. 4, pp. 55-74

VAN GENNEP, Arnold

1960 *The Rite of Passage*, États-Unis, The University of Chicago Press, 198 p.

VARRO, Gabrielle

1995 *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*, Armand Colin, Paris, 267p.

Annexe I

L'arbre des thèmes et des sous-thèmes

Titres des thèmes et des sous-thèmes mentionnés par les informatrices et les informateurs

1.PRATIQUES QUOTIDIENNES

- 1.1 Langues
- 1.2 Repas
- 1.3 Enfants
- 1.4 Entretien domestique
- 1.5 Loisirs
- 1.6 Gestion
- 1.7 Occupation
- 1.8 Religion

2.CÉLÉBRATIONS

- 2.1 Naissances
- 2.2 Mariages
- 2.3 Décès

3.FÊTES ANNUELLES

- 3.1 Jour de l'An
- 3.2 Saint-Valentin
- 3.3 Pâques
- 3.4 Fêtes des mères
- 3.5 Fêtes des pères
- 3.6 St Jean-Baptiste
- 3.7 Confédération
- 3.8 Réunions familiales
- 3.9 Action de Grâce
- 3.10 Halloween
- 3.11 Noël
- 3.12 Anniversaires
- 3.13 Autres fêtes
- 3.14 Fête du travail
- 3.15 Anniversaire de mariage

4.HISTOIRE DU COUPLE

- 4.1 Rencontre
- 4.2 Fréquentation
- 4.3 Fiançailles
- 4.4 Mariage
- 4.5 Cohabitation
- 4.6 Bébé
- 4.7 Opinion des parents
- 4.8 Présentation

5. AUTRES

- 5. Connaissance de l'autre
- 5. Origine ethnique
- 5. Rupture
- 5. Relations familiales
- 5. Relations sociales
- 5. Retour au pays